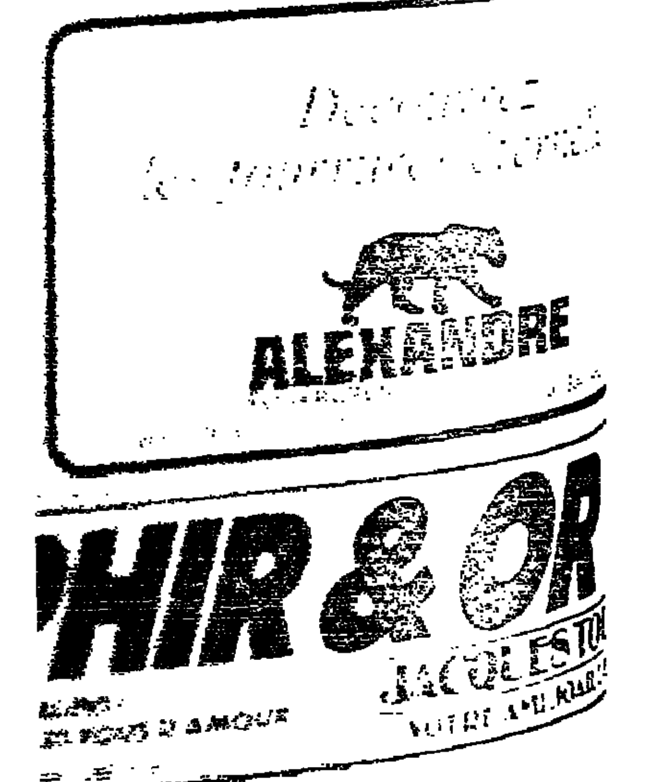


QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 12090 — SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1983

Nouveau record pour le dollar : 8,35 F

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Les trois priorités de M. Alfonsin nouveau président argentin

- *Le respect des droits de l'homme*
- *La réforme de l'armée*
- *Une politique économique « radicalement différente »*

Buena suerte...

M. Pierre Mauroy doit retrouver, le samedi 10 décembre à Buenos-Aires, plusieurs chefs d'Etat latino-américains de toutes tendances et les chefs de gouvernement de l'Europe social-démocrate, pour assister aux cérémonies d'investiture du nouveau président argentin, M. Raul Alfonsin. Le vice-président Bush représente M. Reagan et l'U.R.S.S. aura son délégué. Chacun, de l'Est à l'Ouest, se hâte d'applaudir au retour d'un régime démocratique en Argentine, et il est vrai que M. Alfonsin aura besoin de toutes les compréhensions et de toutes les aides pour faire face au très lourd héritage légué par les militaires.

Il faut souhaiter bonne chance (« buena suerte ») à l'Argentine, au seuil d'une nouvelle ère, pleine d'espoirs mais aussi d'embûches, et saluer comme il convient le sursaut de dignité d'un peuple argentin trop longtemps bafoué, opprimé, humilié et plongé dans une crise multiforme et d'une ampleur exceptionnelle par l'impéritie et la suffisance de dirigeants galonnés. M. Alfonsin est radical. Mais le radicalisme argentin a une trajectoire bien particulière, et le contexte socio-économique du pays est si original qu'il n'est pas aisé de déceler des analogies trop précises avec les idéologies européennes.

C'est d'abord un honnête homme que les Argentins ont massivement choisi le 30 octobre pour assurer la relève civile après huit années de dictature militaire et affronter les multiples défis. M. Alfonsin, leader d'un radicalisme rénové, est le symbole d'une société écœurée par les excès de la répression ayant répondu à l'escalade de la violence terroriste, une société frappée durement par une crise économique et financière sans précédent, une nation humiliée par le désastre des Malouines. M. Alfonsin n'a pas seulement rallié les classes moyennes particulièrement touchées, mais aussi de larges secteurs populaires qui rejettent la corruption de trop nombreux leaders politiques et syndicaux, qui ne répugnent pas aux accords de coulisse avec les militaires.

Pour la première fois depuis quatre décennies, les chefs de l'armée n'apparaissent plus, directement ou indirectement, comme les maîtres du jeu politique. Et, pour la première fois aussi, le péronisme n'est plus la seule solution de rechange à un régime militaire. De ce point de vue, le « changement » à Buenos-Aires est de fait historique.

Mais il n'est pas certain que tous les péronistes soient disposés à collaborer au redressement national ou à pratiquer une opposition constructive. Certains, parmi les leaders du « justicialisme », n'ont pas renoncé à prendre leur revanche du 30 octobre. Il n'est pas acquis non plus que les militaires, qui ont proclamé leur auto-amnistie avant les élections générales, ne chercheront pas à peser d'une manière ou d'une autre sur les décisions du gouvernement Alfonsin. Ils ont si longtemps fait la loi qu'ils n'accepteront pas facilement de redevenir de simples soldats de métier, comme le souhaite le nouveau président.

Le dossier économique et social est prioritaire et il est lourd. Une inflation dont le taux est de 400 % cette année. Une dette extérieure de 43 milliards de dollars : la troisième en importance en Amérique latine. Un chômage qui touche plus de 10 % de la population active. La marge de manœuvre de M. Alfonsin est étroite. Mais son succès ou son échec peuvent conditionner l'évolution démocratique des pays voisins, et d'abord celle de l'Uruguay et du Chili.

Des mesures exceptionnelles ont été prises à Buenos-Aires pour assurer la sécurité des très nombreuses personnalités étrangères, dont M. Pierre Mauroy, qui doivent assister le samedi 10 décembre aux cérémonies d'investiture de M. Raul Alfonsin, nouveau président argentin.

Mme Isabel Peron, la veuve de l'ancien chef d'Etat, a été invitée par M. Alfonsin, qui a l'intention de faire appel à tous, en particulier aux péronistes, pour surmonter les difficultés de tous ordres. M. Reagan a décidé de lever l'embargo sur les ventes d'armes à l'Argentine, une décision qui irrite Mme Thatcher.

Dans un entretien accordé à notre correspondant à Buenos Aires, M. Alfonsin insiste sur la nécessité du respect des droits de l'homme et d'une réforme militaire. Il affirme vouloir appliquer une nouvelle politique économique et sociale.

« Ne pensez-vous pas que le retour à la démocratie est avant tout le résultat de l'échec des militaires ? D'autre part, l'héritage est très lourd.

– C'est en effet faire preuve d'une grande naïveté que de croire que nous allons résoudre tous les problèmes du jour au lendemain. En revanche, je ne vois aucune ingénuité dans le fait d'avoir retrouvé l'espoir. Car cet espoir repose sur des bases solides. Nous avons tous mûri durant cette triste période. Je suis d'autre part convaincu que si notre action est au service de la dignité de l'homme, si nous répondons aux exigences de la justice sociale, nous surmonterons progressivement nos difficultés. Nous ne répondrons certes pas à toutes les attentes, mais ce que nous ne pouvons pas tromper, c'est l'espoir.

– Quelles sont les mesures que vous considérez comme prioritaires ?

– Les mesures touchant au problème des droits de l'homme, la réforme militaire et la mise en place d'une politique économique et sociale radicalement différente.

Propos recueillis par
JACQUES DESPRÉS

(Lire la suite page 8.)

L'évacuation de M. Arafat retardée

Après les menaces israéliennes Paris hésite à garantir militairement le départ de Tripoli du chef de l'O.L.P.

Des vedettes israéliennes, appuyées par des hélicoptères de combat, ont attaqué, vendredi matin 9 décembre, une position du Fath aux abords du port de Tripoli. Le porte-parole de l'O.L.P., M. Abdel Rahman, a déclaré peu après que l'on s'attendait à de nouveaux bombardements pour entraver l'évacuation de M. Yasser Arafat et de 4 000 de ses partisans.

On prend très au sérieux, à Paris, les menaces de Jérusalem en cas de tentative d'évacuation de Tripoli de M. Yasser Arafat et de ses partisans. Partant du principe – souvent vérifié – que les Israéliens ont pour habitude de faire ce qu'ils disent, les autorités françaises n'ont donc toujours pas décidé d'offrir une protection militaire au convoi maritime qui serait chargé d'évacuer les loyalistes palestiniens vers la Tunisie et le Yémen du Nord. Ce vendredi matin, on se déclarait *« préoccupé de l'aggravation générale de la situation au Liban »*, et l'on faisait remarquer que Paris n'avait jamais confirmé les informations de source palestinienne faisant état d'une protection militaire française pour le départ de M. Yasser Arafat.

Cette protection – à laquelle on reconnaît avoir bien pensé – devait être assurée par plusieurs bâtiments de la marine nationale, ancrés pour l'instant au large de Beyrouth. M. Hernu ayant fait savoir qu'il n'était pas question d'envoyer ces navires en direction de Tripoli sans que l'hypothèque d'actions militaires israéliennes soit levée, le Quai d'Orsay a été chargé de s'enquérir auprès de Jérusalem des intentions israéliennes et d'essayer d'obtenir à son tour une garantie de non-intervention. La démarche est des plus délicates, car on voit mal M. Shamir qui n'a pas voulu démentir le général Sharon, selon lequel *« Arafat ne doit pas sortir vivant de Tripoli »*, – promettre solennellement de s'abstenir de toute attaque.

Pas d'attaque israélienne contre les navires grecs et français ?

Reste à savoir ce que Paris veut très exactement lui demander : de ne pas s'en prendre aux navires militaires français et aux bâtiments grecs chargés de recueillir les combattants palestiniens – ces derniers n'ont d'ailleurs toujours pas quitté leur port d'attache – ou de renoncer à toute opération militaire dans Tripoli et sa région ? Malgré la colère israélienne suscitée par l'odieux attentat de Jérusalem, qui a notamment coûté la vie à deux enfants, et la revendication pour le moins imprudente de cet attentat par M. Yasser Arafat, on voit mal Israël s'en prendre à des bateaux chargés de combattants vaincus ou à des navires militaires français. C'est d'ailleurs ce qu'on laissait entendre, ce vendredi 9 décembre, de source bien informée : sans exclure de nouvelles attaques contre des positions de l'O.L.P. dans le nord du Liban, on estimait que l'armée israélienne ne s'en prendrait pas aux navires grecs et français, mais que Jérusalem laisserait sans doute planer l'incertitude sur ses intentions.

Les inquiétudes françaises n'en sont pas moins vives, car on interprète à Paris le raid israélien mené vendredi matin contre un camp de l'O.L.P., au nord de Tripoli, comme un premier avertissement particulièrement clair. Alors que Jérusalem aurait pu utiliser son aviation, c'est de la mer qu'elle a décidé de lancer l'attaque. Une attaque qui pourrait être suivie par d'autres, estime-t-on. D'ores et déjà, Israël ne fait-il pas le blocus du port de Tripoli ? Cette information, donnée de source palestinienne, non confirmée à Jérusalem, l'est à Paris de source militaire.

J. A.

(Lire nos informations page 3.)

Succès technique pour Spacelab

La navette spatiale est revenue sur terre avec une abondance d'informations mais l'avenir du laboratoire européen reste incertain

Tout était trop parfait. Trop bien réglé comme à l'accoutumée, au point que le scénario du retour de la navette spatiale Columbia en était devenu terne. Comment pouvait-il en aller autrement quand la NASA américaine, en grand maître des cérémonies qu'elle est, s'efforce de gommer le moindre imprévu ? Et puis, jeudi 8 décembre, au tout dernier moment, un grain de sable est venu gripper la machine et bouleverser le bel ordonnancement de ce vol de dix jours que six hommes ont accompli dans l'espace à bord de la navette et du laboratoire spatial européen Spacelab. Juste un petit contretemps. Juste un peu de suspense, comme dans les bons films, histoire de rappeler que, si les vols spatiaux habités sont maintenant devenus routine, tout n'est pas encore aussi simple, là-haut.

Tout cela parce qu'une mécanique bourrée de composants électroniques a trouvé soudain indigeste la bouillie d'informations qui lui était servie et a eu des humeurs lorsque l'un des petits moteurs d'attitude situés dans le nez de Columbia s'est mis en marche. Tout cela aussi parce qu'un autre ordinateur a connu, un instant, des défaillances, tandis qu'une unité d'aide à la navigation refusait tout service. Rien de grave cependant, même si la NASA décidait, très vite, de prolonger la mission de quelques heures pour remédier au fonctionnement capricieux de cet ordinateur avant que la navette ne se pose en douceur dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 décembre, à 0 h 47 (heure française) sur les pistes de la base aérienne d'Edwards (Californie). A aucun moment, toutefois, on n'aura frôlé le drame. Les ingénieurs qui ont conçu la navette ont bien trop le souci de la sécurité pour avoir oublié d'installer des systèmes de secours nombreux.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Résistance

La mission Columbia-Spacelab a ramené sur terre son contingent d'astronautes fringants et de computers pantelants.

Car les électrons ont eu, là-haut, le mal de l'espace, et les logiciels tourneboulés n'en pouvaient plus de tourner dans le vide au-dessus de nos têtes. Ils ont craqué.

L'homme, pour l'instant, résiste mieux au choc du progrès que les machines qu'il conçoit. C'est l'un des aspects les plus réjouissants de cette mission.

BRUNO FRAPPAT.

Le rapport annuel de l'UNICEF

Quinze millions d'enfants morts en 1983 dans le tiers-monde

Lire page 26 l'article de CLAIRE BRISSET

Les conclusions de l'enquête sur la destruction du Boeing sud-coréen

Erreur de programmation et manque de vigilance de l'équipage

Lire page 5

M. ANDRÉ ROUSSELET

invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. André Rousselet, président du conseil d'administration de l'agence Havas depuis juillet 1982, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 11 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. André Rousselet, qui fut sous-préfet avant de devenir homme d'affaires, est un ami de longue date de M. Mitterrand dont il fut le directeur de cabinet à la présidence de la République en mai 1981. Il sera interrogé par André Passeron et Jean-François Lacan, du *Monde*, et par Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Élie Vannier.

« ARCHITECTURE ET INDUSTRIE » AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le mariage forcé

C'est à une généreuse et formidable tâche que s'est attelé le Centre de création industrielle avec l'exposition « Architecture et Industrie ». La générosité, c'est-à-dire une volonté d'exhaustivité, a conduit à une impressionnante accumulation d'éléments et à un manifeste effort de présentation. Le caractère formidable du travail qu'une telle générosité entraînait a apporté en revanche quelques déboires.

Déboires d'ordre pratique : l'ouverture de l'exposition a été reportée de quelques jours et, terrible vengeance des dieux pompidoliens, sa fermeture est avancée de quinze jours (trois semaines ont même été d'abord envisagées), pour permettre son démontage et l'installation de la manifestation suivante. Déboires d'ordre plus spirituels : une grande confusion, à bien des égards voulue règne, mais qui, faute d'explications au début du parcours notamment, perturbe les concepts évoqués au lieu de les clarifier comme on s'y attendait.

Le parcours, pourtant, a tout pour séduire. Il suit apparemment la plus saine des logiques : en premier lieu, les prémices, puis l'installation des rapports de l'architecture et de l'industrie au dix-neuvième siècle – soit dans l'exposition un cheminement linéaire. Puis un premier demi-vingtième siècle qui permet d'explorer les voies les plus diverses dans l'esprit de la modernité, des plus utopiques aux plus pragmatiques – soit un cheminement méandreux. Enfin l'explosion, dans toutes les voies mobiles du savoir, du futur, de la science-fiction : l'espace, largement mis à contribution, prend ici des allures éclatées...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

dossier

PROJET DE LOI SUR LA PRESSE : LE TRAVAIL DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

M. Hersant : « J'ai été pendant quinze ans le garant du pluralisme de la presse française »

Les députés membres de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale viennent de passer trois jours en stage de formation continue sur les problèmes de la presse. Les nombreuses auditions auxquelles ils se sont livrés leur ont fait découvrir bien des aspects d'un dossier qui, à l'évidence, leur apparaît maintenant plus complexe qu'il ne leur semblait au départ. Le président de la commission, M. Claude Evin (P.S.), et le rapporteur du projet, M. Jean-Jack Queyranne (P.S.), ont volontiers reconnu, jeudi 8 décembre, à la fin des auditions, que leurs conceptions avaient « évolué ».

La venue de M. Robert Hersant devant la commission était l'événement de ce jeudi. Chacun était un peu crispé lors de l'entrée de celui dont le groupe de presse sera particulièrement touché par le texte proposé, mais le patron du *Figaro* est un homme qui ne se laisse pas impressionner. Il devait cependant reconnaître lui-même que *« la discussion s'était déroulée dans la plus grande courtoisie »*.

Le débat a toutefois été vif, le patron de la Socpresse ne ménageant pas les formules choc. L'argent de son groupe ? Il ne provient que du succès de certaines de ses publications : *« Il existe deux sources de financement pour les journaux : l'argent des lecteurs — cela a toujours été mon cas, — ou celui de milieux capitalistes, auquel ont recours certains organes de presse de gauche. »* Sa position dominante met-elle à mal le pluralisme de la presse ? *« La constitution de mon groupe a garanti, pendant quinze ans, le pluralisme de la presse française. »* La preuve ? Les accords signés avec Guy Mollet pour la reprise du journal socialiste *Nord-Matin* et le jumelage de publicité entre *Paris-Normandie* et *Le Havre-Libre*, qui permettent à *« ce journal de gauche de survivre »*. La commission pour la transparence et le pluralisme ? La nomination de M. André Chandernagor à la présidence de la Cour des comptes *« ne peut que confirmer »* les craintes de M. Hersant *« sur l'indépendance des membres désignés par les chefs des grands corps d'État »*.

Plus fondamentalement, le patron du *Figaro* estime que le projet du gouvernement va aggraver *« les réticences des investisseurs à financer la presse »* et, donc, *« loin de le garantir, va à l'encontre du pluralisme »*. Si les socialistes lui en veulent, maintenant, c'est parce qu'il a refusé de leur vendre *France-Soir* et qu'il sont *« imprégnés des vieilles idées de Léon Blum, qui, déjà en 1928, voulait nationaliser la presse politique »*. Pour M. Hersant, *« il eût mieux valu conserver les ordonnances de 1944 telles qu'elles n'étaient pas appliquées »*. Cela étant, il n'est pas inquiet. *« Je suis un homme en état de légitime défense et qui n'est pas sans imagination »*, a-t-il dit.

Les autres auditions, si elles ont pâti du vedettariat dont a bénéficié M. Hersant, n'ont pas été, non plus, sans intérêt. M. Philippe Amaury, patron du *Parisien libéré*, s'est déclaré favorable à tout ce qui concerne la transparence des propriétaires de journaux, à la limitation des concentrations et à la nécessité d'une équipe rédactionnelle propre pour chaque quotidien. En revanche, il a critiqué la distinction entre presse nationale et presse régionale, la composition de la commission pour la transparence et le pluralisme et les pouvoirs de celle-ci.

M. Claude Perdriel, directeur du *Matin de Paris*, s'est montré encore plus partisan du projet, souhaitant qu'il soit suivi *« d'un deuxième volet, comportant des dispositions accordant à la presse d'information générale des conditions financières qui lui permettent d'exister »*. Une telle aide resterait, d'après lui, *« d'un volume financier très modéré, si son champ d'application est bien délimité »*.

Aider à la création de nouveaux journaux

M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, s'est montré, au contraire, opposé à toute aide directe de l'État, mais favorable à toutes les mesures indirectes de soutien. Pour lui, il faut revoir tous les monopoles qui gênent la presse : la publicité, par le poids de l'agence Havas, le Syndicat du livre et la distribution. S'il s'est montré parfois critique sur les modalités de gestion du groupe Hersant, M. Tesson a déclaré que le projet est *« une loi d'exception »*, qui porte *« atteinte à la liberté d'expression et au droit d'entreprendre »*. Il lui semble préférable, pour aider le pluralisme, *« de faciliter la création de nouveaux titres »*.

M. Jean-Marie Dupont, directeur adjoint du *Monde*, souhaite, lui aussi, que soit aidée la création de nouvelles publications et réformées les aides de l'Etat, dont il a dit *« qu'elles fonctionnent mal »*. Cela étant, il a rappelé que *« la liberté n'est pas l'absence de loi »*, et qu'il est donc normal que *« l'Etat fixe certaines règles du jeu »*. Dans le projet, il approuve la volonté de transparence, la limitation de la concentration et la reconnaissance *« qu'un journal, c'est d'abord des journalistes »*. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle il a demandé que soit *« précisée »* la notion d'équipe rédactionnelle et que soit *« renforcée leur personnalité juridique »*.

L'intervention de M. Serge July, directeur de *Libération*, a particulièrement retenu l'attention des commissaires socialistes. Il a, d'abord, fait remarquer que, depuis plus de vingt ans, *« le système de presse français est basé sur un accord tacite entre un système audiovisuel contrôlé par l'Etat et les monopoles des grands quotidiens régionaux »*. Or por lui le texte va *« renforcer »* ceux-ci en empêchant la création de véritables quotidiens nationaux, *« ce que la presse parisienne ne réussit pas à être »*. Il a ajouté que M. Hersant *« n'est devenu un problème que lorsqu'il a fait le lien entre la presse parisienne et les monopoles régionaux »*. Aussi, s'il estime bienvenue et *« nécessaire »* une loi limitant la concentration, M. July juge celle-ci *« bâclée »*, car elle ne fait rien pour régler *« la crise de la presse parisienne »*.

Enrichis de tous ces éléments, les commissaires vont se mettre au travail pour étudier dans le détail le projet de loi et voir comment l'amender. MM. Evin et Queyranne ont déjà rencontré, pour voir ce que le gouvernement peut accepter, MM. Pierre Mauroy et Georges Fillioud. La commission des lois, elle, a auditionné pendant plus de deux heures, ce même jeudi, M. Robert Badinter. Ses membres socialistes veulent veiller à ce que la rédaction du texte ne permette pas à M. Hersant et à ses amis, à l'heure actuelle inculpés pour infraction à l'ordonnance de 1944, d'échapper aux poursuites engagées. Pour eux, il n'est pas question que la nouvelle loi permette de « passer l'éponge » sur les agissements passés.

Surtout, ils ne veulent pas prendre le risque que certaines dispositions puissent être jugées anticonstitutionnelles. Ils évoquent, ainsi, la distinction entre presse nationale et presse régionale et, spécialement, les conditions de contrôle de la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse. Celles-ci pourraient, en effet, être assimilées à un *rétablissement* de *« l'autorisation préalable »*, supprimée par la loi de 1881 sur la liberté de la presse et, donc, jugée anticonstitutionnelle, comme le fut la loi qui donnait un droit de regard aux préfets sur la création d'associations.

Les députés socialistes, qui ont pris en charge l'étude du projet, vont maintenant se mettre au travail pour déterminer les positions de fond et de détail qui seront proposées à l'ensemble du groupe. La commission des affaires culturelles va, parallèlement, commencer dès ce vendredi 9 décembre l'étude détaillée des quarante-deux articles du projet gouvernemental. Cela pourrait être achevé ce week-end et donc le débat en séance publique pourrait commencer, normalement, le jeudi 15 décembre.

M. AMOUROUX : la concentration est inhérente à la vie économique

Pendant ce temps, au Sénat, la commission spéciale, constituée pour étudier une proposition de loi signée des responsables de la majorité sénatoriale, poursuit ses auditions. Elle a entendu, mercredi 7 décembre, les membres d'une délégation de la Fédération nationale de la presse française conduite par son président, M. Maurice Buzon, et M. Denis Périer-Daville, secrétaire général de la Fédération française des sociétés de journalistes, déjà auditionnés par la commission aux affaires culturelles de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 8 décembre). Elle a reçu, aussi, M. Henri Amouroux, membre de l'Institut, ancien directeur du groupe *Sud-Ouest*. Après avoir retracé l'évolution de la presse depuis la libération, il a analysé le phénomène de concentration dans la presse. M. Amouroux a souligné que les périodes de bouleversement engendrent des journaux, le reflux s'annonçant ensuite : à Paris, le nombre de titres atteignait trois cent trente-cinq en 1790 et cent onze en 1793. Pour M. Amouroux, la concentration, faible, en France, est inhérente à la vie économique contemporaine. Il a regretté que le projet de loi du gouvernement n'évoque que le pluralisme et la transparence de la presse au lieu de s'intéresser au pluralisme et à la transparence de l'information en général. Il a conclu en affirmant que le projet ne répond d'aucune manière aux problèmes posés et recèle des menaces graves.

Th. B. et A. C.

Solidaires, mais pas convaincus

Les hommes politiques et la presse sont comme bien des vieux couples : ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre, mais, à force de trop se voir, ils se comprennent mal. Les politiques trouvent toujours que les journalistes ne font pas assez attention à eux ; les journalistes tremblent pour leur indépendance chaque fois que les politiques se mêlent de leurs affaires.

Trop souvent, ceux-ci ne se montrent vraiment soucieux de la liberté de la presse que lorsqu'ils sont dans l'opposition. Jeudi 8 décembre encore, en discutant des crédits de la communication, les sénateurs de l'U.D.F. et du R.P.R. ont durement critiqué le mainmise de l'Etat sur l'audiovisuel, alors qu'ils ne trouvaient rien à y redire du temps où leurs amis étaient au pouvoir et que ce contrôle était encore plus pesant qu'aujourd'hui.

Les socialistes, eux, découvrent combien il est difficile sur ce dossier aussi de passer des idées généreuses, forgées dans l'opposition, aux contraintes du pouvoir. Traduire dans la loi la quatre-vingt-quinzième des cent dix propositions du candidat François Mitterrand sur l'application des ordonnances de 1944 et l'indépendance des journalistes et des journaux n'est pas chose aisée. M. Pierre Mauroy pouvait penser qu'en proposant de mettre un terme à la concentration des entreprises de presse, et donc en s'attaquant au groupe Hersant, il faisait un pas important dans cette direction. L'ovation qu'il a reçue au congrès de Bourg-en-Bresse lui a prouvé que les militants étaient sensibles à cette démarche. Mais les responsables ?

Aujourd'hui, après les auditions auxquelles a procédé la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, les députés socialistes sont conscients que si ce projet de loi était nécessaire, il n'est en rien suffisant. D'abord, parce qu'il reste très prudent sur le rôle dévolu aux équipes rédactionnelles et donc sur la possibilité d'indépendance des journalistes face à leur entreprise. Ensuite, parce qu'il aura pour effet de geler la situation actuelle et qu'il ne mettra donc pas fin au monopole des grands quotidiens régionaux dans leur zone de diffusion (or c'est bien à cela que se heurtent la plupart des députés socialistes : faire passer en bonne place leurs prises de position dans le journal local les préoccupe plus que l'absorption de *l'Aurore* par *le Figaro*). Enfin parce que, ne s'intéressant pas à l'environnement économique de la presse, le projet ne permet pas de régler les difficultés financières que connaissent la plupart des quotidiens parisiens, ni, *a fortiori*, ne facilite pas l'éclosion de nouveaux titres.

De là à penser que le gouvernement s'est lancé dans une bataille inutile, il n'y a qu'un pas, *qui n'est pas franchi... au moins* ouvertement. Devant l'ampleur de l'offensive menée par l'opposition, la solidarité joue : améliorer le texte autant qu'il est possible, oui ; reculer, c'est impensable. D'autant que, pour *redonner confiance au « peuple de gauche »*, il n'est pas négligeable de s'attaquer à M. Robert Hersant.

THIERRY BRÉHIER.

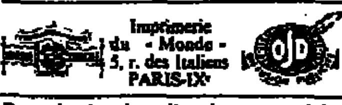
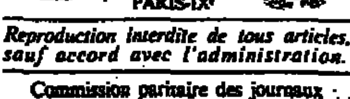
A la Cour de cassation

REJET DU POURVOI DE M. ANDRÉ AUDINOT

Selon la Cour de cassation, M. Claude Grellier, le juge parisien chargé du dossier de l'affaire Hersant, n'a pas violé l'immunité parlementaire de M. André Audinot, député non inscrit de la Somme, en lui adressant, le 26 octobre 1981, en cours de session parlementaire, une convocation à se rendre à son cabinet, le 16 novembre 1981, en vue d'une inculpation pour infraction aux articles 4 et 7 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française, et en renonçant à l'inculper ce jour-là, lorsqu'il apprit sa qualité de député.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. André Braunschweig, statuant sur le rapport de M. Zambeaux, a en effet rejeté, le 8 décembre, le pourvoi formé par M. André Audinot contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris du 16 mars 1983, qui avait confirmé l'ordonnance du juge d'instruction du 10 janvier précédent, rejetant l'exception d'immunité parlementaire soulevée par M. Audinot après son inculpation effective le 20 septembre 1982, la veille de l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire.

L'arrêt de la Cour suprême a été rendu au terme d'un débat de deux heures, au cours duquel le pourvoi de M. Audinot a été soutenu par Me Charles de Chaisemartin, combattu par Me Hélène Masse-Dessen, au nom de l'un des plaignants, le syndicat C.F.D.T. des journalistes, et critiqué par M. Henri Dontenwille, avocat général.


Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LE BUDGET DE LA COMMUNICATION AU SÉNAT

M. Fillioud accuse l'opposition de vouloir amnistier les infractions aux ordonnances de 1944

La sévérité des critiques portées par MM. Jean Cluzel (Un. centr., Allier) et Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), président du groupe R.P.R., respectivement rapporteur spécial de la commission des finances (*le Monde* du 9 décembre) et rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, laissait présager le vote hostile de la majorité sénatoriale à l'adoption des crédits destinés à la communication audiovisuelle (*le Monde* des 16 et 18 novembre).

Parmi les reproches formulés figure la progression des ressources publicitaires pour la télévision au détriment des autres supports. Les deux rapporteurs ont fait adopter des amendements visant à enrayer cette progression. Celui de M. Pasqua tend à insérer un article additionnel qui crée une taxe (au taux de 20 %) assise sur les recettes nettes de publicité de marque et collective des sociétés de programme de télévision, et due par les personnes morales ou physiques qui font appel à ces prestations. Une exonération est possible pour les redevables en fonction des volumes financiers accordés sur une campagne publicitaire aux supports écrit et télévisé. Une commission composée de deux représentants de l'Etat et de cinq de la presse décident de ces exonérations.

Le second amendement, présenté par M. Cluzel, tend à compléter la loi de juillet 1982 sur la communication audiovisuelle en prévoyant qu'à partir du 1er janvier 1985, la proportion des recettres venant de la publicité ne pourra excéder 25 % des ressources nettes des organismes de radiodiffusion et de télévision. Malgré l'avis hostile de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, cet amendement a été voté par 220 voix (majorité sénatoriale + M.R.G.) contre 94 (P.C. et P.S.). un second amendement, visant à renforcer les moyens et les pouvoirs de la Haute Autorité et dû à M. Cluzel, a été approuvé par 218 voix contre 94.

Les scrutins sont intervenus au terme d'un débat vif au cours duquel les porte-parole de la majorité sénatoriale avaient dénoncé la main-mise de l'État sur la télévision : les chiffres des temps d'antenne accrdés à la majorité à la majorité et à l'opposition, les coûts des émissions, la qualité des programmes ont alimenter la polémique, A cela s'est ajouté à l'absence de caméra de télévision dans l'hémicycle, fait sans précédent ont noité les sénateurs sont M. Dominique Pado (Un. cent., Paris). Ce dernier a protesté contre la censure dont étaient ainsi victimes le secrétairre d'État... et ses collègues.

Pour M. Pasqua, *« la décadence du service public s'accélère »*, et le gouvernement ne poursuit qu'un seul but : *« Renforcer la main mise de l'État sur tous les moyens de communication ! »*.

A M. Michel Durafour (gauche dém., Loire) qui proposait que les génériques fassent mentionda coût des émissions, M. Fillioud a répondu : *« Que ne l'avez-vous fait quand vous gouverniez ? »* et il a amonce que lka transparence est « complète ».

L'examen du budget de l'information (également repassé dans ses grandes lignes) a donné l'occasion aux orateurs d'évoquer le projet de loi sur la presse. M. André Méric (Haute-Garonne), président du groupe socialiste, a remarqué que la Grande-Bretagne et les États-Unis se sont dotés de lois antitrusts. *« La France*, dit-il, *doit avoir les moyens de la lutte antimonopolitique. »*

Après que M. Fillioud ait jugé que la proposition de loi, émanant de la majorité sénatoriale et tendant à abroger les ordonnances de 1944, a pour *« but caché »* d'amnistier les coupables d'infraction auxdites ordonnances, M. Cluzel a expliqué qu'il ne s'agit pas d'une *« manœuvre »*, mais de *« suppléer l'inconcevable absence de concertation »* qui a présidé à la préparation du projet du gouvernement.

Pour Mme Brigitte Gros (gauche dém., Yvelines), le texte du gouvernement a pour principal objectif de *« museler la presse d'opposition »*. Rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, elle a expliqué que les aides de l'Etat à la presse, reconduites par le projet de budget, ne doivent pas perdre leur *« caractère automatique »* afin qu'on ne puisse distinguer d'un côté la bonne, de l'autre la mauvaise presse.

ANNE CHAUSSEBOURG.

UNE PÉTITION D'UNIVERSITAIRES EN FAVEUR DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Un certain nombre d'universitaires viennent de signer un appel *en faveur de l'action* entreprise par le gouvernement en faveur de la transparence et du pluralisme dans la presse (1).

« Lorsque le gouvernement provisoire issu de la Résistance publia, le 26 août 1944, l'ordonnance sur la presse, il entendait garantir à chaque citoyen le droit de savoir qui contrôle et qui possède effectivement les journaux proposés à son choix. Il entendait donner au pluralisme des opinions la garantie substantielle que présente le pluralisme effectif des titres et des supports de presse. Il voulait donner à chaque opinion sa chance et empêcher que la liberté d'acheter sur un marché abandonné à la loi des plus riches ne se change en liberté d'étrangler les opinions soutenues par les moins fortunés. Transparence et pluralisme sont des conditions nécessaires à l'existence d'une presse libre et diverse, laquelle est indispensable à l'exercice de la démocratie (...).

» Les soussigné(e)s soutiennent toute initiative visant à instaurer dans le domaine de la presse, et plus généralement de l'information, plus de transparence et un pluralisme accru. Ils (elles) mettent en garde l'opinion contre certaines attaques orchestrées par divers milieux où la liberté d'écrire est volontairement confondue avec la liberté d'investir des capitaux dans des entreprises de presse. Or la finalité première de telles entreprises ne devrait pas être le profit et la concentration, mais l'expression de la pluralité des opinions, qui caractérise la vie démocratique. »

Ont signé ce texte :

Jean-Paul Aron, Michèle Bordeaux, Christine Buci-Glucksmann, Henri Bulawko, François Chatelet, Antoine Culioli, Jacques Debouzy, Marianne Debouzy, Jacques Derrida, Rachel Ertel, Robert Ertel, Robert Escarpit, Marc Ferro, Elisabeth de Fontenay, Jean Froidure, Alain Geismar, Louis Hay, Dominique Lazar, Philippe Lazar, Jean-Pierre Lefebvre, Elise Marienstras, Albert Memmi, Germaine Memmi, Jacques Prevot, Madeleine Reberioux, Maxime Rodinson, Laurent Schwartz, Anaïde Ter Minassian, Rita Thalmann, Paul Thibaud, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet.

(1) Boîte postale 748-751-123, Paris Cedex 03.

LE CONSEIL NATIONAL POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE VEUT DÉFENDRE TOUTES LES LIBERTÉS AUJOURD'HUI MENACÉES

Le Conseil national pour la liberté de la presse, créé par MM. Henri Amouroux, journaliste et écrivain, et Jacques Baumel, député (R.P.R.) des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 30 novembre 1983), a lancé un appel dont voici les principaux extraits :

« Alors que de graves difficultés économiques assaillent la France et que, à travers la montée du chômage et la récession du pouvoir d'achat, grandissent les inquiétudes des Français, le gouvernement a cru bon, sans aucune consultation avec les organisations professionnelles, *de porter un coup à la liberté de la presse. Par leur réaction, les Françaises et les Français montreront :*

— Qu'ils ne sont pas dupes d'un projet de loi arbitraire et inégalitaire qui vise à atteindre un principe de liberté, tout en favorisant et en augmentant l'importance des trusts d'État ;

— Qu'ils entendent, à travers la liberté de la presse, défendre toutes les libertés aujourd'hui menacées et ne veulent pas que la France, par le biais d'un statut de la presse et de la mainmise totale de l'État sur la communication et les moyens de communication, glisse d'un régime encore démocratique à un régime totalitaire (...). »

Le Conseil national pour la liberté de la presse (1), qui appelle à l'adhésion, a rendu publique une liste de personnalités ayant déjà apporté leur soutien :

Simone Veil, Émile Roche, duc de Castries, Michel Déon, Michel Droit, Maurice Druon, Pierre Emmanuel, Eugène Ionesco, Jacques de Lacretelle, Jean d'Ormesson, Alain Peyrefitte, Maurice Schumann, Jean Cazeneuve, Gaston Palewski, Pr Gounelle de Pontanel, Michel Giraud, Jean-François Revel, Raymond Tournoux, Paul Lacombe, Michel Drancourt, Raymond Polin, Bernard Buffet, Henry Bernard, Pr Lortat-Jacob, Pr René-Jean Dupuy, Pr P. Lépine, Pr Jean Frezal, Pr de Seze ; Pr Pierre Goret, Charles Dubost, François Lhermitte, Raymond Triboulet, Pr Jacques Brehant, Pr Paul Boulanger, Pr Drago, Pr Jean-Louis Bonnemain, Pr Jean-Paul Cachera, Pr Michel Dechaume, Pr Jean-Louis Dreyfus, Pr J. Turiaf, Pr Jean-Jacques Trillat, Pr Jean-Louis Mallen, Pr Chaunu, Robert Decout, Jeanne Bourin, Michel de Guillenchmidt, Michel Aurillac, Arthur Conte, Alain Griotteray, Pierre Bas, Philippe Tesson.

(1) 139, avenue de Villiers, 75017 Paris, tél. : 380-26-50.

Le Monde

étranger

LA TENSION A TRIPOLI AVANT LE DÉPART DES PALESTINIENS

Israël juge « inconcevable » que l'ONU facilite l'évacuation des « terroristes »

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Yasser Arafat, juché sur la carcasse d'un autobus calciné, brandit un drapeau des Nations unies en faisant le « V » de la victoire : cette caricature grinçante d'un journal israélien illustre bien l'indignation qui règne dans les milieux dirigeants israéliens au moment où l'ONU apporte son patronage, pour quitter le Liban, au chef d'une organisation qui vient de revendiquer la responsabilité d'un attentat qui a tué quatre civils à Jérusalem.

Le pilonnage par la marine israélienne, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'une *« base terroriste »* du Fath, à 1 kilomètre au nord de Tripoli, n'a, par conséquent, guère surpris. (Selon l'O.L.P., le bombardement a fait un mort et trois blessés.) Le porte-parole de l'armée israélienne a déclaré que les vedettes qui mouillent en permanence devant le port libanais ont bombardé *« un camp retranché en remblai situé sur la côte et abritant des véhicules, des tentes et des bâtiments »*. Les objectifs visés ont été atteints. On ignore si la flotte israélienne a utilisé les missiles dont elle est équipée. C'est la première opération navale contre l'O.L.P. depuis juin 1982.

Le gouvernement israélien avait brutalement haussé le ton contre l'ONU jeudi, au point que la nouvelle crise qui l'oppose à l'Organisation apparaît, d'ores et déjà, comme la plus grave depuis celles qui avaient éclaté lors du discours de M. Arafat à la tribune de l'Organisation mondiale en 1974 et, ultérieurement, de l'assimilation par celle-ci du sionisme au racisme.

Le premier ministre, M. Shamir, a adressé un télégramme au secrétaire général de l'O.N.U., M. Perez de Cuellar, où il exige que celui-ci annule les dispositions prises pour garantir la sécurité de M. Arafat et de ses hommes lorsqu'ils quitteront par mer le Liban. *« Il est inconcevable,* écrit M. Shamir, *qu'une organisation ayant été créée pour protéger la vie humaine et renforcer la paix accorde un soutien quelconque à des terroristes. »*

Se rendant quelques heures plus tôt au chevet des blessés de l'attentat de mardi, M. Shamir avait déjà brandi en termes à peine voilés la menace d'une action contre les forces de l'O.L.P., en ayant soin de n'exclure aucune option. *« Nous prenons en considération,* avait-il dit, *et nous examinons toutes les suggestions qui nous sont faites. »* De son côté, le vice-premier ministre, M. David Lévy, avait vivement dénoncé *« l'hypocrisie d'une organisation qui, à l'abri de son drapeau, offre l'immunité à une bande d'assassins »*.

Israël peut-il aller plus loin dans les représailles en imposant, par exemple, un blocus naval devant la seconde ville du Liban qui empêcherait les opérations d'évacuation ? Toute intervention de ce genre constituerait un grave défi à la communauté internationale, plus particulièrement aux pays européens, dont la France, qui ont œuvré sans relâche pour que la direction de l'O.L.P. sorte indemne et la tête haute du Liban. Ce serait une offense directe à l'autorité de l'ONU.

M. Shamir, homme ferme mais prudent, prendra-t-il un tel risque ? Ecoutera-t-il les conseils de son ministre sans portefeuille, M. Sharon, pour qui – il l'a répété vendredi matin – *« M. Arafat ne doit pas sortir vivant de Tripoli »* ou de son ministre de l'énergie, M. Itzhak Modai, qui souhaite capturer le chef de l'O.L.P. et le *« juger pour crimes de guerre »* ?

Les suites de l'attentat de Jérusalem

M. Shamir a qualifié jeudi de *« positive »* la condamnation de l'attentat de Jérusalem, exprimée la veille par cinq personnalités de Cisjordanie, dont les anciens maires d'Hébron et de Ramallah, MM. Moustapha Natché et Karim Khalaf, déposés par l'administration israélienne (*le Monde* du 9 décembre). C'est la première fois que des élus représentatifs de l'opinion palestinienne dans les territoires occupés s'élèvent d'une manière explicite contre un acte de terrorisme anti-israélien.

Cette prise de position inédite émanant de responsables palestiniens proches de l'O.L.P. équivaut à un désaveu du recours à la violence aveugle comme moyen d'amener Jérusalem à plus de souplesse. Elle témoigne aussi d'un désaccord idéologique croissant, tenant pour une bonne part à un clivage de générations, entre les jeunes radicaux qu'on trouve souvent dans les camps de réfugié, et les notables désenchantés par le déclin de l'O.L.P. et qui ne croient plus à l'utilité d'*« actions militaires »*.

L'enquête officielle n'a conduit, semble-t-il, jusqu'à présent, à aucune piste sérieuse. Tous les suspects arrêtés juste après l'attentat ont été remis en liberté. La bombe avait-elle été placée par un loyaliste de l'O.L.P. ou par un militant d'une branche dissidente du type de celle d'Abou Nidal ? Etait-ce une opération dûment préparée à l'étranger, ou une initiative locale ? On l'ignore, mais le gouvernement s'attend à de nouvelles tentatives d'attentat. Une bombe a été désamorcée vendredi matin dans la vieille ville de Jérusalem. Pour la deuxième journée consécutive, les sorties d'Israël ont été *« temporairement et partiellement »* restreintes sur les ponts du Jourdain. Ces mesures n'ont pas affecté le trafic en provenance de la Jordanie.

Une fillette palestinienne tuée

Tout cela s'est produit le jour où un grave incident endeuillait la ville de Naplouse, en Cisjordanie. Des inconnus ont ouvert le feu jeudi, tuant une fillette palestinienne de neuf ans et blessant sa sœur et trois autres personnes. L'armée a entrepris des recherches pour retrouver les auteurs de cet attentat, qui, assura-t-on de source palestinienne, sont des colons juifs. Ce meurtre est le dernier d'une longue série d'attaques menées depuis juin 1980 par des extrémistes israéliens qui pratiquent un terrorisme anti-palestinien dans les territoires occupés. En novembre, c'est l'armée qui avait abattu deux manifestants arabes à Tulkarem. L'assassinat de jeudi a eu lieu au moment où les associations de colons tenaient une réunion à Bakha pour étudier les moyens de mettre fin aux jets de pierres contre leurs véhicules. En outre, on indique de source palestinienne, qu'une autre bombe de 4 kilos a été désamorcée jeudi sur le marché aux fruits de Naplouse. Le porte-parole de l'armée israélienne a démenti l'information.

Par ailleurs, sur le plan politique et pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de M. Shamir, M. David Lévy a exprimé publiquement son irritation. M. Lévy souhaite devenir ministre des affaires étrangères pour se faire connaître hors des frontières et « peaufiner » son image d'homme d'Etat. Il prétend que ce portefeuille lui a été promis lors des marchandages qui avaient précédé la désignation de M. Shamir à la tête du Hérout, le principal parti de la coalition gouvernementale. Il soupçonne plusieurs ministres de faire obstacle à sa nomination, mais avait évité jusqu'à mercredi de porter ce différend sur la place publique. Il vient de demander à M. Shamir de *« faire la lumière sur cette campagne »* contre lui, faute de quoi, a-t-il dit, il tirerait *« les conclusions qui s'imposent »* et choisirait sa *« propre voie »*.

Certains proches de M. Shamir rétorquent que celui-ci n'a jamais rien promis à son second. La semaine dernière, M. Lévy s'était déjà plaint de ne pas avoir été tenu informé des entretiens du premier ministre à Washington. Les sept ministres du Hérout se sont réunis jeudi pour débattre de cette affaire en l'absence de M. Lévy, qui avait refusé de se joindre à eux. MM. Shamir et Lévy devaient en discuter ce vendredi en tête à tête. M. Lévy, estime-t-on généralement, a commis une *« bévue »* en faisant part de ses états d'âme à la presse et a compromis ses chances d'obtenir gain de cause. Peut-être a-t-il décidé de jouer son va-tout parce qu'il savait que son exigence ne serait pas satisfaite. Une chose est sûre : M. Shamir ne semble pas du tout pressé d'abandonner à un autre les fonctions qu'il occupait avant de devenir chef du gouvernement.

J.-P. LANGELLIER.

Attendu à Paris lundi

LE ROI HUSSEIN SERA REÇU PAR M. MITTERRAND

(De notre correspondant.)

Amman. – Le roi Hussein de Jordanie entamera, le lundi 12 novembre, une visite de plusieurs jours en France pendant laquelle il rencontrera M. Mitterrand, et se rendra à Strasbourg pour y prononcer un discours devant le Parlement européen. Cette visite *« privée »*, ainsi qu'on la qualifie de source officielle à Amman, était, semble-t-il, prévue depuis longtemps. Elle n'en prend pas moins un relief particulier au moment où Américains et Israéliens renforcent leur coopération politique et militaire et où les signes d'une possible relance jordano-palestinienne se multiplient.

Bien qu'ils considèrent que les Etats-Unis détiennent toujours la *« clé »* d'une solution au Proche-Orient, les dirigeants jordaniens sont en effet outrés par la réactivation de *« l'alliance stratégique »* américano-israélienne, qui, à leurs yeux, porte gravement atteinte à une crédibilité de Washington au Proche-Orient déjà sapée par la poursuite de l'occupation israélienne du Sud-Liban.

Dans ce contexte, le roi Hussein pourrait notamment mettre à l'épreuve les pays d'Europe occidentale en les incitant à jouer un rôle plus actif au Proche-Orient, afin de contrebalancer cette alliance stratégique et de trouver un mécanisme susceptible de rendre le plan de paix arabe de Fès opérationnel. C'est du moins, selon M. Hani El Hassan, proche collaborateur de M. Arafat, l'une des idées qu'il a étudiées ces dernières semaines avec les dirigeants jordaniens, dans le cadre de ses contacts en vue d'une reprise des pourparlers jordano-palestiniens interrompus en avril dernier.

M. Hani El Hassan, qui était lui-même récemment de passage à Paris, estime que la France devrait être le *« catalyseur »* de la politique européenne au Proche-Orient. C'est sans doute l'un des messages que le roi Hussein essaiera de faire passer auprès des dirigeants français.

E.-J.

Une fois de plus, les valises de l'exode...

De notre envoyée spéciale

Tripoli. – Les Palestiniens s'apprêtent à vivre un nouvel exode. Dans les rues grouillantes de la capitale du Nord-Liban, les combattants de l'O.L.P., encore en treillis vert, l'arme à la main, s'affairent dans les magasins. Pressés de les voir partir, les Tripolitains ont étalé sur les trottoirs des centaines de valises, autour desquelles s'attroupent des hommes commentant les mérites comparés des différents modèles. Un combattant déjà âgé, la kalachnikov dans une main, traîne de l'autre une énorme valise bleue à roulettes.

(Dessin de PLANTU.)

Les jeunes ont investi les magasins de jeans ou essaient, à même le trottoir, des chaussures noires et vernies qui s'accordent mal avec leurs pantalons vert olive serrés dans les rangers. Dans l'élégant magasin de vêtements « Milano », des armes sont posées sur une chaise pendant que leurs propriétaires essaient avec beaucoup d'attention des pull-overs. Tout le long de la rue El Tell, près de la grand-place, les petits marchands ont sorti leurs étals : montres, cigarettes, cassettes, bimbeloterie, parfums, s'offrent à la convoitise des combattants. Un signe ne trompe pas : les changeurs officiels n'ont plus un dollar à vendre. Les Palestiniens ont touché leur solde il y a quarante-huit heures, en moyenne 850 livres libanaises (environ 1 350 francs), et l'ont changée en prévision du départ. Un vieil homme timide, l'arme à la bretelle, serre entre ses doigts un billet de 100 dollars tout neuf et cherche à faire l'opération inverse. Un Libanais le pilote dans une opération qui ne lui est visiblement pas habituelle.

Les Tripolitains se frottent les mains. Depuis bien longtemps les affaires n'avaient pas marché aussi fort. Sous les souks couverts, les marchandises s'étalent partout et les combattants, bras dessus bras dessous, fourrent dans des sacs en plastique chemises, ceintures et chaussettes. Agenouillé, un jeune Palestinien essaie de comprendre le mécanisme de verrouillage d'un splendide attaché-case dans lequel il vient de plier avec soin un pantalon de velours marron. Cette agitation masque, en fait, une grande morosité, et les combattants sont pressés et peu diserts.

Ce nouveau départ, ils le vivent mal. Ahmed, qui a appris le français pendant son premier exode en Tunisie l'année dernière, esquisse avec peine un sourire. Où il va ? Il ne le sait pas encore : Amman, Alger, Tunis, le Nord-Yémen, quelle importance ? *« C'est une défaite »*, dit-il les dents serrées en s'éloignant.

Le petit port d'El Minah, si souvent bombardé et par où partiront les loyalistes de M. Yasser Arafat, est parfaitement calme. Le soleil brille sur la mer et les pêcheurs ont tendu leurs filets. Il faut s'enfoncer dans les petites rues de ce qui fut la ville antique pour retrouver une certaine agitation. Rangés sous des bâches, des affûts de canon sont abrités derrière un mur protégé par des sacs de sable. Au coin d'une rue, une dizaine d'Africains en civil discutent à voix basse, désœuvrés. Ceux-là sont Somaliens et, eux aussi, ne savent pas très bien ce qui les attend. Dans une petite pièce sombre où s'entassent encore des sacs remplis de pains d'explosifs, des combattants en uniforme s'affairent autour de listes. Comme d'habitude, ils offrent le café, mais sans enthousiasme. Partiront-ils ? *« Si Arafat en donne l'ordre, oui, sinon on reste. »*

Sur le port, trois jeunes Maghrébins – un Tunisien, un Marocain et un Algérien – font du stop pour revenir en ville. Deux d'entre eux font partie de la garde du corps de M. Yasser Arafat. L'année dernière, ils sont partis vers le Yémen. Cette année, ils espèrent bien que ce sera Tunis. Seul Khaled, le Tunisien, très élégant avec son blouson rouge soyeux, walkman autour du cou, sait qu'il retournera à Sanaa. *« La Tunisie, je ne peux pas y aller »*, lâche-t-il, moqueur.

Autour du quartier général de M. Yasser Arafat, les contrôles ont été renforcés et les dents de dragon barrant l'entrée de la rue. Le président de l'O.L.P. ne devait faire ce jeudi qu'une brève apparition. Entouré de ses gardes, plus nombreux qu'à l'habitude, le regard las et le sourire figé, il répond à quelques questions. *« Il reste quelques points en discussion,* dit-il, *mais ce ne sont que des problèmes techniques. J'ai écrit à M. Karamé* (président du haut comité de coordination chargé de la mise en œuvre de l'accord syro-saoudien sur l'évacuation des combattants palestiniens), *pour avoir des précisions. »*

Une « réelle menace » israélienne

Si la question de la sécurité des combattants pendant leur retrait des lignes de front semble avoir été réglée par des garanties syriennes, le sort des deux camps palestiniens de Baddaoui et de Nahr-el-Bared et, en particulier, l'autorisation qui serait accordée aux dissidents d'y rester avec leurs armes sont encore en discussion. Mais le fait que le président de l'O.L.P. ait insisté sur le caractère *« technique »* des points en litige et que son porte-parole, M. Ahmed Abdel Rahman, ait répété à maintes reprises qu'*« il n'y a plus d'obstacle majeur à l'exécution de l'accord »* semble montrer que sur ce point-là aussi M. Arafat pourrait céder.

Seule la mise à exécution des menaces israéliennes pourrait donc entraver le départ des combattants palestiniens. Le chef de l'O.L.P. les balaie d'une boutade : *« Ce n'est pas la première fois que les Israéliens cherchent à m'avoir. Ils sont les bienvenus ! »*. Son porte-parole estime pourtant que les propos de M. Shamir constituent une *« réelle menace »*.

C'est seulement ce vendredi, dans la journée, que sont attendus à El-Minah les quatre ferry-boats grecs et les deux cargos qui emmèneront les combattants palestiniens, auxquels devraient se joindre les déserteurs de l'armée de libération de la Palestine (A.L.P.) et sans doute les Frères musulmans qui avaient fui la Syrie, au lendemain des massacres de Hama, pour se réfugier à Tripoli.

Selon les termes de l'accord syro-saoudien, les loyalistes ont quinze jours pour partir. En fait, bien qu'aucune date précise ne soit avancée, les combattants ont été avertis qu'ils devaient se tenir prêts dans les quarante-huit heures. Selon M. Abdel Rahman, les quatre bateaux partiront ensemble, deux vers Tunis, deux vers le Nord-Yémen. La destination des cargos qui transporteront les armes lourdes n'est pas connue. Les combattants s'embarqueront avec leur armement individuel. Toutefois les armes lourdes seront-elles aussi évacuées pour, précise le porte-parole de l'O.L.P., *« ne pas donner prétexte aux Syriens d'envahir Tripoli »*. La sécurité des bateaux en mer sera assurée par la France et la Grèce. Avec une certaine amertume, M. Abdel Rahman a souligné, à cet égard, qu'*« il n'y a pas de parapluie arabe pour les Palestiniens »*. Les blessés, une soixantaine, partiront sur un navire fourni par le gouvernement italien sous pavillon de la Croix-Rouge. M. Abdel Rahman n'a pas voulu préciser le sort des dissidents du Fath détenus à Tripoli. M. Arafat se rendra à Tunis puis, très vite, à Alger, où il ira voir les prisonniers récemment libérés du camp d'El-Ansar par les Israéliens. Tous les combattants devront partir vers la Tunisie ou le Nord-Yémen, la Syrie n'ayant pas accepté le retour des combattants loyalistes dans la Bekaa.

Quoi qu'il en soit, cet accord constitue une amère défaite pour le chef de l'O.L.P., qui a dû céder pratiquement sur tous les points, et en particulier sur celui du contrôle des camps de Baddaoui et de Nahr-el-Bared, où vivent trente-cinq mille réfugiés. On laisse d'ailleurs entendre dans son entourage que c'était *« cela ou rien »*, et que M. Arafat n'avait pas le choix. Refuser de se soumettre aurait, dit-on encore, donné l'occasion aux Syriens de poursuivre leur offensive contre le Fath. M. Arafat aura cette fois du mal à transformer ce départ en victoire. Vaincu par l'armée israélienne à Beyrouth en 1982, il l'est cette fois par la Syrie. Malgré ces revers, le chef de l'O.L.P. garde cependant un grand prestige parmi les Palestiniens, et en particulier parmi ceux des territoires occupés, qui viennent de lui renouveler leur confiance. Une fois de plus, il va devoir choisir entre l'option politique que semble lui proposer le roi Hussein de Jordanie et la poursuite d'un combat qui paraît de plus en plus difficile à mener, alors que ses combattants vont de nouveau se trouver dispersés aux quatre coins du monde arabe. La question que tout le monde se pose aujourd'hui à Tripoli est cependant de savoir si Israël lui laissera ce choix.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Les quatre pays membres de la force multinationale se prononcent pour son maintien

Contrairement aux rumeurs qui ont couru récemment, la force multinationale demeurera au Liban. Ainsi en ont décidé, à Bruxelles, la France et ses trois partenaires occidentaux au Liban, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Italie. *« Nous ne voulons pas donner l'impression de vouloir abandonner les Libanais »*, a précisé le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, après s'être entretenu avec ses collègues américain, italien et britannique.

A la suite de l'engagement des contingents américain et français dans des opérations de représailles, l'Italie et la Grande-Bretagne avaient décidé de procéder à un *« réexamen »* du rôle de la Force multinationale. Toutefois, un retrait unilatéral de l'un des pays participants n'aurait pas manqué d'affaiblir la position occidentale au Liban, il aurait pu en outre compromettre le processus de réconciliation engagé par le président Amine Gemayel. *« Cela aurait été totalement irresponsable de notre part »*, a remarqué M. Cheysson.

M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, a indiqué de son côté à Bruxelles jeudi que l'Italie pourrait envisager de réduire de moitié le nombre de ses soldats engagés dans la force multinationale et de le ramener à 1 000 hommes, comme il l'était à l'origine. M. Andreotti a toutefois réaffirmé l'engagement italien au sein de la force multinationale au Liban.

« Redéploiement » américain

Près de 300 des 1 650 « marines » de la force multinationale stationnés à Beyrouth ont été transférés à bord d'unités américaines mouillant au large de la côte libanaise a-t-on fait savoir jeudi 8 décembre au Pentagone où l'on estime que leur sécurité s'en trouvera renforcée. Une source proche du département américain de la défense a précisé que le nombre des « marines » se trouvant maintenant sur le sol libanais a été réduit à près de 1 350 hommes, ajoutant qu'il ne s'agissait pas d'un « retrait » mais d'un « redéploiement ».

Le président Gemayel, se rendra en principe mardi 12 décembre à Londres pour des entretiens avec Mme Margaret Thatcher et d'autres responsables britanniques. Des pressions s'étaient exercées sur Mme Thatcher pour l'amener à rappeler le petit contingent de 100 hommes envoyé par Londres au Liban à titre de participation à la force multinationale. La visite de M. Gemayel, sa première en Grande-Bretagne en qualité de président, fait également suite à une série de déplacements qu'il a entrepris en Arabie Saoudite, aux Etats-Unis, en France et en Italie depuis la suspension en novembre de la conférence de Genève sur la réconciliation nationale libanaise.

A Moscou, l'agence Tass a à nouveau condamné, jeudi, *« l'ingérence armée ouverte de la clique militariste américaine au Liban »*. – *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

L'ONU reprend à son compte la résolution de l'O.U.A. recommandant des négociations entre le Maroc et le Polisario

Pour la première fois depuis qu'a éclaté le conflit du Sahara occidental en 1975, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mercredi 7 décembre, par consensus la résolution approuvée auparavant, selon la même procédure, par la commission de décolonisation. Aucun pays n'a émis de réserve, même pas le Maroc, qui a sans doute voulu éviter de souligner son isolement. En effet, à part un paragraphe qui lui donne satisfaction en rappelant la recommandation du dix-huitième sommet de l'O.U.A. à Nairobi, en 1981, sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination, la suite ne peut que lui déplaire : elle reproduit intégralement la résolution du dix-neuvième sommet à Addis-Abeba, en juin dernier, qui *« exhorte le Maroc et le Front Polisario à entreprendre des négociations directes »*. Ce que Rabat refuse énergiquement.

A la veille des débats, Hassan II avait adressé un mémorandum aux membres de l'ONU et aux chefs d'Etat de l'O.U.A. pour expliquer son attitude. *« Rien ni personne*, écrivait-il, *ne peut obliger un ou plusieurs Etats, et notamment le Maroc »* à négocier avec un *« interlocuteur »* qui n'est *« ni un Etat ni une organisation internationale »*. Pourtant, les co-auteurs de la résolution, dont le Sénégal, qui avait jusqu'ici soutenu les thèses marocaines, affirment qu'elle doit être *« appliquée dans son intégralité »*.

Soulignant qu'il a consenti un grand sacrifice en acceptant, après des années de refus, le référendum recommandé par la Cour internationale de La Haye et les organisations internationales, le roi précise que cette consultation a la priorité sur toute autre considération et qu'il lui revient de faire la preuve ou non de la légitimité et de la représentativité du Front Polisario, puisqu'il existe aussi des organisations sahraouies promarocaines. Toutes ont, d'ailleurs, été longuement entendues à l'ONU, mais n'ont apparemment pas convaincu.

Des membres du comité de mise en œuvre des résolutions de l'O.U.A. se sont rendus chez Hassan II, qui a réitéré son refus. On ne peut que se poser des questions devant cette nouvelle impasse. Le souverain étendra-t-il aux « provinces sahariennes » les élections législatives prévues début février dans le royaume, en estimant qu'elles valent bien le référendum qui aurait dû être organisé avant le 31 décembre ? L'ONU accordera-t-elle quelque crédibilité à cette consultation, en l'absence d'observateurs internationaux et sachant que les dernières élections communales ont été entachées de fraudes graves ?

Les résolutions de l'O.U.A. et de l'ONU se félicitent de ce que les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique *« en se retirant volontairement et provisoirement »* ont permis la tenue du dix-neuvième sommet. S'ils demandent à siéger au conseil des ministres fin février puis au sommet de Conakry, le Maroc ne risque-t-il pas de voir se réduire la forte majorité qui s'était opposée à l'admission de la R.A.S.D. en 1981 ?

Dans l'épreuve qui l'oppose indirectement à l'Algérie, Hassan II a marqué un point en se ralliant la Libye du colonel Kadhafi. Mais ce retournement ne manque pas d'inquiéter des régimes modérés d'Afrique. Le roi peut également compter sur l'aide financière de l'Arabie Saoudite – encore qu'elle ait été sérieusement réduite – et surtout sur le soutien politique des Etats-Unis. Mais sa marge de manœuvre se réduit, tant sur le plan diplomatique que sur le terrain.

Les dernières offensives du Polisario ont montré, selon les experts, que le « mur » protégeant le triangle utile où sont concentrées les populations et les phosphates n'est plus invulnérable, tandis que la prolongation de la guerre ne peut qu'accentuer les difficultés économiques et financières du royaume, qui sont considérables.

Décidément, le rêve du Grand Maghreb, caressé au début de l'année, est, pour le moment, bien compromis.

PAUL BALTA.

Algérie

ÉPOUSE D'UN ANCIEN MINISTRE DE M. BEN BELLA Mme ULLA NEKKACHE A ÉTÉ ARRÊTÉE POUR « ACTIVITÉS CLANDESTINES »

Alger *(A.F.P.)*. – L'épouse, de nationalité suédoise, d'un ancien ministre et ami de l'ancien président Ben Bella, M. Mohammed Seghir Nekkache, arrêté récemment à la suite de la découverte d'un trafic d'armes, a été interpellée pour *« activités clandestines »* et *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*, a annoncé mercredi soir 7 décembre l'agence A.P.S. Des documents découverts en la possession de Mme Ulla Nekkache ont prouvé, selon l'agence, sa culpabilité et *« l'intéressée a reconnu les faits qui lui étaient reprochés et a été déférée à la justice »*. M. Nekkache, qui fut ministre de la santé, avait été arrêté début octobre avec une douzaine d'autres personnes *(le Monde* des 18 et 28 octobre) pour avoir tenté selon les autorités d'introduire en Algérie *« des armes et des munitions en vue de perpétrer des actes criminels »*.

Tunisie

● *La suspension de l'organe du P.C. confirmée.* – Le tribunal de première instance de Tunis a confirmé, mercredi 7 décembre, la suspension pour six mois, à dater du 10 octobre, de l'hebdomadaire du parti communiste *Attariq al Jadid*, pour avoir publié une information relative à une affaire de détournement de fonds par un fonctionnaire de l'ambassade de Tunisie à Paris. Le P.C.T. a protesté contre cette décision *« au moment même où l'on célèbre l'institution du pluralisme politique »*, et s'est élevé contre le caractère *« répressif »* de l'actuel code de la presse. – *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

LA SUSPENSION « SINE DIE » DES CONVERSATIONS START SUR LES ARMEMENTS INTERCONTINENTAUX

M. REAGAN : « C'est plus encourageant qu'une simple rupture »

La suspension « sine die » des conversation START sur les armements intercontinentaux, survenue jeudi 8 décembre après une séance de travail de quarante minutes, a été présentée à Washington d'une manière volontairement modérée. Dans une déclaration à la presse, M. Reagan a relevé que *« tout ce qu'ils* [les Soviétiques] *ont dit, c'est qu'ils n'étaient pas prêts en ce moment à fixer une date pour la reprise »* des pourparlers. Cela est *« plus encourageant qu'une simple rupture »*, a dit le président américain, après avoir noté que les dirigeants de Moscou font *« très attention dans le choix de leurs mots »*.

Auparavant, M. Rowny, chef de la délégation américaine aux négociations START avait, dans une déclaration publiée à Genève, « regretté » la décision soviétique et ajouté : *« Nous avons proposé de reprendre la sixième round au début de février prochain et nous espérons que l'U.R.S.S. donnera bientôt son accord à une date de reprise de ces négociations (...). Les Etats-Unis ont fait une proposition raisonnable au cours des START, appelant à des réductions substantielles des arsenaux nucléaires des deux pays par une diminution d'environ un tiers des ogives nucléaires sur missiles balistiques, leur nombre étant ramené à cinq mille. Nous réduirons aussi le nombre des bombardiers stratégiques et des missiles de croisière tirés d'avions bien en dessous des niveaux permis par les accords SALT 2 »* de 1979.

A Bruxelles, on déclarait, jeudi dans l'entourage de M. Cheysson, que la France *« déplorait »* la suspension des négociations : *« Elle estime, en effet, qu'il n'existe pas de tâche plus urgente que l'établissement d'un équilibre à un niveau aussi bas que possible entre les arsenaux nucléaires des deux plus grandes puissances. Seule la négociation peut y conduire, que ce soit en matière d'armements stratégiques ou pour les autres catégories d'armes »*, ajoute-t-on dans ces milieux. M. Cheysson a précisé au cours d'une conférence de presse : *« Nous ne désespérons pas du tout de voir les conversations reprendre. Je dois ajouter, que, sur le plan bilatéral, nos contacts sont certainement beaucoup plus chaleureux qu'il y a deux ans »*.

« Une mesure pédagogique », dit-on à Moscou

De notre envoyé spécial

Moscou. – C'est par une dépêche de neuf lignes et sans aucun commentaire que l'agence Tass a annoncé, jeudi 8 décembre, l'interruption des négociations de Genève sur la limitation et la réduction des armements stratégiques (START). Le mot *« interruption »* ne figure même pas dans le texte. L'agence soviétique indique seulement que *« le changement dans la situation stratégique globale dû au commencement du déploiement des nouveaux missiles américains en Europe oblige la partie soviétique à réexaminer toutes les questions qui sont discutées »* aux START. *« La date de la reprise des négociations n'a pu, pour cette raison, être fixée »*, conclut Tass.

Le gouvernement soviétique en tant que tel (et non pas M. Andropov lui-même, comme cela avait été le cas après l'interruption des négociations sur les euromissiles) pourrait faire connaître plus amplement sa position très rapidement, apprenait-on à Moscou de source officieuse.

Une personnalité soviétique « autorisée » indiquait jeudi que Moscou était prêt à attendre *« des années s'il le fallait »* pour reprendre les START. *« C'est une mesure pédagogique. Nous allons refaire l'éducation des Américains. Nous ne tirions aucun bénéfice de ces négociations, alors que l'administration Reagan les utilisait pour sa propagande. Nous avons décidé de les punir... pour le déploiement des Pershing. Nous avons le temps »*, affirmait notre interlocuteur.

« Il y a une évidente volonté de dramatisation de la part des Soviétiques », expliquait de son côté un diplomate occidental. *« En effet, ils avaient toujours dit que tout déploiement des Pershing-2 les obligerait à reconsidérer leur attitude. Ce qui aurait été surprenant jeudi à Genève, c'est qu'ils fixent une date pour la reprise des START comme si de rien n'était »*.

Le maréchal Ogarkov, chef d'état-major des armées soviétiques, avait à l'avance, au cours d'une conférence de presse lundi 5 décembre, indiqué que l'*« intransigeance américaine (...) mettait en péril »* les négociations START. M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, avait également laissé planer une menace en affirmant qu'*« on ne savait pas ce qui sortirait »* de la réunion du 8 décembre à Genève.

Il y a quelque paradoxe, dans ces conditions, de la part de Moscou à se montrer surpris du calme avec lequel Américains et Européens accueillent les diverses mesures de rétorsion prises par l'U.R.S.S. depuis quelques semaines et dont l'ajournement *sine die* des négociations START est le dernier épisode. Ces mesures sont en effet dans le droit fil de la déclaration de M. Andropov en date du 28 septembre dans laquelle le « numéro un » soviétique dénonçait *« l'extrême aventurisme »* des Etats-Unis, accusant ces derniers de vouloir *« rompre l'équilibre militaire et stratégique existant »*.

Le début de l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale commence cependant à être perçu ici comme un échec personnel de M. Andropov. Tout l'effort de propagande tourne quelque peu à vide, dans la mesure où personne ne croit plus à la possibilité de revenir à la situation qui existait en Europe avant le déploiement. Or cette condition est le préalable mis à un retour de la partie soviétique à l'une des négociations de Genève, voire au deux.

Les Soviétiques se trouvent dans la désagréable position d'avoir à accomplir des gestes politiques déjà largement anticipés par les Occidentaux. Tandis que l'OTAN procède à la mise en œuvre pratique de ses programmes d'armement sur le sol européen, Moscou en est réduit à des actes à caractère largement symbolique.

M. Andropov à nouveau en activité ?

En outre, on est particulièrement irrité ici du fait que les Américains restent persuadés que les négociations START reprendront sous une forme ou sous une autre. Les Soviétiques s'efforcent surtout de réfuter l'idée selon laquelle leur ajournement serait un moyen élégant pour eux de renouer le moment venu, et sans perdre la face, les discussions sur les armes à moyenne portée en Europe suspendues le 23 novembre. Les deux négociations étant interrompues, il serait possible éventuellement, sous une autre appellation, de les reprendre en les fusionnant. Le grand marchandage sur les euromissiles pourrait recommencer.

Nul ne sait quelles sont les intentions de M. Andropov dans ce domaine. Une chose est sûre cependant : le « numéro un » soviétique a recommencé à circuler dans Moscou depuis quelques jours. Des diplomates étrangers l'ont aperçu dans sa voiture sur une grande avenue de la capitale. Si M. Andropov se reprend à travailler, la déclaration à venir expliquant les raisons de l'ajournement des START portera sa marque, même si elle ne porte pas nécessairement son nom. On pourra juger alors si l'optimisme des Occidentaux concernant la volonté de Moscou de ne pas rompre sans appel toutes les négociations stratégiques reste justifié.

DOMINIQUE DHOMBRES.

A TRAVERS LE MON

Australie

Canada

Inde

Irlande du Nord

Venezuela

DIPLOMATIE

LE RAPPORT DE L'O.A.C.I. SUR LA DESTRUCTION DU BOEING SUD-CORÉEN

L'appareil a survolé le territoire soviétique à la suite d'une erreur de navigation

De notre correspondant

Montréal. – Le Boeing-747 sud-coréen abattu, le 1er septembre avec deux cent soixante-neuf passagers à bord, par la chasse soviétique aurait dévié de sa route à la suite d'une erreur de programmation de son ordinateur de bord et d'un manque de vigilance de l'équipage, a-t-on affirmé de bonne source, le jeudi 8 décembre, à Montréal au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). Avant d'être rendu public, le rapport sera examiné lundi par les trente-trois membres du conseil de l'O.A.C.I.

Selon le rapport d'environ cent cinquante pages préparé par cinq experts de l'O.A.C.I., qui se sont rendus au Japon, en Corée du Sud et aux Etats-Unis, l'ordinateur de l'avion sud-coréen aurait été mal programmé au départ d'Anchorage (Alaska). Deux hypothèses sont retenues : une erreur de 10 degrés vers l'est ou une erreur dans le choix du cap magnétique serait à l'origine d'une modification de la trajectoire du Boeing-747, qui aurait donc survolé par erreur le territoire soviétique.

Les auteurs du rapport mettent très clairement en cause *« tous les membres de l'équipage »* qui auraient fait preuve d'un *« manque considérable de vigilance et d'attention »* au moment de la programmation de l'ordinateur de bord, mais aussi par la suite en ne se rendant pas compte de l'erreur commise. Selon les informations réunies par les experts de l'O.A.C.I., en l'absence de la boîte noire de l'avion qui n'a jamais été retrouvée, l'équipage ignorait que l'avion déviait de sa trajectoire. Le rapport note que les conversations dans la cabine de pilotage ne révélaient aucune inquiétude de la part de l'équipage jusqu'à ce que l'avion perde de l'altitude après avoir été touché par la chasse soviétique. C'est au moment où il reprenait de l'altitude, conformément à son plan de vol – le rapport confirme la version sud-coréenne – que le Boeing-747 a été abattu. Selon Moscou, les pilotes soviétiques auraient cru à ce moment-là que l'avion de ligne cherchait à s'échapper.

La commission de l'O.A.C.I. rejette la version soviétique selon laquelle le Boeing aurait volontairement quitté Anchorage avec une heure de retard pour servir de couverture à des avions en mission d'espionnage. Elle rejette également plusieurs autres hypothèses qui avaient été avancées à l'époque : le pilote n'a pas cherché à économiser du carburant en prenant un trajet plus court. Il n'y a pas eu de panne ni de détournement.

Un représentant du consulat sud-coréen à Montréal, qui a confirmé le contenu du rapport de l'O.A.C.I., a estimé qu'il manquait encore certaines informations pour étayer les conclusions des experts. Il s'est étonné, en particulier, que Moscou ait refusé jusqu'à présent de fournir la transcription des conversations entre les pilotes soviétiques et le Boeing-747. L'Union soviétique s'était opposée à la création de la commission de l'O.A.C.I., préférant mener sa propre enquête. Le rapport préliminaire de la commission soviétique est annexé au rapport de l'O.A.C.I. Il reprend exactement la version déjà présentée par Moscou.

BERTRAND DE LA GRANGE.

LA SUCCESSION DE M. JOSEPH LUNS

Lord Carrington a été élu secrétaire général de l'OTAN

La réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, ouverte jeudi matin 8 décembre à Bruxelles (*le Monde* du 9 décembre), devait s'achever ce vendredi soir. Le conseil atlantique a eu à examiner la décision soviétique de suspendre les négociations START de Genève *(lire d'autre part)*, mais aussi à désigner un nouveau secrétaire général pour succéder, en juin prochain, à M. Joseph Luns, qui occupe ce poste depuis 1971. A l'unanimité, lord Carrington, ancien ministre britannique des affaires étrangères, a été élu.

Au cours de ce conseil atlantique, nous signale notre correspondant à Bruxelles, Jean Wetz, M. Cheysson s'est déclaré convaincu que *« l'alliance n'entrera pas dans la surenchère des contre-mesures »* à l'égard de Moscou. Mais il a rendu hommage aux pays qui ont eu à prendre et à appliquer la double décision de 1979, et ont manifesté *« le courage de répondre à la menace tout en gardant l'espoir de la négociation ». « C'est une belle détermination de sang-froid et de démocratie »*, a ajouté le ministre des relations extérieures.

Son collègue belge, M. Tindemans, précise notre correspondant, a estimé que les relations bilatérales entre les Etats membres de l'alliance et les différents pays du bloc oriental pourraient être utilisées pour préserver ce qui peut encore l'être des rapports Est-Ouest, et *« gérer la tension »* en attendant l'amélioration de ces rapports.

La passion de la politique

Outre les 60 000 livres annuelles de jetons de présence, la présidence de la filiale britannique de General Electric plus quelques postes dans divers conseils d'administration avaient leurs charmes, mais ils ne suffisaient certainement pas à épuiser la passion de la politique qui anime un *« noble lord », « né pour gouverner »*, comme disent les Anglais. Lord Carrington a eu ce sens naturel de l'honneur qui l'a poussé à donner sa démission quand, au printemps 1982, la Grande-Bretagne cherchait un responsable à l'humiliation des Malouines. Il n'en avait pas pour autant rompu définitivement avec la politique.

Au service de l'Etat, des affaires privées ou d'une grande organisation internationale, lord Carrington traînera cette décontraction discrète mais trompeuse (au Foreign Office, il commençait sa journée tous les matins à 5 h 30), cette distinction innée, cet humour qui peut être jovial sans jamais être vulgaire, propres à l'aristocratie anglaise.

Peter Alexander Rupert Carington, sixième baron de Carrington (1), appartient à la noblesse depuis 1796, bien que son ancêtre lointain s'appelât banalement Smith avant d'être fait pair d'Irlande un jour qu'il demandait au premier ministre le droit de traverser la cour des gardes à cheval, privilège des ministres...

Le jeune Peter, qui est né en 1919, est élevé dans le propriété familiale d'Aylesbury avant d'entrer tout naturellement à Eton. Après le Collège militaire royal de Sandhurst, il se distingue pendant la guerre, notamment en s'emparant seul du pont de Nimègue aux Pays-Bas. Il rentre sur ses terres et siège à la Chambre des lords quand Churchill l'appelle, en 1951, dans son gouvernement à un poste de « junior minister » (sous-secrétaire d'Etat). Après un passage à l'agriculture puis à la défense, il est nommé haut commissaire en Australie, puis, en 1959, premier lord de l'amirauté. Ministre sans portefeuille en 1963-1964, il se lie d'amitié avec Edward Heath, dont il deviendra un proche conseiller. Secrétaire d'Etat (ministre) à la défense, puis à l'énergie, il se voit confier le Foreign Office par Mme Thatcher après le retour au pouvoir des conservateurs.

Tout l'oppose apparemment à la « dame de fer » : la naissance, les convictions – lord Carrington a suffisamment de fortune pour se ranger à la gauche du parti conservateur – et la politique. Pourtant, Mme Thatcher respecte ce ministre difficile qui apporte à son gouvernement l'expérience internationale qui lui fait cruellement défaut. A la tête de la diplomatie britannique, le sixième baron de Carrington joue un rôle essentiel dans le règlement du problème rhodézien, qui conduit à la formation du Zimbabwe indépendant, au grand scandale des « cartiéristes » du parti conservateur, ou dans la rédaction de la déclaration de Venise par laquelle la Communauté européenne reconnaît à l'O.L.P. une voix dans le conflit israélo-arabe.

Est-il l'illustration parfaite d'un phénomène britannique, celui de l'homme qui atteint aux destinées les plus hautes à travers une accumulation d'échecs et d'erreurs, comme l'affirme un de ses biographes qui cite, à l'appui de sa thèse, un certain nombre d'affaires auxquelles lord Carrington aurait été mêlé au début de carrière, pour finir avec la guerre des Malouines. Le secrétaire au Foreign Office se serait rendu coupable d'aveuglement en ne prévoyant pas l'attaque des Argentins contre le petit archipel de la couronne britannique.

La commission d'enquête parlementaire a fait justice de ces critiques, que Mme Thatcher n'a jamais partagées. En donnant sa démission en 1982, lord Carrington a sauvé sa carrière et peut-être le gouvernement conservateur. Il recueille aujourd'hui les dividendes de son geste.

DANIEL VERNET.

(1) Le patronyme s'écrit avec un seul « R », le titre avec deux.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● **UN PORTE-AVIONS BRITANNIQUE INDÉSIRABLE.** – Le ministère de la défense a interdit au porte-avions britannique *Invincible* d'utiliser la cale sèche du port de Sydney, après que le capitaine eut refusé d'indiquer si son navire transportait ou non des armes nucléaires. L'*Invincible*, qui avait participé l'an dernier à la guerre des Malouines, avait failli être acheté par la marine australienne. – *(U.P.I.)*

Canada

● **RENCONTRE TRUDEAU-REAGAN LE 15 DÉCEMBRE.** – M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, a annoncé, jeudi 8 décembre à Ottawa, qu'il se rendrait le 15 décembre à Washington pour discuter de son initiative de paix avec le président Reagan. Cet entretien entre dans le cadre des consultations entreprises par M. Trudeau depuis un mois, et qui l'ont déjà conduit en France, en R.F.A. et en Grande-Bretagne, ainsi qu'au Japon et en Chine.

Inde

● **NATIONALISATION DE FILATURES DE COTON A BOMBAY.** – La Chambre basse a voté, jeudi 8 décembre, la nationalisation de treize filatures qui étaient paralysées depuis deux ans par une grève ayant, à son point culminant, affecté deux cent cinquante mille ouvriers. Cette mesure a été prise après que syndicats et patronat se soient montrés incapables de trouver un compromis sur une augmentation de salaires. Cette grève, une des plus longues du mouvement ouvrier, a coûté plus de 1,5 milliard de dollars à l'économie indienne. – *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● **MONTÉE DE LA TENSION.** – La tension monte en Ulster à la veille des obsèques, samedi 10 décembre, d'Edgar Graham, député du parti unioniste officiel, assassiné par l'IRA. M. Enoch Powell, membre de ce parti, a réclamé le retour à l'internement administratif des suspects républicains. D'autre part, des heurts se sont produits, jeudi à Belfast, au cours de l'enterrement d'un républicain, au moment où la police est intervenue pour enlever les drapeaux irlandais et les insignes des groupes paramilitaires catholiques posés sur le cercueil. C'est la première fois que les forces de l'ordre britanniques agissent ainsi. Enfin, un troisième soldat de l'Ulster Defence Regiment (auxiliaires locaux de l'armée) a été inculpé du meurtre d'un jeune catholique abattu à bout portant, le 9 novembre, alors qu'il rentrait chez lui à Armagh, dans le sud de la province. – *(A.F.P.)*

Nicaragua

● **LES ANTISANDINISTES AFFIRMENT QUE TROIS BATAILLONS SE SONT MUTINÉS.** – Trois bataillons sandinistes se sont mutinés et une centaine de soldats ont rejoint la guérilla, a affirmé, jeudi 8 décembre, un communiqué de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N., antisandiniste, composée en partie d'anciens gardes somozistes) basée au Honduras. Selon des sources informées, cinq cents à six cents soldats sandinistes de la région de Santa-Rosa (près d'Oropoli, au nord du pays) auraient effectivement déserté. –

● **LES OPPOSANTS POSENT DES CONDITIONS.** – Les représentants, en visite à Paris, de la coordination démocratique nicaraguayenne ont rejeté, mercredi 7 décembre, l'éventualité de leur participation à des élections dans leur pays, affirmant que *« des élections libres ne sont pas possibles parce que les sandinistes ont créé, depuis quatre ans, une structure de pouvoir en leur faveur »*. Ils ont ajouté qu'ils participeraient à des élections *« s'il existait de véritables conditions démocratiques »*, et ont notamment dénoncé *« le monopole total du gouvernement sur la télévision et la radio »* et *« la censure de la presse »*, ajoutant que le Parlement nicaraguayen était *« totalement aux mains des sandinistes »*.

« Nous luttons légalement et pacifiquement pour que le régime respecte véritablement ses promesses de pluralisme politique, de non-alignement et d'économie mixte », ont ajouté les membres de la délégation.

Venezuela

● **LA FRANCE ET LES ÉLECTIONS.** – La France se félicite des conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections au Venezuela, qui a apporté ainsi *« une nouvelle fois la preuve de sa maturité politique et de son attachement profond à la démocratie »*, a déclaré, jeudi 8 décembre, le Quai d'Orsay. *« Le gouvernement français*, dit le communiqué du Quai, *y voit le gage d'un heureux développement des relations d'amitié et de coopération qui unissent traditionnellement nos deux pays. »*



du vendredi 9 déc. au samedi 17 déc.

Organisé par les Fourrures du Nord avec le concours des plus importants fabricants français, canadiens, américains, anglais, allemands, suisses, italiens, scandinaves, et la participation des Fourrures George V avec leurs prestigieuses collections "Grosvenor Canada" exclusivité, Mondial Furs, Natural Furs, Leclair, Chocquenet, Rolf Schulte, Catherine Vernoux, etc...

Des milliers de manteaux réalisés dans les plus belles pelleteries du monde avec label d'origine, Vison Blackdiamond, Blackglama, Emba, Saga, Astrakan Swakara, Bukhara, Zibeline russe, (Sobol).

ESCOMPTE SPECIAL DECEMBRE

25%

escompte effectué directement à nos caisses

25, 27, 29 Bd. des Capucines PARIS

Métro OPERA

DIMANCHE OUVERTURE exceptionnelle de 10h. à 20h. sans interruption

MANTEAUX

Agneau Béarn	~~2850F~~	2100F
Astrakan pleines peaux	~~4850F~~	3600F
Ragondin	~~8450F~~	6300F
Murmel	~~3850F~~	2850F
Mouton doré	~~4850F~~	3600F
Chevrette grise	3250F	2400F
Guanaco morceaux	2650F	1950F
Pattes d'Astrakan	2450F	1800F
Patchwork Zorinos	2850F	2100F
Astrakan Swakara	9850F	7350F
Pahmi	8650F	6450F
Zorinos pleines peaux	~~7250F~~	5400F
Lapin naturel	~~1450F~~	1050F
Renard bleu	~~13250F~~	9900F
Marmotte Canada	~~19800F~~	14850F
Renard roux	~~15750F~~	11800F

VESTES

Renard bleu	~~3000F~~	2250F
Chévrette grise	~~1850F~~	1350F
Chat d'Asie	~~1650F~~	1200F
Chacal	2350F	1750F
Murmel	2850F	2100F
Mouton doré	2650F	1950F
Astrakan	3850F	2850F
Coyote	~~8950F~~	6700F
Renard roux	~~9750F~~	7300F
Marmotte	~~8450F~~	6300F
PARKAS Lapin	~~1300F~~	950F
PELISSES Lapin, col Marmotte	~~2100F~~	1550F
PELISSES Chevrette	~~2350F~~	1750F
PELISSES Flanc de Marmotte col Marmotte	~~2650F~~	1950F

VISONS

MANTEAUX

Ranch, Pastel allongé	~~17250F~~	12850F
Pastel, Dark fantaisie	~~10450F~~	7850F
Dark allongé	~~18750F~~	14050F
Dark Saga allongé	~~21750F~~	16300F
Azurène	~~33000F~~	24750F
Lunaraine	~~36250F~~	27150F
Blackglama	~~39750F~~	29750F
Koh I Noor	~~23750F~~	17800F
Patte de Vison	~~7850F~~	5850F

HAUTE FOURRURE

MANTEAUX

Zibeline	~~210 000F~~	157500F
Vison Blackdiamond	~~75 000F~~	56 250F
Castor du Quebec	~~26350F~~	19950F
Breitschwantz sour	~~185000F~~	138750F
BOLERO Vison blanc	~~21750F~~	16 250F
Renard argenté du Canada et Renard ambre	~~85000F~~	63750F
CHALE Vison blanc	~~20 650F~~	15450F
BOLERO Vison noir	~~19 300F~~	14 450F

Manteaux longs et Capes du soir

Capes Chinchilla	~~125 000F~~	93 750F
Capes Vison Blackglama	~~85750F~~	64 250F
Manteaux Chinchilla	~~145 000F~~	108 750F
Manteaux Vison blanc	~~110 000F~~	82500F
Manteaux Vison dark	~~42 000F~~	31 500F

Les plus larges facilités de paiement
Garantie totale sur tous vos achats
Service après-vente

PRESENTATION des COLLECTIONS 83/84

SHOW DANSÉ

Chaque jour à 15 h.
Chorégraphie Jean Guélis assisté par Francine Robineau. Décors Donald Cardwell
Maquillage "Dimension" Helena Rubinstein. Coiffure Jacques Dessange
Présentation et animation Maryse, Robert Willar E1

Retenez vos places 27. Bd des Capucines. ou par téléphone : 260.30.43

OUVERT TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION de 10h. à 20h.

UPS

25, 27, 29, Bd. des Capucines Paris



Le Monde

politique

LE PROJET DE LOI BANCAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le P.S. estime avoir fait du Conseil national du crédit une « autorité morale » en matière monétaire

Les amendements adoptés par l'Assemblée nationale, qui a achevé jeudi 8 décembre sa première lecture du projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, ont permis d'atténuer en partie la relative frustration ressentie par la majorité face au texte gouvernemental (*le Monde* du 9 décembre).

Ces amendements n'auront pas, en revanche, suffi à dissiper les inquiétudes de l'opposition. Même si le texte voté lui donne finalement satisfaction à propos des pouvoirs respectifs du gouverneur de la Banque de France et du directeur du Trésor au sein du comité de la réglementation bancaire, elle a maintenu, au moment du vote, son hostilité au projet, qu'elle a rejeté.

Le R.P.R., qui au Sénat s'était trouvé seul à se prononcer contre le texte amendé par la Haute Assemblée, a manifesté dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, par la voix de M. Michel Noir (Rhône), une opposition plus résolue que celle de M. Gilbert Gantier (U.D.F., Paris), qui a apprécié l'attitude relativement conciliante de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget.

Pour leur part, les députés socialistes ont accordé plus d'importance aux « *avancées* » obtenues pour le Conseil national du crédit qu'au maintien des pouvoirs du gouverneur de la Banque de France au comité de la réglementation bancaire. Un des spécialistes « financiers » du groupe socialiste confiait en privé les sentiments très mitigés des parlementaires du P.S. au vu d'un texte manquant singulièrement, selon eux, de « *souffle* » politique. Les amendements introduits par la commission et acceptés par le gouvernement ont permis, selon M. Michel Berson (P.S., Essonne), de modifier profondément la nature du Conseil national du crédit, qui peut désormais devenir, aux yeux du P.S., une véritable « *autorité morale* » en matière monétaire.

Le P.C., en revanche, par la voix de M. Parfait Jans (Hauts-de-Seine), a maintenu d'importantes réserves. M. Jans a affirmé : « *Cette loi n'est pas celle que nous attendions. Elle n'apporte que quelques améliorations techniques. Nous la voterons, mais notre appétit de réforme n'est pas satisfait.* » Pendant la discussion, M. Jans a semblé irrité par l'intransigeance de M. Delors à l'égard des propositions du P.C.

La commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée), qui devra élaborer un texte commun, l'urgence ayant été déclarée sur ce projet, doit se réunir le 13 décembre.

● *Conseil national du crédit.* – L'Assemblée nationale a donné au Conseil national du crédit (C.N.C.), sur proposition de la commission des finances, la possibilité de se réunir de sa propre initiative, d'émettre des « *avis* » et de « *faire procéder aux études qu'il estime nécessaire* » dans les domaines pour lesquels il est consulté : politique monétaire, crédit, système bancaire et financier. L'Assemblée est revenue aux dispositions initiales du projet, selon lesquelles le C.N.C. peut (et non doit) être consulté sur tout projet de loi ou de décret relevant de sa compétence.

Elle a précisé que le rapport adressé, chaque année, par le C.N.C., comme l'avait décidé le Sénat, au président de la République et au Parlement sera public. Au terme du projet de loi, le secrétaire général du C.N.C., nommé, jusqu'à présent, par le gouverneur de la Banque de France, le sera par le ministre de l'économie et des finances, sur une liste arrêtée par le C.N.C. lui-même. L'Assemblée a également doté de moyens propres le C.N.C.

● *Comité de la réglementation bancaire.* – Les rôles respectifs du directeur du Trésor – représentant, en son absence, le ministre de l'économie – et du gouverneur de la Banque de France, vice-président de ce comité, avaient suscité un vif débat entre les parlementaires de la majorité et ceux de l'opposition, qui craignaient un transfert de pouvoir du gouverneur de la Banque de France au directeur du Trésor (*le Monde* du 3 décembre). Finalement, les députés de la majorité ont accepté de se rallier au gouvernement, qui a maintenu le *statu quo*, comme le souhaitait l'opposition. Selon les dispositions adoptées par l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances, président de ce comité, qui « *fixe les prescriptions d'ordre général applicables aux établissements de crédit* », reste représenté, en cas d'absence, par le directeur du Trésor, mais le gouverneur de la Banque de France assure effectivement, dans ce cas, la présidence du comité (*voir encadré*).

● *Réglementation des établissements de crédit.* – A la demande du gouvernement, l'Assemblée a rétabli une disposition qu'avait supprimée le Sénat et qui donnait au comité de la réglementation bancaire compétence en matière de centralisation des risques et des incidents de paiement. Le Sénat avait chargé de la gestion des services d'intérêt commun l'Association française des établissements de crédit.

● *Contrôle des établissements de crédit.* – L'Assemblée a voté, sans modification, l'institution d'une « *commission bancaire, chargée de contrôler le respect, par les établissements de crédit, des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables et de sanctionner les manquements constatés* ». Les députés ont, en revanche, rétabli explicitement la faculté ouverte au gouvernement de nommer, à des fins de contrôle, un commissaire du gouvernement auprès de tout établissement de crédit ayant reçu une mission d'intérêt public.

● *Protection des déposants et des emprunteurs.* – L'Assemblée a rétabli les dispositions initiales du projet, chargeant la Banque de France de désigner un établissement de crédit aux personnes qui se sont déjà vu refuser la possibilité d'ouvrir un compte par plusieurs établissements. Le Sénat, suivi à l'Assemblée par l'opposition, avait jugé qu'une telle disposition, créant des charges potentielles supplémentaires, devait être réservée aux seuls services financiers de la poste. Le gouvernement a fait prévaloir son point de vue, selon lequel cette modification aboutirait à « *marginaliser* » ces services de la poste, par rapport aux établissements de crédit.

L'Assemblée a rétabli l'article, supprimé par le Sénat, créant un comité consultatif chargé d'étudier les problèmes liés aux relations entre les établissements de crédit et leurs clientèle. Ce comité, qui compte des représentants des clients, établit un rapport annuel destiné au C.N.C.

Dans les dispositions visant à moraliser la pratique du crédit, « *dit « gratuit », dont le coût est, en général, supporté de façon occulte par les acheteurs au comptant* », l'Assemblée, contrairement au Sénat, n'a pas totalement interdit la publicité pour ces formes de crédit, mais l'a limité aux lieux de vente.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● *Le renouvellement des baux commerciaux.* – L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, jeudi 8 décembre, le projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1984. Aux termes du projet adopté, après amendement par la commission des finances, le coefficient de variation applicable, à partir du 1er janvier, sera de 2,35 % (le gouvernement proposait 2,40 %). D'autre part, l'Assemblée a adopté le projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre la France et Panama sur le traitement et la protection des investissements.

Théologie

Le comité de réglementation bancaire, qui doit fixer les prescriptions d'ordre général, applicables aux établissements de crédit, doit-il, lorsque son président de droit, le ministre des finances, se trouve empêché, être présidé par son suppléant, le directeur du Trésor, ce qui donne à ce dernier le pas sur le gouverneur de la Banque de France, vice-président de droit ? Une telle disposition est-elle de nature à porter atteinte à l'indépendance de l'institut d'émission au profit du Trésor ?

Oui, estimait M. Michel Noir (R.P.R., Rhône), qui, la semaine dernière, avait quitté avec éclat la réunion de la commission des finances de l'Assemblée nationale, consacrée à l'étude de ce qu'il est convenu d'appeler la « loi bancaire », avant son examen par l'Assemblée nationale. Oui, estimait, aussi, M. Edmond Alphandéry (U.D.F., Maine-et-Loire), qui a vu, dans un amendement de la commission des finances donnant au directeur du Trésor le pas sur le gouverneur en cas d'absence du ministre, une tentative pour accroître le pouvoir de la Rue de Rivoli aux dépens de la Banque de France. La question n'est pas innocente, car le problème des relations entre la Banque de France et le gouvernement pourrait, à la rigueur, se poser à intervalles réguliers, notamment au moment des accès de faiblesse du franc. M. Wilfried Baumgartner fut le dernier gouverneur à oser adresser des « remontrances » au gouvernement : il est vrai que c'était sous la IVe République. Depuis, ses successeurs se sont pliés aux devoirs de réserve de la haute fonction publique. Cette discrétion tranche avec l'abondance de déclarations « musclées » que l'on relève dans la bouche des présidents de la Réserve fédérale des États-Unis et de la Banque fédérale d'Allemagne, ce dernier étant même capable de paralyser l'action du ministre des finances dans un débat intéressant, par exemple, le système monétaire européen : on l'a bien vu au début de 1982.

Mais à l'heure actuelle, et ceci depuis le début de la Ve République, nul ne conteste en France – pas même l'opposition – que la définition et l'orientation de la politique monétaire soient l'apanage du gouvernement. Cela posé, M. Jacques Delors, assurant qu'il a une haute idée du service publice et que le gouverneur actuel, M. Renaud de La Genière, a « *bien du talent* », s'est efforcé de calmer le jeu, en proposant un amendement qui rend audit gouverneur la présidence du comité en cas d'absence du ministre. La commission des finances, dûment chapitrée, a adopté cet amendement et l'Assemblée l'a suivie jeudi. Reste à réaliser cette « union mystique » entre le Trésor et la Banque de France, que certains, en haut lieu, imaginent pour concilier deux organismes très jaloux de leurs prérogatives. Une tâche digne d'un théologien thomiste ou, plutôt, augustinien.

F. R.

● PRÉCISION. – Après la parution dans *le Monde* du 19 novembre de l'article intitulé « Nouveaux avantages pour les coopératives agricoles », M. H. Noyrit, directeur de la Confédération française de la coopérative agricole, nous écrit : « *Les coopératives agricoles ne bénéficient pas d'un avantage (...) le compte d'épargne actions a été prévu par le législateur pour faciliter le financement des entreprises et encourager le public à épargner en faveur d'investissements productifs.* [Il] *va permettre aux sociétaires des coopératives, c'est-à-dire aux agriculteurs, de déduire de leurs impôts une partie du montant des parts qu'ils souscrivent dans leur coopérative, et l'avantage que vous prétendez voir attribuer aux coopératives, est en réalité un avantage aux agriculteurs sociétaires des coopératives.* »

● *Les sénateurs socialistes et le budget.* – Le groupe socialiste du Sénat estime que l'opposition, majoritaire dans la Haute Assemblée, en rejetant « *systématiquement la plupart des budgets* », « *s'est présentée, une fois de plus, comme la protectrice d'intérêts catégoriels qui, si certains sont respectables, font néanmoins échec à l'intérêt général* ».

● *L'élection des instances dirigeantes du parti radical.* – Le comité exécutif du parti radical valoisien élira, le 15 décembre prochain, le nouveau bureau et le secrétaire général du parti. A ce dernier poste, deux candidats postulent : M. Yves Galland, adjoint au maire de Paris et membre de l'Assemblée des Communautés européennes, proche de l'ancien président, M. Didier Bariani ; et M. Manuel Diaz, ancien dirigeant du M.R.G., conseiller de Paris. Celui-ci est soutenu par M. Olivier Stirn, député (U.D.F.-rad.) du Calvados.

DEVANT LES TRAVAILLEURS DE S.K.F., A IVRY

« Il est grand temps que les actes suivent les paroles », déclare M. Marchais

M. Georges Marchais s'est adressé, jeudi 8 décembre, aux ouvriers qui occupent, depuis le 2 décembre, l'usine de roulements à billes S.K.F., à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Le secrétaire général du P.C.F. a rappelé ses précédentes interventions contre la fermeture de cet établissement.

« *Je suis venu*, a-t-il ajouté, *pour dire à toutes les parties concernées : maintenant, les tergiversations, ça suffit ! Il faut ouvrir sans délai les négociations sérieuses que demandent les travailleurs de S.K.F. Il faut renoncer au projet de restructuration des dirigeants de S.K.F.-France, qui aboutirait à la fermeture de votre entreprise. Il faut assurer le maintien et la modernisation de vos productions à Ivry.* »

Evoquant la lettre qu'il avait adressée à M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, sur l'industrie en Île-de-France, M. Marchais a exprimé le souhait d'être reçu par le ministre. « *Il est vraiment temps, grand temps*, a-t-il dit, *que les actes suivent les paroles. Il est temps, grand temps, de faire preuve de plus de rigueur, dans ce domaine crucial de l'industrie, pour tenir les engagements pris devant le pays, comme les communistes et les socialistes l'ont réaffirmé lors de leur rencontre au sommet, il y a huit jours.* »

M. Fabius, qui a quitté Paris le 7 décembre pour un voyage en Corée du Sud et en Indes, a fait savoir, vendredi, qu'il est prêt à recevoir M. Marchais dès son retour, le 19 décembre, et que M. Jean Auroux, secrétaire d'État chargé de l'énergie, peut recevoir le secrétaire général du P.C.F. d'ici-là.

Avertissement

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a reçu de M. Georges Marchais, jeudi, une sérieuse volée de bois vert. Ce n'était pas la première fois. Déjà, lors du débat sur la politique industrielle, le 11 octobre dernier, à l'Assemblée nationale, le secrétaire général du P.C.F. s'était montré sévère sur ce qu'il estime être l'insuffisance de l'action du gouvernement dans ce domaine. L'examen du budget de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, le 15 novembre, avait aussi été l'occasion, pour les communistes, d'exprimer leur désaccord, souligné par l'annonce, la veille, de la démission de M. Georges Valbon, membre du comité central du P.C.F., du poste de président des Charbonnages de France.

Cette fois, c'est la question de l'industrie en Île-de-France qui a provoqué la colère du secrétaire général du P.C.F., à propos du sort de l'usine de roulements à billes, S.K.F., pilier industriel d'Ivry-sur-Seine, ville où rien de ce qui arrive ne saurait être indifférent au P.C.F. C'est là que M. Marchais, le 1er juin dernier, au cours d'un meeting marqué, notamment, par la présence bruyante des travailleurs de S.K.F., avait invité M. Jacques Delors à venir « *défendre sa politique devant les travailleurs d'Ivry* », plutôt que devant Mme Thatcher et M. Reagan. Il est vrai que cette politique a été, finalement, approuvée par le P.C.F., si l'on s'en tient à la déclaration commune qu'il a signée, le 1er décembre, avec le P.S.

Mais cette déclaration, a souligné jeudi M. Marchais, ne saurait justifier, quelle que soit la « *lecture* » qu'on en fasse, « *la liquidation d'entreprises viables, le sacrifice de la croissance et de l'emploi, le mépris des intérêts et des opinions des travailleurs (...), bref, le retour, en matière industrielle, à la politique de la droite* ».

M. Fabius qui se propose de recevoir M. Marchais le 19 décembre, était prévenu. Le secrétaire général du P.C.F. lui avait écrit, le 13 juin, pour attirer son attention sur le sort de plusieurs entreprises menacées en région parisienne. Apparemment, les deux hommes ne se sont pas compris. La menace d'une intervention policière contre l'occupation de l'usine S.K.F. était plus que le P.C.F. n'en pouvait supporter. Les communistes ne sont peut-être pas les seuls à s'étonner qu'un gouvernement de gauche ne traite pas autrement un conflit social. Ils sont dans leur rôle en le disant.

Quant au ministre de l'industrie, l'un des candidats généralement reconnus au poste de premier ministre, il peut être définitivement fixé sur les dispositions du P.C.F. devant une telle perspective.

PATRICK JARREAU.

POLITIQUE

LES IDÉES DE L'OPPOSITION

Thèmes et propositions

Nous poursuivons aujourd'hui la publication du tableau résumant les prises de position du R.P.R., du P.R., du C.D.S., du parti radical et du C.N.I.P. sur dix grands thèmes. Après avoir traité des nationalisations, de l'emploi et de la croissance, de la fiscalité, de la protection sociale, de l'enseignement et de la presse (*le Monde* du 9 décembre), ces partis précisent leur point de vue sur la réforme constitutionnelle, le mode de scrutin, la défense européenne et les relations est-ouest.

Sur ces dix thèmes nous évoquerons dans nos éditions des 11 et 12 décembre les positions de MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre.

	R.P.R.	P.R.	C.D.S.	RAD.	CNIP
RÉFORME CONSTITUTIONNELLE	Modifier l'article 11 de la Constitution pour élargir la possibilité de consulter le peuple par référendum. Ramener à cinq ans la durée du mandat présidentiel, celui-ci n'étant renouvelable qu'une fois.	Que soient garanties, dans la Constitution, toutes les libertés fondamentales et que toutes lois concernant les libertés soient adoptées par les deux Assemblées. La modification de la durée du mandat est une mesure qui ne peut être isolée d'une éventuelle révision des équilibres institutionnels. Toutefois, la question ne paraît pas d'une grande urgence.	Le C.D.S. estime que le pays est confronté à d'autres urgences. Cependant, il lui semble nécessaire, sans nuire aux prérogatives de l'exécutif, de renforcer le rôle de contrôle du Parlement, en le dotant de moyens modernes de travail et d'information. Il conviendra d'introduire dans la Constitution une « charte des libertés » garantissant l'exercice des libertés publiques et économiques. Le C.D.S. estime que la question de la durée du mandat présidentiel n'est pas à l'ordre du jour.	Valorisation du rôle du Parlement. Mandat présidentiel ramené à six ans.	Le CNIP s'est traditionnellement prononcé en faveur d'un suffrage indirect qui évite la division permanente de la France en deux camps. Il se prononce pour le maintien du septennat. Les pouvoirs du Sénat doivent être renforcés pour lui permettre de participer à égalité avec l'Assemblée nationale à la confection de la loi. Le bilan de l'actuelle législature sera revu par la prochaine sur la base des textes adoptés par le Sénat.
MODE DE SCRUTIN	Maintien du scrutin majoritaire, uninominal ou de liste selon la nature des élections.	Seul le scrutin majoritaire permet de garantir une majorité de gouvernement. Pour des raisons de morale politique, le P.R. souhaite que les règles du jeu ne soient pas modifiées.	Compte tenu de la gravité de la situation actuelle, le fait majoritaire doit être préservé. La morale politique commande qu'aucune réforme du mode d'élection des députés ne s'applique à l'Assemblée qui l'a votée.	Préférence pour la proportionnelle mais une vigilance prioritaire sur les dangers du découpage « sur mesure » pratiqué par le pouvoir.	Le CNIP est attaché à un mode de scrutin uninominal liant l'élu à l'élection. Il admet que l'introduction d'une dose de proportionnelle permettrait une représentation plus juste.
DÉFENSE EUROPÉENNE	Ouverture d'une réflexion approfondie avec tous nos partenaires européens pour élaborer ensemble une politique de défense étroitement coordonnée et modernisée. Priorité à la mise en œuvre d'une politique concertée en matière de production des armements.	Trois voies doivent être explorées : La concertation, l'échange d'informations et la discussion sur les options stratégiques entre les gouvernements européens. L'acceptation de l'ouverture d'un débat public dont l'Assemblée européenne ne devrait pas être exclue, même s'il est vrai que la sécurité n'entre pas, de droit, dans ses attributions. L'engagement d'une coopération dans le domaine de la politique des armements. Le projet d'une *agence européenne* ayant compétence dans ce domaine nous paraît positif.	Ce problème ne peut être évoqué sans traiter simultanément de l'unité politique de l'Europe. Pour engager de façon réaliste le dialogue nécessaire sur la défense, le C.D.S. propose la création d'un conseil européen de sécurité assisté d'un comité des chefs d'état-major, ainsi qu'une agence européenne des armements conventionnels. L'objectif doit être de bâtir progressivement le pilier européen de la défense atlantique.	D'une manière générale, la France doit adapter en matière de défense ses efforts à la situation et au rôle qui est le sien. La loi de programmation militaire inférieure aux besoins doit être révisée dès 1984. La France doit prendre des initiatives pour faire progresser l'idée d'une défense européenne en liaison avec l'OTAN. Les efforts conjugués des pays européens viendront petit à petit constituer « le pilier européen » de l'alliance atlantique.	Défense européenne autonome dans le cadre de l'alliance atlantique dont elle constituerait le deuxième pilier, à partir de la coopération militaire franco-allemande et de l'élaboration progressive d'institutions politiques.
RELATIONS EST-OUEST	Faire prendre conscience à l'opinion publique de la réalité de la menace que la volonté de domination du communisme international exerce par tous les moyens de pression qui ne sont pas seulement militaires. Vigilance constante à l'intérieur et à l'extérieur, effort de défense accru, sont les deux conditions du maintien de la paix et de la liberté. Une politique extérieure cohérente pour être crédible et appuyée sur une détermination clairement manifestée est la condition de la paix.	L'alliance atlantique doit être actualisée, adaptée et, en définitive, renforcée. Elle est menacée par l'absence de véritable concertation entre Européens et Américains, par les courants pacifistes, par la tentation américaine du repli. Il faut ouvrir le débat sur les trois axes majeurs suivants : Révision des concepts et des structures de l'alliance atlantique dans un esprit nouveau de partnership ; Révision du concept stratégique de la réponse graduée ; Mise sur pied de concertations appropriées hors de l'aire couverte par le traité de l'Atlantique nord.	La France n'est pas un pays à équidistance des Etats-Unis et de l'U.R.S.S.; la France est une nation qui, depuis longtemps, a choisi son camp, le camp de la liberté. Face à la montée de la pression idéologique et militaire du bloc soviétique sur le monde libre, la France doit clairement manifester sa volonté de fermeté et de dialogue : fermeté pour opposer à la menace soviétique une dissuasion adaptée et crédible, dialogue pour développer les relations économiques et culturelles entre les peuples.	Le maintien de la paix passe par une défense nationale sans faille. Il suppose : le respect des alliances de la France; la mise en œuvre par les nations européennes de tous les moyens pour faire face aux pressions, y compris celles qui s'exercent de façon subversive. Ces préalables sont indispensables au véritable dialogue Est-Ouest.	Solidarité atlantique renforcée, extension du champ d'action et des compétences du traité de l'OTAN à l'ensemble du monde, en vue d'une stratégie globale, subordination de tous les problèmes Nord-Sud aux relations Est-Ouest. Financement international du développement des pays du tiers-monde par un prélèvement sur les dépenses militaires.

La troisième

1984 L'ANNÉ ANGEL TARLA

Dans le cadre de

du Vendredi 9 Déc. au samedi 17 déc.

aux F

EUROPE

La troisième épreuve des Kurdes de Turquie

Le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 a, en grande partie, été un coup contre les Kurdes. L'est de la Turquie était, en effet, le théâtre d'une agitation séparatiste très vive (*le Monde* du 9 décembre).

II. — *Un peuple « sous la botte »*

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Diyerbakir. — Lorsque les forces armées renversèrent M. Demirel, le 12 septembre 1980, elles avaient déjà beaucoup « travaillé » la question kurde. Leur service de renseignements, le MIT, avait accumulé les informations sur les différents groupes séparatistes. Dans les semaines qui suivirent le coup d'Etat du général Evren, ce furent de gigantesques coups de filet dans les grandes villes, comme à Diyerbakir, et dans toutes les localités où l'activisme avait sévi. De nombreux villages kurdes, notamment ceux bordant les frontières syrienne, irakienne et iranienne, furent systématiquement perquisitionnés, parfois avec d'odieuses brutalités. C'est l'un de ces épisodes qui est évoqué dans l'une des scènes du film *Yol* de Y. Guney.

L'objectif des militaires était de récupérer les armes, effectivement très abondantes dans toute la région. Le fusil est, en pays kurde, à la fois un symbole viril et un instrument utile non seulement pour la chasse, mais aussi pour régler les affaires d'honneur, voire pour intimider ceux, commerçants ou voyageurs, que l'on rançonne. En outre, la situation politique en Iran et en Irak avait induit un trafic très important à destination des zones kurdophones de ces deux pays; or les autorités turques ont toujours été très attentives aux risques de contagion de l'agitation entre leur propre *« minorité »* et celles de leurs voisins. Enfin, l'est du pays touche à l'Union soviétique, et les forces armées de Turquie — un des piliers de l'OTAN — sont naturellement vigilantes sur ces marches très « sensibles » du territoire.

A Diyerbakir, ville-symbole, à défaut d'être cette *« capitale »* que les Kurdes appellent de leurs vœux, les autorités militaires se sont montrées particulièrement rigoureuses. Dans la prison moderne construite à une dizaine de kilomètres au sud de la ville, on entasse les suspects et les condamnés (1). Ils y sont, aujourd'hui, plus de deux mille cinq cents, vivant là, selon tous les témoignages recueillis, dans des conditions infâmes. Une grève de la faim de près d'un mois y a eu lieu en septembre. Selon des témoignages recueillis à Diyerbakir, ce mouvement a eu pour conséquence une légère amélioration des conditions d'existence des détenus.

Diyerbakir est « sous la botte ». *« Porter sur sa carte d'identité mention d'origine de cette ville est aujourd'hui un signe d'infamie en Turquie; en tout cas, la source d'absurdes tracasseries »*, déclare un hôtelier. La langue kurde est, dans toute la région, davantage pourchassée qu'elle ne le fut jamais par le passé. Un enseignant raconte l'histoire de ces trois jeunes gens qui, après avoir bu un peu trop de raki (anisette) avaient demandé, dans un restaurant, à entendre une cassette de musique kurde. Pris à partie par un consommateur turc, ils avaient, le lendemain, été arrêtés. L'épisode leur a valu un mois de prison. (L'état de siège permet jusqu'à quarante-cinq jours de détention administrative.)

Pas de slogans !

Un jeune enseignant rapporte un autre moment pénible pour certains Kurdes : le service militaire. L'école primaire est normalement, pour tous les enfants, le lieu d'apprentissage de la langue turque. Pourtant, dans de vastes zones rurales de l'Est, l'obligation scolaire n'est guère respectée par les parents. Aussi la caserne est-elle, pour beaucoup de jeunes Kurdes, le premier lieu de contact, fort rude, avec le turc.

Dans cette troisième grande épreuve des Kurdes — après les persécutions d'Abdul Amid et la répression menée par Atatürk — chacun, ici, s'interroge sur l'avenir. Si l'idée d'un Kurdistan indépendant a pu être à la mode vers la fin des années 70, elle paraît à présent totalement absurde : *« On ne peut pas agiter des slogans comme ça,* déclare ce médecin. *Nous sommes écrasés par la force militaire turque. Certains de nos meilleurs jeunes gens sont en prison pour des dizaines d'années. Pour le mouvement séparatiste, c'est le retour au point zéro... »*

Les pays intéressés se prêtent d'ailleurs main-forte. On a vu, au printemps dernier, Ankara lancer, avec l'approbation explicite de Bagdad, une opération en Irak en vue de frapper les maquis kurdes de la zone montagneuse au nord de Zevka.

Pour la plupart de nos interlocuteurs, l'important est d'obtenir d'Ankara une reconnaissance d'identité culturelle : le droit à parler sa langue, à écouter sa musique, à fêter ses fêtes — tel le *nowrouz*, d'origine évidemment zoroastrienne, où les paysans allument de grands feux sur les collines pour célébrer le Nouvel An, ce qui leur vaut à présent des tracasseries sans fin.

De rares interlocuteurs vont spontanément plus loin. Ils réclament une autonomie pour leurs affaires économiques : *« Nous avons ici tout le pétrole du pays ; nous avons le chrome, qui est une des principales sources de devises pour la Turquie ; nous avons, avec l'Euphrate, de quoi alimenter tout le Proche-Orient en électricité. Et regardez ce cloaque ! »*, déclare ce jeune ingénieur d'une ville-frontière de l'Irak en désignant les fondrières servant de rues à sa petite localité. *« N'est-ce pas là du colonialisme ? »*, conclut-il.

Mais par quel biais politique faire progresser la cause ? Ce médecin d'Istanbul, originaire de Diyerbakir, assure : *« L'époque de la lutte armée a été une tragique erreur, peut-être inévitable. Il importe aujourd'hui de créer un mouvement à base populaire très large, dont les revendications doivent d'abord porter sur ce qui sensibilise les gens : la reconnaissance de l'identité culturelle. »*

Des bergers antiques

En cette fin de 1983, les Kurdes font le gros dos sous le plus grave orage qu'ils aient connu depuis un demi-siècle. Doit-on vraiment dire les Kurdes ? Certainement pas ! Pour la plupart d'entre eux, l'irruption des forces armées turques n'a guère bouleversé une situation immémoriale, davantage marquée par la domination des puissances locales que par celle d'un pouvoir central, quel qu'il soit.

Tel est le cas, tout d'abord, pour les femmes, en principe moins soumises au patriarcat qu'ailleurs an Proche-Orient, mais cependant assez isolées pour n'être jamais placées au contact direct du système étatique. Tel est aussi le cas, pour l'essentiel de leur vie, de la plupart des hommes habitant la campagne — autant dire l'immense majorité d'entre eux. Pour ceux-ci l' aga demeure le truchement obligatoire pour accéder aux fonctionnaires, aux services, aux bureaux : c'est même de là que le seigneur tire une partie de sa puissance.

L'aga adopte, spontanément, un comportement plus paternaliste qu'agressivement dominateur, comme nous l'avons constaté dans la région d'Adiyaman. Un médecin explique : *« Il y a une fierté de la race qui fait que le seigneur ne peut pas humilier celui qui dépend de lui : il risque sa vie à ce jeu ! Alors, il use de rouerie. Il sait, aussi, rendre les menus services qui attachent : l'aide en argent au moment du mariage d'une fille ou de la maladie d'un nouveau-né ; les petits dons en nature, trois fois rien, mais qui apparaissent comme un bienfait d'Allah lorsqu'ils sont dispensés à un moment crucial. »*

Nous avons visité des villages kurdes dans la région du Nemrud Dagi, cette montagne au sommet de laquelle Antiochos, roi de Commagène, a fait construire, il y a deux millénaires, un prodigieux sanctuaire dominé par des statues d'inspiration gréco-perse. Il y a là, entre le Taurus et l'Euphrate, un piémont de collines herbues presque dépourvues d'arbres. Des pierres ocres parsèment les champs de terre grise. Des bergers à la silhouette antique, vêtus d'étranges « duffle coat » en feutre, paissent les troupeaux de chèvres et de moutons parmi les éteules de blé et d'orge.

Les villages sont des assemblages de masures construites en pierres non jointoyées, au toit plat, parfois crépies de blanc. L'hiver, hommes et bêtes s'y réchauffent mutuellement dans un maigre espace. Des lessives écarlates sèchent sur les toits : les vêtements rouges sont, en effet, très prisés des femmes de toute la région. Mais il ne saurait être question de s'aventurer dans ces ruelles de terre sans l'assentiment de l'aga.

Un aga cartésien

Le contact avec l'aga lui-même est fascinant. Car celui-ci, pour « féodal » qu'il soit demeuré dans ses relations aves « ses » paysans, n'en est pas moins fréquemment un homme du vingtième siècle. Voici donc Mustafa, propriétaire de quatre villages près de la frontière irakienne. Sa lignée remonte, explique-t-il, à un chef de clan dont une tribu nomade de la principauté d'Hakkari fit, jadis, un éponyme. Il a fait de sérieuses études d'agronomie à Ankara et a plusieurs fois voyagé en Europe. Il parle très convenablement l'anglais. Il a révolutionné les méthodes culturales de la région en introduisant l'irrigation par aspersion de ses champs de coton et de lentilles. Il a entrepris d'installer un capteur d'énergie solaire pour son usage domestique.

C'est une puissance, Mustafa. Dans un *vilayet* (département) comptant environ cent cinquante mille électeurs, il en contrôle, assure-t-il, cinq mille — un peu plus de 3 % ! *« Mes villageois ne sont que cinq cents. Mais il y a les parents, les amis, et, surtout, les ennemis des ennemis ! »* Lors des dernières législatives, il n'y a eu, dans les quatre vilages, que onze voix sur cinq cents contre l'Anavatan, le parti conservateur de M. Ozal, qui a triomphé le 6 novembre. Bon prince, Mustafa ajoute : *« Je pourrais parfaitement savoir qui sont les onze. Mais, naturellement, je ne chercherai pas ! »* Naturellement !

Il dit encore : *« Dans le département, nous sommes environ quarante grands électeurs. J'imagine que ce système vous surprend. Mais il faut voir que nos villageois en tirent leur profit eux aussi. Nos élus auront à cœur de favoriser leur région, en accélérant la construction de routes, de dispensaires, d'écoles. »*

Reste une dernière question. Cette situation peut-elle se prolonger longtemps ? Il nous a paru, lors d'un bref séjour en région kurde, que l'exaspération était à son comble. Faute d'une décompression rapide — favorisée, s'il est possible, par l'installation à Ankara d'un gouvernement civil, — de violentes réactions sont à craindre. Nul n'imagine, d'ailleurs, qu'elles puissent conduire à des bouleversements politiques en faveur des Kurdes. Mais elles pourraient donner lieu à des phénomènes de répression sanglante d'une ampleur telle que la Turquie se trouverait à nouveau, comme après 1876, comme après 1915, comme après 1928, mise au banc des nations.

Quoi qu'il arrive prochainement dans l'est, de bons esprits sont bien convaincus, en Turquie, que le problème kurde empoisonnera longtemps la vie politique du pays tout entier. On ne saurait, en effet, tenir sous le joug tout une fraction de la population d'un pays sans que des effets pervers se manifestent à l'échelon national. L'armée turque est une lourde machine qui, en 1980, s'est mise en branle en notable partie pour contenir les ferments d'effervescence dans les zones kurdes. Elle a déjà lourdement piétiné, au passage, le système démocratique du pays.

Conclusion d'un journaliste turc à Ankara : *« Le problème kurde est un cancer. Avec métastases. »*

FIN

(1) Plus de mille condamnations à mort ont été requises.

Pologne

Les élections législatives sont reportées « sine die »

Les élections législatives, qui devaient se tenir au printemps prochain en Pologne, sont reportées à une date indéterminée, a annoncé, jeudi 8 décembre, l'agence PAP : seules les élections municipales (qui elles-mêmes avaient été retardées en raison de l'état de guerre) auront lieu au printemps, selon un *« nouveau mode de scrutin »*. Le report des élections législatives épargne aux autorités une épreuve délicate : les dirigeants clandestins de Solidarité avaient annoncé leur intention d'appeler la population à boycotter ce scrutin.

M. Lech Walesa, qui a accompagné sa femme et son fils aîné à Varsovie, d'où ces derniers sont partis pour Oslo ce vendredi matin afin de le représenter à la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix, a été escorté pendant tout son voyage depuis Gdansk par un impressionnant cortège de voitures de police et de véhicules « banalisés ».

M. Tadeuzs Mazowiecki, un intellectuel catholique, ancien conseiller de Solidarité, que M. Walesa avait désigné pour prononcer son discours de lauréat du prix Nobel, n'ira pas à Oslo : les autorités de Varsovie lui ont fait savoir qu'il recevrait une réponse à sa demande de passeport le 12 décembre..., au lendemain de la cérémonie.

A Varsovie, les déclarations récentes de M. Walesa en faveur d'une levée des sanctions économiques occidentales et l'écho qu'elles ont reçu aux Etats-Unis continuent à susciter une certaine agitation dans les milieux proches du pouvoir.

M. Walesa avait estimé que les sanctions, de caractère essentiellement symbolique, avaient cessé d'être utiles, tout en ajoutant qu'à son avis l'octroi de nouveaux crédits occidentaux à la Pologne devrait comporter quelques garanties quant à leur utilisation *« au profit de la population »*. Le quotidien de l'armée, *Zolnierz Wolnosci*, a affirmé que ce *« geste pitoyable »* avait été accompli à l'instigation des dirigeants américains désireux de *« sauver la face »*. M. Reagan avait indiqué qu'il allait étudier *« immédiatement »* avec soin les propositions de M. Walesa.

Cependant, une « déclaration » remise jeudi à la presse occidentale par le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, frappe par un ton différent : le gouvernement de Varsovie, indique M. Urban, *« exige »* toujours la levée totale des restrictions américaines, mais considérerait néanmoins comme *« utile »* une levée partielle de ces sanctions.

● *Un appel du Comité de coordination du syndicat « Solidarnosc » en France.* — Le Comité de coordination du syndicat « Solidarnosc » en France appelle à participer à plusieurs manifestations organisées à Paris à l'occasion du second anniversaire de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, en particulier à la « nuit du 12 décembre », au chapiteau Gruss, parc de La Villette, lundi à 18 h 30, avec la participation de plusieurs artistes connus. Le mardi 13 décembre, le Comité contre les procès de Varsovie remettra, à 14 h 30, une pétition à l'ambassade de Pologne, et un meeting sera organisé à 18 h 30 sur l'esplanade des Invalides : d'autres réunions seront organisées le même jour par les syndicats F.O. et C.F.D.T.



AMÉRIQUES

De nombreuses personnalités assisteront à l'investiture du nouveau chef d'Etat

Buenos-Aires va être, à partir de samedi, le siège d'un rendez-vous international de haut niveau à l'occasion des cérémonies d'investiture du nouveau président, M. Raul Alfonsin. Parmi les personnalités figurent notamment une dizaine de chefs d'Etat, en particulier MM. Hernan Siles Zuazo (Bolivie), Fernando Belaunde Terry (Pérou), Belisario Betancur (Colombie), Osvaldo Hurtado (Equateur) ; des premiers ministres européens : MM. Pierre Mauroy (France), Mario Soares (Portugal), Felipe Gonzalez (Espagne), Bettino Craxi (Italie) et Andreas Papandreou (Grèce). Washington sera représenté par le vice-président George Bush, et Moscou par M. A. Baurkausas, l'un des vice-présidents du Soviet suprême.

D'autre part, l'ancienne présidente argentine Maria Estela Martinez de Peron (Isabel Peron) a quitté Madrid, jeudi soir, à destination de Buenos-Aires, après deux ans et demi d'exil volontaire en Espagne, pour assister à l'investiture de M. Alfonsin.

La veuve de l'ancien président Juan Domingo Peron était arrivée en Espagne en juillet 1981, après cinq ans et demi de détention, suite au coup d'Etat militaire de mars 1976.

Elle répond à une invitation spéciale de M. Alfonsin, mais, selon ses proches, elle aurait l'intention de profiter de son séjour à Buenos-Aires pour tenter de remettre de l'ordre dans les rangs démoralisés d'un parti qui a perdu les élections du 30 octobre.

Les mères de disparus : *« nous reviendrons... »*

Par ailleurs, quelque 5 000 Argentins, Uruguayens et Chiliens, parents de personnes disparues en Argentine au cours des dix dernières années, se sont réunis jeudi à Buenos-Aires sur la place de Mai, pour la dernière fois sous le régime militaire. Les manifestants, en majorité des femmes plus connues sous l'appellation des « Folles de la place de Mai », ont protesté contre « *la procédure militaire infâme* », rendue responsable de la disparition de 30 000 personnes.

Mais, pour Nora, une des mères, épouses, sœurs qui ont inauguré, en 1977, le défilé du jeudi devant le palais du gouvernement, pour tenter d'obtenir des informations sur le sort de leurs fils ou parents, le combat n'est pas fini. « *Nous reviendrons encore sur la place de Mai, puis nous irons au Congrès, où nous dormirons s'il le faut pour parvenir à notre but.* »

Argentine

Un entretien avec M. Alfonsin

(Suite de la première page.)

– *Pourquoi n'êtes-vous guère favorable à la formation d'une commission d'enquête parlementaire sur les disparus comme le réclament les organisations de défense des droits de l'homme ?*

– Je considère qu'il s'agit d'une responsabilité du pouvoir exécutif. J'estime que le gouvernement est en mesure, avec l'aide de personnalités indiscutées comme,par exemple MM. de Nevares et Esquivel (1), de faire un travail sérieux, en profondeur, en évitant les dérapages. Cela dit, le Congrès est évidemment libre de constituer une commission d'enquête s'il le juge nécessaire.

– *Les mères de la place de Mai vous ont demandé d'ouvrir, dans un délai de quarante-huit heures après votre entrée en fonction, les portes de toutes les prisons, clandestines ou non, et de libérer les disparus qui pourraient être en vie ?*

– Je me suis engagé auprès d'elles à mener une enquête approfondie parce que je considère que le problème des disparus ne concerne pas seulement les parents des victimes, mais la société tout entière.

– *Que comptez-vous faire pour retrouver les enfants disparus ?*

– Voilà un domaine où nous pouvons obtenir des résultats. Je suis décidé à faire toute la lumière sur ce drame, quelles que soient les familles qui aient recueilli les enfants. L'une des premières mesures que nous allons prendre est le recensement de toutes les adoptions effectuées depuis 1976. Cela dit, les « grands-mères » ne doivent pas perdre de vue l'intérêt des enfants.

– *Vous avez beaucoup insisté sur la nécessité de l'union nationale. Votre ministère est pourtant presque exclusivement composé de vos partisans.*

– Mon gouvernement n'est pas uniquement composé de radicaux, et je pense que nous parviendrons à établir des relations constructives avec le péronisme, sans pour cela verser dans un optimisme béat.

– *Comment allez-vous procéder au renouvellement de la haute hiérarchie militaire ?*

– Les deux principaux critères sont le respect des principes démocratiques et la compétence professionnelle. Et, naturellement, que ces officiers ne soient pas impliqués dans les violations des droits de l'homme, la défaite des Malouines ou dans des affaires de corruption.

– *En quoi votre politique extérieure différera-t-elle de celle des militaires ?*

– Nous allons mener une politique extérieure indépendante et d'inspiration profondément latino-américaine. Nos bannières vont être nationales et régionales. Nous voulons écarter les mâchoires qui sont en train de se resserrer sur notre continent et qui nous enferment de plus en plus dans le conflit Est-Ouest.

– *Mais les militaires aussi se sont rapprochés des autres pays latino-américains à la suite de la guerre des Malouines...*

– La différence, c'est que nous, nous allons le faire sérieusement et en profondeur.

« L'intervention désastreuse des super-puissances »

– *Quelle va être votre position dans le conflit d'Amérique centrale ?*

– Je considère désastreuse l'intervention des deux super-puissances. Cela dit, la véritable question est de savoir si les Etats-Unis sont disposés à accepter qu'un pays appartenant à cette zone instaure un socialisme démocratique. Les Etats-Unis sont-ils prêts à accepter qu'un pays d'Amérique centrale inscrive dans sa Constitution la réforme agraire et la socialisation du système bancaire ? Sont-ils disposés à ne pas intervenir dans les affaires intérieures ? C'est seulement dans la mesure où ils offrent de telles garanties qu'ils peuvent demander que ce pays ne cède pas au fanatisme idéologique.

– *Comment pensez-vous aider le Chili et l'Uruguay à rétablir la démocratie ?*

– Par l'exemple. Par la persuasion aussi. Mon parti va en outre établir des relations étroites avec les formations démocratiques de ces deux pays.

– *L'Argentine est sur le point d'accepter la proposition du pape pour régler le différend qui l'oppose au Chili dans la zone australe. Cela signifie-t-il qu'elle ait renoncé au principe biocéanique* (2) ?

– La proposition du pape préserve ce principe. Cela est écrit dans le préambule. D'autre part, la ligne qui est tracée à partir du cap Horn en direction du sud établit clairement la séparation des eaux. De même, quand le texte mis au point par le Vatican limite les eaux territoriales à 3 milles marins au lieu de 200 milles, c'est en vertu du principe biocéanique.

– *N'y a-t-il pas contradiction entre votre désir de resserrer les liens avec les pays d'Europe occidentale et la politique de la communauté en matière commerciale ?*

– Mon intention n'est pas de chercher à modifier la philosophie de la communauté. Ce que nous voulons, c'est que celle-ci ouvre des canaux pour que nos produits puissent pénétrer, c'est qu'elle accepte le refinancement de la dette que nous avons contractée et qui représente 35 % du total de notre endettement. Nous comptons fermement sur la solidarité des démocraties européennes. Je souhaite également que l'Europe se rende compte des énormes problèmes qu'est en train de créer la Grande-Bretagne en installant une véritable forteresse aux Malouines. Il s'agit là d'une situation très grave qui risque de transformer l'Atlantique sud en un nouveau océan Indien. Je suis en définitive optimiste quant à nos relations avec l'Europe. Je pense en effet que, par-delà leurs intérêts contradictoires, l'Europe et une Amérique latine intelligente, intégrée, peuvent contribuer efficacement à rompre cette bipolarité qui de nouveau domine les relations internationales.

– *L'Argentine va-t-elle se soumettre au système de garanties internationales en matière nucléaire ?*

– J'ai chargé une commission d'étudier ce problème et de me remettre ses conclusions dans un délai de soixante jours. Nous recherchons une solution qui tranquillise le reste du monde sans pour cela blesser la dignité argentine actuellement à fleur de peau. Un premier pas pourrait consister en des accords passés avec les pays limitrophes.

– *L'Argentine va-t-elle décréter un moratoire unilatéral?*

– Non. Ce que nous allons demander, ce sont des périodes de grâce de trois à quatre ans. Nous n'acceptons pas les recettes récessives du F.M.I., ce qui ne veut pas dire que nous ne soyons pas décidés à faire des efforts pour réduire notre déficit. Mais nous estimons que la seule manière de rembourser nos créanciers, c'est qu'on nous permette de produire et d'exporter davantage. »

Propos recueillis par
JACQUES DESPRÈS.

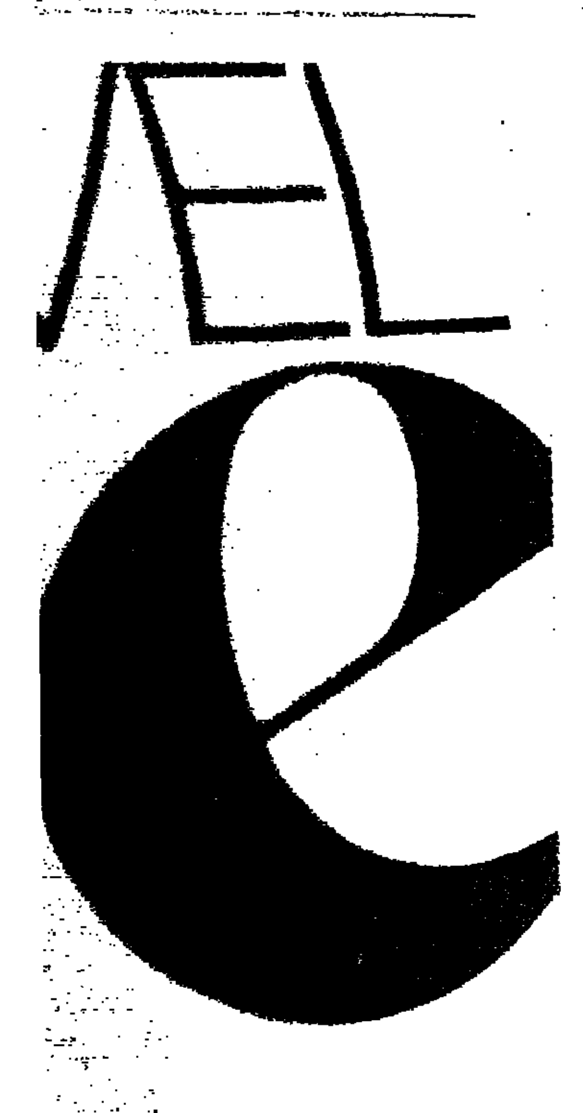
(1) Mgr de Nevares est évêque de Neuquen et membre de l'assemblée permanente pour les droits de l'homme. M. Perez Esquivel obtint le prix Nobel de la paix en 1980.

(2) En vertu de ce principe revendiqué par Buenos-Aires mais que Santiago considère sans fondement juridique, le Chili n'a aucun droit sur l'Atlantique et l'Argentine aucun droit sur le Pacifique.

« LE MONDE » a publié un portrait de M. Raul Alfonsin dans ses éditions du 2 novembre 1983.

● *Une déclaration de M. Mauroy.* – M. Pierre Mauroy, qui doit évoquer avec le nouveau président argentin le dossier des quinze Français disparus en Argentine entre 1975 et 1978, se félicite dans une interview au quotidien argentin *Clarin* que M. Alfonsin ait pris l'engagement de rendre publics « *tous les renseignements disponibles sur les disparus* ». « *Le retour à la démocratie en Argentine est aussi pour nous une fête* », ajoute le premier ministre. « *Votre pays vient de récupérer un bien précieux. Nous sentons quel degré de responsabilité peut être le nôtre pour que ce bien devienne réalité quotidienne et durable.* »

M. Mauroy a indiqué qu'une procédure permettant de revenir au système de libre circulation entre l'Argentine et la France, avec suppression du visa de moins de trois mois, devrait aboutir prochainement.



LA SUCCESSION DE M. MAURICE FAURE DANS LA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU LOT

Le faurisme en viager

Cahors. – Dans cette salle de mairie de Saint-Chamarand, grande comme une loge de concierge, Maurice Faure rigole doucement : *« Ah bon, celui-là il est socialiste ? Il a sa carte d'adhérent ? »* Un instant : *« Remarquez, ce n'est pas une preuve, tout juste une présomption. »* L'œil bleu pétille et surveille, en coin, l'effet.

M. Maurice Faure n'est-il pas lui-même une durable et somptueuse présomption ? Sous les photographies des cinq derniers présidents de la République, encadrés comme les portraits de la famille France, le sénateur Faure, qui les a tous bien connus, et probablement bien aimés, est là. En campagne une nouvelle fois. Ou plutôt en son domaine encore : immuable, grand, massif, la voix rocailleuse, le verbe séducteur.

Au mur toujours, une proclamation de Georges Clemenceau, jaunie, un discours au Sénat du 17 septembre 1918 sous le titre : « Le droit, la liberté ». Le Tigre radical, M. Faure l'avait cité par routine dans une autre salle de mairie, à une vallée et quelques kilomètres verglacés de là : *« Les cimetières sont peuplés de gens irremplaçables. »* Et, au ton, on sentait bien que même un Clemenceau pouvait dire des énormités avec trois r.

Met-on la sagesse fauriste en viager ? En viager occupé, qui plus est ? Autant mettre le Quercy en Cinquième République. *« Le faurisme,* dira son inventeur, dans une moment rare d'immodestie, *le faurisme est incessible. »* On serait presque tenté d'ajouter qu'il est inaccessible, imperméable à l'étranger, au « Parisien ».

Cette élection législative partielle du Lot, premier tour ce dimanche 11 décembre, la mise aux enchères démocratiques d'une première circonscription tenue comme un jardin de radical depuis 1951, est-ce bien un enjeu national ? Allons donc ! Le Quercy est politiquement une île, et voilà tout le problème d'une délicate succession.

Si M. Maurice Faure fut si totalement le Quercy, c'est peut-être que le Quercy est si entièrement Maurice Faure. Entre ce pays passé, avec le plus grand soin, à côté de son avenir, enclavé et content de l'être, musée de l'art de vivre et de la cellule familiale, et cet homme politique échappant, avec la plus grande constance, à un destin national qui l'intéressait moins que l'idée de pouvoir en avoir un, ce fut une histoire d'amour égoïste et cachée. Une longue histoire d'amour qui s'achève et se résigne mal dans le chambardement des habitudes électorales et la découverte des rides réciproques.

Le Lot est une île qui joue de son charme pour mieux tromper son monde. C'est vrai qu'il est beau ce pays, et même superbe sous le ciel bleuté, les Causses givrés, cette architecture rurale, luxe extrême des régions pauvres. Vrai que la gare de Cahors sent la truffe le mercredi, jour d'expédition. Vrai que les hommes et parfois les « politiques » y font encore chabrot, le vin dans la soupe, mais toujours avec cet œil pointu qui vous signifie « ballot ». Vrai et plus que vrai, ce folklore préélectoral, la stratégie du confit, le cousin de la cousine qui voudrait bien un emploi, ce radicalisme caméléonesque, banqueteur et généralisé.

Mais, à y bien penser, il s'agit simplement là du rituel offert en pâture à un autre folklore, journalistique celui-là, à cette prétention absurde qu'il y aurait à vouloir comprendre par les apparences l'âme politique d'un pays.

Le radicalisme n'est pas un parti, mais un état d'esprit. Et il n'y a probablement rien d'autre à comprendre. Cherchera-t-on vraiment à savoir qui est M. Maurice Faure, le lettré qui cite Valéry ou le rabelaisien qui l'instant d'après évoque la pétroleuse du village visité ?

Et ce radicalisme-là, par cette élection, souffre d'une atteinte à la sécurité de son état. « Maurice », le premier d'entre tous, a passé la main pour devenir sénateur le 25 septembre. Non pas comme dans une préretraite, mais, pense-t-on en Quercy, parce que l'ami de François Mitterrand...

Il faut oser ici revendiquer cette succession, dont chacun pense très fort qu'elle sera comparaison en défaveur des postulants. Il faut oser, et curieusement ils furent nombreux à espérer la captation d'héritage.

Des voix impénétrables

A gauche, d'abord. Une furieuse émulation s'est créée dès lors que le suzerain vigilant a daigné ne plus rester couvercle sur la marmite. Trente ans ici que la gauche ne peut se compter vraiment, parti par parti, puisque Maurice Faure à lui seul constitue un parti. Ou parce que, pour reprendre ce mot d'un des grands anciens de l'histoire politique locale, Anatole de Monzie, *« il aura eu au cours de sa longue carrière les voix de tous, mais jamais en même temps »*.

Cette fois donc, la gauche va se compter. Au risque de se perdre. Car tels sont la clé de cette élection et le legs : il existait et existe toujours un capital de ces fameuses voix fauristes, et purement fauristes, voix impénétrables, si l'on ose dire, à toute logique politique. Les voix de l'amitié, de la reconnaissance du vote, de l'admiration, de l'opportunisme, ou plus simplement les voix du Quercy des profondeurs. A qui iront-elles, gauche ou droite ?

Premier héritier, le seul officiel. M. Maurice Faure l'a institué publiquement *« son légataire universel »*, mais avec en permanence un air de retenue qui semblerait indiquer que le legs promis n'est pas nécessairement une succession souhaitée. Le promu est un homme jeune, Bernard Charles, trente-cinq ans, pharmacien chef de l'hôpital de Cahors, adjoint au maire de cette ville, M. Faure, naturellement, et secrétaire national du M.R.G. Il a visiblement de l'appétit, un atout majeur dans sa manche, l'appui absolu de *la Dépêche de Toulouse* et ce tuteur peut-être un peu pesant mais combien irremplaçable ! Maurice Faure est, en effet, là qui fait campagne pour lui et pour son suppléant, M. Daniel Maury, dans une succession d'adoubements locaux : *« Allez, cette fois, il faut me remplacer. Ce ne sera pas facile,* dit-il en riant. *Je vous les ai amenés. Je vous les présente. Ils sont jeunes, ils ont l'âge de mes fils. Ils seront la relève. Alors, vous pouvez voter pour eux. »*

Le radical Maurice Faure fait son devoir de M.R.G. Il les aidera *« au besoin »*. Ce soutien légèrement vénéneux accordé par l'expérience à l'impétuosité ne met pas nécessairement à l'aise le candidat Bernard Charles, mais il s'en sort plutôt bien. Nécessité fait loi : il a changé de créneau, ne s'aventure pas dans le registre inimitable du faurisme. Il joue la jeunesse, le radicalisme nouvelle vague, para-rocardien : plus de chiffres, moins de lyrisme ; moins de bises, plus de dossiers. L'élève Charles espère bien être admis au second tour, *« seul moyen de sauver le siège pour la gauche, puisque seul candidat à pouvoir capter les voix centristes »*.

L'ami du ministre

Deuxième prétendant, le socialiste Marc Baldy, quarante-six ans, ancien enseignant, lui aussi adjoint au maire de Cahors, vice-président du conseil général. L'homme est au terme d'une trop longue patience et se délecte à la perspective de tuer enfin l'encombrant beau-père, d'arracher cette partie du Lot à l'emprise radicale et analgésique, symbolisée par le grand homme. Convaincu, sans le dire ouvertement, que la circonscription est *« pays de gauche »*, destinée à rentrer dans la norme politique, M. Marc Baldy joue à fond sa carte. Elle est celle du mitterrandiste de la vieille garde, *« ami des ministres »*, l'homme le plus proche du gouvernement, puisqu'il est conseiller auprès de M. Louis Mexandeau, ministre délégué, chargé des P.T.T.

M. Baldy mène une campagne solide – les dossiers, toujours, qu'il connaît *« parfaitement »* – mais difficile. D'abord, parce qu'il devient l'homme qui représente le P.S., donc le pouvoir, et que, passé la magie du verbe fauriste, les vrais problèmes, le chômage, l'Europe agricole, lui sont opposés. Ensuite et surtout, parce qu'il est probable que les fauristes, et le tout premier notamment, ne lui ont pas pardonné, lors des sénatoriales récentes, l'entorse au sacro-saint pacte lotois qui liait historiquement socialistes et radicaux : ne pas présenter de candidat les uns contre les autres dans une élection. M. Marc Baldy avait présenté un candidat-sénateur qui fut élu. Cela ne s'oublie pas en Quercy.

Troisième homme de gauche : le communiste Henri Thamier, soixante-deux ans, plusieurs fois député entre 1946 et 1951, une figure lotoise et un grand résistant. Malgré l'Europe, malgré son profil « radical-communiste », malgré



De notre envoyé spécial

l'existence d'une vraie clientèle, M. Henri Thamier ne peut guère espérer empocher l'héritage, mais seulement réaliser un bon score.

En face, au contraire, M. André Carle, soixante-deux ans, maire de Luzech et vice-président du conseil général, espère fermement. Et, d'une certaine manière, le candidat unique de l'opposition le peut. Ce P.-D.G. d'une société d'assurances est, au physique, le véritable contretype de M. Maurice Faure. Il lui ressemble tellement. Ce lointain cousin de M. Jacques Chirac joue lui aussi du flou radical en espérant ratisser large. Il ne craint pas de dire que sa carte du R.P.R. est *« plus familiale que politique »* et ne manque pas une occasion de célébrer *« le talent et la personnalité exceptionnels »* du grand prédécesseur, dont il est évidemment un *« grand ami »*.

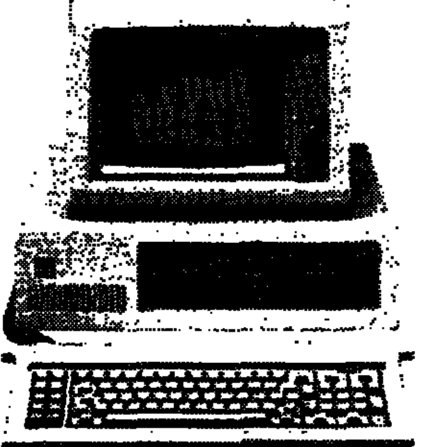
M. André Carle aurait probablement préféré mener toute sa campagne sur ce créneau. Mais le grand cousin – M. Jacques Chirac – est venu mercredi 7 décembre et d'une certaine façon a contraint M. André Carle à mener une campagne « plus familiale ». Le grand cousin et grand voisin, est venu avec l'ami Gaudin, *« de l'U.D.F. et de Marseille »*, emballer la campagne et sous le chapiteau, célébrer l'enjeu national. Alors M. Carle, en ce pays qui n'aime point trop les emballements, a durci son langage – un peu forcé, beaucoup contraint. Et puis, le chapiteau passé, il est rentré dans son personnage – plutôt cousin, lui, de M. Faure – et ne rêve que d'une chose : *« que le socialiste soit en tête au deuxième tour »*.

Pour le reste, derniers trouble-héritage – au-delà de deux candidats individuels, – un chef d'entreprise lotois, M. René Laure ; le fondateur et membre unique du Rassemblement national républicain socio-libéral et humaniste, M. Pierre Couderc ; les écologistes, conduits par MM. Philippe Costes, ouvrier soudeur, et Michel Gruyer pédiatre très connu dans le Lot. Ces derniers tiennent un curieux langage, demandant en somme un peu plus d'écologie dans un système politique fort pollué et un peu plus de rigueur intellectuelle dans l'approche de la crise. Ce n'est pas un langage sérieux.

PIERRE GEORGES.







Le Monde

société

FAITS DIVERS

LIONEL CARDON INTERROGÉ SUR LE MEURTRE DES ÉPOUX ARAN

Les ombres de Pessac

Bordeaux. — Lionel Cardon, transféré à Bordeaux, a été entendu, le 8 décembre, par M. Jean-Pierre Esperben, juge d'instruction chargé de l'affaire du meurtre des époux Aran. Cette audition apportera-t-elle des éclaircissements sur l'affaire de Pessac, qui reste mystérieuse sur bien des points. Lionel Cardon n'est-il que le cambrioleur solitaire qui, après avoir visité la ville d'un premier médecin, s'apprêtait à en cambrioler une autre quand les choses ont mal tourné ? Dans l'entourage de la famille Aran, on se dit *« ni rassuré ni éclairé »* par cette arrestation, on a parfois l'impression que le dénouement de cette affaire est trop simple. Tient-on réellement à aller au fond des choses ? François-Xavier et Aline Aran sont morts. On tient un coupable. Il n'est pas impossible que la tentation soit forte d'en rester là.

De notre correspondant

L'affaire Aran a d'abord éclaté comme un « beau fait divers », *entre la Série noire et Orange mécanique.* Un chirurgien a été retrouvé mort dans sa baignoire le mardi 11 octobre. Il était ligoté et bâillonné par un chiffon dont on ne sait s'il était à l'origine mouillé ou sec, de même qu'on ignore si les nœuds réputés impossibles à défaire avaient été faits pour tuer ou pour immobiliser. Accident ou meurtre prémédité ? La femme du chirurgien, Aline Aran, a disparu. Fuite ou enlèvement ? Toutes les questions étaient possibles. Aucune n'a trouvé de réponse et il n'a cessé d'en surgir de nouvelles.

Il y a d'abord une femme de ménage qui n'a pas prévenu la police tout de suite après la découverte du cadavre. *« Coup de déprime »,* dit-on. Des versions selon lesquelles le salon était parsemé de mégots comme si plusieurs personnes y étaient restées très longtemps ; d'autres selon lesquelles la tâche de la police a été considérablement compliquée par le travail trop efficace d'une femme de ménage zélée. Toujours est-il que les empreintes de Lionel Cardon présentes dans la maison n'étaient pas assez nettes pour être confrontées sérieusement au fichier central. Il a fallu un témoignage à la suite d'un cambriolage dans une maison voisine de celle des Aran, un hold-up dans la banlieue bordelaise et la jugeote d'un policier de quartier pour que l'on remonte jusqu'à Lionel Cardon.

Le 28 octobre, le cadavre d'Aline Aran a été retrouvé dans un bois près de Nevers. Ce n'est que le 18 novembre et à l'insu de la police que le quotidien *Sud-Ouest* a publié le portrait du témoin numéro un, Lionel Cardon, un moment « logé » et filé mais perdu. On connaît la suite, la mort d'un policier, le final de la prise d'otages dans le bureau de Me Dreyfus, puis l'inculpation. Mais pratiquement aucune des questions que l'on pouvait se poser au lendemain du meurtre de Pessac n'a encore été résolue.

Ces questions sont d'autant plus pressantes qu'elles semblent correspondre, chaque fois que l'on interroge les enquêteurs, à des certitudes. Comment expliquer autrement que la justice ait mis plus de deux jours à communiquer à la presse la photo d'une femme que l'on disait « enlevée ». Etait-ce pour ne pas ajouter au malheur d'une famille comme on le dit ? Ou parce que l'on croyait davantage à l'hypothèse d'une fuite à la suite d'un drame bourgeois assez classique ? De toute manière, il y avait meurtre. Complice ou victime, Aline Aran avait droit à la une des quotidiens, et c'était surtout le meilleur moyen de recueillir des témoignages solides. Tout s'est passé comme si, dès le premier jour, famille et police en savaient beaucoup plus qu'elles ne le disaient.

De Bordeaux à Nevers, Aline Aran a voyagé dans la B.M.W. de son mari. Mais n'y avait-il qu'une seule ou plusieurs personnes avec elle ? Les témoignages dont il aurait été fait état, selon certaines indiscrétions divergent totalement. On parle d'une ou de trois personnes dont une femme. Il n'empêche qu'il paraît difficilement concevable qu'une femme accompagnée d'un homme seul ait pu traverser un tiers de la France en voiture, acheter de l'essence, retirer de l'argent dans une banque de Limoges en plein jour devant les clients, sans trouver l'occasion d'attirer l'attention ou sans réussir à échapper à son ravisseur. Cette hypothèse suppose soit la complicité — et on comprend mal, dans ce cas, qu'Aline Aran soit morte dans un bois du côté de Nevers — soit la participation d'un groupe et l'entrée en jeu d'une deuxième femme prenant la place d'Aline Aran au guichet de la banque.

Il y a aussi l'hypothèse le plus couramment présentée par la police d'un cambriolage mené par un solitaire, en l'occurrence Lionel Cardon, qui aurait mal tourné. Elle est en contradiction avec les demandes de rançon adressées soit à la famille soit à un ami de François-Xavier Aran. Mais que sait-on au juste de ces demandes de rançon ? Lionel Cardon aurait été le seul interlocuteur régulier, les autres n'auraient été que des farfelus ! La police comme la famille sont aussi discrètes l'une que l'autre sur ce point.

Qu'un cambriolage ait mal tourné, le lundi 10 octobre, tout le monde est prêt à le croire. Qu'il soit le fait d'un seul homme, pourquoi pas ? Chacun pense, à Pessac comme à Bordeaux, que la chose devra être prouvée, et il faudra aller jusqu'au bout de la vérité, en finir avec cette affaire, malgré l'écœurement qu'elle soulève.

Ecœurement d'une infirmière, proche d'Aline Aran : *« Ce besoin des gens, quelle que soit leur place dans l'échelle sociale, de fouiller dans les poubelles des autres, je ne supporte plus. »*

Ou écœurement du docteur Dalbos, maire de Pessac : *« J'ai été très choqué, littéralement assiégé par des gens qui ont voulu trouver là-dedans des choses égrillardes. On a voulu absolument parler de ces provinciaux, qui veulent cacher leurs complexes bourgeois et leurs turpitudes. A Paris, ils veulent nous prendre pour des Zoulous, pour des jansénistes et des maurrassiens. Nous savons qu'il y a autre chose derrière cette affaire. En attendant, nous ne sommes ni rassurés ni éclairés. »*

PIERRE CHERRUAU.

TENSION AU PAYS BASQUE

Quatre policiers espagnols arrêtés en octobre sont mis en liberté

Bayonne. — L'annonce, jeudi 8 décembre, par la chambre d'accusation de Pau, de la mise en liberté des quatre policiers espagnols arrêtés à Hendaye, le 18 octobre dernier, après une agression contre un responsable présumé de l'ETA-politico-militaire a provoqué un regain de tension au Pays basque. L'incendie de la maison du couturier André Courrèges, le 3 décembre, *attentat revendiqué* par le groupe clandestin Iparretarrak, et l'enlèvement, le lendemain, d'un représentant de commerce, M. Segundo Marey (1), avaient déjà ranimé l'inquiétude de la population à propos du terrorisme.

Les élus s'en sont émus, et M. Jean-Pierre Destrade, député (P.S.), a été reçu, le 7 décembre, par M. Gaston Defferre. Jeudi soir, à l'appel de la municipalité d'Hendaye, des partis, des syndicats de gauche et d'organisations basques, un millier de personnes ont défilé dans les rues pour protester contre les actions policières ou parapolicières espagnoles en territoire français.

La présence séculaire de réfugiés basques espagnols dans l'arrondissement de Bayonne a toujours été une source de conflits entre Paris et Madrid. Déjà, en 1832, le gouvernement de Sa Majesté très catholique demandait l'autorisation d'exercer en France un droit d'inspection sur de possibles dépôts d'armes aux

De notre correspondant

abords de la frontière. Depuis, on a laissé de côté les formalités. Durant ces huit dernières années, neuf réfugiés politiques basques ont été assassinés, cinq ont été enlevés, et plus de trente bombes ont explosé, visant des biens leur appartenant.

Règlements de comptes

Tous ces attentats ont été revendiqués par des groupes espagnols d'extrême droite. Une vingtaine de policiers ou de barbouzes espagnols ont été interpellés.

Hendaye, ville frontière où les réfugiés sont particulièrement nombreux, n'a pas oublié le mitraillage aveugle de l'un des bar de la ville, le 23 novembre 1980 — deux morts, une dizaine de blessés graves, — par ce que le ministre espagnol de l'intérieur avait appelé un *« commando d'information travaillant pour le compte de la police ».* Les tueurs avaient alors forcé la douane française pour se réfugier en Espagne, où ils avaient été laissés en liberté.

Il y a un mois et demi, deux jours après la disparition, à Bayonne, de deux jeunes réfugiés basques, un autre réfugié, M. José Maria Larretxea, membre présumé de l'ETA-politico-militaire, avait failli être enlevé par quatre policiers espagnols. Il n'avait dû son salut qu'à l'arrivée d'un membre de la police de l'air et des frontières.

Le 4 décembre, toujours à Hendaye, c'était le fils d'un réfugié de la guerre d'Espagne, M. Segundo Marey, cinquante ans, qui était enlevé à son domicile sous les yeux de sa femme. Un des kidnappeurs, M. Pedro Sanchez, retraité de la Légion étrangère, était arrêté quelques minutes plus tard alors qu'il s'apprêtait à gagner l'Espagne (*le Monde* du 8 décembre). Le maire d'Hendaye, M. Raphaël Lassalette (P.S.), a sollicité une audience auprès du ministre de l'intérieur. *« Ma commune,* dit-il, *refuse de devenir le champ clos de règlements de comptes politiques. »*

PHILIPPE ETCHEVERRY.

(1) On ne connaît aucune activité politique à M. Marey, et son enlèvement serait dû à une méprise.

● *Me Joseph Rennemann,* trente-neuf ans, vient d'être radié à vie par le conseil de l'ordre des avocats de Strasbourg. Vingt-huit plaintes étaient déposées à son encontre (provisions versées à des particuliers non restituées ou non suivies d'effet, comptabilité de l'avocat ou tenue de son cabinet *« contraire à la déontologie »*. Le conseil de l'ordre a décidé le sursis à statuer pour deux d'entre elles et la relaxe pour sept autres.

ÉDUCATION

LES PROPOS DE M. MAUROY SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ PROVOQUENT UNE CERTAINE CONFUSION

Les déclarations faites par M. Pierre Mauroy, le mercredi 7 décembre, selon lesquelles le gouvernement interviendra avant la fin du mois pour trancher le débat sur l'enseignement privé (*le Monde* du 9 décembre) ont provoqué une certaine confusion.

« Ces déclarations très curieuses ne correspondent pas du tout aux intentions du gouvernement », nous a déclaré, vendredi matin, M. Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique. *« Mais nous attendons des précisions officielles du gouvernement. La forme qu'a donnée M. Mauroy à sa déclaration* (un dîner-débat de l'hebdomadaire *Tribune juive*) *ne paraît pas être une voie habituelle pour répondre à un partenaire. S'agit-il d'une déclaration de guerre ?* s'est interrogé M. Guiberteau. *Il est de très mauvaise tactique de laisser le pays dans l'incertitude. Le flou perpétuel n'est pas un mode de gouvernement. »*

De son côté, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), voit dans les propos de M. Mauroy *« le constat que la méthode employée jusqu'alors a fait long feu. Il ne serait pas sérieux de continuer plus longtemps les palinodies,* a ajouté M. Bouchareissas. *Il faut en arriver rapidement à des propositions concrètes, que nous prendrons notre temps pour examiner, et à un canevas de textes proposés au Parlement. M. Mauroy a raison : la notion de négociation globale est désormais caduque. »*

Enfin l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement dénonce *« le mépris avec lequel le gouvernement ferme la porte aux responsables de l'enseignement privé, après les avoir conviés lui-même à la discussion ».*

ÉCHECS

Le tournoi des prétendants

KORTCHNOI SE REPOSE

Très affecté, dit-on à Londres, par ses deux défaites dans la sixième et la septième partie de sa demi-finale contre Garry Kasparov, Victor Kortchnoï, qui est mené 4 à 3, a pris, le jeudi 8 décembre, l'unique jour de repos (*time out*) auquel il a droit. La huitième partie a donc été reportée au samedi 10 décembre. D'ici là, Kortchnoï aura peut-être été remis sur pied par son médecin suisse, le docteur Schmidhauser, qu'il a fait venir d'urgence à Londres. Ce dernier devra trouver une potion miracle qui permette à son patient de marquer trois points et demi en cinq parties contre un Kasparov dont la « santé » s'améliore au fil du match.

DÉFENSE

LES GÉNÉRAUX SERVRANCKX ET BONMATI REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 7 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Antonio Bonmati et Jacques Servranckx (nommé commandant de la IIIe région militaire à Rennes) ;

● ARMEMENT. — Sont nommés : adjoint au directeur technique des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de première classe Pierre Ricaud ; directeur de l'établissement des constructions et armes navales de Paris, l'ingénieur général de deuxième classe Bernard Chaplot ; sous-directeur « défense nucléaire, biologique et chimique » à la direction des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Hervé ; chef du service « compte de commerce » à la direction technique des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Mesnet ;

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — Sont promus contrôleur général des armées, les contrôleurs des armées François Fohanno et Jean-Pierre Bondil ;

● AIR. — Est nommé adjoint au major général de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Marc Faivre.

● *Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.* — La France a procédé, jeudi 8 décembre, à un nouvel essai nucléaire — le second en une semaine — dans l'atoll de Mururoa (Pacifique), selon les autorités de Wellington. Les Néo-Zélandais estiment à 15 kilotonnes la puissance de l'explosion (la bombe d'Hiroshima avait une puissance de 18 kilotonnes). Le 3 décembre, déjà, un tir souterrain à Mururoa, de 6 kilotonnes, avait été détecté à Wellington. L'explosion du 8 décembre est la septième de l'année et la cinquante-neuvième depuis juin 1975, date des premiers essais souterrains. — *(Reuter.)*

EN BREF

La mort d'un C.R.S.

Un C.R.S. motocycliste, M. Jean-Noël Rinaud, renversé volontairement par une voiture lors d'un contrôle, le 7 décembre près de Montreuil (Seine-Saint-Denis), est mort, le 8 décembre, des suites de ses blessures, à l'hôpital Lariboisière à Paris. M. Rinaud et un collègue, appartenant tous deux à la C.R.S. 4 de Pomponne (Seine-et-Marne), surveillaient la circulation, pied à terre, à Romainville. Le chauffeur d'une BX rouge a foncé délibérément sur le policier qui lui ordonnait de s'arrêter, le projetant à une vingtaine de mètres. La BX devait être retrouvée vide à Romainville, les plaques d'immatriculation arrachées et endommagées par un début d'incendie volontaire.

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et l'Union des syndicats catégoriels (U.S.C.) réclament une répression judiciaire plus sévère pour les agresseurs de policiers. Ce décès porte à neuf le nombre de policiers ou de gendarmes tués en service depuis le début de l'année.

Le pape rencontrerait son agresseur

L'agence de presse italienne ANSA annonce que des discussions sont en cours entre le Saint-Siège et le ministère italien de la justice pour permettre au pape de rencontrer le terroriste turc Mehmet Ali Agca qui l'avait blessé, le 13 mai 1981. Selon des sources pontificales, Jean-Paul II veut renouveler à son agresseur, à l'occasion de l'Année sainte, le pardon qu'il lui avait accordé peu après l'attentat.

L'entrevue aurait lieu, le 26 décembre prochain, à l'occasion d'une visite du pape à la prison romaine de Rebibbia où Ali Agca est détenu. Jean-Paul II devrait y célébrer la messe.

Le directeur de la caisse maladie de Nice inculpé de corruption

(De notre correspondant régional)

Nice. – M. Jean-Claude Thysse, directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie des Alpes-Maritimes (C.P.A.M.), a été inculpé le 7 décembre de corruption et placé sous mandat de dépôt par M. Gérard Marnet, premier juge d'instruction au tribunal de Nice. M. Thysse avait déjà été inculpé le 9 juillet, dans l'affaire des faux devis de la C.P.A.M., de faux, usage de faux, complicité d'escroquerie et abus de confiance, écroué puis remis en liberté contre le versement d'une caution de 50 000 francs le 17 août. Sa nouvelle arrestation fait suite à l'inculpation le 2 décembre du P.-D.G. d'une entreprise de nettoyage de la Côte-d'Azur, M. Philippe Cabanas, adjudicataire depuis 1978 du marché d'entretien et de nettoyage des locaux de la C.P.A.M.

Douze personnes au total, dont le président de la C.P.A.M., M. Roger Mai, un architecte, six entrepreneurs ou artisans et quatre cadres ont déjà été inculpés dans cette affaire depuis le 24 juin. – G.P.

Le violeur choisit la castration

Roscoe James Brown, vingt-sept ans, l'un des trois violeurs condamnés par un tribunal de Caroline du Sud à choisir entre la castration et trente années de prison (*le Monde* du 9 décembre), s'est prononcé en faveur de l'intervention chirurgicale. « *De toute façon,* a-t-il dit, *je serai détruit, et tout dépendra de ma résistance psychologique.* »

Michael Braxton, dix-neuf ans, également condamné, aurait l'intention de faire le même choix. Le troisième homme, Mark Vaughn, vingt et un ans, souhaiterait accomplir sa peine en prison.

En correctionnelle le professeur Debbasch gagne son procès contre « le Monde »

Le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence, devant lequel M. Charles Debbasch, professeur de droit public à l'université Aix-Marseille-III, avait cité pour diffamation *le Monde* et M. Jean-Claude Lombois, recteur de l'académie, a condamné, jeudi 8 décembre, M. André Laurens et M. Lombois à 1 500 francs d'amende chacun. M. Debbasch a obtenu le franc de dommages et intérêts qu'il demandait.

Il reprochait au journal d'avoir rapporté dans une « nouvelle brève » publiée dans le numéro du 19 mai, au lendemain d'une violente manifestation d'étudiants, des propos de M. Lombois selon lesquels M. Debbasch, présent à cette manifestation, n'avait « *rien fait pour calmer les plus excités* ». Le plaignant avait plaidé qu'il n'était arrivé sur les lieux que tardivement et « *seulement pour empêcher des arrestations abusives d'étudiants* » par les forces de l'ordre.

Le *Quotidien de Paris* condamné pour diffamation

Pour un article diffamatoire envers M. Roger Colombani, journaliste, publié le 26 août 1982 par *le Quotidien de Paris* sous le titre « Silence, on tue », la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné le 8 décembre M. Philippe Tesson, directeur du journal, et M. Dominique Jamet, l'auteur, à 3 000 francs d'amende chacun et, ensemble, à 8 000 francs de dommages-intérêts.

M. Jamet avait accusé M. Roger Colombani de non-dénonciation de malfaiteur, non-assistance à personne en danger, complicité de crimes dans l'affaire d'Antoine Recco, pêcheur de Propriano, accusé de plusieurs meurtres. En fait, M. Colombani avait seulement indiqué sur une chaîne de radio qu'il était de notoriété publique que Recco était soupçonné de meurtres à Propriano. Les juges déclarent que « *l'outrance et la violence des imputations diffamatoires du* Quotidien de Paris *excluent la bonne foi de leur auteur car elles démontrent son intention de nuire* ».

Les Glénans : cap sur la rigueur

Un gros grain s'est abattu sur le Centre nautique des Glénans (C.N.G) touché, lui aussi, par la rigueur. Le comité d'entreprise vient, en effet, de prendre connaissance du plan de restructuration proposé par le bureau de l'association.

Les bases auront une autonomie accrue et leurs heures d'ouverture seront réduites. Un nouveau matériel sera mis à leur disposition. Deux bases n'ouvriront plus : Rondinara, en Corse, et l'île Louet, dans le Morbihan. Enfin dix-sept licenciements sont proposés. Bref, le temps des pionniers est terminé. « *Nous faisons cette opération à froid* », déclare M. Antoine Rosset, le délégué général des Glénans, qui espère ainsi prendre un nouveau cap.

Depuis trente-cinq ans, le C.N.G. a formé cent dix mille stagiaires. Il gère dix-neuf bases, notamment en Irlande, en Bretagne et en Italie. Mais les Glénans, au fil des années, ont mal résisté à la concurrence et n'ont pas su, parfois, s'adapter aux nouvelles utilisations de la mer.

Mais au C.N.G. on reste confiant car la fréquentation des bases a augmenté de 6 % en 1983.

SPORTS

LE CRITÉRIUM DE LA PREMIÈRE NEIGE

Contre-performance des Françaises à Val-d'Isère

La Suissesse Maria Walliser a gagné la troisième descente de sa carrière en s'imposant, le 8 décembre, sur les pentes de la Daille pour l'épreuve supplémentaire du Critérium de la première neige. Agée de vingt ans, Walliser, qui a pris la relève de la Tessinoise Doris de Agostini dans la formation helvétique, a précédé l'Allemande de l'Ouest Irène Epple, gagnante la veille, et l'Autrichienne Lea Soelkner. Bien placées mercredi, les Françaises ont raté leur course en négociant mal la partie supérieure du parcours. Claudine Emonet est quinzième, Elisabeth Chaud vingt et unième, Marie-Luce Waldemeier vingt-sixième et Caroline Attia trente-deuxième.

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. – La piste G était encore complètement dans l'ombre lorsqu'Elisabeth Chaud a jailli à 11 heures avec le dossard numéro 1 de la cabine de départ pour un plongeon de 2 204 mètres vers le fond de la vallée. L'entraîneur des descendeuses nationales, Michel Boyer, s'était posté en contrebas, à un poste lui permettant de surplomber la grande courbe en devers où les Françaises avaient perdu du temps la veille. De là, il pouvait vérifier si le long examen de la première course au magnétoscope avait porté ses fruits.

Il regarda Elisabeth Chaud passer avec le sourire, pas trop mécontent de la trajectoire de la skieuse de Puy-Saint-Vincent. Un sourire qui se figea quelques secondes plus tard quand le crachouillement de son poste émetteur-récepteur lui apprit le temps de passage à mi-course. « *C'est mauvais.* » Il donna quelques instructions aux entraîneurs postés au départ, mais il savait déjà que le ver était dans le fruit. La tactique choisie était mauvaise.

Le passage de Caroline Attia, qui partait avec le dossard numéro 2, le confirma aussitôt : un gros panache de cristaux jaillit des skis de la Parisienne dans la longue courbe où elle avait déjà laissé la victoire mercredi. Autrement dit, elle labourait la neige au lieu de glisser dessus. Toutes les autres Françaises firent *grosso modo* la même erreur, qui allait les pénaliser lourdement à l'arrivée. La meilleure, Claudine Emonet, se retrouvait à 1 seconde 33 de la Suissesse Maria Walliser, tandis que Caroline Attia rétrogradait de la troisième à la trente-deuxième place, à 2 secondes 36. Caroline Quittet, qui avait le mieux négocié le haut de la piste, joua, elle, de malchance. Victime d'une lésion au ménisque interne du genou droit, elle dut être transportée à Lyon pour être opérée.

La sévérité de l'échec des Françaises, qui cependant n'hypothèque en rien le reste de la saison, masque de surcroît l'excellente performance de Marie-Cécile Gros-Gaudenier. Celle-ci est 42e à 2 sec. 98 de la gagnante, mais ce résultat doit être corrigé par le fait que la lauréate de la coupe du monde de descente 1982 relevait d'une série de graves accidents. Elle n'a pu recommencer à skier qu'en juillet. « *Comme une débutante* », a estimé le directeur des équipes féminines, Sylvain Dao Léna. En dépit de la raideur de son genou, elle a poursuivi l'entraînement : « *En septembre, elle était à 7 secondes des meilleures, en octobre à 5 secondes, en novembre à 4 secondes. Aujourd'hui, elle est à moins de 3 secondes* », constate Dao Léna. Il espère qu'elle aura retrouvé tous ses moyens au début de l'année prochaine.

ALAIN GIRAUDO.

LE CRITÉRIUM CYCLISTE DU « DAUPHINÉ LIBÉRÉ » SUPPRIMÉ EN 1984

Le Critérium du *Dauphiné libéré*, qui devait avoir lieu du 28 mai au 4 juin 1984, est supprimé. La direction parisienne du quotidien grenoblois a annoncé, jeudi 8 décembre, que cette mesure s'expliquait par des raisons financières.

Créé en 1947, le Critérium du *Dauphiné libéré*, l'une des épreuves par étapes les plus importantes après le Tour de France, avait déjà été annulé une première fois en 1967, mais son organisation avait été reprise en 1971. A son palmarès, extrêmement riche, figurent notamment Louison Bobet, Jacques Anquetil, Raymond Poulidor, Eddy Merckx, Bernard Thévenet, Luis Ocana, Bernard Hinault et l'Américain Greg Lemond, vainqueur cette année. – J.A.

[Cette information a provoqué une vive surprise dans les milieux du cyclisme et aussi au siège du *Dauphiné libéré*, à Grenoble, ce qui paraît singulier. M. Louis Richerot, fondateur du quotidien et directeur de la publication depuis que le journal a été repris par le groupe Hersant, semble avoir été placé devant le fait accompli. Il aurait appris la nouvelle ... par la radio.]

TENNIS

Aux internationaux d'Australie

LENDL ET WILANDER FINALISTES

Le Suédois Mats Wilander a causé la grande surprise des demi-finales des championnats internationaux d'Australie de tennis en battant, vendredi 9 décembre, au stade Kooyong de Melbourne, l'Américain John McEnroe, favori du tournoi, par 4-6, 6-3, 6-4, 6-3. Il rencontrera, dimanche en finale, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui a éliminé l'Américain Tim Mayotte par 6-1, 7-6, 6-3.

Dans le tournoi féminin, la finale opposera, samedi, deux Américaines, Martina Navratilova, victorieuse de sa compatriote Pam Shriver 6-3, 6-4, à Kathy Jordan qui a éliminé Zina Garrison 7-6, 6-1.

BASKET-BALL. – *Pour son premier match en poule finale de la coupe d'Europe des clubs champions, jeudi 8 décembre, Limoges a été battu de deux points (76 à 74) dans sa salle, par Rome.*

SCIENCES

Succès technique pour Spacelab

(Suite de la première page.)

Un exemple : à tout moment, les quatre autres calculateurs, identiques à celui qui refusait de fonctionner, étaient en mesure de prendre le relais.

Tout s'est donc finalement bien terminé, et John W. Young, cinquante-trois ans, le commandant de bord aux six missions spatiales dont on dit qu'il est d'un sang-froid à toute épreuve, a posé la navette comme à la parade. Maintenant, aux Etats-Unis, comme de ce côté-ci de l'Atlantique, on va pouvoir désormais chanter les louanges du laboratoire spatial européen Spacelab, que la navette avait emporté dans ses soutes pendant dix jours, sept heures et quarante-sept minutes. De fait, chacun s'accorde à dire que, d'un point de vue strictement scientifique, la mission a été un succès. Toutes les expériences ont, à quelques exceptions près, été menées à bien, avec une réussite telle que la NASA n'a pas hésité à prolonger le vol des astronautes de vingt-quatre heures pour boucler le programme imposé.

En somme, une mission spatiale au superlatif. Pour le général James Abrahamson, administrateur adjoint de la NASA pour les systèmes de transport spatiaux, c'est un « *fabuleux succès* » et « *une moisson d'informations impressionnante* ». Même emphase pour son homologue européen, M. Michel Bignier, qui a déclaré que ce vol avait été « *pour les scientifiques le plus grand événement de leur vie* ». Une preuve : le pourcentage de réussite de la mission a été de l'ordre de 95 %. Encore faut-il que le dépouillement des premières données recueillies pendant Spacelab-1 confirme ces impressions, favorisant ainsi peut-être la mise en œuvre de nouvelles missions.

Ce n'est pas en effet le moindre des paradoxes de ce premier vol Spacelab que d'avoir montré combien l'outil développé à grand frais – 1 milliard de dollars – par les Européens était performant et présentait, pourtant, un avenir en pointillé. Pourtant, la présence du laboratoire spatial européen à bord de la navette marque pour la NASA une nouvelle ère : celle des expérimentateurs en orbite, que l'on avait connue dans les années 70 lors des missions Skylab.

De même, elle permet aux Etats-Unis, désormais propriétaires du Spacelab, et, indirectement, aux Européens, de disputer l'actualité aux Soviétiques qui, depuis des années déjà, multiplient les vols habités et les activités civiles et militaires – la navette n'y échappera pas non plus – à bord de la station orbitale Saliout. Enfin, elle a fait la démonstration de l'utilité de la présence de l'homme dans l'espace qui, par ses initiatives, peut relancer une expérience un instant compromise.

Tout cela est vrai, mais aussi trop beau. N'en déplaise aux promoteurs du laboratoire spatial européen, « *on ne se bouscule pas au portillon pour monter à bord* ». Comme le faisait remarquer un chercheur, « *ce ne sont pas les expériences ou les idées qui manquent, c'est le fric* ». Le voilà le talon d'Achille de ce superbe outil dont chacun est conscient qu'il a couté cher, trop cher, même si, comme le disait un responsable, « *le prix payé pour l'expérience acquise – c'est à dire celui payé par les Européens pour accéder à une technologie de vol habité – peut se justifier* ».

Le temps n'est pas si loin où la NASA elle-même affirmait que le tiers des quatre cent cinquante missions des navettes prévues alors auraient un label Spacelab. Aujourd'hui, le ton est à la baisse et ne se profilent à l'horizon que quelques missions en partie européennes, comme Spacelab-3, qui sera lancée dans le courant de l'automne 1984, comme Spacelab-2 retardée au printemps 1985 en raison de difficultés techniques rencontrées dans la mise au point d'un instrument de pointage, et comme D-1, entièrement payée par la R.F.A., qui fut le bailleur de fonds principal du laboratoire spatial européen. Sans doute faut-il voir dans cette situation une raison pour l'Allemagne de financer, en 1988, une autre mission. La France pour sa part reste prudente et n'envisage pas, du moins pour le moment, de remplir un Spacelab à elle seule.

Alors ? L'avenir du Spacelab est-il entre les mains des industriels que la production en orbite de matériaux nouveaux – vaccins, médicaments, alliages et cristaux – pourrait intéresser ? Seul le dépouillement actuel des expériences menées à bord de Spacelab permettra de le dire, sinon, comme l'affirmait un haut responsable européen : « *Spacelab, une fois livré aux Américains, il n'en restera rien, alors qu'avec la fusée Ariane, un outil a quand même été créé.* »

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– L'ambassadeur de la principauté de Monaco et Mme Christian Orsetti ont donné une réception, mercredi, à l'occasion de la fête nationale.

Décès

– Mme Jean Catella,
son épouse,
M. et Mme Daniel Chassany
et leur fils Patrick,
ses enfants et petit-fils,
Mme Marie Fontanella
et ses fils,
ses sœur et neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CATELLA,

survenu, le 7 décembre 1983, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 13 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9e, suivies de l'inhumation au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

64, rue Rodier,
75009 Paris.

– M. et Mme Alain Larrière,
Dominique et Sylvie Larrière,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Bernard CHAUVIÈRE,
née Yvonne Barbay,

survenu à Paris le 7 décembre.

La levée de corps aura lieu le lundi 12 décembre 1983, à 9 h 45, à l'hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres, Paris-7e, suivie de la cérémonie religieuse, à 14 h 30, en l'église de Fontenai-sur-Orne (Orne).

9, rue Prosper-Mérimée,
91600 Savigny-sur-Orge.

– Michel Conard,
son époux,
Jacques et Nelly Conard,
Pierre et Claudette Malerbe,
ses enfants,
Patrick et Catherine Séjourné,
Gilles et François Conard,
Marianne et Arnaud Malerbe,
ses petits-enfants,
Manuelle Séjourné,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 novembre 1983, de

Mme Michel CONARD,
née Jeanne Leblème.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité le 5 décembre 1983.

« La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour. »

– Mme Gérard Deschamps,
son épouse,
Mlle Patricia Deschamps,
sa fille,
M. et Mme Albert Deschamps,
ses parents,
M. et Mme Marc Deschamps,
ses frère, belle-sœur
et leurs enfants,
Mme veuve Lucien Bietrix,
sa grand-mère,
M. Marcel Deschamps,
son oncle,
Les familles Bietrix, Cochard
et Joannan,
Mme Jeanne Bernard,
sa belle-mère,
M. Manuel Vasquez,
son beau-père,
M. et Mme Vernet,
ses beau-frère et belle-sœur,
Mlle Chantal Vernet,
sa belle-sœur,
Les familles Bernard, Feuille et Cau,
M. Jacques Thibau,
ambassadeur de France en Belgique,
Le personnel de l'ambassade,
L'ENA (promotion Michel de L'Hospital (1977-1979),
M. Jean-Louis Bargero,
maire de Champigny-sur-Marne,
La municipalité de Champigny-sur-Marne,
Le conseil municipal de Champigny-sur-Marne,
Le groupe socialiste du conseil municipal de Champigny-sur-Marne,
La section du parti socialiste de Champigny,
Tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Gérard DESCHAMPS,

maire adjoint de Champigny-sur-Marne,

survenu accidentellement, le 6 décembre 1983, dans sa trente-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 décembre 1983, à 15 heures, en l'église de Salagnon-le-Bourg (38890).

– Max Arniaud, président du comité économique et social de Picardie
Le bureau et les membres du comité économique et social de Picardie,
ont le regret de faire part du décès de

M. Claude FERTE,
ancien président
du comité économique et social
de Picardie.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 9 décembre 1983, à 14 h 30, en l'église de Longueval.

– M. et Mme F. Lassalle,
M. et Mme B. Darrigrand,
Thierry, Annick, Florence, Arielle, Carole et Michaël,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond HOCART,
professeur honoraire à la Sorbonne,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 9 décembre à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).

15, rue Duban, 75016 Paris.
2, rue des Coquelicots,
92160 Antony.

– M. Aubert Lefas,
conseiller d'État honoraire,
M. et Mme Jacques Debry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Régis Lefas
et leurs enfants,
M. et Mme André Comolet-Tirman
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Pedraglio
et leurs enfants,
M. et Mme Mervin Daub,
M. Patrick Lefas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aubert LEFAS,
née Marthe Jeandelize,

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu, le 7 décembre 1983, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 décembre 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu à Nancy.

Ni fleurs ni couronnes mais éventuellement offrandes à œuvres des partants des missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e, ou Equipe Saint-Vincent de Saint-Pierre du Gros-Caillou.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

– Mme André Maisel,
née Thérèse Blum,
Didier et Marie-Claude,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAISEL,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
président-directeur général
de la société Blum-Maisel,

leur époux et père.

L'inhumation aura lieu le lundi 12 décembre 1983, à 16 heures précises, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, boulevard Edgar-Quinet.

40, boulevard Victor-Hugo,
92200 Paris.

– Mme Georges Goldfeil,
sa mère,
M. Pascal Orsero,
son fils,
Sa famille et ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jacques ORSERO,

survenu le jeudi 1er décembre 1983.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 9 décembre 1983, au cimetière du Père-Lachaise.
La famille ne reçoit pas.
5, rue Dufrenoy,
75016 Paris.

Avis de messes

– Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Eveline François PERROUX-COSTE,

le samedi 10 décembre 1983, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e.

De la part de
François Perroux, M.-L. Coste, E.-S. Coste.

Messes anniversaires

– Pour le seizième anniversaire du rappel à Dieu de

Me Yves AMBLARD,
avocat
à la cour d'appel de Paris,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé en union de prière avec les messes dites à son intention.

– Une messe sera célébrée le lundi 12 décembre, à 18 heures, à la crypte de la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e, par le Père Jean-Michel Cuny, à la mémoire de

René CLÉMENT,

décédé le 12 décembre 1982.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études en sciences sociales, mercredi 21 décembre, à 14 h 30, salle no 6, M. Jacques Cleynen : « La politique du cinéma français. Stratégie et réalisations 1929-1935 ».

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

ÉCHANGE FRANCO-AMÉRICAIN

Lui chez moi, moi chez lui...

AVRIL et page 30. « *Offre : grande maison, 3 séjours, 4 chambres, 4 bains, lits pour 6, climatisée, cuisine moderne, lave-vaisselle, garage, jardin, piscine, lac, plage proche, pêche, forêts, collines, musées, voile, promenades à cheval, une heure de New-York, voiture à échanger. Demande : Angleterre, Suisse, France, Suède. Deux semaines en août. Deux adultes et trois enfants.* »

Août et John Fitzgerald Kennedy Airport. Ils sont là, tous les cinq, guettant la vieille Europe ; Larry et Sheila souriants, et puis Stephanie, Elissa et David, qui n'en reviennent pas qu'on puisse parler une autre langue que l'américain. « *Hey !* »

La grosse *station wagon* rouge met le cap au nord. A droite, le Bronx et ses taudis borgnes et aveugles. Devant, le mécano gigantesque du pont George-Washington. Les marchands de bagnoles et de meubles bordent l'autoroute. Fast food, Coca, hypermarchés, ordinateurs. Toutes molles, les voitures qui balancent doucement à 90 kilomètres-heure. « *Attention ! Ici, les flics sont toujours en embuscade.* » Le squale noir et blanc de la police du comté est effectivement à l'affût. Les arbres reparaissent et les collines aussi. Les derniers tentacules de la mégalopole cèdent enfin prise.

S'occuper de Mitzy

La barrière du poste de garde se lève sur un domaine forestier où Walt Disney n'aurait eu aucune difficulté à filmer faons et biches pour un remake de *Bambi*. De grandes maisons de bois ou de pierre, nées avec le siècle, trônent dans des clairières soigneusement tondues. Deux lacs pour les reflets et la sérénité. Cette ancienne copropriété pour milliardaires s'est démocratisée, mais elle reste un rien collet monté avec sa police privée, sa baignade privée et surveillée, son club privé, son association de pêche. Le tout dûment tarifé. Mais New-York est si près !

Pour être grande, elle est grande, la maison de Sheila et Larry ! Une entrée aux dimensions d'un studio de chez nous, quatre salles de bains, des chambres à n'en plus finir, une moquette en herbe, un *porch* colonial où il fait bon épier les galipettes des écureuils. Larry – peut-être pour ne pas se perdre – a semé à tous les étages ses pipes et ses revues *Fortune*. Sheila – peut-être parce qu'elle a peur de ses robots domestiques – a apprivoisé les plantes et les fleurs qui lui tiennent compagnie.

Epousons donc leur *home*. Il faut savoir sur quels boutons appuyer pour laver le linge. « *Là, la table de ping-pong.* » Les deux gerboises du désert restent dans leurs cages, et il convient de les nourrir suffisamment. « *Pouvez-vous vider ce seau, s'il vous plaît ? On le fait environ tous les trois ou quatre jours. C'est une fuite au niveau de l'arrivée d'eau...* » Les pilules vitaminées de Mitzy, la chienne, se trouvent à côté de la cuisinière. « *Non, nous ne fermons pas à clé quand nous partons de chez nous.* » Voilà le bar, la discothèque, les jeux vidéo. « *Nous avons trouvé une Française qui vous montrera les hypermarchés où acheter les provisions.* » Les numéros de téléphone du garagiste, du médecin, du vétérinaire, de copains de Washington, des voisins qui peuvent nourrir la chienne en cas d'absence, sont affichés dans la cuisine. « *Le radar antiradar de la police est dans la boîte à gants de l'Oldsmobile, dont voici les papiers !* »

L'échange, c'est de se mettre, alors, à raconter la France qu'ils vont trouver, la Renault, les « Carrefour », l'emplacement du congélateur. « *La meilleure façon d'entrer dans Paris, c'est encore par le pont de Sèvres et Boulogne.* » Non, toutes les plages de la Côte d'Azur ne sont pas fréquentées par des « seins nus ». Oui, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. « *Comptez deux heures pour le château de Chambord.* »

Vient l'heure où il leur faut prendre le chemin de l'aéroport, à destination de Paris-Orly. Les angoisses : « *Sauront-ils se débrouiller avec le four ? Est-ce qu'ils se plairont ? Pourvu que Luc ne manque pas l'heure de leur atterrissage...* » Au revoir, profitez bien de chez nous. « *Bye, have a good vacation* ».



Devenir un tout petit peu plus américain que le touriste classique devient alors possible. Parce que la conduite de ces monstres de puissance que sont les voitures yankees est une merveilleuse cure de placidité. Parce que l'on apprend dans les grandes surfaces que le Coca-Cola peut être acheté en boîtes, en petites bouteilles, en grandes bouteilles d'un gallon, normal, sans caféine ou diététique. Même chose pour les miels, les frites surgelées et les tubes d'aspirine : un choix qui laisse rêveur.

Plus étonnant encore est le sens de l'hospitalité et du bon voisinage développé outre-Atlantique. L'absence de haies et de barrières entre les propriétés leur permet, sans doute, de rester ouverts à la vie de leurs voisins et d'échanger sans gêne bonjours et coups de main. Invitations à la baignade, à un lunch ou à une visite d'un parc d'attractions se multiplient et donnent aux étrangers la chaude sensation d'être les bienvenus.

***

Trois semaines plus tard, Larry, Sheila et leurs trois enfants retrouvent leur bercail et leurs hôtes qui y ont déjà pris leurs habitudes. Qu'on se rassure vite ! Il n'y a eu, de part et d'autre, que des problèmes mineurs. Côté Amérique, une des gerboises s'est échappée et le refroidissement de l'Oldsmobile a défailli. Côté France, Larry a traité le divorce d'une de ses clientes par téléphone et annonce quelques heures de conversations intercontinentales.

L'échange, le vrai, reprend par les comparaisons. Du genre : « *Le chapeau de ma tante est plus grand que le jardin de mon oncle.* » A ce petit jeu, les Etats-Unis décrochent la palme de la cherté pour les prix des parkings et des restaurants, et celle de l'économie pour les tarifs des carburants et des disques. Les prix français sont imbattables en matière de pain et astronomiques en matière de carburant et d'ice-cream.

Tout est grand aux Etats-Unis : le tour de taille des obèses, l'Empire State Building, les distances, les musées. Tout est miniature en Europe : les voitures, les maisons, les gens, les rues de Paris. On troque le mont Saint-Michel contre les chutes du Niagara, l'omelette de la mère Poulard contre les homards de Cape-Cod, le musée Grévin contre celui de l'espace à Washington. Evidemment, les enfants ont rechigné à visiter le Jeu de paume tout comme le Metropolitan Museum of Art...

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)

Voyager à l'anglaise

LES trois millions de Britanniques qui utilisent les agences de voyages pour l'organisation de leurs loisirs se frottent les mains. Une « guerre des prix » vient, en effet, d'éclater entre les voyagistes anglais spécialisés dans les destinations vers l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

Les hostilités ont été déclenchées par Thomson Holiday, qui a réduit ses tarifs, pour le printemps et l'été prochains, de 10 %. Immédiatement, deux agences rivales, Intasun et Horizon ont annoncé qu'elles allaient faire de même alors qu' Entreprise Holiday, une filiale de la British Airways, affirme qu'elle ne se laissera pas « *battre par la concurrence* ». Cette réduction des tarifs et l'augmentation du pouvoir d'achat des Britanniques – grâce au ralentissement de l'inflation – permettront, selon les professionnels anglais, de dépasser en 1984 « *tous les records de vente* ».

Plusieurs facteurs ont rendu possible ce « boom » touristique ; faiblesse de la peseta, de l'escudo et du drachme par rapport à la livre, accord des hôteliers locaux pour réduire le coût des séjours, dynamisme des compagnies de charters encouragées par la stabilité du prix du fuel et entrée en service d'avions plus économiques.

La France ne bénéficie pas de cet engouement, pour l'instant. Le taux de change de la livre a, en effet, peu varié depuis l'an dernier. L'hôtellerie française, par manque de volonté ou de possibilités, paraît hésitante pour faire les mêmes concessions que ses concurrents espagnols, portugais et grecs.

Mais la guerre outre-Manche n'est pas terminée. Alléchés par cette première mousquetade, les voyagistes anglais envisageraient, en effet, une baisse des tarifs vers toutes les destinations... Bien, mais le prix des séjours dans l'Hexagone permettra-t-il d'accueillir toute la clientèle d'outre-Manche ? A ce propos, la Fédération languedocienne de l'hôtellerie de plein air affirme, dans un communiqué, qu'« *elle assiste depuis quelques mois au comble de l'aberration en matière de fiscalité* ». Selon la Fédération, « *les hôtels de plein air sont victimes de l'actualisation d'une valeur locative qui ne correspond pas à la réalité* »... Conséquence, l'hébergement des campeurs et des caravaniers risque d'être fortement majoré l'été prochain dans cette région touristique.

En France, le prix des voyages vers l'étranger devrait, lui, progresser de 7 % à 12 % l'année prochaine selon les destinations. Mais il est vrai que les voyagistes français ne bénéficient pas des mêmes facilités que leurs homologues anglais, notamment pour ce qui concerne les transports aériens. Aux touristes français de compter leurs sous.

JEAN PERRIN.

HÉBERGEMENT

Des maires hôteliers

POUR M. d'Authier, maire de La Penne, dans les Alpes-Maritimes, la création d'une auberge communale est une affaire d'importance. « *Pensez ! un investissement égal à huit ans du budget total de la commune.* » Cent vingt habitants permanents, cinq cents avec ceux des résidences secondaires. Trois pensions de famille qui, au fil des ans, ont fermé leurs portes, « *faute de successeur* ». « La Remise » et l'hôtel Paban d'abord, « La Grande Maison » ensuite. « *Il fallait faire quelque chose, recréer un centre vital* », explique notre maire-aubergiste.

La commune s'est donc portée acquéreur de « La Grande Maison » avec l'aide du conseil général, en 1978. Elle y a installé onze chambres, un restaurant, une petite épicerie de dépannage. Restait à trouver un gérant. M. d'Authier épluche les quelque trente candidatures qui lui sont parvenues : jeunes sans emploi, professionnels au bord de la faillite. Aucun n'est du pays, malheureusement.

Presque pas une semaine, ces derniers temps, où l'on ne lise dans les annonces spécialisées : « *Village cherche gérant pour petite auberge communale.* » Un mouvement qui s'accélère avec l'entrée en application de la loi du 2 mars 1982 sur l'intervention des communes, loi qui va permettre aux municipalités de se porter plus facilement acquéreur et qui leur donnera davantage de latitude pour conclure des conventions de gérance.

La tripe hôtelière des communes s'éveille alors que les petits hôtels ruraux disparaissent, et que les capitaux manquent pour créer ou pour rénover des affaires. Dans les villages, les anciens relais de poste, les établissements du type « café-restaurant-épicerie », ont leurs volets clos. Plus de mille auberges disparaissent ainsi chaque année.

A La Mothe-Saint-Heray, dans les Deux-Sèvres, c'est un véritable S.O.S. que lance la municipalité, soutenue par tous les commerçants : il n'y a pas d'hôtel capable d'accueillir les hommes d'affaires des laiteries et des scieries de la localité, pas plus que les touristes venus visiter l'orangerie de l'ancien château ou le village classé d'Exoudun. Tous doivent se rendre à Saint-Maixent, à plus de 10 kilomètres, pour trouver gîte et couvert, en nombre limité.

A Mur-de-Barrez, dans l'Aveyron, le commissaire de la République, M. Lacroix, ancien directeur du tourisme, a inauguré récemment un hôtel communal de dix chambres alors que n'existent, en tout et pour tout dans le village, que trente-deux chambres non homologuées. Un projet vieux de cinquante ans et que M. Lacroix n'a pas hésité à qualifier de « conquête » !

Ici, c'est un Sivom (syndicat intercommunal à vocation multiple) qui est maître-d'œuvre de l'opération, tout comme à Rochefort-en-Terre ou à Mésangers, dans la Mayenne. Dans ce dernier cas, la création de l'hôtel s'est accompagnée de l'aménagement d'un étang et de la création d'une base de loisirs.

Cas plus rares : les opérations hôtelières réalisées par les parcs régionaux qui donnent la préférence aux gîtes d'étape et aux fermes-auberges. Pourtant, en Brière, deux auberges ont été créées, l'une au Haut-Marland, l'autre à Kerhinet.

Les municipalités agissent aussi par le truchement de sociétés d'économie mixte ou d'associations loi 1901. Ces formules sont fréquentes dans les stations thermales ou balnéaires. Ainsi, à Dax, où la société thermale a racheté six hôtels, ou sur le littoral, à Cabourg, à Dinard ou au Pléneuf-Val-André. Parfois, les municipalités rachètent de simples cafés. Celui de Mée, dans la Mayenne, n'est ouvert que le dimanche, et il est tenu par le comité des fêtes.

Si les exemples abondent, aucun dénombrement n'a été réalisé au niveau national, et aucune politique n'a été définie par les pouvoirs publics. Les communes agissent donc avec beaucoup de pragmatisme et une relative discrétion.

« *Considérant que la construction d'un hôtel de tourisme est d'intérêt public non seulement pour le chef-lieu, mais pour l'ensemble du canton, et qu'une création ne léserait pas les intérêts des établissements analogues existant dans les communes voisines et favoriserait au contraire l'ensemble du commerce...* » C'est avec ces prudentes formules que le Sivom de Mur-en-Barrez explique la création de l'hôtel par la commune, et, à son image, la plupart des collectivités locales s'entourent de semblables précautions.

Que le maire et son conseil, tels des archanges sauveurs, fassent revivre des auberges de village en attirant dans leur sillage les fonds des conseils généraux, du FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural) ou de divers organismes bancaires suscite, à vrai dire, un assez large consensus. A Saint-Nazaire-le-Désert, petit village de la Drôme, où la municipalité est propriétaire d'une auberge, pas de guerre des Capulet et des Montaigu avec l'hôtel d'« en face », celui de la Poste. « *Cela crée du mouvement dans le village, qui en avait bien besoin* », explique son propriétaire. Les habitants sont d'accord : « *Cela amène du monde.* »

Là où les difficultés commencent, c'est lorsque l'« intérêt public » n'est pas évident ou contesté. Les maires ont beau s'entourer de mille précautions, ils se heurtent alors à des murs d'hostilité, les électeurs suspectent un détournement des fonds publics à des fins peu claires, la concurrence s'agite.

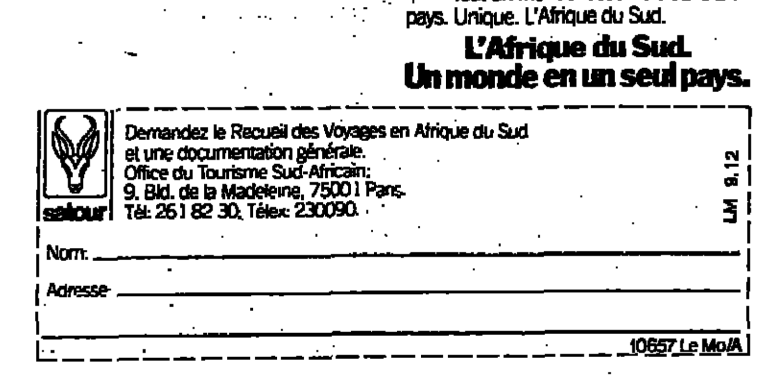
A Azé, le maire, Mme Chiron, rencontre une forte résistance à son projet d'ouvrir, en avril, un hôtel dans un ancien presbytère racheté par la commune depuis plusieurs années déjà. Est-ce l'emplacement idyllique au bord de la Mayenne qui suscite des jalousies ? Mme Chiron, plaide, elle aussi, l'utilité publique : « *Depuis la construction d'une déviation aux abords du bourg, plus d'écoles, plus de commerces, sauf une boulangerie... à mi-temps ! Le village se dévitalise alors qu'il est si charmant et si calme au bord de la rivière.* »

Le syndicat hôtelier ne l'entend pas ainsi. « *Azé fait partie du district de Château-Gontier, très bien pourvu en hôtels. Mme Chiron devrait raisonner dans le cadre du district et admettre qu'il n'y a pas carence de l'initiative privée* », explique son dirigeant, M. Etienne, ajoutant que « *cela va sentir la poudre* ».

Rivalités politiques ou de clocher ont également leur part dans ces guerres locales dont les méandres sont parfois difficiles à suivre. Si M. Etienne brandit la menace du « *collectivisme rampant* », Mme Chiron n'a rien d'un maire « rouge » et se retrouve, de concert avec lui, dans le camp des adversaires du gouvernement.

MADELEINE DUPUY.

(Suite de la page 16.)





Des maires hôteliers

(Suite de la page 15.)

Quant à M. Arthuis, sénateur-maire de Château-Gontier, il s'efforce diplomatiquement de réconcilier son monde. N'a-t-il pas été un précurseur, en créant, dès 1971 sur le champ de foire de sa commune, un restaurant municipal, « le Veau d'or » ?

Autre source de conflits : l'attitude des maires à l'égard des professionnels à qui ils confient les auberges. Tant que les municipalités se comportent en simples bailleurs de fonds, tout va bien. Mais qu'elles entendent *mettre leur nez dans les cuisines*, et c'est la guerre! Réputés incompétents, les maires-aubergistes doivent ménager la susceptibilité des « patrons ».

Au « Gué de Selle », les relations entre M. Jacquet, gérant et par ailleurs président de la chaîne France-Accueil, et le Sivom d'Evron, propriétaire des murs, sont au beau fixe. *« Lorsque j'ai visité cette ancienne ferme forte si bien aménagée et équipée, cela a été une sorte de coup de foudre »*, explique M. Jacquet. Visiblement très libre dans sa gestion, il a fait du « Gué de Selle » un établissement de prestige trois étoiles, dont il assure la promotion dans le cadre de la chaîne qu'il dirige.

Conflit, en revanche, au Haut-Marland, où l'intention du parc régional était de créer une auberge modeste pour un public populaire. Le gérant en a fait un restaurant raffiné dans une ambiance très sélecte.

Les professionnels estiment, bien entendu, que les maires n'ont pas à leur imposer une clientèle, un style et encore moins des recettes de cuisine. Les maires se considèrent, pour leur part, comme les gardiens de l'usage fait des fonds publics. Les chicanes ne sont pas rares, encore compliquées par la diversité des régimes juridiques adoptés. Si les cas de régie directe, où l'hôtelier est simple salarié de la municipalité sont rarissimes, les solutions les plus fréquentes sont les baux commerciaux et les contrats de gérance. Dans le premier cas, toute intervention de la municipalité sur la gestion est quasiment impossible. Dans le second, tout dépend des termes de la convention de gérance. Nombre de conflits surgissent soit lors de la fixation ou de la réactualisation du montant du loyer, soit sur le respect du cahier des charges.

Beaucoup de professionnels donnent la préférence à des systèmes de location-vente, comme cela se passe pour l'artisanat et la petite industrie avec les « ateliers-relais » institués dans le cadre des contrats de pays. Paradoxe : le seul protagoniste muet, voire ignorant, de toutes ces tribulation, est encore à ce jour le plus important : l'usager.

MADELEINE DUPUY.

École de toques

SEUL de son espèce dans le Val-de-Marne, le lycée d'enseignement professionnel hôtelier du parc Montaleau vient d'être inauguré à Sucy-en-Brie. Il s'agit en fait de l'extension et de la rénovation d'un établissement ancien afin de pouvoir offrir un enseignement hôtelier à côté d'un enseignement tertiaire traditionnel. Le nouveau lycée, qui s'étend sur 5 350 mètres carrés, dispose d'un équipement moderne et de locaux spacieux : chambres froides, laboratoire, restaurant technologique, quatre cuisines avec quarante-huit postes de travail, etc. L'architecture du lycée a été particulièrement soignée de façon à ce qu'il s'insère dans un ensemble urbain ancien et dans le parc classé qui le jouxte.

Le nouvel établissement pourra accueillir trois cent six élèves dans la section hôtellerie « collectivité » et trois cents dans le tertiaire. Depuis la rentrée, il reçoit quatre cents élèves en provenance de quarante-six communes réparties dans cinq départements dont Paris : cent quarante-cinq élèves en hôtellerie et deux cent cinquante-cinq en tertiaire.

Les travaux, qui ont coûté environ 24 millions de francs, ont été réalisés à l'initiative de la ville de Sucy (en complément des programmations officielles), qui en a d'ailleurs assuré 60 % du financement.

La section hôtellerie prépare au CAP de cuisinier (cuisine classique et restauration collective) et au BEP en hôtellerie et collectivités. Ce brevet permet par la suite de préparer le brevet de technicien pour hôtellerie. – F. G.

L'ÉTRANGER DANS LA MAISON

Réussir un échange

QUELLE bonne idée d'échanger sa maison et sa voiture avec des Américains ou des Suédois ! La formule soulève l'enthousiasme : elle est sympathique, intelligente et économique. Passé le premier réflexe favorable, vient le temps des fantasmes et des complexes qu'il conviendra de surmonter pour réussir ce changement de domicile... et de peau.

Le fantasme le plus répandu tient à l'instinct de propriété. *« Et s'ils abîmaient ma boîte de vitesses... et s'ils salissaient ma chambre... et si leurs enfants cassaient ma vaisselle ? »* L'idée de faire coucher un étranger dans son propre lit en bloque plus d'un. Il est vrai que des exemples malheureux de dégradation existent, mais, dans l'immense majorité des cas, les dégâts n'excèdent pas ceux que l'on commet soi-même contre son propre bien. Il suffit pour y parer de mettre à l'abri ses assiettes de Moustiers et ses *Concertos brandebourgeois* avec la mention *« ne pas toucher »*.

Beaucoup éprouvent un complexe d'infériorité à l'idée de troquer leur maison toute simple avec jardinet contre une immense villa californienne avec piscine azuréenne. Il *faut qu'ils sachent qu'échange ne* veut pas dire parité. Leurs partenaires, pas plus qu'eux-mêmes d'ailleurs, ne souhaitent franchir des milliers de kilomètres pour retrouver leur quotidien habituel. Un peu de dépaysement, que diable ! Le but de la manœuvre est, tout de même, de transformer, en un temps record, l'étranger en Français et le Français en étranger. Avantages et embêtements compris.

D'autres – les pudiques – ont un peu honte de montrer à des inconnus les petites faiblesses de leur vie domestique ; on pourrait même dire de leur rituels : la douche hors d'âge qui ne mouille l'usager qu'au prix de contorsions, la marche descellée dans la cave qui déstabilise les ignorants, la chaudière fantaisiste repartant à coups de pied, la boîte à outils – aimable foutoir où seul le maître de céans peut retrouver en deux secondes un tournvis cruciforme. Que tous les Martin de France se rassurent : il en est de même chez les Johnson de New-York, chez les Coppola de Rome et chez les Fuentes de Madrid.

Quelques conseils éviteront aux candidats à l'échange des déconvenues :

• *S'inscrire longtemps à l'avance* : c'est en décembre qu'il faut s'inscrire auprès d'une association. Leurs brochures contenant les propositions sont diffusées en Europe et aux Etats-Unis au mois de janvier et de février. Et l'on n'a pas trop de quatre mois, de mars à juin, pour s'inscrire, se présenter, conclure et préparer l'échange en juillet ou en août. D'autant qu'on ne trouve pas toujours l'âme sœur du premier coup et que certains se désistent pour des raisons financières ou de santé.

• *Choisir en connaissance de cause* : les déceptions tiennent souvent au fait que les partenaires n'ont pas échangé suffisamment d'informations sur ce qu'ils proposent et sur ce qu'ils souhaitent trouver. Il est souhaitable que des photos des demeures et de leurs habitants soient communiquées au préalable. Il est très important que chacun précise s'il souhaite jouer quotidiennement au tennis ou s'il lui faut impérativement une garde d'enfants. Très importante aussi, la précaution de fixer clairement les dépenses que chacun prendra en charge dans sa propre demeure (électricité, gaz) et ce qu'il laissera à son hôte (téléphone, ménage). Une vérification des polices d'assurances s'impose.

• *Bien accueillir l'étranger* : l'hôte étant, par définition, ignorant du pays et de la maison qu'il va habiter quinze jours ou un mois durant, il est indispensable de faciliter son intégration. Cela suppose de le faire accueillir à l'aéroport ou à la gare par un parent ou un ami qui pourra lui indiquer les commerces et les services les plus proches et où se trouve et comment fonctionne la machine à laver. La rédaction de *petits modes d'emploi* (des appareils ménagers, des véhicules) dans la langue de l'hôte sera bienvenue. Des conseils écrits d'ordre touristique ou culturel plairont. Ne pas oublier de rédiger un mini-annuaire où figureront le nom, l'adresse et le téléphone du médecin, des voisins sympathiques, de la piscine et de l'ambassade du pays dont les hôtes sont ressortissants.

Les étrangers apprécient beaucoup d'être accueillis dans les familles françaises où ils connaîtront l'atmosphère et « notre » cuisine. En été, ces occasions de rencontre se raréfient, en raison des vacances. C'est pourquoi il est indispensable de les organiser avec les voisins « aoûtiens », pour le plus grand plaisir *des uns et des autres*.

En kit ou clés en main

Les personnes désireuses d'échanger leur demeure peuvent avoir recours à deux sortes d'organismes servant d'intermédiaire entre les candidats :

• *Faîtes-le vous-mêmes* : le plus grand nombre d'associa*tions proposent, moyennant une* somme minime, d'inscrire dans un catalogue diffusé en Europe et en Amérique les caractéristiques de la demeure et de la famille du candidat ainsi que ses désirs (localisation, capacité et dates).

Celui qui s'est inscrit reçoit un exemplaire du catalogue. Il peut trouver à échanger soit par les propositions qui lui parviendront, soit par les propositions qu'il adressera aux personnes relevées dans le catalogue. Le dialogue entre les partenaires et l'échange proprement dit se déroulera sous leur propre responsabilité.

Chez *Inter Service Home Exchange* (Hall expo, 9, avenue La Motte-Picquet, 75007 Paris. *Tél. : (1) 551-73-67), il en coûte* 250 F pour recevoir les deux catalogues et y figurer, 50 F en sus pour y publier une photo noir et blanc et 200 F seulement pour obtenir les catalogues sans y faire inscrire d'annonce (date limite d'inscription : le 17 décembre et le 27 mars).

Chez *Séjours*, correspondant de *Directory Group Association* (les Sycomores des Logissons, nº 10, 13770 Venelles. Tél. : (42) 61-05-57), il en coûte 230 F pour recevoir les deux catalogues et y figurer, 60 F pour y publier une photo noir et blanc et 180 F pour obtenir les catalogues sans y faire inscrire d'annonce (dates limite d'inscription : le 20 décembre et le 15 janvier). La formule la plus « naturelle ».

• *Sur mesure* : d'autres associations se chargent de trouver l'échange après avoir entendu les *desiderata* de leurs adhérents. Ainsi *Global Home Exchange Service* (Mme Brice, 8, rue de l'Abbé-Gueule, 60590 Andeville) sélectionne-t-il, après enquête, des demeures aux Etats-Unis. Il informe l'adhérent *sur l'échange qu'il lui propose*, photos à l'appui ; il lui donne des conseils pour la réussite de son voyage. L'adhérent dispose de dix jours pour dire s'il accepte la proposition. S'il accepte et que le partenaire n'accepte pas l'échange, *Global Home* reprend les recherches pour trouver une solution. Il en coûte 225 F dès l'inscription et 1 275 F payables au moment de l'acceptation de l'échange. Si aucune proposition ne satisfait l'adhérent, ses droits d'inscription restent acquis pour l'année suivante. La formule la plus sécurisante.

[Les offices étrangers de tourisme à Paris tiennent à la disposition des personnes en faisant la demande des listes d'associations organisant des échanges de maison. Etats-Unis : tél. : (1) 260-00-66. Grande-Bretagne : tél. : (1) 296-47-60. Irlande : (1) 261-84-26. République fédérale d'Allemagne : tél : (1) 742-04-38.]

Lui chez moi, moi chez lui...

(Suite de la page 15.)

On jette un œil différent sur son propre pays grâce aux impressions d'autrui : *« Vous trouvez vraiment qu'il y a beaucoup d'obèses chez nous? Vous trouvez vraiment que les Français sont accueillants? Vous trouvez vraiment infecte la* root beer? *Vous trouvez vraiment indigents les petits déjeuners « continentaux » ? »*

Les conversations quittent bientôt ces évidences pour aborder des sujets autrement vitaux, en tout cas pour des intellectuels. Tu me décris le système électoral des « primaires ». Je te distingue le socialisme à la française du socialisme, nirvana communiste. Tu me racontes comment on prépare ses vieux jours en investissant dans l'immobilier. Je te détaille le système scolaire, de la maternelle à l'université. Nous tombons d'accord sur la question féministe, l'affaire du Boeing coréen, l'éducation des enfants, les juifs hassidimes tout habillés de noir, la diététique.

Et lorsque le moment arrive de retourner chacun chez soi, on s'aperçoit qu'échanger sa maison et sa voiture ne participe pas seulement d'un usage intelligent de son capital. Ce devrait être la formule par excellence du tourisme, le voyage au cœur d'autrui, la vraie découverte de l'étranger. A condition de ne pas se crisper sur les différences et de partager aussi l'amitié.

See you later. Au revoir.

ALAIN FAUJAS.

• *PRÉCISION.* – Les personnes intéressées par les stages de ski de fond organisés dans le Vercors par l'association Grand-Angle (B.P. 10, 38880 Autrans), notamment celui du 16 au 22 janvier destiné à préparer les grandes courses de la saison (*le Monde* du 26 novembre) peuvent téléphoner au (76) 95-22-25 ou 95-35-23.

LE MONDE DES LOISIRS

…GER DANS LA MAISON

…ssir un échange

…s en main

Lui chez m… moi chez lu…

هكذا من الاصل

Le tour de Paris à toute vapeur

« LES voyageurs du *« Paris Ceinture Express »*, *en voiture! Attention au départ!* » Un coup de sifflet strident, comme les verrières de la gare du Nord n'en ont pas entendu depuis longtemps, répond à cette annonce. Dans une formidable éruption de fumée, suivie du « tchouf, tchouf » de la vapeur du bon vieux temps, le convoi le plus original de l'année glisse le long du quai.

En tête roule la vedette de la journée : la 140, dix roues immenses bardées de bielles, 77 tonnes de tubulures remises à neuf par une bande de jeunes cadres parisiens amoureux fous de la traction à vapeur. Ils sont huit dans la cabine de conduite, lunettes sur le front, leurs bleus déjà maculés de charbon, prenant des poses à la Jean Gabin dans *la Bête humaine*, éclaboussés par les flashes des photographes qui, du quai, les mitraillent. L'un tient le régulateur, l'autre surveille l'inverseur de marche, un troisième, suspendu à la commande du sifflet, exécute des trilles de virtuose. Le plus affairé enfourne déjà du charbon dans la gueule du monstre.

Pour accomplir les 100 kilomètres du voyage, la F40 va engloutir 2 tonnes de « flambant rapide », 20 tonnes d'eau et 20 litres d'huile. Quel appétit! *« C'est une très bonne gazeuse »*, explique l'un de ces dévorants du rail, un électronicien de trente berges qui veut dire par là que sa machine ne gaspille point les bouchées de houille. Tandis que la loco se déhanche comme un pachyderme sur les voies de la petite ceinture, il en conte la glorieuse histoire.

Cette 140 a fait les deux guerres, tracté des pièces d'artillerie lourde et reçu son comptant de mitraille, dont la chaudière garde les cicatrices. Elle a longtemps traîné ses guêtres d'acier sur le réseau de l'Ouest, parcourant ainsi plus de 1 million de kilomètres. Pourtant, malgré les neuf wagons qu'elle tire aujourd'hui, elle va grimper allègrement la terrible rampe de Puteaux et filer à 80 kilomètres-heure vers Pontoise.

Derrière, dans des voitures type 1920 et un wagon-bar aux boiseries fauves, s'entassent six cents voyageurs d'un jour. L'Amicale des amis de la traction à vapeur (1), qui organise la sortie, en attendait moitié moins. Et on a refusé tant de monde qu'on prévoit un second périple, le samedi 10 décembre.

L'itinéraire, il est vrai, n'est pas banal. C'est d'abord, par la petite ceinture exceptionnellement réouverte, Paris côté jardin. Dans un panache de vapeur, s'époumonant sans cesse, faisant jaillir sur leurs balcons les riverains hébérlués, le train traverse le parc des Buttes-Chaumont, glisse sous Belleville, lorgne dans les courettes du douzième, s'enfonce dans une sorte de forêt-galerie au sud de Paris et roule par moments sur un tapis de feuilles mortes. Ça change du périphérique! On côtoie longuement la Seine, qui, sous le soleil de novembre, prend des allures de Riviera. Dans les collines de l'ouest, il faut stopper et, avec l'aide des pompiers du cru, refaire provision d'eau. Défilent ensuite comme un « scenic-railway » les orgues de béton de La Défense, les frondaisons de la forêt de Saint-Germain, les chantiers navals de Conflans, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

A chaque station – et elles sont nombreuses, – les passagers dégringolent, s'exclament, photographient et surtout vont contempler la bête qui, en tête, exhale sa vapeur comme une transpiration. Plantée au pied du tender, une fillette demande : *« C'est quoi, papa, ces briques noires, là-haut ? »* Cette enfant du pétrole n'avait jamais vu de charbon!

L'excitation ne faiblit pas un instant durant les cinq heures du trajet. Car le tortillard dialogue avec tout ce qu'il rencontre. Planté dans son jardinet de banlieue, un retraité lève les bras au ciel devant cette apparition d'un autre âge. On le salue d'un coup de trompette. Dans les gares de triage, les motrices électriques miaulent avec révérence devant l'ancêtre qui s'avance. Et, au passage de l'Oise, un chaland, lui aussi, mugit de politesse admirative.

Lorsque la nuit tombe, les cheminots amateurs allument à l'avant les quinquets à pétrole, et, chaque fois qu'ils ouvrent le foyer, la colonne de fumée rougeoie, exactement comme au cinéma. Malgré le froid qui pince, les passagers se penchent aux fenêtres, les yeux criblés d'escarbilles, pour ne rien perdre du spectacle. A l'arrivée en gare du Nord, l'enthousiasme est encore à la pression maximum. Un triple « hourra ! » salue Philippe Mirville, le président de l'Amicale, et les douze bénévoles qui ont travaillé plusieurs mois pour agencer ce périple en Ile-de-France.

L'Amicale des amis de la traction à vapeur monte ainsi plusieurs sorties chaque année. En avril, grâce à un autorail d'antan, c'était la Normandie avec arrêt-culture à l'abbaye de Fécamp et visite complète du port du Havre. En juin, d'incroyables aventures les attendaient sur les voies tortueuses du Morvan. Avant la fin de cette année, les amateurs pourront faire le tour de Paris à bord de vieux bus à plate-forme. L'an prochain, nouvelle virée ferroviaire partant de l'ancienne gare de Reuilly, dans le douzième arrondissement, vers l'est cette fois. Bref, les fans du rail sont en train de réinventer le tourisme ferroviaire. On vous le garantit convivial, marrant, semé d'imprévu. Et, quand une loco s'en mêle, émouvant comme un travelling, chic comme l'Orient-Express. La vapeur, mon cher, quel panache!

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Amicale des amis de la traction à vapeur, 46, avenue de Savigny, 93600 Aulnay-sous-Bois.

Hippisme

Le match Saint-Martin - Freddy Head

DANS la catégorie jockeys, l'arrivée de la saison de plat 1983 se juge à Marseille.

C'est là, dans les ultimes foulées de l'ultime course, qu'Yves Saint-Martin ou Freddy Head va arracher l'ultime point valant attribution de la cravache d'or de l'année.

Samedi passé, les deux adversaires (et néanmoins amis) étaient séparés par un tout petit point : cent vingt et une victoires, depuis le début de l'année, pour Saint-Martin ; cent vingt pour Head. Cash Asmussen, qui aurait pu les menacer, avait renoncé depuis deux semaines, préférant le froissement des vrais yens papier de la Japan Cup aux tintements hypothétiques et de toute manière usurpés d'un « or » qui n'est que de « plaqué ». Des autres jockeys, relégués à cinquante victoires en arrière, ou plus, il n'est plus question depuis longtemps.

Il est d'usage, lorsque le challenge est aussi disputé, que ceux qui restent en lice s'affrontent, pour finir, même sur des hippodromes de second ordre. Yves Saint-Martin et Freddy Head se seraient mis en selle, cette semaine, aussi bien à Moulins-la-Marche ou à Divonne – où on ne les a pas vus depuis leur lointain apprentissage – si des courses y avaient eu lieu. Le calendrier hippique fixait, en fait, les dernières étapes à Toulouse et à Marseille. Alors, appels des jockeys, ou de leurs amis, aux entraîneurs de ces deux villes :

« Vous n'auriez pas une bonne monte pour Yves ?... Pour Freddy ? »

Le gagnant est, évidemment, le public des dernières villes, qui a l'occasion de voir à l'œuvre de grands jockeys et à qui la présence de ceux-ci désigne des « coups sûrs » à jouer... Enfin, presque sûr... Voilà une dizaine d'années, dans des circonstances semblables – à Marseille, déjà, – la recette avait augmenté de 20 %.

Le coup de pouce à la recette est d'ailleurs la motivation réelle des compétiteurs. Chacun ne brigue que modérément un trophée (dans le cas de Saint-Martin, le quinzième ; de Freddy Head, le sixième) assorti du seul avantage de le recevoir, en août suivant, lors d'une soirée de gala, sur la scène du casino de Deauville. Mais les ultimes batailles pour la cravache d'or sont le témoignage de gratitude de vedettes au public et aux organisateurs du spectacle.

Ceux-ci, dans le cas de Marseille, ont bien besoin d'affiches mobilisatrices. Les sociétés de courses de province ont été mises dans une situation financière difficile par la création d'un tiercé parisien chaque samedi. Le samedi était le jour de leur meilleure recette, notamment dans les villes organisant un « trio » ou un « triplet » (tiercé local). Or il y a eu transfert de la recette vers le tiercé parisien. La société de Marseille, qui s'était endettée peu auparavant pour la construction d'un centre d'entraînement, est dans une situation dramatique.

L'année du bleu

En avance sur le plat, l'obstacle a attribué dimanche, non pas sa cravache d'or mais sa « coupe d'or », désignant, au terme d'un championnat portant sur quinze épreuves, le meilleur cheval de steeple de l'année. Gagnant : *Paiute*, à l'écurie Wildenstein.

Celle-là a remporté une double victoire : à celle de *Paiute* par addition des points s'est ajoutée, dimanche, celle de son compagnon de box, *World Citizen*, dans la dernière épreuve, le prix Georges Courtois.

Belle ovation du public à l'entraîneur de l'un et l'autre, Jean-Paul Gallorini, resté très populaire après sa suspension d'un an (en 1982) pour une affaire de doping (dans laquelle précisément était impliqué *World Citizen*).

L'écurie Wildenstein triomphante à Auteuil quelques semaines après le glorieux périple Longchamp-Toronto-New-York-Washington de *All Along* : 1983 est décidément l'année du bleu...

Pourtant, aux sommes gagnées, c'est l'écurie du Centaure qui termine en tête – avec près de 6 millions de francs de recettes brutes – la saison d'obstacles.

Succès significatif à maints égards. D'abord au plan humain. L'animateur de l'écurie, François de Lannurien, est un étonnant personnage, ancien scaphandrier, récupérateur d'épaves le long des côtes d'Afrique, ancien producteur de films, ayant fait fortune trois ou quatre fois, ayant tout reperdu une fois de moins.

A l'heure où la plupart des propriétaires désespèrent, il joue l'avenir : il vient d'agrandir ses installations à Maisons-Laffitte et de conclure un accord avec un éleveur pour assurer le rajeunissement régulier de ses effectifs (actuellement une soixantaine de chevaux).

Au plan des méthodes, l'écurie du Centaure est celle de l'anti-vedettariat.

Jusque fin 1981, son entraîneur était Jean-Paul Gallorini. Celui-ci ayant été suspendu (lire ci-avant), François de Lannurien engagea un jockey lyonnais, ami de Gallorini, mais pratiquement inconnu à Paris : Patrick Rago.

Après un an de réussite parisienne, Patrick Rago voulait, récemment, devenir « entraîneur public », c'est-à-dire entraîner aussi pour d'autres propriétaires. Rupture.

L'écurie du Centaure redémarre, depuis trois semaines, avec à nouveau un inconnu : Vanden Breeden, ancien collaborateur de Daniel, puis de Maurice Lescalle.

Les résultats sont à peu près les mêmes, c'est-à-dire bons.

« Ce qui compte, dit François de Lannurien, *ce n'est pas la vedette, c'est l'équipe. Le lad qui soigne bien un cheval, qui le comprend, qui sait déceler ce qui peut ne pas aller en lui, a autant d'importance que l'entraîneur. »*

Peut-être une attitude d'ancien scaphandrier qui sait l'importance de ce qui relie la partie immergée à la partie émergée.

LOUIS DÉNIEL.

● *Saint-Martin, vainqueur virtuel.* – Les lois de la piste sont celles de la scène : bien que son père soit mort lundi, Yves Saint-Martin était mercredi à Marseille pour essayer d'ajouter un point à son compte de la Cravache d'or. Il a réussi. Il devance maintenant Freddy Head, de deux victoires, 124 à 122, et peut être considéré comme le gagnant virtuel bien que deux épreuves restent à courir, ce samedi.

Plaisirs de la table

Cartes nouvelles

LA salle, en longueur, du restaurant *les Princes* (hôtel George-V, 31, avenue George-V, tél. 723-54-00) vient d'être rénovée : tonalité pastel bleu pâle, toiles de maître bien éclairées, confort et élégance. Il fait bon manger ici devant le patio en habits d'hiver. On refait aussi les cuisines, et la « voiture » propose, comme autrefois dans toutes les grandes maisons, le rôt du jour, tentateur. J'ai préféré ce midi la friture (buisson) d'éperlan sauce tartare et le rouget barbet grenobloise (des classiques), alors que mon invité testait l'omelette mère Poulard après le plateau éblouissant de fuits de mer. Beaux desserts (pour moi un irish coffee) et le sourire de Jean Frison, un directeur à qui la médaille de la courtoisie française, qu'il vient de recevoir, va comme... une médaille !

Gauloise et Gitane, même tabac !

Décor rénové aussi pour *la Gauloise* (59, avenue de la Motte-Picquet, tél. 734-11-64). On a dit que c'était un « *Lipp du changement* », tant on y rencontre d'hommes politiques en vue. J'ai préféré y rencontrer, en tête à tête, la cassolette de poissons, façon « Bouille » et un ragoût de rognon et ris de veau aux écrevisses. Très remarquables, arrosés d'un château la Bargemonne, dont le prix modeste compense celui, normalement élevé, de mon choix. J'aime qu'il y ait, ici, une table d'hôte. J'aime l'accueil chaleureux de Gaël. Et j'ai aimé (mais oui !) le « grand dessert », me réservant pour un autre jour la raie pochée à la vinaigrette tiède et le paleron de bœuf aux aubergines.

Mais les temps difficiles ont incité J.-P. Aphecetche et Gaël Devergies à ouvrir, à côté, une *Gitane* (53 *bis*, tél. 734-62-92). Avec des plats à 30 F (tête de veau séduisante), des desserts à 20 F, une salade de haddock à 25 F. Et la formule plaît, la clientèle se presse : *Gauloise* et *Gitane*, même tabac !

Bons Diables pour le soir.

A quelques encâblures du Centre Beaubourg, *la Resserre aux diables* (il s'agissait des instruments de transport des Halles d'hier) ouvre, en, brasserie, aux, déjeuners, et, en, restaurant, le soir (94, rue Saint-Martin, tél. 272-01-73). C'est dans la salle, joliment restaurée du premier étage, que le soir (et tard jusqu'au souper) la nouvelle direction propose une carte simple et sage. Je sais quelqu'un qui s'est régalé de la salade d'épinards aux lardons avant le *ris* de *veau* braisé à l'ail doux. La mousse de roquefort chaude sur toast change du crottin grillé abusif. Le foie gras est « maison ». De bons diables pour les noctambules, avec une addition « abordable ».

Petit Lutin deviendra grand.

Le zen, le zist, l'écologie, la diététique, sont comme la langue d'Esope, trop souvent la pire des choses. Le végétarisme est triste au fond de l'assiette. Alors, félicitons MM. Blanquart et Charles Maggio (ce dernier en cuisine) d'avoir, à l'enseigne ésotérique du *Lutin de la Rivière* (11, boulevard Arago, tél. 707-36-99), ouvert un restaurant faisant référence à l'agriculture biologique (ce qui est bien) sans nous mettre au régime : car la terrine de canard à l'orange côtoie le flan de cervelle à la crème de sésame (appétit ouvre-toi !) et la laitue crème fraîche et miel de sapin, tout comme le boudin noir aux pommes fruits (excellent) ou la saucisse maison, se conjuguent avec le gratin de légumes au comté et la galette de céréales aux petits légumes. Gentils desserts. Vins biologiques ou pas. Excellent pain biologique signé J.-C. Vanderstichel.

Prix doux mais chaises dures. Et, si vous téléphonez entre minuit et 10 heures du matin, le répondeur automatique vous donnera la recette de la semaine.

LA REYNIÈRE.

Menus d'hiver

● **A PARIS**

Chez Joël Robuchon (Jamin, 32, rue de Longchamp, 16e, tél. 727-12-27), un saucisson de colvert, la joue de raie aux herbes, la laitance de harengs au verjus, la fameuse tête de cochon mijotée à la sauce s'ajoutent aux classiques de la maison et le menu (135 F), fromage et desserts est, avec son étuvée de maquereaux aux aromates, un chef-d'œuvre !

Chez Laurent (41, avenue Gabriel, 8e, tél. 225-00-39), le perdreau rôti aux raisins frais est accompagné de beignets de bananes. A noter aussi la crêpe aux moules, le canard nantais aux deux cuissons poires farcie.

● **A LA NEIGE**

Au Chabichou (quartier Les Chenus, à Courchevel, tél. 08-00-55), où Michel Rochedy propose l'aile de raie et poireaux sauce roquefort, un pot-au-feu de canard sauvageon à la petite vinaigrette de son foie, le gratin de nouilles fraîches aux truffes.

L.R.

Miettes

● *La Commission européenne* envisagerait de remplacer le sucre par des moûts concentrés dans l'élaboration des vins de table. Bravo ! La mort de la chaptalisation est à la fois le commencement de la santé du consommateur et de la moralisation du commerce des vins.

● *Le Bottin gourmand* signale, à Saint-Valérien (Yonne), Le Gâtinais (*tél. : 88-72-78*). *Un lecteur enthousiaste* s'en félicite, tant pour les menus (118 francs et 170 francs, fromages et dessert) que pour la carte, où je relève le pot de harengs aux pommes chaudes, des sardines en escabèche (qui peuvent être servies avec un verre d'armagnac blanc, ô Daguin !), le poulet « fermier » aux écrevisses et des jattes de fromage blanc qui m'enchantent.

● *Le beaujolais nouveau ?* Il faut l'aller boire sur place, à L'Auberge du cap, à Fleurie-en-Beaujolais (tél. : 04-10-77), avec la cuisine du chef Gérard Cortembert.

● *Le saviez-vous, le beurre blanc, la béchamel, le bœuf gros sel,* les tomates farcies, le clafoutis, font partie de la cuisine alsacienne ? C'est du moins ce que nous laissent croire Doris et Annie Walther, qui en donnent la recette dans *Cuisine d'Alsace,* qu'elles font paraître (Denoël).

Les rendez-vous de cinq heures

AU-DELA des titres plus ou moins *fracassants*, c'est peut-être l'ouvrage le plus important de cette rentrée littéraire. Il s'appelle *Paris sucré* et invite à la découverte (ou redécouverte) d'un lieu culinaire longtemps, et injustement, méconnu : le salon de thé. De plus, comme le notent avec sagacité les auteurs, cette spécialité est *spécifiquement française*. Les grands ancêtres viennois (le Sacher et, surtout, le merveilleux Demel) ne se sont en effet guère renouvelés. Les Anglais, fanatiques du thé devant l'Eternel, préfèrent le prendre chez eux (ou sur leur lieu de travail), et les Américains, au moment de l'*happy hour* (5 heures), craquent devant le premier cocktail venu...

Pour la première fois, donc, les « fanas » du thé de Chine ou du macaron au chocolat tiennent leur bréviaire. D'abord parce que l'enquête « sur le terrain », conscience professionnelle oblige, a été minutieuse. La description générale de chaque établissement (avec son ambiance, sa clientèle, ses points forts ou faibles) a été complétée par un amusant système de notation inspiré du Michelin (de une à quatre tasses de thé y symbolisent la qualité de l'endroit) et par d'utiles indications pratiques (adresses, horaires, spécialités...). Certaines informations ont été regroupées de façon astucieuse à la fin de l'ouvrage, les établissements étant classés selon divers critères, bien choisis dans l'ensemble : ceux qui ont une terrasse pour l'été, ceux qui sont ouverts la nuit ou le dimanche, ceux qui ont telle ou telle spécialité...

Mais ce guide est également précieux par la galerie de « portraits » presque exhaustive qu'on y trouve. Il fallait beaucoup de culture (et de « travail » !) pour dresser le hit-parade des points forts des uns et des autres : le chocolat chaud d'Angelina (dont le célèbre « mont-blanc », par contre, n'est plus en effet ce qu'il était), le fondant au chocolat (au coulis de framboise) de Belusa, le gâteau au chocolat de la Photogalerie, les macarons au chocolat (toujours imbattables) de Carette, les charlottes de La Cour de Rohan et bien d'autres délices à découvrir... Deux légers regrets cependant. Les développements consacrés aux glaces sont souvent un peu rapides (celles du Café de la paix et de La Grande Cascade auraient mérité d'être citées), et les fourchettes de prix indiquées, parfois arbitraires.

Mais, sur le fond, les deux auteurs, deux jeunes énarques qui ont du style et du jugement, ont bien mérité la considération de ceux qui sont toujours prêts à s'embarquer pour un voyage au bout de la gourmandise.

ALEXANDRE WICKHAM.

★ *Paris sucré*. Renaud Girard et Alexandre Lazareff. Hachette, 160 p., 49 F.

Philatélie

N° 1821

FRANCE : Pierre Mendès France.

Le programme 1983 – tout comme en 1982 – sera clôturé par l'émission d'un timbre consacré à un homme politique. Pierre Mendès France, né à Paris en 1907. Après son évasion, à l'âge de trente-quatre ans, il rejoint Londres. Sur les instances du général de Gaulle, il se trouve dans le gouvernement provisoire d'Alger, pour s'occuper des finances. En 1944, à la libération, il devient ministre de l'économie dans le premier gouvernement de la France libre. – Vente générale le 19 décembre (58e/83).

2,00 F, gris et rouge.

Format 22 × 36 mm. Maquette et gravure par Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 12.000.000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

A PARIS

– Le 16 décembre, de 14 h à 18 h et le 17 décembre, de 9 h à 17 h, au bureau de poste temporaire ouvert à l'Assemblée nationale, grande galerie de l'hôtel de Lassay, 33, quai d'Orsay, Paris 7e. – Oblitération « P.J. ».

● Par mesure de sécurité, le public ne sera admis que sans bagages.

– Le 16 décembre, de 8 h à 19 h et le 17 décembre, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris 1er ; au bureau de poste Paris 41, 5, av. de Saxe, Paris 7e ; et de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. – Boîtes aux lettres spéc. pour « P.J. ».

A LOUVIERS

– Les 17 et 18 décembre, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire installé au Musée, Hôtel de Ville, place Ernest-Thorel, Louviers (Eure). – Oblitération SANS MENTION « P.J. ».

– Le 17 décembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Louviers. – Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération SANS MENTION « P.J. ».

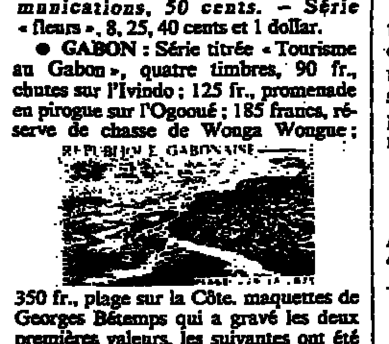
● BERMUDES : bicentenaire du premier vol de l'homme, quatre valeurs, sujets divers avions et dirigeable avec logo « Montgolfier 1783-1983 », 12, 30, 40 cents et 1 dollar.

● BRUNEI : quatre timbres dédiés à la pêche, sujets divers, 10, 50, 75 sen et 1 dollar.

● CHRISTMAS (îles) : vingt-cinquième anniversaire du rattachement au territoire australien, 24, 30 et 85 c. – Série « Noël 83 », 24, 30, 85 c.

● FIDJI : année mondiale des com*munications, 50 cents. – Série* « fleurs », 8, 25, 40 cents et 1 dollar.

● GABON : Série titrée « Tourisme au Gabon », quatre timbres, 90 fr., chutes sur l'Ivindo ; 125 fr., promenade en pirogue sur l'Ogooué ; 185 francs, réserve de chasse de Wonga Wongue ;



350 fr., plage sur la Côte. maquettes de Georges Bétemps qui a gravé les deux premières valeurs, les suivantes ont été gravées respectivement par Jean Pheulpin et Cécile Guillame. Taille-douce, Périgueux.

● GAMBIE : série de quatre timbres titrée « Osprey », sujet du fond unique avec oiseaux divers, 10, 60, 85 b., 1,10 dalasi. – Année mondiale des communications, 10, 85, 90 b., 1,10 dalasi.

● MAURICE (île) : quatre timbres par leurs sujets divers consacrés à la pêche montrent les ressources de l'île, 25 cents, 1, 5 et 10 roupies.

● TUNISIE : cette année, dans la série « Les Arabes », c'est l'acteur Aly Ben Ayed qui illustre le timbre dans la rôle de Caligula de Camus, 80 millimes. Gravé par Jean Pheulpin, d'après une maquette de Hatim El Makki. Taille-douce, Périgueux.

● CONFÉRENCES de la Société des amis du Musée de la poste, le 17 décembre, à 14 h., par M. Nougaret, *les vœux des postiers* ; M. Cappart, *ballons montés* ; M. Narjoux, *la télégraphie optique*. – 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs

bridge

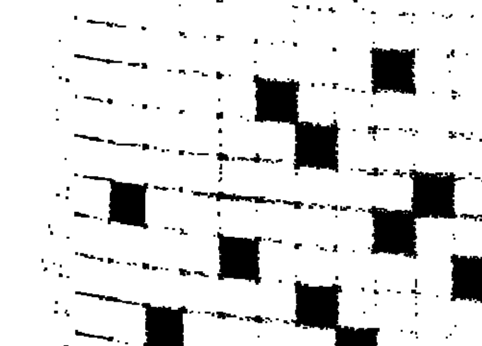
L'OSCAR DE SOLOMON

scrabble

PAROLES D'ÉVANGILE

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS



Jeux

échecs Nº 1050

SMYSLOV GAGNE LA DAME

(Tournoi des candidats, cinquième partie, Londres, 30 novembre 1983)

Blancs : V. SMYSLOV
Noirs : RIBLI
Gambit D

	Blancs	Noirs		Blancs	Noirs
1.	d4	Cf6	22.	Fxh6!	Cxé5 (m)
2.	Cf3	é6	23.	Ch5!!(n)	Cf3+ (o)
3.	ç4	d5	24.	gxf3	Cf5 (p)
4.	Cç3	ç5	25.	Cxf6!	Cxh6
5.	çxd5	Cxd5	26.	d5!! (q)	Dxh2 (r)
6.	é3 (a)	Cç6	27.	Dh8+!	Ré7 (s)
7.	Fd3 (b)	Fé7	28.	Txé6+!	fxé6
8.	0-0	0-0	29.	Dxg7+	Cf7 (t)
9.	a3	çxd4	30.	d6+! (u)	Txd6
10.	éxd4	Ff6 (ç)	31.	Cd5+	Txd5
11.	Dç2 (d)	h6 (é)	32.	Dxh2 (v)	b6
12.	Td1	Db6 (f)	33.	Dh4+	Rf6
13.	Fç4	Td8 (g)	34.	Té1	Th8
14.	Cé2	Fd7	35.	h4	Td-h8
15.	Dé4! (h)	Cç-é7 (i)	36.	Té4	Cd6
16.	Fd3	Fa4 (j)	37.	Dç3+!	é5
17.	Dh7+	Rf8	38.	Txé5 (w)	Txé5
18.	Té1	Fb5	39.	f4	Cf7 (x)
19.	Fxb5	Dxb5	40.	fxé5+	Ré6 (y)
20.	Cg3	Cg6 (k)	41.	Dç4+	
21.	Cé5	Cd-é7 (l)			abandon (z)

NOTES

a) Ou bien 6. é4, Cxç3 ; 7. bxç3, çxd4 ; 8. çxd4, Cç6 ; 9. Fé2, Fb4+ ou 9. Fç4, b5.

b) 7. Fç4 est également jouable ; par exemple, 7..., çxd4 ; 8. éxd4, Fé7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Té1, a6 (Tal - Psachis, Sotchi, 1982) ou bien 10.... Cxç3 ; 11. bxç3, b6 ; 12. Dé2, Fb7 ; 13. Fd3, Ca5 ; 14. Cé5,Tç8 ; 15. Fb2, Fd6 ; 16. Dh5, f5! ; 17. Cf3, Dé8 ; 18. Dxé8, Tfxé8 ; 19. Cd2, Fd5 avec un léger avantage aux Noirs (Larsen - Ribli, Las Palmas, 1982).

c) Suite usuelle d'une variante que Ribli a souvent jouée. 10..., b6 est perdant à cause de 11. Dç2, g6 ; 12. Cxd5, Dxd5 ; 13. Fé4 et 10..., Cf6 est faible : 11. Fç2, b6 ; 12. Dd3.

d) Une nouveauté. On poursuit habituellement par 11. Té1, Cxç3 ; 12. bxç3, b6 (Hansen - Ribli, Plovdiv, 1983) ou par 11. Té1, g6 ; 12. Fh6, Té8 ; 13. Cxd5 (Uylmann - Ribli, Niksic, 1978) ou encore par 11. Fé4, Cç-é7 ; 12. Dç2, g6 ; 13. Cé5, b6 (Portisch - Ribli, 1981) ou 12. Dd3, h6 ; 13. Cé5 (Karpov - Timman, Moscou, 1981) ou 12. Cé5, Cf5 ou 12. Cé5, g6 ou 12. Cé5, Fd7.

é) Surpris, les Noirs réfléchissent trente-cinq minutes sur les conséquences de la sortie de la D ennemie et sur la défense du pion h7. Après 11..., g6 ; 12. Fh6, Té8 ; 13. Ta-d1 les Blancs défendent indirectement le pion d4 après avoir terminé harmonieusement leur développement.

f) Menace le pion d4 sans craindre l'échange 13. Cxd5, éxd5 qui ouvrirait la diagonale du Fç8.

g) Les complications résultant de 13..., Cxd4 ; 14. Cxd4, Fxd4 ; 15. Ca4 sont nettement favorables aux Blancs (si 15..., Dç7 ; 16. Txd4, b5 ; 17. Fxh6!).

h) Et non 15. Fxd5, éxd5 ; 16. Cf4 à cause de 16..., Fg4. La manœuvre de la D blanche est extrêmement forte (centralisation, renforcement de la défense du pion d4 isolé, passage sur l'aile - R, menace d'entrée en h7 après Fd3, menace de gagner le pion d5, contrôle de la case é5).

i) Si 15..., Cd-é7 ; 16. Cf4, Cf5 ; 17. d5.

j) L'entrée en h7 de la D blanche est difficile à empêcher (si 16..., Cg6 ; 17. h4 et si 16..., Cf5 ; 17. g4) ; certes, le R noir n'est pas menacé de mat, mais il est clair qu'en h7 la D blanche gênera le jeu des Noirs. Le coup du texte perd un temps puisque la T-R blanche sera mieux placée en é1 qu'en d1 ; dans ces conditions, 16..., Fb5 valait mieux.

k) La D est-elle emprisonnée ?

l) Après 21..., Fxé5 ; 22. dxé5 les Blancs gagnent le pion g7. Si 21..., Cd-f4 ; 22. Cf5.

m) Si 22..., gxh6 ; 23. Dxf7 mat et si 22..., Fxé5 ; 23. Txé5.

n) Un coup intermédiaire essentiel qui donne à l'attaque des Blancs un bel élan (après 23. dxé5, Fxé5 tout est calme). Maintenant surgissent les tempêtes sur le pion g7 et sur le Ff6.

o) Tentative de dégagement. Si 23..., Cé-g6 ; 24. Cxf6, gxh6 ; 25. Dxh6 mat et à l'envers si 23..., gxh6 ; 24. Dxh6+, Ré8 (g8) ; 25. Cxf6 mat.

p) Et non 24..., Dxh5? ; 25. Fxg7+ et 26. Dxh5.

q) Dans cette curieuse position, l'ancien champion du monde trouve sans hésitation la continuation la plus dangereuse.

r) La réponse naturelle qui protège indirectement le pion g7 en attaquant le Cf6 est, en fait, comme le démontre facilement et brillamment Smyslov, perdante. Ce coup perd la D, mais il faut reconnaître que la position des Noirs est tellement compromise qu'aucune défense suffisante n'apparaît plus.

s) La D blanche est attaquée, mais ce sont les Noirs qui perdent la D.

t) Ou 29...., Rd6 ; 30. Cé4+ et 31. Dxb2.

u) Sacrifice de dégagement.

v) Avec D+P et une position supérieure contre T+C, les Blancs n'ont aucun mal à réaliser leur avantage.

w) L'estocade.

x) Si 39...., Th-é8 ; 40. fxé5+. Txé5 ; 41. f4.

y) Si 40..., Cxé5 ? ; 41. F4.

z) Si 41..., Ré7 ; 42. f4, etc.

Solution de l'étude nº 1049
(G. KASPARIAN - 1959)

(Blancs : Rb2, Tb6 et h2, Cé1, Pç3 et é2. Noirs : Rf1, Fa5, Ch4, Pd2.)

1. Th1+, Rf2! (Si 1..., Rxé2 ; 2. Té6+ Rf2 ; 3. Cd3+) ; 2. Tf6+!, Rg3! ; 3. Tg1+, Rh3 ; 4. Cf3, Tç1! (si 4..., Txg1 ; 5. Cxg1+, Rg2 ; 6. Rç2, Rxg1 (ou 6..., Fxç3 ; 7. Tf4, Rxg1 ; 8. Txh4 ; 7. Rxd2 avec gain) ; 5. Cg5+!, Rh2 ; 6. Txç1, Fxç3+! ; 7. Txç3, d1=D ; 8. Tf2+, Cg2 (si 8..., Rg1 ; 9. Ch3+, Rh1 ; 10. Tç1) ; 9. Th3+, Rg1 ; 10. Th1+!, Rxh1 ; 11. Cf3!! et les Blancs gagnent.

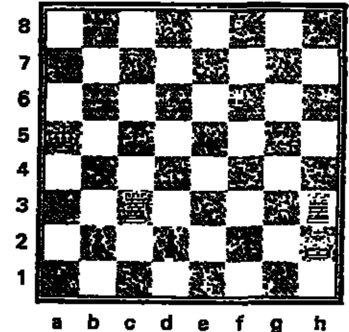
Si 5 Txç1 ?, Fxç3+! ; 6. Txç3, d1=D ; 7. Th6, Dxé2+ ; 8. Ra3, Dé7+ ; 9. Rb3, Db7+ ; 10. Rç2, Dé4+ ; 11. Rd1, Db1+ ; 12. Rd2, Db2+ ; 13. Rd3, Rg4! ; 14. Cxh4, Db1+ ; 15. Rd4, Rg5! ; 16. Tç-ç6, Db4+ ; 17. Rd5, Db5+ nulle par échec perpétuel.

Dans la position finale, après 11. Cf3, magnifique coup de zugzwang, les Noirs perdent la D ou sont mat.

ÉTUDE

L. OLMUTSKY

(1964)



BLANCS (3) : Rh2, Tç3 et h3.

NOIRS (3) : Ra5, Pb2 et d2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1048

L'OSCAR DE SOLOMON

La donne suivante, jouée en mars dernier au cours d'un match exhibition à Scheveningen, a reçu le « Solomon Avard », le prix attribué à la donne de l'année (Hand of the Year). Le contrat était 3 SA.

♠ 3
♡ A R 7 3 2
♢ V 4 2
♣ 10 9 7 5

♠ D 8 7 4 2
♡ ---
♢ A D 10 8
♣ R V 3 2

N / O E / S

♠ V 9 6
♡ V 10 9 8 5 4
♢ 7
♣ D 8 6

♠ A R 10 5
♡ D 6
♢ R 9 6 5 3
♣ A 4

Entame 4 de Pique pour le Valet et le Roi de Sud qui a joué le 3 de Carreau pour le 8 et le Valet, et de nouveau Carreau pris par le 10 d'Ouest qui a contre-attaqué le 2 de Trèfle. Sud a pris la Dame avec l'As et il a continué Trèfle. Ouest a fait le Valet, puis le Roi de Trèfle et il a rejoué le 3 de Trèfle. Est ayant fait l'erreur de défausser une deuxième fois Cœur, *comment Delmouly (Sud) a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?*

Réponse :

Après avoir fait ainsi quatre levées (un Pique, un Carreau et deux Trèfles) Delmouly tira ses trois Cœurs maîtres :

♡A 3 2 ♢4
♠D 8 ♢A D ------ ♠9 6 ♡V 10
♠A 10 ♢R 9

Sur l'As de Cœur (et la défausse du 9 de Carreau de Sud) Ouest ne peut jeter la Dame de Carreau car le déclarant le mettrait en main en jouant le 4 de Carreau pour l'obliger à se jeter dans la fourchette As-10 de Pique (les huitième et neuvième levées). *Ouest a donc jeté le 8 de Pique,* alors Delmouly s'est servi d'Est comme tremplin *en lui donnant la main à Cœur* pour le forcer à livrer à Sud ses deux derniers Piques.

Une fin de coup très rare et qu'Est aurait pu éviter s'il avait défaussé un Cœur de moins.

Le déroulement du jeu *à l'autre table* (en salle ouverte) a été également remarquable.

Même début de coup : entame à Pique, deux tours à Carreau et contre-attaque du 2 de Trèfle (quatrième levée), mais, ici, *le déclarant met le 5 de Trèfle* du mort, et Est prend la bonne décision de fournir *le 8 de Trèfle* que le déclarant laisse passer. Est continue avec le 6 de Trèfle pour l'As de Sud qui joue ses trois Cœurs maîtres sur lesquels Ouest jette trois Piques (puisqu'il n'y a plus de Pique au mort et que Sud n'a plus de reprise) ; ensuite, le déclarant joue le 10 de Trèfle pour la Dame d'Est. Mais Ouest a pris la Dame de Trèfle avec le Roi et *il a rejoué le Valet de Trèfle* sur lequel Sud a été squeezé car il lui restait :

♠A 10 ♡R 9.

Le déclarant a donc jeté le 10 de Pique. Alors Ouest a joué la Dame de Pique pour le mettre en main et le forcer à se jeter à Carreau dans la fourchette As-Dame, la cinquième et la sixième levée de la défense.

Le chelem chinois

En 1980, le Fédération chinoise de bridge décidait de s'inscrire comme membre de la Fédération mondiale. Aussitôt des matches par équipes se multiplièrent dans toutes les grandes villes. D'autre part les rubriques de bridge se développèrent et voici une des donnes publiées. Le contrat final est surprenant, mais les enchères ne figurent pas dans la chronique.

♠ 5 4 3
♡ R 7
♢ A R 8 7 6 5 4
♣ 2

♠ V 9 8
♡ 6 5 4 3 2
♢ D V
♣ 5 4 3

N / O E / S

♠ 10 7 6
♡ D V 9 8
♢ 10 9
♣ V 10 9 8

♠ A R D 2
♡ A 10
♢ 3 2
♣ A R D 7 6

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, *comment Sud a-t-il réussi* le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Quand on sait que, au récent championnat du monde de Stockholm, des accidents analogues se sont produits, il ne faut pas s'étonner de ce contrat. Il suffit d'un grain de sable dans un système artificiel pour que tout le mécanisme se détraque. En général cependant de tels dérapages ne pardonnent pas, ce qui n'a pas été le cas dans cette donne.

Remarque. – Même si on joue les enchères naturelles, un accident peut se produire si Sud croit que Nord a utilisé le Texas. Ainsi Sud, qui n'a pas de bonne annonce, peut décider d'ouvrir de 2 SA sur lesquels Nord répondra 3 Carreaux, mais Sud pensera qu'il montre ainsi cinq ou six cartes à Cœur, et l'atterrissage à 6 Cœurs deviendra possible !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® Nº 178

PAROLES D'ÉVANGILE

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

Certains participants aux récents championnats francophones de Grenoble se sont étonnés que « Coran » ne figure pas dans le P.L.I., soit qu'ils aient joué le mot et écopé d'un zéro, soient qu'ils appartinssent à la délégation tunisienne. D'autres déplorent l'absence (ou la disparition, datant de 1981) de « Thora » ou « Torah », loi de Moïse ; de « Talmud », recueil des enseignements des grands rabbins ; de « Vulgate », traduction latine de la Bible ; des constellations « Gémeaux », « Verseau », « Taurides » et « Hyades » ; de « Sherpa », porteur et guide de l'Himalaya, et, accessoirement, Népalais ; voire de « Gestapo ».

La plupart de ces mots figurent dans les dictionnaires de langue, type Robert et Lexis ; ils figurent également dans le P.L.I., mais après les pages roses, choix légitime puisque leur première lettre est une majuscule. Si BIBLE et ÉVANGILE apparaissent également dans la partie langue du P.L.I., c'est qu'ils sont souvent employés au sens figuré.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AAEFOUZ			
2	AAOU + EHN	FEZ	H 7	30
3	– AACEIIS	AHANEZ	9 C	20
4	EII + EGRS	CASA	8 A	29
5	BIIQRUW	SINGERIE	F 7	65
6	IW + ENNO ?	BRIQUA	B 3	31
7	CEERTVX	(B) ROWNIEN (a)	12 E	102
8	V + EILKRU	EXCITER	J 9	40
9	– AELMNOU	RIVURE (b)	15 J	39
10	LNOU + ESV	ACMÉ	11 I	24
11	DEEMOST	CUVELONS (c)	A 8	92
12	AALRSTU	MODESTE	E 1	70
13	EGILOOS	MARSAULT (d)	1 E	80
14	LO + EIKPT	GOSIER	N 10	22
15	EPT + JMUY	KILO	A 7	42
16	JPT + DHOT	MOYEU	2 D	70
17	DHT + DPU ?	PROJET	4 A	36
18	DDP + AAIT	REH (A) UT (e)	G 1	27
19	ADDP + EFR	SUAIT	H 1	30
20	DDEPR + LN	FABRIQUA	B 1	40
21	DDENR + BL	PLU	M 13	20
22		SABLER	C 8	16
		Total	....	925

Certains de ces mots injouables ont une ou plusieurs anagrammes, et nous vous invitons à les trouver (solutions en fin d'article). « Verseau » (2) – « Taurides » (1) – « Sherpa » (4) – « Gestapo » (3). En prime, trouvez l'anagramme d'EVANGILE.

Scrabble Etoile, 7, rue Le-Sueur, 75116 Paris. 7 novembre 1983. Tournois lundi, vendredi et samedi, 21 heures ; mercredi, vendredi, samedi, 14 h 30 et 17 heures.

NOTES

a) Adj. masc. Se dit du mouvement incessant des particules dû à l'agitation moléculaire. *(b)* Ou RIVEUR ; *cf.* VIREUR et VIRURE. *(c)* Ou l'anagramme CONVULSE. *(d)* Saule à feuilles elliptiques. AUSTRALE, sur la case rouge Sud, limite la casse. *(e)* Retouche claire. 1. H. Mollard, 922. 2. Ferry, 896. 3. Lahmi, 886. 4. Duguet, 883.

● Anagramme à trouver : VAREUSE, EVASURE – TRADUISE – PHARES, HARPES, RAPHES, PHRASE – POTAGES, PAGEOTS, POSTAGE – NIVELAGE.

● Deux nouvelles améliorations à la partie de Casablanca (*le Monde* du 29 octobre) : 8ᵉ coup : SEIME, M 11, 29 ; 20ᵉ coup : LIGIE, 2 D, 19. Kay Momal, Tours.

● Festival de Djerba du 29 janvier au 5 février 1984. Paris-Paris : 4 120 F. Club Méditerranée. Tél. 261-85-00, poste 3576.

● Tournoi homologable de Villeurbanne, 29 janvier. Tél. (7) 884-61-46.

● Marathon de Paris : Masters', le 10 et 11 décembre 1983. Scrabble Etoile, 7, rue Lesueur, 75116 Paris.

MICHEL CHARLEMAGNE.

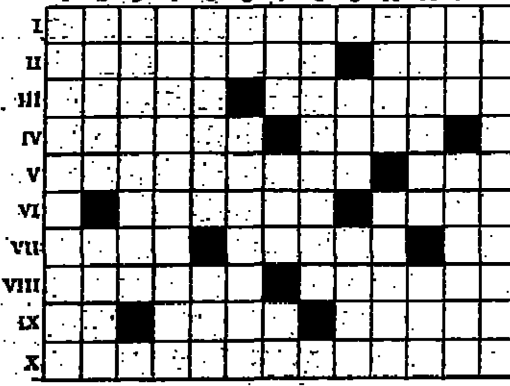
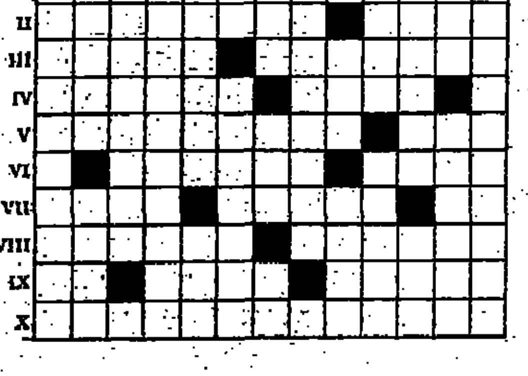
★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, bd Pereire, 75017 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS Nº 279

Horizontalement

I. Sautent eux-mêmes plutôt que de faire sauter les établissements de crédit. – II. Nourrisseur. Vient de la mer. – III. Fit mouvement. On peut dire qu'ils en ont plein la vue. – IV. Fatigante quand on y est mais alors elle est double. Pour ne pas perdre la voie. – V. Chahuté à Paris en 1968. En largeur. – VI. Envie. Vient en renfort. – VII. Confessa à Port-Royal. Met tout le monde à plat. Article. – VIII. Détruiras. Il avait abandonné sa musique pour composer son hymne. – IX. Conjonction. Contraceptif moyenâgeux. Dans les bois, au clair de lune... – X. Révoltent l'humaniste.

Verticalement

1. Ceux du I ne s'y sentiraient pas à l'aise. – 2. Plein de sève, il peut être plaisant. Sans mobile. – 3. Va à la postérité. – 4. Occupent les postes. – 5. Bonne sœur. Fut conquise par la précédente. – 6. Pronom. Couvrir de boue. – 7. Acceptée. On y est à bonne école. En Normandie. – 8. C'est tout près, pour un Lyonnais. – 9. Un peu de flanc. Certains les aiment au large, d'autres les prennent de haut. – 10. Fait toute la question. Avant le début. – 11. Fit du tapage nocturne. Lieu de passage. – 12. En revient. Si on veut en revenir, il faut plutôt éviter de s'y embarquer. – 13. Pour laisser ses sous en Italie.

SOLUTION DU Nº 278

Horizontalement

I. Commentateur. – II. Aliéné. Pelle. – III. Tyr. Tétanies. – IV. Amour. Ipomée. – V. Spirale. Ri. – VI. Tiraient. Niv. – VII. Réséda. Réagi. – VIII. On. Tentantes. – IX. Ré. Drivent. – X. Haï. Prêteuse. – XI. Essuie-verres.

Verticalement

1. Catastrophe. – 2. Olympien. As. – 3. Miroirs. Ris. – 4. Me. Uraête. – 5. Entraide. Pi. – 6. Née. Léandre. – 7. Tien. Trev. – 8. Apap. Traite. – 9. Ténor. Enver. – 10. Eliminateur. – 11. Ulee. Igense. – 12. Réservistes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

Nº 279

Horizontalement

1. AEGIORRV. – 2. AABELOR. – 3. EIILRSV. – 4. EEEIINRV. – 5. AACILRTU. – 6. DEEEIRSS (+2). – 7. EIQRSUU. – 8. CEEEMNS (+1). – 9. EELLTTU. – 10. ABEEGLSU. – 11. AFIIMNOR. – 12. EEGILOR. – 13. DEHILNOP. – 14. ERSTUU (+2). – 15. EEILNSS (+4). – 16. EEPRRTU (+1).

Verticalement

17. AAERRSTU (+1). – 18. GGLOSU. – 19. AAEELRTU. – 20. ADEIOPS (+1). – 21. BEEIIQRU. – 22. AELLRS. – 23. EGORSTUU. – 24. CDEEOST (+1). – 25. EEILMNTV. – 26. AEIKNSS. – 27. AEHIOPRT. – 28. EEFIMOPRT. – 29. EEILMNR. – 30. EEEIMPR (+1). – 31. ALLNOS (+1). – 32. EEENRSST (+1).

SOLUTION DU Nº 278

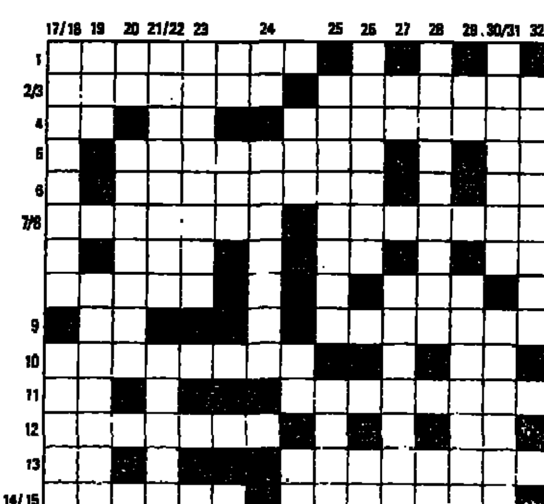
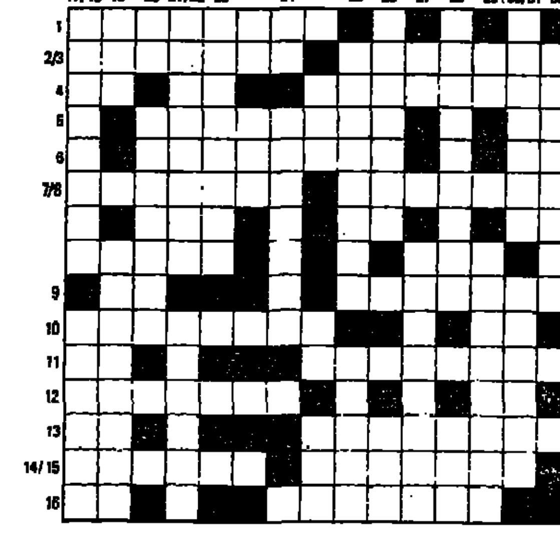
Horizontalement

1. ANORMAL. – 2. PERONE (EPERON PRONEE). – 3. COCAINE. – 4. MINIBUS. – 5. TISONS. – 6. ADIANTUM, fougère (MINAUDAT). – 7. RESEAU (SAUREE). – 8. STEAMERS (MASSETER METRASSE RESSEMAT RESTAMES STERAMES TERSAMES). – 9. DEVOIRS. – 10. RECESSIF. – 11. ARKOSES, grès. – 12. SAISIES. – 13. DEPOTOIR. – 14. NEPALAISE. – 15. AINESSE (ANISEES). – 16. SENNES, filets de pêche.

Verticalement

17. ACCENTS. – 18. EUPHORBE. – 19. OCTUPLE (COUPLET). – 20. ACROPOLE. – 21. USNEES, lichens. – 22. ANODONTE, mollusque. – 23. LENIFIE. – 24. DESSINE (DESSEIN). – 25. SAFRANES. – 26. RECOINS (CREIONS ECRIONS). – 27. ENTUBER. – 28. MASSER (MASERS). – 29. ASSASSIN. – 30. NUNCHAKU. – 31. CHASTES (SACHETS).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

culture

ROCK

Nina Hagen en France

C'est une des dernières stars du rock, une sorte de diva berlinoise qui se serait lancée à corps perdu dans l'aventure musicale avec un lyrisme débridé. Nina Hagen est un oiseau de paradis multicolore qui ne s'arrête pas, ne souffle pas.

Depuis sa première tournée en France à la fin de 1980, Nina Hagen a traversé maintes expériences. Elle a d'abord travaillé aux Etats-Unis avec Bennett Glotzer, le manager de Frank Zappa. Elle a fait entrer dans son univers — mais pour un temps seulement — des thèmes religieux plus ou moins futuristes. Puis elle a enregistré à New-York *Num Sex Monk Rock*, où les idées, les impressions, les jeux de mots, se bousculent. Elle s'est enfin associé, avec Giorgio Moroder, le producteur qui découvrit Donna Summer et a récemment réalisé la bande sonore de *Flashdance*. Avec Giorgio Moroder, Nina Hagen a publié son dernier 33 tours, un album plus accessible que le précédent, plus rigoureux. Le théâtre musical de la chanteuse n'en est que plus vibrant, plus impressionnant, avec de beaux titres comme *New-York, New-York*.

Quand Nina Hagen se jeta dans la musique rock en 1977, le mouvement punk régnait à Londres. De cette époque, elle a gardé l'habitude de travailler longuement son image, d'offrir des cheveux teintés en rouge, vert, blond, de souligner par le maquillage son visage très fin, de déployer des costumes de scène à la fois poétique et excentrique.

Nina Hagen donne deux concerts au Casino de Paris dimanche 11 et lundi 12 décembre.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ A Strasbourg le 14, à Lyon le 15, à Marseille le 16 et à Toulouse le 17.
★ Albums CBS.

THÉATRE MUSICAL

« TRANSSIBÉRIEN » ET « PAULINA 1880 »

Rythmes ferroviaires, voies mystiques

Versions musicales de monuments littéraires, Blaise Cendrars d'un côté, Pierre-Jean Jouve de l'autre. Tandis que la saison de théâtre musical proposée aux Bouffes du Nord tire à sa fin, l'association Musique au théâtre fait savoir que la salle de l'Arc, au Musée d'art moderne, va être fermée en raison de travaux et sera réouverte pour d'autres activités. *Paulina 1880* est donc le dernier des spectacles de théâtre musical accueillis dans ce lieu. Y aura-t-il un autre endroit permanent ouvert à ce genre d'activités un peu hors commerce ? Celui là n'était pas formidable mais avait le mérite d'exister. Dans le même temps le budget de production des services musicaux de France-Culture subit des coupes plus que sombres...

De quoi s'inquiéter pour ce parent souvent pauvre du théâtre et de la musique, et pour ceux qui y croient encore, et ont bien raison d'imaginer que le mini-opéra est genre où l'invention, le risque et la trouvaille ne sont pas prescrits !

Les trains d'Europe filant dans la campagne ont un rythme à quatre temps, et les trains d'Asie un rythme à cinq temps, parfois même sept temps : une observation du voyageur professionnel Blaise Cendrars, nuance à l'échelle continentale. Est-ce toujours vrai ? Etait-ce vrai en 1913 quand le baroudeur poète enjolivait son itinéraire de Moscou à Vladivostok, cette aventure au côté de Jehanne la prostituée de France qui redoutait de quitter Montmartre ?

On l'a cru en tout cas, et on y croit encore. La révolution rouge couvait, Cendrars se livrait aux délices du reportage, en collectionneur de sensations, en trafiquant de phrases précieuses. Il faut relire la prose du *Transsibérien* ou aller voir — plutôt écouter — *l'Opéra ferroviaire* tiré de cette œuvre par Antoine Duhamel, compositeur toutes destinations, inventeur talentueux de maintes musiques de films (de *Pierrot le Fou* à *la Sirène du Mississippi*).

Duhamel est un auteur prolixe, un généreux, et gourmand, cuisinier des sons. *« J'ai visité les hôpitaux de Krasnoïarsk et à Khilok nous avons croisé un long convoi de soldats fous »*, écrivait Cendrars. Ici, c'est un baryton basse qui raconte, récite les souvenirs de Blaise, aidé par un pianiste, poussé par des percussionnistes, entraîné par une trompette et un puissant saxophone, emporté aux haltes dans les gares par des Arméniens jouant kamantcha, duduk et saz tar, attendri par un harmonica. Tchak, ka tchak, Tchak ka, tachak, Ta. Roulement, berceuse du convoi. Un écran de cinéma, en haut d'un échafaudage métallique, des images historiques, une bande sonore à tout berzingue. Le jazz se mêle aux langueurs orientales. Petite valse et nostalgie de la tour Eiffel. Une danseuse en robe rouge : Jane Watts, dont la présence n'est guère plaisante, figure la compagne imaginaire de l'aventurier.

Aux Bouffes du Nord, ce spectacle mis en scène par Lucien Melki plaît : les costumes de Martine Pichon sont dignes d'un film de cinéma, et surtout Duhamel a l'art des cocktails savamment folklos. Ça roule. La beauté du théâtre de Peter Brook et de Micheline Rozan aide beaucoup. A tel point qu'on se demande vraiment pourquoi ceux qui y programment actuellement de la « musique à spectacle » n'ont pas songé à y présenter *Paulina 1880*, cette production de l'Atelier lyrique du Rhin dont les qualités, l'exigence, valent cent fois telle autre pièce de théâtre musical proposée avant *Transsibérien*.

Le décor réalisé à l'ARC par Isabel Echarri et Diego Etcheverry pour l'adaptation du roman de Pierre Jean Jouve est une réussite d'harmonie, de justesse et aurait été encore magnifié sur la scène des Bouffes. Là, grâce aux gradins et aux balcons on aurait pu voir mieux les carreaux du sol, ces dalles aux dessins bleus, apportés d'Italie à la demande de Pierre Barrat et Marie-Noëlle Rio, metteurs en scène des images retenues par le compositeur Claude Prey. Une fois encore, ce dernier établit une distance entre le raconté et le montré, construisant une histoire à deux niveaux il introduit un personnage extérieur. ici celui d'un compositeur. Une fois encore, il imagine un préambule, comme une déclaration d'intention esthétique, une explication du procédé. Comme s'il n'osait pas dire « je », comme s'il avait peur que le public se prenne au « jeu ».

A croire qu'il s'est laissé cependant aller : dans les moments nombreux d'« inadvertance », c'est son génie de musicien inspiré qui éclate. Le plaisir est là, fort, avec juste une mandoline et une guitare, et une pianiste qui joue aussi de l'harmonium et lance à point nommé une bande où sont enregistrés de magnifiques morceaux pour voix, de facture quasi classique. Deux chanteuses incarnent tour à tour Paulina, Sophie Marin Degor, jeune fille pure, et Isabelle Gautier en jeune femme, en nonne rebelle, en criminelle vieillie. Isabelle Gautier est toute pareille à l'héroïne : passion et brûlure intérieure, mysticisme, voix adéquate. On n'en dira pas autant de Christian Tréguier. Certes, il chante bien, mais dans cette tragédie du désir il n'a physiquement pas grand chose à voir avec le comte que la folle de Dieu aima jusqu'à le tuer mais les deux Paulina font comme si, et cela n'a même plus d'importance.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Bouffes du Nord et ARC, 20 h 30.

THÉATRE

« JOURNAL D'UN HOMME DE TROP », de Tourgueniev

Le phénomène Serge Maggiani

Le *Journal d'un homme de trop*, de Tourgueniev, joué par Serge Maggiani dans une mise en scène de Catherine Dasté, est un grand moment de théâtre, qu'il faut avoir vu.

Ce récit, publié par Tourgueniev en 1850, est presque plus russe que nature. Toutes les données des chefs-d'œuvre russes de ce temps-là sont présents : le jeu, le duel, la débâcle des glaces au printemps, le bal, les bouleaux, le village, et surtout cette façon si particulière, si passionnante, d'allier le témoignage direct sur le malaise du pays, notamment par la description des faits et gestes de certains personnages, à une maestria géniale de l'examen de conscience, de l'introspection radicale, par moments sauvage, par moments d'une ironie noire, on en a le vertige. Et tout cela presque en douceur, comme un beau cheval du Caucase qui volerait sur de l'herbe.

L'expression « homme de trop » devint, à la suite de ce texte de Tourgueniev, un proverbe en Russie, tant l'analyse du caractère du héros, aristocrate velléitaire, était implacable, mettait en pleine lumière une maladie d'ensemble, aussi bien à Saint-Pétersbourg et à Moscou que dans les campagnes. Tous les écrits de Tourgueniev, sous l'apparence de romans ou de nouvelles claires comme le jour, étaient, en vérité, des œuvres d'intervention, de prise de conscience politique, c'est pourquoi la police et la censure ne cessaient de s'en mêler.

Aujourd'hui, ici, à Paris, loin de ces réalités-là, une œuvre comme ce *Journal d'un homme de trop* nous comble par d'autres qualités : une tension dramatique, un humour sans fond, l'alternance brusque des abandons de mémoire, des minuties du regard (toutes les choses décrites, buissons ou moineaux, sont d'une présence miraculeuse), et soudain des brefs dialogues, gais ou sinistres.

Serge Maggiani, qui joue cela, est l'un des acteurs les plus envoûtants d'aujourd'hui. Son corps et en particulier son visage se découpent sur le fond du théâtre avec un aigu, un éclat, presque incompréhensibles. Le moindre mouvement des prunelles noires de ses yeux vous saute à la figure. Il bouge peu et lentement, mais tout vous apparaît comme en gros plan. Ses silences et ses immobilités vous mettent le cœur en suspens. Or chaque fragment de seconde du jeu de cet homme-théâtre (comme on dit homme-orchestre) est comme une pointe de feu qui pique, qui fait réagir le moindre nerf du texte en question. Chaque mot acquiert sa couleur, son écho, sa distance.

En même temps il y a un effet d'optique bizarre chez Maggiani, on croit le voir à la fois de profil et de face, comme chez certaines toiles de Picasso. On dirait aussi la solitude de l'animal sauvage en pleine brousse, et cette solitude est peuplée d'une infinité de dangers, d'avenirs proches ou lointains, ou d'on ne sait quels anges rédempteurs.

Ce spectacle extraordinaire a été dirigé par Catherine Dasté. Maggiani s'appuie sur la traduction de François Flamant, parue dans la Pléiade.

MICHEL COURNOT.

★ Petit-Montparnasse, 20 h 30.

CINÉMA

« BERLIN ALEXANDERPLATZ », de Fassbinder, au Festival d'automne

Sur les traces d'Alfred Döblin

Les treize épisodes du film de Fassbinder, d'après le roman d'Alfred Döblin, *Berlin Alexanderplatz* sont projetés à l'Olympic-Entrepôt pour le Festival d'automne, le samedi 10 décembre à partir de 14 heures (*le Monde* daté 27-28 novembre). Le film va-t-il contribuer à faire connaître enfin, un quart de siècle après sa mort l'écrivain Alfred Döblin ? C'est ce qu'espère Claude Döblin, l'un de ses fils, qui vit sur la Côte d'Azur, éloigné des milieux du cinéma et de la littérature.

Curieuse destinée que celle d'Alfred Döblin, né Allemand en 1878, à Stettin, ville aujourd'hui polonaise, dans une famille de commerçants juifs, mort citoyen français, et chrétien, près de la Forêt-Noire, en 1957. Claude Döblin suit fidèlement les travaux des chercheurs allemands à propos de l'œuvre de son père. La ressemblance physique, presque hallucinante, semble une forme de piété filiale. Dans sa bibliothèque, toute la place est occupée par les livres en allemand, lus et relus et dont il reste tant d'inédits, en Allemagne de l'Est ou de l'Ouest.

« Quand on aime quelqu'un, on voudrait tellement que les autres l'aiment comme vous, dit Claude Döblin. *Pour bien comprendre la genèse de* Berlin Alexanderplatz, *il ne faut jamais oublier que mon père était médecin. Médecin des pauvres. Il y a toujours un fond précis dans ses textes, mais il ne faut pas toujours y chercher l'autobiographie. Quand elle y est, elle est clairement désignée :* la Maison sur la rue, *par exemple. Actuellement, des chercheurs étudient les rapports qu'il écrivait sur ses malades quand il travaillait à l'asile de Regensbourg (Ratisbonne) en 1905. Un travail épouvantable, il a fallu feuilleter toutes les archives,. pour retrouver l'écriture de mon père.*

» Quand il avait l'idée de ce qu'il voulait faire, il commençait à chercher partout, il collectionnait des coupures de journaux, des cartes de tramway — c'est très important, les tramways dans le Berlin de mon enfance.

« Je n'ai rien retrouvé »

Je suis resté là-bas jusqu'en 1933, j'avais seize ans, j'en ai soixante-six. Nous habitions Frankfurt Allee, l'un des quartiers les plus pauvres, à un quart d'heure de l'« Alex ». J'y suis retourné en 1964 et en 1979. Tout avait été rasé. A Unter den Linden, on pouvait encore reconnaître beaucoup de choses. Mais là il n'y avait plus rien : des maisons carrées sèches, je n'ai rien retrouvé du tout. Quand nous y habitions, la Frankfurt Allee était un boulevard très large, avec un terre plein central, et de chaque côté des rails de tram... Nous avons assisté à la construction du métro, papa a fait beaucoup de photos des travaux...

» Il pouvait travailler au milieu d'un bruit épouvantable. Il travaillait beaucoup dans les cafés, dans un chahut infernal, il se concentrait, et cela le stimulait. Il écrivait surtout à l'extérieur. Et, quand le premier jet était fini, il le donnait à ma mère, qui le tapait à la machine, puis il prenait des ciseaux, coupait, ajoutait des parties nouvelles. Pour Alexanderplatz, *il a même collé des choses autour, des horoscopes, des bulletins météorologiques. Ensuite, il récrivait. Il pouvait refaire son manuscrit deux, trois fois.*

» Avec *Berlin Alexanderplatz*, il a voulu écrire le roman d'une grande ville. Médecin d'hôpital jusqu'en 1911, il a ensuite créé son propre cabinet. Il a d'abord été gynécologue, puis aliéniste, ensuite il n'a plus soigné que les maladies nerveuses. Il a pu ainsi approcher un nombre incalculable de personnages, plonger dans les milieux les plus déshérités.

» J'ai vu le film de Fassbinder, je l'ai trouvé très bien, j'étais préparé. Fassbinder vivait dans sa sphère, il avait ses vues, il aurait eu sans doute des prises de bec épouvantables avec son père. J'espère que le film le fera connaître.

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

« Architecture et Industrie » au Centre Pompidou

(Suite de la première page.)

La cohérence du thème, étayée par une illustration abondante, remarquable, trouve d'ailleurs de quoi s'alimenter dès l'entrée, où un magnifique couloir audiovisuel accueille le visiteur, l'enveloppe dans une mer d'images dont chaque vague porte le sens d'une évolution : du village traditionnel que les vieux siècles ont légué aux impeccables alignements de maisons toutes semblables qui encerclent désormais toutes les villes modernes. L'industrie, on s'en convainc aisément, s'est insinuée entre ces deux états de l'architecture.

Cependant, le sens fuit, si le parcours existe, si les résultats sont visibles. A suivre l'exposition, on ne perçoit généralement « l'industrie » que comme une référence, presque jamais comme un fait direct, et finalement comme une sorte de monstre, ou de fée, comme un mythe. Au départ, ainsi, le mieux qu'on puisse faire est d'établir une parallèle entre un développement des *techniques* et l'évolution de l'architecture. Déjà le mot *industrie* s'échappe, à moins que l'architecture cherche à la célébrer, et encore.

Puis vient le temps de gloser sur la *préfabrication*, une étape-clef étant fournie par le Crystal Palace de Paxton : mais, se dit-on alors, le fait d'apporter d'une usine des pièces que l'on rivette sur place relève-t-il davantage de l'industrie que l'assemblage par mortier de pierres venues d'une carrière ? Le geste architectural est le même. On comprend qu'il s'agit non plus seulement de technique mais de *produits de l'industrie*. Et si l'on pousse naturellement le propos aux différents stades de la « préfabrication », l'idée d'industrie ne se cerne pas mieux, pour prendre soudain le sens de « standardisation ».

On aboutit au dernier ensemble. Ce qu'on y voit a tout à voir avec les sciences, la technologie, la prospective, la sociologie, l'informatique, mais finalement ne montre aucun lien bien spécifique avec l'industrie, celle-ci épousant les significations très larges d'« invention » et de « fabrication », et ne s'opposant pas même vraiment aux termes d'art, de nature ou d'artisanat.

Ainsi, l'exposition évoque — par le biais du catalogue surtout — le cas de la briqueterie aux Caraïbes, dont elle développe et affine assez précisément les développements possibles selon les technologies choisies. Or à chercher ailleurs, dans certains pays d'Afrique, elle aurait aussi pu montrer comment l'introduction de la brique cuite peut conduire soit à l'épuisement des devises (seule hypothèse ici retenue), soit à l'épuisement des réserves de bois (le bois utilisé pour la cuisson) et aux catastrophes écologiques qu'on peut imaginer. Où et comment l'écologie appliquée à l'idée d'industrie, celle-ci étant associée à celle d'architecture, implique toujours plus de prudence.

De la fuite du mot industrie, les organisateurs de l'exposition sont bien évidemment conscients, qui le prennent par presque tous les biais et les textes possibles dans ce même catalogue. Presque, c'est-à-dire que l'impasse a été faite, par exemple, sur tout ce qui est architecture « de » l'industrie, sur ces marques anciennes ou récentes qu'on regroupe sous le terme générique de patrimoine industriel. Le « et » du titre de l'exposition est donc limitatif, ce qui, pour le coup, relevait de la prudence.

Mais était-il raisonnable, en revanche, de sous-titrer ce *show* foisonnant et à maints égards passionnant, *« passé et avenir d'un mariage de raison »* ?

La complexité des liens qui unissent architecture et industrie est, à plusieurs reprises, directement ou indirectement suggérée par l'évocation d'un autre couple : automobile et industrie. Ce dernier apparaît simple, évident, lumineux et fait ressortir, dans le précédent, quelque chose comme une étrange spécificité. Or on voit vite qu'il n'y a rien de spécifique si, au mot d'automobile, dans le premier couple, on substitue celui, plus générique, de transport : transport et industrie, ou encore cuisine et industrie, agriculture et industrie, architecture et industrie... Les mêmes difficultés surviennent dans tous les cas pour trouver un sens cohérent à un concept qui en a trop.

Mariage de raison ? Comme si l'exposition du C.C.I. tentait, par la bande, en douce, de réconcilier ces deux vieux divorcés que sont, en France, l'architecte et l'ingénieur, l'homme de l'art et le chevalier d'industrie.

Le problème aurait été plus simple, peut-être, si, au lieu de mettre à parité architecture et industrie, on les avait placées dans un rapport de temps. C'est ce que fait le splendide ouvrage de François Loyer, aux éditions Skira : *le Siècle de l'industrie, 1789-1914*. On regrette ici simplement que le siècle en question ne dure pas davantage, tant sont grandes la sagesse du texte et la qualité des images. Mais on se persuade que, même mieux cernés, ou mieux utilisés, les deux mots de notre histoire continuent d'entretenir de bien intéressantes relations, à défaut de mariage.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 9 janvier. Le commissaire de l'exposition est Raymond Guidot. Catalogue : 260 pages, 130 F.

Lire aussi *le Siècle de l'industrie*, éditions Skira, coll. « De Architectura », 450 F. Il faut noter la parution du petit ouvrage de Bernard Hamburger et d'Alain Thiebaut, *Ornement, architecture et industrie*, qui limite son sujet à la production en série d'éléments décoratifs (Editions Pierre-Mardaga, 110 F).

■ **AU PROFIT DES HANDICAPÉS.** — **Une représentation du *Sixième jour* (d'Ada Alhon, d'après Maupassant), par la compagnie Caragiale, sera donnée le 11 décembre aux Bouffes-Parisiens, au profit du Comité national pour l'insertion et la promotion des handicapés moteur.**

★ C.N.I.P.H.M. : 4, avenue Emile-Acollas, 75007 Paris.









THÉATRE

Le phénomène Serge Maggiani

Industrie » au Centre Pompid

ACTUELLEMENT

GET CRAZY

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

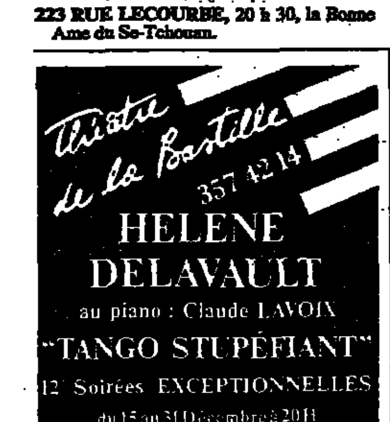
BRUNO GARCIN – 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30.
AGATHA – Essaïon (278-46-42), 21 h.
MUSICALIMAGES – Bagnolet, ATEM (364-77-18), 21 h.
L'OPÉRA D'QUAT'SOUS – Corbeil, C.A.C. P. Neruda (089-00-72) 20 h 45.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 18 h : Saint François d'Assise.
SALLE FAVART (296-06-11), Concert, Danse : soirées de ballet : 19 h 30 : Inlets II, Black and blue, France/Dance.
COMÉDIE - FRANÇAISE (296-10-20) 20 h 30 : Félicité.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre 18 h 30, Par les villages ; Théâtre Gémier 20 h 30 : la Dévotion à la croix.
TEP (797-96-06), Théâtre : 20 h 30 : la Mort de Danton.
BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma-vidéo : 13 h : la Surditude ; 16 h : First contact ; 19 h : Uzeste bleu ; 14 h à 17 h et de 21 h à 24 h : Vidéo Danse II ; 15 h : l'Image et son doute ; 18 h : Unglee ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : Profil d'Unica Zürn.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Sophisticated ladies.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 30 : l'Art de la comédie; 18 h 30 : Quatuor Orlando.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : le Dernier Soliste.

Les autres salles

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : Paulina.
A. DEJAZET (887-97-34) 20 h 30 : Séance friction.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Sincères.
ARTISTIC ATHÉVAINS (355-27-10) 20 h 30 : Stèles, comédie.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h, Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Batailles.– Salle L.-Jouvet, 21 h, Cet animal étrange.
BASTILLE (357-42-14), 20 h, le Plus Heureux des trois.
BATACLAN (721-18-81) 20 h 30 : Lulu.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95) 20 h 30, les Deux Fils de Pedro Neif de Bœuf ; 22 h : la Maison jaune.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), 20 h 30, Vater Land. – Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30, Vague à l'âme ou le blues de la scène.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Tu écraseras le serpent. – Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h, Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45, Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : l'Ormaie.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 30, Théâtre forain de J. Cocteau.
DAUNOU (261-69-14), 21 h, la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Paroles de nègres ; 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : les Eaux et Forêts.
223 RUE LECOURBE, 20 h 30, la Bonne Ame du Se-Tchouan.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 281-26-20 + (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 9 décembre

EDOUARD VII (742-57-49) 21 h, Mademoiselle Julie.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45, le Don Juan de la Creuse.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h, Tanzi.
ESPACE CREATIS (887-28-56) 20 h 30 : l'Amant.
ESPACE GAITÉ (327-13-54), 20 h 15, la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
ESSAION (278-46-42) II, 21 h : Finistère.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (340-36-35) 21 h : Récit d'une passion envahissante.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 15, Vive les femmes ; 22 h, Don Diègue contre Super 8.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45, Grand-père.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30, la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Invitation au voyage. – Petite salle, 18 h 30 : Comme la pierre ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45, les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : la Mansarde bleue.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : Le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) 20 h 45 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. – Petite salle 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 20 h 45 : la Dernière Bande.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 et 22 h : Ariakos.
RANELAGH (288-64-44), Les marionnettes de Salzbourg : 20 h 30 : Casse-Noisette.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Dépositaire.
7, RUE CONSTANCE (367-79-40), 21 h : Loin du grenier.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : l'Astronome.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : 20 h 30 : Tartuffe.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitou ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE ANDRÉ-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours Papa, maman veut me tuer.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Carmen la Matadore ; Petite salle 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : les Trois Mousquetaires. – II. 20 h 30 : Sortilèges.
THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h : Titus Andronicus.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30, Les affaires sont les affaires. – Petite salle 20 h 30 : Lettres d'une mère à son fils.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THEATRE 13 (588-16-30) 21 h : la Femme indolente.
THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : Flora par qui tout arrive.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (246-20-83), 20 h 30 : L'an 2000 n'aura pas lieu.
VARIETES (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Mod'Mod'Show.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 18 h 15 : Welcome Pingouin (B. Fontaine et Areski) ; 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Spectacle Prévert.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Poésie de journalisme.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Duende.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : la Surprise; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h 15 : Quelque estaminet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 15 : Films muets de G. Méliès, accompagnés au piano.

La danse

CENTRE MATHIS (241-50-80), 20 h 30, M. Raji, M. Harmel.
M.J.C. 6e (354-16-58), 20 h 30 : Speaking in tongues.
THÉATRE 18 (226-47-47) 20 h, Hermes Psychopompe.

Spectacle musical

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30, Transsibérien.

Le music-hall

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30, Masamente.
BOBINO (322-74-84) 20 h 45, A Metayer.
CENSIER, Amphi B (336-09-26) 20 h 30, Los Jaivas.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : M. Leveillée.
CITHEA (357-99-26), 22 h : Fascination.
FORUM (297-53-47), 21 h, G. Chelon.
GYMNASE (246-79-79), 21 h, G. Bedos.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h, Y. Dautin.
MARIGNY (256-04-41), 21 h, Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30, V. Sanson.
PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), 18 h 30, Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30, Ph. Avron.
TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : J. Moiziard, 22 h : D. Adrien Roll.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30, Armason.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 19 h 30 : L. Rizzo, Carrasco, Perez ; 24 h : M. Litwin.

Les concerts

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian.
Salle Gaveau, 20 h 30 : J.M. Luisada (Mozart, Schubert, Debussy).
Lucernaire, 19 h 45 : A. Dasinis, F. Gyps (Bach, Schumann, Debussy).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Orchestre des Concerts Colonne (Bechara, Khoury).
Salle Pleyel, 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Berg, Mahler).
Centre Culturel de la Rose-Croix, 20 h 30 : R. Veyron-Lacroix, B. Lhuissier, Ch. Ognibene.
FIAP, 20 h 30 : P. et T. Monty (Bach, Doppler, Beethoven...).
Église Allemande, 20 h 30 : L. Comtois, D. Comtois Cahen (Bach, Rameau, Purcell).
A. Dejazet, 22 h 30 : E. Audoux, M. Beckouche (Haendel, Purcell, Britten).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de la Bastille (357-42-14), 21 h : les Blouses.
Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle, 20 h 30 h : Sortilèges.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Tonio Kröger.

Concerts

Salle Pleyel (563-88-73), 20 h 30 : London Symphony Orchestra, dir. : Cl. Abbado (Webern, Berg, Mahler).

FESTIVAL D'ART SACRÉ (277-19-90)

Église Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : ensemble instrumental Les Petits Chanteurs de Paris, dir. : P. Marco, ensemble vocal CL. Caillard-Hayward, ensemble vocal S. Caillat (Monteverdi, Ibarrondo, Ohana).



EXPOSITION

JUSQU'AU 22 JANVIER 1983 - PALAIS DE TOKYO

LE NOUVEL OPERA DE PARIS

A LA BASTILLE

TOUS LES JOURS SAUF MARDI DE 10 H A 17 H - LE JEUDI JUSQU'A 22 H

13 AVENUE DU PRESIDENT WILSON - PARIS 16e

ENTRÉE LIBRE



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, le Colonel Durand, de R. Chanas ; 19 h, hommage à Vilgot Sjöman : Elle veut tout savoir ; 21 h : Avant-première d'un des films « Prix Georges-Sadoul 1983 ».

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Cirque fantastique, de J.-M. Newman ; 17 h, rétrospective du festival des 3 Continents-Nantes 1983 : Chapitre premier, de V. Mathur ; 19 h, cinéma polonais : Austeria, de J. Kawalerowicz.

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde 6e (633-08-22).
ANDROIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Mistral, 14e (539-52-37) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (vf.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Marbeuf, 8 (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
CLASS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).





SPECTACLES

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DU ROUGE POUR UN TRUAND (A.) (*) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.) 14e (321-41-01) ; Studio 28, (H. sp.) 18e (606-36-07).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES DU BOULEVARD, film inédit chinois de Yuan Muzhi. — V.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ART D'AIMER, film français de Walerian Borowczyk. Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BOUM EN FOLIE, film américain de Pat Townsend. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

GET CRAZY, film américain de Allan Arkush. — V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE GRAND CARNAVAL, film français d'Alexandre Arcady. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Quintette, 5e (733-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

MEGAVIXENS (**), film américain de Russ Meyer. — V.o. : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRANCES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (422-46-01).

HANNA K. (A. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-59) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ;

OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic (h. sp.), 14e (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault : 14 Juillet Racine, 6e (326-58-00). Version Gal : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : St-Séverin (h.sp.), 5e (354-50-91).

LES YEUX DES OISEAUX (Franco-Suisse) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 9 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Le château magique.
La tâche d'animer un autre type de variétés, consacrées à la magie, a été confiée à Dominique Webb, illusionniste et parapsychologue. Mais c'est plutôt une émission d'atmosphère, qui mêle occultisme, musique, illusionnisme et humour.

21 h 40 Série : La vie de Berlioz.
Réal. : J. Trebouta.
22 h 30 Bravos.
« Le Tartuffe » de Molière, mise en scène de J. Lassalle, « Désiré » de Sacha Guitry, mise en scène de J.-C. Brialy, « Folle de Paris », nouvelle revue des Folies-Bergère, Bernard Lavilliers en tournée.

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Thérèse Humbert.
Réal. M. Bluwal et J.-C. Grumberg.
Quatrième épisode : le journaliste Lepiet continue sa campagne contre Thérèse Humbert, l'accuse d'escroquerie. Un feuilleton dans la tradition de l'école des Buttes-Chaumont. Une brochette d'acteurs brillants, et Simone Signoret est magnifique.

21 h 35 Apostrophes.
Spécial Alexandre Soljenitsyne : l'écrivain dissident a reçu chez lui, aux États-Unis, l'équipe d'Apostrophes. Une grande première.

23 h Journal.

23 h 10 Ciné-club (cycle Charlie Chaplin) : les Feux de la rampe.
Film américain de C. Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, N. Bruce, B. Keaton, S. Chaplin, N. Lloyd (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Grand mélodrame dans lequel Chaplin se retourne sur son passé, exalte le goût de la vie et le monde du spectacle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : La terre introuvable (les Palestiniens).
Magazine d'information d'A. Campana.
Marc Meimon, Antoine-Léonard Maestrati et Philippe Guinet à la rencontre du peuple palestinien au Liban, en Jordanie, dans les territoires occupés. Des interviews de Hassan Ibrahim, ministre d'État jordanien, Abd Raboo, nº 2 de l'O.L.P., et Abdel Hakim Khadam, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Syrie, « l'homme-clé » qui négocie à Genève.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Flash 3.
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Jeux d'enfants » de Bizet.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 31 Raymond Humbert, ou l'espace d'un regard.
17 h 56 Lettres de mon village : Saint-Romain.
18 h 4 Paris impromptu.
18 h 30 Librairies..
18 h 56 Dessin animé : Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Documentaire : L'artiste et son modèle, un photographe (avec H. Newton et V. Sanchez).
21 h 30, Black and blue : une géographie culturelle du jazz, avec F. Sportis et J.B. Hess.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (donné le 26 novembre 1982 au Grand Auditorium) : *Concerto grosso en ré majeur* de Corelli, *Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur* de Haydn, *Sérénade nº 4 en ré majeur* de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Hager, sol. M. Maisky, violoncelle.
22 h 15, Fréquence de nuit : Exils.
0 h 15, Nuit « Espaces » : avec le concours du C.C.I. du Centre Georges-Pompidou.

Samedi 10 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h Casaques et bottes de cuir.
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
12 h 50 Eurovision.
Remise du prix Nobel de la paix, en direct d'Oslo.
13 h Journal.
14 h 25 Amuse-gueule.
14 h 50 Série : Starsky et Hutch.
15 h 40 Le grand ring dingue.
16 h 20 C'est super.
16 h 40 Dessin animé : Capitaine Flam.
17 h 10 Histoires insolites.
18 h 5 Trente millions d'amis.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 15 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Ski à Val-d'Isère.
19 h 40 Jeu : les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Droit de réponse.
La France vieillit, avec, entre autres, M. Michel Debré, ancien ministre ; Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la famille ; Pierre Chaunu, historien.
22 h 45 Etoiles et toiles.
« Berlin, Alexander Platz » : autour de la série du cinéaste Werner Rainer Fassbinder.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
Yves Simon, les Rolling Stones, Tracey Ullman...
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h La course autour du monde.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Expédition Amazone », de A.W. Stevens ; Voyage vers le glacier Hubbard, de P. de Lespinois.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs - Elysées.
Autour d'Yves Duteil.
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Rockline, avec Eurythmics, Carmel, Paul Young, Joe Boxers, Culture Club, Kid Creole, Belle Stars, King Kurt, Madness ; le festival reggae de Montego Bay, en Jamaïque.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
13 h 30 La Vie en tête.
14 h Entrée libre.
16 h 15 Liberté 3.
Le quart-monde, avec le Secours catholique, l'Armée du salut, S.O.S. troisième âge.
17 h 30 Télévision régionale.
19 h 50 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.

20 h Les jeux.
20 h 35 Téléfilm : la Dame aux camélias.
De Mauro Bolognini (première partie). Avec I. Huppert, G.-M. Volonte, F. Rey, B. Ganz...
La vie d'Alphonsine Plessis, l'inoubliable Traviata, aimée d'Alexandre Dumas fils.
22 h Série : Merci Bernard.
22 h 30 Journal (et à 23 h).
22 h 50 Magazine : Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Jean-Maxime Lévêque.
23 h 5 Musiclub.
Récital Nikolaï Ghiaurov (1re partie).
23 h 45 Journal et spécial foot.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face.
18 h Dans les mains du magicien.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... E. Baumgartner et F. Ferrand.
11 h 2, Musique : l'interprétation de la musique ancienne.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : les Joliot-Curie.
16 h 20, La musique ancienne.
18 h, Chronique de la langue parlée.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : les capitales du jazz (Radio-Canada).
20 h, Un coup de dés jamais n'abolira le jeu de dés (première partie) d'après Max Jacob.
21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

11 h 5, La tribune des critiques de disques.
13 h 35, Importation.
15 h, L'arbre à chansons.
16 h 30, Concert : œuvres de Monteverdi, Haydn, Brahms, par le Groupe vocal de France.
18 h, Les cinglés du music-hall.
19 h 5, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert : *Concerto pour deux violons et cordes nº 3*, de Bach : *Symphonie en ré majeur*, de Sarrier : *les Quatre Saisons*, de Vivaldi par les Solistes de Zagreb, sol. H. Szeryng et G. Poulet, violons.
22 h 30, Fréquence de nuit : le club des archives.

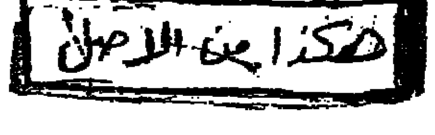
TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

— *M. Edmond Maire, M. Henri Adamczewski*, président du comité franco-polonais, *M. Severyn Blumsztajn*, président de la commission de coordination « Solidarité » en France et *Mgr Lustiger*, sont reçus sur T.F. 1, de 12 h 50 à 14 h 15, à l'occasion de la remise du prix Nobel de la paix.

— *M. Marek Halter*, écrivain, est l'invité du « Journal inattendu », sur R.T.L., à 13 heures.





INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Tables en fête

Avec les dernières créations des arts de la table, une table raffinée pourra être dressée en accord avec un menu de réveillon.

Les assiettes en porcelaine octogonales ont toujours du succès, mais une nouvelle forme ronde, plus douce, a des contours découpés en larges pétales (« Versailles », de Bernardaud ; « Nil », de Jammet-Seignolles). Les grandes assiettes de présentation servent de support aux assiettes plates et évitent de laisser une place vide entre deux plats. En porcelaine de ton uni, elles s'harmonisent soit avec l'aile colorée de l'assiette, soit avec le ton dominant d'un motif, soit encore avec les filets.

Très en vogue, ces filets vont du plus fin jusqu'au bandeau entièrement fileté. Le nouveau décor « Ophélia », de Haviland, est une guirlande de tons pastels encadrée de deux filets ocre. Comme des coups de pinceau, trois larges traits de trois tons de bleu traversent une partie de l'assiette créée par Primrose Bordier pour Boyer.

Alliés à des porcelainiers, les couturiers se lancent à l'assaut de la parure de la table. Les décors sont légers, comme le papyrus stylisé de Torrente, le motif cachemire gris et rose de Balmain ou le nouveau décor blanc et or de Courrèges. Ou bien accentués, tels le triple filet entrelacé bordeaux et or de Paco Rabanne ou les jeux de noir et or de Sonia Rykiel qui associent une très grande assiette à deux filets discontinus à une assiette à bandeau alterné. Jean-Charles de Castelbajac a imaginé pour Raynaud douze assiettes de décors différents : scènes autour d'un château en Toscane, dans un dégradé de bleu allant de l'aube à la nuit. Quant à Daniel Hechter, il a créé une ligne complète pour la table, avec une nappe, des assiettes et des plats à fond gris souligné de fines rayures roses ou bleues ; ces deux coloris se retrouvent, en bagues, sur les couverts en métal argenté et sur les verres.

Pour déguster grands vins et champagne, les nouveaux verres « Saint-Cloud » des cristalleries de Saint-Louis ont de larges côtes vénitiennes et un pied à facettes qui s'accordent aux assiettes à pans. Le modèle « Titien » de Cristal de Sèvres a une forme tulipe légèrement côtelée et le service « Antarès » de Daum oppose la rondeur très pure du verre à un pied carré, aux arrêtes vives, finement strié en jeu d'optique.

En orfèvrerie, les torsades habillent aussi bien les manches des couverts en acier « Lianes » de la collection Capricorne de Christofle que les pièces en métal argenté et bois d'ébène d'Ercuis. Créé il y a deux ans, le modèle « Torsades » de Peter est en argent massif à manche en ivoire sculpté. Comme les joailliers et les couturiers, Peter a désormais une collection de plus grande diffusion. Dans cette ligne « Vendôme », la couleur des pierres semi-précieuses et la forme des manches de la série « Octogones » ont été conservées, mais les couverts sont en métal argenté ou doré. La couleur est, également, présente sur les nouveaux couverts de Vuillermet dont les manches cylindriques sont laqués de ton bleu ou bordeaux, et bagués d'or ou d'argent.

Du nouveau à signaler dans le commerce des arts de la table. Le magasin Perrier quitte la rive gauche, où il résidait depuis cent soixante ans, pour la rive droite. Installé sous une grande verrière, en retrait de la rue (au 225, rue Saint-Honoré, 75001 Paris), Perrier propose des tables habillées de nappes de Paule Marrot et Patrick Frey et dressées avec les nouveautés en porcelaine de Limoges, orfèvrerie et cristal.

JANY AUJAME.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

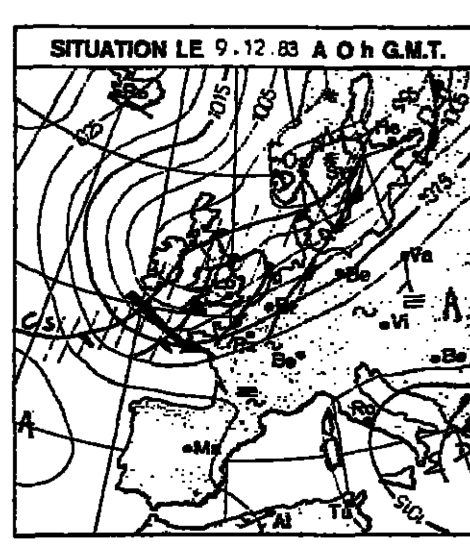
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

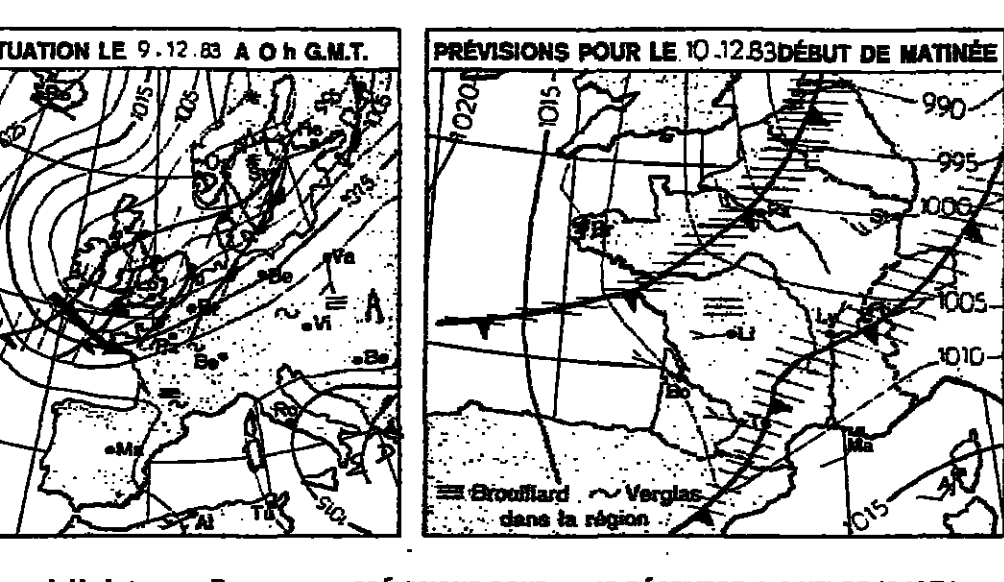
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Les mots croisés se trouvent page 19.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le vendredi 9 décembre à 0 heure et le samedi 10 décembre à minuit.

Un front froid actif achèvera de traverser le pays samedi. Il sera suivi d'un temps de traîne venteux. Celui-ci s'atténuera par l'ouest à l'approche d'une nouvelle perturbation.

Samedi, le temps sera très nuageux avec des précipitations et du vent. En début de journée, le passage frontal concernera les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes, et le Nord-Est. Puis il s'évacuera lentement vers le Sud-Est. Avec cette limite, la neige pourra tomber jusqu'en plaine en début de matinée, puis au-dessus de 500 mètres. Après son passage, le vent soufflera de l'ouest en étant modéré au cours d'une période d'accalmie du point de vue des précipitations, avec toujours un ciel très nuageux. A la suite de cette courte période, de l'ordre de quelques heures, le temps deviendra instable avec de fréquentes averses, prenant localement en plaine un caractère de giboulées. Le vent sera alors irrégulier avec des rafales, fort à très fort en Manche, de nord-ouest à nord. Un mistral fort s'établira. Ce temps agité concernera le quart nord-ouest dès le matin. L'instabilité s'atténuera par l'ouest à partir de la mi-journée, les averses cessant, l'après-midi, de la Bretagne à l'Aquitaine avec des éclaircies. Mais en fin de journée, les nuages de la perturbation suivante gagneront la Bretagne.

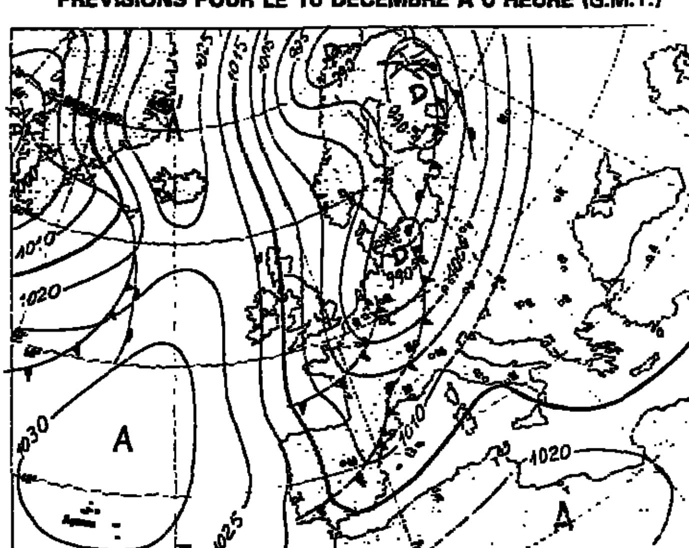
Les températures minimales seront de l'ordre de 8 degrés près de la Méditerranée, de 4 à 5 degrés près de la Manche et de l'Atlantique, de −2 dans le Nord-Ouest, et de 0 degré ailleurs.

Les maxima seront de l'ordre de 11 degrés en régions méditerranéennes, de 8 degrés dans l'Ouest, de 2 degrés dans le Nord-Est, et de 3 à 4 degrés ailleurs.

Sens d'évolution pour dimanche.

Le régime océanique persistera sur la France. En effet, après une hausse de pression très temporaire, une nouvelle perturbation abordera l'Ouest dès dimanche matin et traversera la majeure partie du pays dans la journée, n'épargnant que les régions méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 10 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Prévisions pour dimanche.

Dimanche matin, il fera relativement froid sur les régions de l'intérieur avec des gelées de 0 à −3 degrés tandis que des averses résiduelles seront observées sur la Corse, où les vents souffleront encore fort et tandis que le ciel sera déjà couvert sur la Bretagne. Dans la journée, cette zone nuageuse venue de l'ouest progressera vers l'intérieur. Elle donnera de la pluie et même de la neige par endroits en plaine. En soirée, elle ne devrait épargner que les régions méditerranéennes. Elle sera accompagnée de vents de secteur ouest assez forts sur les côtes. En raison de l'extension rapide de cette zone nuageuse, les températures maximales n'auront pas le temps de s'élever et resteront basses pour la saison.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris le 9 décembre à 7 heures de 1 008,7 millibars, soit 756,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9 décembre) : Ajaccio, 12 et −2 degrés ; Biarritz, 3 et −3 ; Bordeaux, 8 et −3 ; Bourges, −2 et −2 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 5 et 3 ; Cherbourg, 8 et 8 ; Clermont-Ferrand, 2 et −6 ; Dijon, 2 et −2 ; Grenoble, 5 et −5 ; Lille, 2 et 2 ; Lyon, 0 et −4 ; Marseille-Marignane, 7 et −3 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 4 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 3 ; Paris-Le Bourget, 3 et 2 ; Paris-Montsouris, 1 et 1 ; Pau, 1 et −3 ; Perpignan, 17 et 0 ; Rennes, 4 et 4 ; Strasbourg, 1 et 0 ; Tours, 4 et −1 ; Toulouse, −1 et −3 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 4 ; Amsterdam, 5 et 4 ; Athènes, 13 et 9 ; Berlin, 0 et 0 ; Bonn, 5 et 2 ; Bruxelles, 3 et 4 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 3 et 3 ; Dakar, 28 et 24 ; Genève, 3 et 4 ; Jérusalem, 16 et 9 ; Lisbonne, 10 et 4 ; Londres, 11 et 11 ; Luxembourg, −1 et −2 ; Madrid, 10 et −4 ; Moscou, −1 et −7 ; Nairobi, 25 ; New-York, 3 et 1 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 9 et 2 ; Stockholm, 3 et 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Turner », 10 h 15, Grand Palais (Les amis de l'histoire).

« Dix mille ans d'art en Syrie », 11 heures, Petit Palais (Arcus).

« Turner », 10 h 15, Grand Palais.

« Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Mme Camus).

« La presse 1851-1881 », 15 heures, 2, rue de la Banque (M. Czarny).

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 10 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 heures, 24, rue Pavée (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Histoire et archéologie).

« Le cœur de Paris », 10 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Le Palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle de la rue de Condé (Paris et son histoire).

« Rue de Richelieu », 15 heures, métro Quatre-Septembre (Résurrection du passé).

« Hôtel de Bourbon Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 h 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J.-M. Hubert : « Les gorges du Tarn » (Les artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 décembre :

DES LOIS

- Relative au contrôle de l'état alcoolique.
- Modifiant le code de la nationalité française et le code électoral et supprimant les incapacités temporaires frappant les personnes ayant acquis la nationalité française.
- Portant homologation des dispositions pénales de deux délibérations de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

DES DECRETS

- Modifiant le décret du 12 août 1970 relatif au statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation.
- Modifiant le décret du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés.
- Relatif à certaines modalités de recrutement de professeurs certifiés.

UNE INSTRUCTION

- Relative au concours d'admission à l'Ecole polytechnique en 1984.

LOTO — TIRAGE N° 49 DU 7 DÉCEMBRE 1983

16 27 37 43 44 47

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 42

6 [illegible]	[illegible]	6 763 373,70 F
5 [illegible]	[illegible]	198 922,70 F
5 [illegible]	[illegible]	17 798,30 F
4 [illegible]	[illegible]	232,40 F
3 [illegible]	[illegible]	13,90 F

LA SEMAINE PROCHAINE
SUPER CAGNOTTE
20.000.000,00 F
TIRAGE LE 14 DÉCEMBRE 1983
VALIDATION JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE 1983 APRÈS-MIDI

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le la mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Imprimantes à laser - Paris
- INGENIEURS COMMERCIAUX — Réf. VM 22045 K

Electricité - Electronique
- JEUNE INGENIEUR ACHATS INDUSTRIELS — Réf. VM 25874 F

Bâtiment second-œuvre
Dijon
- DIRECTEUR REGIONAL DES VENTES — Réf. VM 14600 G

Paris 8e
- CHEF COMPTABLE — Réf. VM 11682 B

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Knoll International

Leader dans la création de mobilier contemporain de haut de gamme

SAINT-OUEN L'AUMONE

Analyste marketing

Rattaché au Service Marketing pour

Assurer la responsabilité de l'élaboration des prix, de la politique des prix, à partir de statistiques de marchés et de devises différentes.

Travailler en étroite collaboration avec le Service Etudes de Marchés des différents pays d'Europe situé à Saint-Ouen l'Aumône et les Services Informatiques et Commerciaux dans chacun des 8 pays concernés.

2 à 3 années d'expérience dans un service marketing structuré pratiquant l'analyse des prix est souhaitée.

Formation supérieure marketing, option finance et parfaite maîtrise de l'Anglais sont exigées.

La rémunération motivante est liée à l'acquis professionnel du candidat et ce poste peut déboucher sur une carrière intéressante dans le marketing international du Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23021 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

ENTREPR. DE NETTOYAGE à PARIS (200 salariés) rech.

DIRECTEUR

d'EXPLOITATION
Niveau CHEF d'AGENCE, expér. en nettoyage industriel indispensable.
Adresser C.V., photo et prét. à BOITE POSTALE, M. du MAZET 188, 75062 PARIS CEDEX-02 (serv. 159 qui transmettra.

AVEUGLE cherche lectrice écriture, courrier 1 heure 1 ou 2 fois par semaine. C.V., manuscrit. Tél. : 222-18-58.

VILLE BANLIEUE SUD (+ 40 000 habitants)

RECRUTE POUR TRAVAIL SUR QUARTIER CLASSÉ ILOT SENSIBLE

ANIMATEURS(TRICES)

vacataires pour poste mixte, CLSH primaire + accueil quartier.
Expérience et diplômes animation exigés.
ENVOYER CANDIDATURES sous n° 7.239 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

B.E. recherche

TUYAUTEURS-CALCULATEURS

PÉTROLE ou NUCLÉAIRE
Tél. pr r.-v. 357-42-58.

Cabinet expertise comptable recherche

CHEF MISSION

Sens des responsabilités
Libre rapidement
Poste d'avenir pour candidat dynamique.
Ecrire avec C.V. à M.S. GESTION, 32, bd de la Bastille 75012 PARIS.

GROUPE FRANÇAIS à implantation internationale recherche

JURISTE FISCALISTE EXPORT

Analyse et assistance pour la réalisation de projets importants à l'étranger.
Formation similaire souhaitée.
Anglais et espagnol indispens.

200.000 F

Ecrire s/réf. 350 à SWEERTS 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

Organisme de Formation langues, recherche PROFESSEUR D'ANGLAIS pour adultes, obligatoirement de langue maternelle pour poste à plein temps, possédant moyen de transport.
Salaire : 6.000 × 12.
Envoyer c.v. : SODETEF, 15 bis, rue du Révérend-Père-Christian-Gilbert, 92600 Asnières.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF
Recrute immédiatement
POUR L'UNITÉ DE MALADES DIFFICILES

INFIRMIERS

Titulaires du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
SERV. ENTIER. HUMANISÉ

AVANT. PARTICULIERS : Rémunération, prime et indemnité d'affectation

Pour tous renseignements, se présenter ou téléphoner au service du personnel : 677-81-04.

Rech. enseignants vacataires Histoire, géographie, espagnol. Diplôme IEP exigé.
Ecrire sous réf. 278.519 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
Banlieue Paris
pour compléter son département d'électrophysiologie cellulaire, recherche

SPÉCIALISTES(H.F.) IONTOPHORÈSE PATCH - CLAMP VOLTAGE CLAMP

Expérience 3 ans minim.

Ecr. n° 84.075 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmet.

VILLE DE MONTESSON recrute

UN ATTACHÉ POUR SERVICE FINANCIER

Titulaire licence ou diplôme équivalent, expérience et notions informatiques appréciées.
Avantages sociaux.
Adresser candidature et c.v. à M. le Maire, 78360 MONTESSON.

VILLE BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) RECHERCHE

1 ANIMATEUR (TRICE)

Adjoint de direction.
Equipement socio-culturel.
Adresser c.v. au journal.
Ecr. s/n° 7.224 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux

URGENT

recherche pour

AFRIQUE NOIRE

TECHNICIENS

Radio maritime

Ayant solide formation et expérience.
Parlant anglais, ambitieux.
Contact facile.
Bonne présentation, bon salaire + avantages.
Formation 2 mois au Japon.
Envoyé C.V. + photo à :

SIECMI
10 BP 513.
ABIDJAN 10, Côte-d'Ivoire.

DEMANDES D'EMPLOIS

ADJOINT à D.G. ou P.-D.G.

Homme 40 ans, apportant
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur PME de services : + 50 personnes (transport) + 150 personnes (assistance).
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commerciales, direction de sociétés.
- Excellent négociateur. Esprit de synthèse, créatif et organisateur.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. - direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/n° 6.574 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTION et GESTION

- HOMME, 40 ans, universitaire, expérience de direction P.M.E., secteurs transports, services, export (Esp., Am. Lat., Maghreb).
- Anglais + espagnol.

Cherche poste actif d'adjoint à D.G. ou P.D.G., direction P.M.E. ou filiale.
Ecr. s/n° 6.575 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Photographe portraitiste (15 ans exp., photographie industrielle)
Retouche à domicile
recherche TRAVAIL ou contrat
M. Pons Armand, 46, quai Fernand, 94700 MAISONS-ALFORT. 376-89-06.

Esthéticienne débutante ch. emploi Paris, rég. parisienne. Ecr. s/n° 6.572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME 23 ans, débutante, B.T.S. secrétariat de direction, bilingue anglais, recherche poste stable.
Ecrire sous le n° T 043.515 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Visa 2 super E sept. 81, modèle 82, excellent état, options, 25.600 kms, 29.000 F. Tél. : 094-65-54 à partir de 20 h. (h. bur. 874-55-20.).

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE

prestation de qualité, caract., 2 Pces. 497.000. 347-57-07.

4e arrdt

SAINT-PAUL. Dans bel imm. restauré, gd séj. chbre, cuis., bains, poutres, clair, 70 m². Prix 690.000 F. Samedi 15-17 h. 131, rue Saint-Antoine.

5e arrdt

RUE DES ÉCOLES 140 m² séjour + 5 chambres, 2 bains, 4e étage, imm. pierre de t., ascenseur. GARBI - 567-22-88.

QUAI SAINT-MICHEL

Ravissant 3 pièces caractère, vue extraordinaire sur Notre-Dame, parfait état. 825.000 F PROMOTIC 563-14-14.

Métro PORT-ROYAL

BON IMMEUBLE SUR RUE, 2 PETITES PIÈCES. Entrée, cuisine, bains, w.-c. Agréablement aménagé, 88 bis, boulevard de Port-Royal. Samedi, dimanche, lundi 14 heures à 17 heures.

Métro CENSIER

Immeuble pierre de taille sur rue. Séjour, 1 chambre, entrée, cuisine américaine, salle d'eau, w.-c. Agréablement aménagé. 3, rue Berthollet. Samedi, dimanche, lundi 14/17 heures.

6e arrdt

Métro ODÉON

Viager libre 1 500 F/mois, petit studio, kitch, douche, w.-c., 46, rue Grégoire-de-Tours. Samedi, dimanche 14/17 heures.

8e arrdt

ST-PHILIPPE-DU-ROULE 5 p. de charme, 120 m², refait neuf, soleil. Téléphone : 354-02-80.

9e arrdt

SQUARE MONTHOLON près. Living 35 m² + grande chambre, cuisine aménagée, bains refait neuf, beau volume. RARE. 420.000 F. 526-99-04.

NOGENT-SUR-MARNE

S/BOIS VINCENNES
RER à prox. TRÈS BEAU SÉJOUR 3/4 CHBRES, 150 m² + TERRASSE 125 m².

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE

dans imm. bon stand., gd 2 p. av. terras. arborée. 445.000 F

LERMS 355-58-88.

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR

3 pièces tout cft, bel imm., cuisine équipée. Px 435.000 F

LERMS 355-58-88.

12e arrdt

AV. MICHEL-BIZOT, récent 3 p., cuis. équip., tt cft, balc., 7e, asc., soleil, possibilité box. Px 632.000 F. T. 345-02-42.

14e arrdt

A vendre parc Montsouris, joli studio, kitchenette, bains, w.c., chauffage indépendant, cave, ss ascenseur. 250.000 F à débattre, calme. Tél. 489-02-08.

ALÉSIA, PLEIN SOLEIL SUR ARBRES, 4 pièces 65 m² tout confort, 4e sans ascenseur, charme, calme, 18, rue Furtado-Heine. Samedi 14 heures à 17 heures. Tél. : 644-98-07.

De nouvelles possibilités en prêts conventionnés

PARIS 10e
Orient Express
19/21, rue du Château Landon
Sur place. Tél. 245.70.97
Tous les jours, sauf mardi et dimanche, de 14 h 30 à 19 h

PARIS 12e
Villa Netter
63, avenue du Docteur Arnold Netter
Sur place. Tél. 345.33.50
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h 30 à 19 h - samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

ISSY-LES-MOULINEAUX
Cassiopée
33, rue Ernest Renan
92130 Issy-les-Moulineaux
Sur place. Tél. 557.84.65
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h - samedi de 11 h à 12 h 30

RUEIL MALMAISON
Les Jardins de Rueil
12, bd du Général de Gaulle
92500 Rueil Malmaison
Sur place. Tél. 708.34.90
Tous les jours de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h sauf mercredi et jeudi

VITRY-SUR-SEINE
Résidence du Mail
1/3, avenue du Général Leclerc
94400 Vitry-sur-Seine
Sur place. Tél. 682.15.15
Tous les jours de 14 h 30 à 19 h sauf mercredi, jeudi et dimanche

(1) 505.13.50
copra

13-15, rue des Sablons, 75116 Paris. Tél. : (1) 505.13.50

Je suis intéressé par des renseignements sur :
☐ Orient Express ☐ Cassiopée ☐ Résidence du Mail
☐ Villa Netter ☐ Les Jardins de Rueil

M. ____
Adresse ____
Tél. Bureau ____

15e arrdt

VOLONTAIRES Pierre de taille RAVISSANT 2 P. CONFORT neuf. P. 419.000 F. 577-96-85.

78, RUE DU COMMERCE Beau 2 pces, tout cft, ét. élevé, sud, soleil. Samedi 13-17 h.

17e arrdt

Porte Champerret, studio tt cft, 5e ét., ascenseur. 238.000 F Imm. pierre. Tél. : 288-19-00.

Métro PLACE CLICHY

dans imm. rénové, pptaire vend 3 pièces, 76 m² et 2 pièces 46 m², prêt à aménager, sur place, samedi 10, de 14 h 30 à 18 heures, 15, rue Lemercier.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT

(Parc) studio 40 m² en viager intér., 4e asc, de 14 h à 17 h. Sam. 10 déc. 21, R. MANIN.

LES ORGUES DE FLANDRES cause départ vd luxueux appt 70 m², 2/3 p., cuis. équipée, balc., box. 500.000 F Dimanche, lundi 14 h à 18 h, 17, rue Mathis, Tour T4 (30e étage).

92 Hauts-de-Seine

MEUDON BELLEVUE

Gd stdg 130 m² + jdn privat. 1.580.000 - 307-31-62 matin.

93 Seine-Saint-Denis

VILLEMOMBLE
QUARTIER RÉSIDENTIEL
Appartement de 95 m² en DUPLEX, rez-de-chaussée : entrée, cuisine, double living, cab. de toilette, dégagement. Etage : 2 chambres, buanderie, salle de bains, dégagement. Px 560.000 F - T. 872-53-74. 528-96-11 après 20 heures.

PRIX TRÈS EXCEPTIONNEL
Cause départ

MONTREUIL

Mo Mairie, imm. 1975 bon stand., belle décoration liv. dble, 3 chbres, dressing, cuis., 2 bains, 2 wc, 2 parks 120 m² + JARDIN privatif 2 bis, rue Léon-Loiseau samedi, dimanche, 14/17 h.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ BOIS proche porte Dorée, 4 pièces tt confort 95 m². 800.000 F. Sam. de 14 heures à 17 heures 30, avenue SAINTE-MARIE.

NOGENT-SUR-MARNE

300 M RER, bois à proximité, TRÈS BEAU 5 p., 128 m², séj. 45 m², 3 ch., park s/sol, imm. récent, TRÈS BELLE AFFAIRE.

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE

50 M BOIS VINCENNES RER, 3e et dernier étage. TR. BELLE RÉSIDENCE. Séjour double + 3 chambres, parking.

DEMICHELI

T. 873-50-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE

R.E.R. et Bois immédiats. Très beau 2 p. parfait. aménagé, balcon, parking sous-sol.

VINCENNES

Imm. récent, 7e ét. Très beau 2 pièces, balcon, 480.000 F.

SAINT-MANDÉ

Métro Saint-Mandé-Tourelles. Imm. récent, 6e ét. Très bon 2 pièces plein Sud. 540.000 F.

BRY-SUR-MARNE

TRÈS BEAU 2 PIÈCES. Imm. neuf BORD DE MARNE. EXCELLENTE AFFAIRE.

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

Province

appartements achats

FRANCE AFRIQUE ACH. urgt STUDIOS À 5 PIÈCES ou PAVILLON CFT NEUF ou ANC. BON STANDING, 337-88-58.

Particulier achète à particulier 90/110 m² à rénover, préf. Etoile, Trocadéro. Faire offre sous n° T.043.479 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE DORESSAY

recherche pour DIPLOMATES

APPTS 200 A 300 m²

ACHAT ou LOCATION
CENTRE ET OUEST PARIS
624-93-33.

RECHERCHE

Urgent Paris 1 à 2 pièces PAIE CPT chez notaire. Bon quartier 873-23-55.

EMBASSY - SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris
rech. URGENT APPART

120 A 150 m²

ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

INVESTISSEURS...

une affaire à saisir en plein cœur de
RENNES
des 4 pièces
finançables à 90 % sur 25 ans
à un taux exceptionnel.
Renseignez-vous à la MAISON DU G. SCIC.
Tél. : 320-15-11.

hôtels particuliers

AVENUE JUNOT

HOTEL PART. Cadre exceptionnel 240 m². Terrasses, petit jardin. 234-71-93.

NEUILLY

HOTEL PARTIC. Grand standing 900 m² + jard. Emplacem. 1er ordre. Px justifié. 878-86-71.

immeubles

IDEAL PLACEMENT RAPPORT 120.000 NET D'IMPOTS 5 ANS dans imm. pierre de taille, 2 appts entièrement ref. nf, loués loyer libre. 650.000 F chaque. Tél. 288-71-43.

fermettes

160 KM PARIS SUD

2 fermettes sur 3 000 m² 188.000 F. CREDIT 100 % THYRAULT, 89170 ST-FARGEAU. Tél. (86) 74-08-12 — après 20 h. (38) 31-13-93.

locations ventes

LOCATION-VENTE ou VENTE
78 Guyancourt
5 PIÈCES DUPLEX et 6 PIÈCES DUPLEX
à 750 m S.N.C.F. et R.E.R.
Livraison immédiate.
Prêts conventionnés et A.P.L. possibles.
Téléphoner après 14 heures vendredi, samedi : 645-71-17.
Dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h : 044-16-60.
SINVIM.

immobilier information

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS - 227-44-44.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde
ÉNERGIE
L'OPEP a décidé de recon
Un tourn

L'immobilier
locations non meublées offres
boutiques
propriétés
locations non meublées demandes
locations meublées offres
locaux commerciaux
bureaux
MOULIN ANCIEN
DEMICHELI

Le Monde

économie

ÉNERGIE

RÉUNIE A GENÈVE

L'OPEP a décidé de reconduire prix et quotas de production

La réunion de l'OPEP, qui s'est ouverte à Genève mercredi 7 décembre, s'est terminé, vendredi 9 en fin de matinée. Les treize pays membres ont décider de reconduire une nouvelle fois les dispositions de l'accord de Londres de mars dernier (plafond de production de 17,5 millions de barils-jour, quotas pays par pays et prix fixé à 29 dollars par baril). Un nouveau secrétaire général n'a pu être élu (en remplacement de M. N'Guema, dont le mandat est arrivé à expiration en juillet dernier).

M. Kamal Hassan Maghur, ministre libyen de l'énergie, a été, d'autre part, nommé président en exercice de l'OPEP en remplacement du ministre des Émirats arabes unis, M. Al Oteiba. Il assurera en outre les fonctions de secrétaire général de l'organisation.

Un tournant important

De notre envoyée spéciale

Genève. – Premier acte : travaux d'approche, sérénité, consensus. Deuxième acte : rupture, disputes, passions. Troisième acte : réconciliation générale. Après deux jours de chaud et froid orchestrés comme un drame classique, l'OPEP a une fois encore évité le pire. Dès le jeudi 8 décembre, à 20 heures, les ministres des pays membres de l'Organisation, sourire aux lèvres, pouvaient annoncer qu'ils s'étaient mis d'accord sur l'essentiel : *« Nous nous sommes entendus*, déclarait cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, *sur le maintien du plafond à 17,5 millions de barils par jour, du prix de référence à 29 dollars par baril, avec des engagements sérieux de respecter réellement ces chiffres. Et nous verrons ce qu'il sera nécesaire de faire si nous devons aller au-delà. »*

Les treize ministres ont accepté, en outre, l'idée d'étudier les possibilités d'exercer un meilleur contrôle de la production effective des pays membres et de se réunir à nouveau pour éventuellement réduire le niveau de production si l'évolution du marché menaçait le prix officiel.

Ce n'est pas une surprise. Tous les observateurs, avant même l'ouverture de la conférence, anticipaient peu ou prou ce résultat. Aussi, l'accord finalement conclu soulevait-il vendredi plus de scepticisme et d'incrédulité que d'enthousiasme.

Coquille vide ? Accord creux sans réelle signification ? Peut-être. Il serait pourtant prématuré d'affirmer que la conférence de Genève n'aura servi à rien. Car l'accord en lui-même compte moins que les conditions dans lesquelles il a été obtenu. Le fait marquant de cette conférence a été l'isolement total de l'Iran *sur* sa proposition de réajustement du prix de référence à son niveau antérieur de 34 dollars par baril.

Les pays membres *ont*, certes, accepté, à la demande de la République islamique, qu'une commission technique étudie si la baisse décidée en mars dernier a réellement profité aux consommateurs ou si elle a été absorbée par le biais de taxes accrues par les États importateurs. C'est *tout*. *« Personne n'a bronché pour suivre les Iraniens sur une hausse même symbolique des prix »*, assurait un observateur. Pourtant, en mars dernier, à Londres, la plupart des pays, certains modérés du Golfe en tête, s'étaient entendus pour assurer que le prix de 29 dollars par baril était provisoire et serait réajusté à 30 dollars dès que les conditions du marché le permettraient.

Le jeu de Ryad

Certes, depuis mars, après une embellie de trois mois, le marché s'est à nouveau dégradé au point que les cours réels sont retombés, pour la plupart des qualités, en dessous de leurs prix officiels. Mais qui, sinon l'Arabie Saoudite, est responsable de l'effritement du marché ? L'Arabie Saoudite qui a porté sa production depuis l'été bien au-delà du plafond implicite de 5 millions de barils-jour qui lui avait été attribué, provoquant un surplus de l'offre sur la demande et un regonflement des stocks.

L'Arabie Saoudite qui, après avoir rempli ses propres réservoirs, a stocké sur des navires en mer 18 à 20 millions de barils de brut, faisant peser sur le marché une menace supplémentaire d'engorgement. L'Arabie Saoudite, partisan avoué d'un gel jusqu'en 1985, au moins du prix de référence, et donc décidée à lutter contre toute hausse comme contre toute baisse de ce prix.

De là à supposer que l'objectif du royaume wahabite, après avoir pendant trois mois montré l'efficacité de l'accord de Londres en réduisant sa production pour rétablir l'équilibre du marché, était, en gonflant à nouveau celle-ci dès l'été, de lever l'hypothèse d'une hausse des prix, il n'y a qu'un pas. En ce sens, la conférence de l'OPEP est, pour l'Arabie Saoudite, indéniablement un succès.

Reste à savoir comment, après avoir écarté les « menaces » de hausse, elle parviendra à éviter une nouvelle baisse des prix. A très court terme, il paraît impossible d'enrayer l'effritement des cours. L'incrédulité prévisible des opérateurs vis-à-vis de l'accord de Genève, jointe à l'existence de stocks encore importants – y compris les stocks flottants de l'Arabie Saoudite qui commencent à être vendus sur le marché, – rend improbable un arrêt du glissement même si l'Arabie Saoudite réduit sa production pour se conformer à son quota officieux. Ce, d'autant que les pays producteurs non membres de l'OPEP risquent de se trouver confortés dans leur politique de production à tout va par les assurances affichées à Genève que l'OPEP défendra le cours officiel de 29 dollars par baril.

Il est donc possible que l'OPEP soit, sous la pression du marché, contrainte de se réunir à nouveau d'ici un à deux mois pour décider d'une nouvelle baisse de la production, afin d'enrayer la chute des cours. Mais, dans cette hypothèse, les conditions seraient paradoxalement meilleures qu'actuellement pour parvenir à un accord crédible sur de nouvelles bases.

Les stocks dégonflés des compagnies constitueraient une moindre menace qu'actuellement. Les pays producteurs non membres de l'OPEP, alarmés par la baisse des cours, se montreraient sans nul doute plus conciliants. Enfin, l'Arabie Saoudite aurait eu, si elle en a le désir, le temps de se refaire une conduite en respectant ses quotas. Seul producteur mondial à pouvoir très vite réduire considérablement sa production, elle retrouverait alors, comme en mars dernier, un pouvoir accru auprès de ses partenaires soumis à des contraintes économiques infiniment plus pressantes et légitimement inquiets des perspectives de baisse des prix.

Elle saurait de surcroît que la diminution de ses enlèvements, « sacrifice » alors inévitable, serait de courte durée, tous les observateurs s'accordant à prévoir une reprise dès l'été. Scénario-fiction ? Peut-être. Il en est d'autres. Un rose : que tous les pays producteurs et les opérateurs du marché retrouvent brusquement la sagesse et enrayent dès le début 1984 le glissement des prix facilitant une stabilisation durable du marché... et un gel des prix ! Un noir : que le dérapage des prix, plus rapide que prévu, accule l'OPEP à adapter à nouveau son prix officiel. Un scénario-catastrophe enfin, imprévisible mais plus menaçant que jamais : que la guerre entre l'Iran et l'Irak entraîne momentanément une fermeture *de facto* du Golfe, renversant totalement le marché et provoquant une hausse brutale des cours, recréant les conditions d'une instabilité durable.

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

Les centres Leclerc veulent s'attaquer au monopole des concessionnaires automobiles

Les stations Leclerc-Service pourraient vendre des voitures neuves, essentiellement de marques étrangères, avec un rabais de 10 % sur les prix affichés aux catalogues des constructeurs : M. Michel Leclerc a annoncé, en outre, qu'il avait *« pris des contacts »* avec Renault. Il a précisé qu'il prévoyait de vendre 250 000 à 300 000 voitures par an dans deux cents points de vente, dès 1984.

General Motors, cité parmi les constructeurs avec lesquels Leclerc aurait signé un accord, a précisé qu'*« aucun accord »* n'avait été passé *« avec quelque organisme que ce soit »*. Quant à Mme Mechin-Demizieux, présidente de la branche concessionnaires de la Chambre syndicale du commerce et de la réparation, elle a estimé que cette nouvelle tentative de M. Leclerc, après les rabais sur l'essence et l'annonce de la vente de produits pharmaceutiques, était un *« bluff »*. *« Je ne vois pas comment des constructeurs, français ou étrangers, pourraient annoncer actuellement une vente directe par les stations Leclerc, puisque leurs contrats de concession exclusive sont déjà signés pour 1984 »*, a-t-elle ajouté, tout en soulignant la difficulté pour les centres Leclerc d'assurer la maintenance et l'après-vente.

En fait, M. Leclerc, qui part en guerre contre le monopole des concessionnaires automobiles, peut s'appuyer sur un projet de la Commission européenne, qui entend réglementer les prix des automobiles dans la C.E.E. et envisager, pour libérer la concurrence, la création de réseaux de distribution parallèles à celui des concessionnaires, comme cela existe déjà en Allemagne fédérale (*le Monde* des 25 et 26 octobre).

S'il est peu probable que les centres Leclerc aient signé avec des constructeurs, ils peuvent avoir passé des accords avec des gros concessionnaires pour quelques centaines de véhicules, avec lesquels ils partageraient la marge (en pratique de 18 à 20 %).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,3380	8,3400	+ 120	+ 150	+ 250	+ 295	+ 660	+ 790
$ can.	6,6838	6,6870	+ 100	+ 150	+ 240	+ 310	+ 660	+ 790
Yen (100)	3,5488	3,5512	+ 140	+ 170	+ 300	+ 340	+ 930	+ 1000
DM	3,0331	3,0349	+ 140	+ 160	+ 280	+ 310	+ 840	+ 910
Florin	2,7071	2,7087	+ 120	+ 150	+ 250	+ 280	+ 740	+ 800
F.B. (100)	14,9749	15,0135	+ 120	+ 210	+ 180	+ 320	+ 250	+ 580
F.S.	3,7732	3,7758	+ 230	+ 260	+ 490	+ 520	+ 1420	+ 1500
L (1 000)	5,0120	5,0144	– 200	– 160	– 410	– 350	– 1390	– 1270
£	11,9584	11,9671	+ 250	+ 310	+ 517	+ 610	+ 1450	+ 1660

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 1/2	9 7/8	10	9 7/8	10	10 1/4	10 3/8
DM	5 3/8	5 1/2	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4	6 1/8	6 1/4
Florin	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8	6 1/4	6 5/8
F.B. (100)	9 1/4	10 1/4	10 1/2	12	10 3/4	12 1/4	11 1/4	12 3/4
F.S.	1 3/4	2	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	15	16 3/4	15 1/2	17	15 3/4	17 1/4	17 1/4	18 3/4
£	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 7/16	9 13/16
F. franç.	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 3/4	11 3/4	13	14	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TIERS-MONDE

Un rapport de l'UNICEF

Quinze millions d'enfants morts en 1983

En 1983, près de quinze millions d'enfants âgés de moins de cinq ans seront morts dans le tiers-monde : soit l'équivalent de cette classe d'âge dans la population des Etats-Unis, ou dans celles de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne fédérale réunies. Or il existe dès à présent les moyens de réduire de moitié cette hécatombe, pour peu que des stratégies efficaces soient mises en œuvre et qu'une volonté politique déterminée s'y attache. Tel est le sens du rapport annuel sur l'*Etat des enfants du monde* que M. James Grant, directeur général de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), a rendu public jeudi 8 décembre à Bruxelles.

L'enjeu est donc la vie de quelque sept millions d'enfants, mais aussi la préservation de la santé de bien d'autres. L'UNICEF, dans son rapport, ne prétend pas qu'il s'agisse là d'un objectif aisément accessible. Mais l'organisation récuse la notion selon laquelle il convient simplement d'attendre, pour améliorer la santé des enfants, les retombées du développement économique. D'abord, parce que celui-ci est plus que jamais incertain (1), ensuite parce qu'il existe quelques procédés utilisables immédiatement – à un coût relativement faible – pour faire chuter sensiblement la mortalité et la morbidité infantiles.

Selon les responsables de l'UNICEF, il s'agit d'une urgence. En effet, la mortalité infantile avait considérablement diminué dans le tiers-monde depuis plusieurs décennies, puisqu'elle était passée entre 1960 et 1975 de deux cents à cent pour mille, évolution sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Sur cette lancée, l'Assemblée générale des Nations unies fixait, en 1980, l'objectif de cinquante pour mille en l'an 2000. Or le rythme de l'amélioration s'est nettement ralenti au cours de ces dernières années : la moitié de la population mondiale ne parvient pas à « décrocher » du taux de cent morts pour mille naissances, alors que tous les pays industrialisés sont tombés bien en dessous de vingt pour mille (douze aux Etats Unis, dix en France). Au total, 40 000 enfants meurent chaque jour dans le tiers-monde avant d'avoir atteint l'âge d'un an, des enfants dont il serait possible de sauver immédiatement la moitié.

Par quels moyens ? L'UNICEF, depuis un an, a défini une stratégie en plusieurs points.

1) *Contrôler la croissance des enfants.* – Dans 1 % des cas seulement, la malnutrition des enfants est visible à l'œil nu. Mais plus d'un quart de la population infantile des pays du tiers-monde est touchée par la malnutrition : il convient donc de rendre celle-ci visible pour les mères et les agents de santé communautaires. Pour cela, des fiches de croissance simples ont été mises au point, qui permettent d'apprécier immédiatement, grâce à des pesées régulières, les gains insuffisants de l'enfant en poids. Dans plusieurs pays d'Asie et d'Amérique latine, des programmes de surveillance de la croissance reposent sur cette technique simple.

2) *Encourager l'allaitement au sein.* – Malgré l'« avalanche de preuves », lit-on dans le rapport, sur les effets désastreux du déclin de l'allaitement maternel, celui-ci continue à décroître dans les pays en voie de développement. Aux Philippines, par exemple, 10 % des femmes allaitaient leurs enfants en 1977, contre 80 % vingt ans plus tôt ; des chiffres comparables ont été relevés au Brésil, au Chili, et dans bien d'autres pays du tiers-monde.

Or les enfants nourris au biberon courent trois à six fois plus de risques de mourir prématurément, dans les pays en voie de développement, que ceux que leurs mères nourrissent elles-mêmes. Les raisons en sont simples : manque d'eau propre, de systèmes de réfrigération et de stérilisation, de moyens pour acheter la poudre en quantité suffisante... Trop peu de lait, dilué dans de l'eau polluée, conservé dans un biberon une journée durant, à la température tropicale, constitue un risque vital quotidien pour l'enfant. Depuis plusieurs années, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé mènent sur ce point une campagne à l'échelle mondiale qui n'a nullement fini de porter ses fruits.

3) *Réhydrater par la voie orale.* – Les maladies diarrhéiques – dues notamment à la contamination de l'eau – emportent chaque année, à elles seules, cinq millions de jeunes enfants. La grande majorité de ces décès pourraient être évités grâce à une méthode simple de réhydratation, qui consiste à administrer immédiatement à l'enfant un mélange d'eau pure, de sucre et de sel. Il est possible de fabriquer des sachets de cette préparation dans de petites usines locales, pratique déjà en vigueur dans plusieurs pays du tiers-monde. L'UNICEF lui-même produit plus de 20 millions de ces sachets chaque année et les distribue dans quatre-vingt-sept pays ; avec l'O.M.S., il aide à la production sur place de ces préparations. Au total, 80 millions de ces sachets sont produits chaque année ; il en faudrait, estime-t-on, plus d'un milliard.

4) *Vacciner.* – La principale cause de mort prématurée des enfants réside dans ce que le rapport dénomme la « *sinistre alliance* » des infections et de la malnutrition. Un enfant mal nourri risque trois fois plus qu'un autre de contracter une maladie diarrhéique – donc une déshydratation, – et dix fois plus qu'un autre de mourir de la rougeole. Les infections, en retour, « précipitent » la malnutrition puisqu'elles diminuent à la fois les résistances de l'enfant, son appétit et ses capacités à utiliser ce qu'il absorbe. C'est pour briser ce cycle que l'O.M.S. et l'UNICEF placent la vaccination contre six maladies infantiles (2) parmi leurs priorités absolues. Or, en l'état actuel des choses, révèle le rapport, seulement 10 à 20 % des enfants du tiers-monde sont immunisés contre ces maladies.

D'où l'action énergique des deux organisations pour mettre en place des programmes de vaccination que les techniques nouvelles encouragent : en particulier, des vaccins plus élaborés, moins sensibles à la chaleur, exigeant moins de rappels, sont aujourd'hui disponibles. Des réfrigérateurs utilisant l'énergie solaire aussi. Bien entendu, une accélération effective de la mise en œuvre de ces programmes suppose leur intégration dans les projets de santé communautaires que tentent de réaliser les pays et qu'encouragent les organisations internationales. Elle suppose aussi un fort accroissement de l'investissement financier actuellement engagé dans ces programmes.

L'espacement des naissances

5) *Compléter l'alimentation maternelle et infantile.* – Les 10 à 15 % d'enfants hypotrophiques (de trop faible poids à la naissance) représentent 30 à 40 % de ceux qui meurent au cours de leur première année. Pourtant, estime le rapport, « supplémenter » l'alimentation des mères (de 500 à 600 calories par jour), au cours des trois derniers mois de la grossesse, pourrait faire baisser de moitié les décès d'enfants dus au trop faible poids de naissance. De même, la distribution d'aliments de sevrage au moment où l'allaitement maternel ne suffit plus (vers cinq-six mois) pourrait éviter à l'enfant de tomber dans le cycle malnutrition-infections.

6) *Espacer les naissances.* – Dans le monde entier, lit-on dans le rapport, au moins la moitié des femmes qui sont exposées au risque d'une maternité non désirée ne disposent d'aucun moyen de contraception. Or la survenue de naissances trop rapprochées est génératrice de risques : risque de malnutrition pour le nouveau-né, risque d'épuisement pour la mère. Le rapport cite sur ce point des études montrant qu'un enfant né dans l'année suivant la naissance antérieure court deux à quatre fois plus de risques vitaux que ceux qui naissent après des intervalles de deux ans au moins.

7) *Encourager l'éducation féminine.* – Dans l'ensemble du tiers-monde, la scolarisation des filles est de loin inférieure à celle des garçons. L'effort, sur ce point, est d'autant plus impératif que l'éducation féminine est, elle-même, un élément décisif de baisse de la mortalité infantile.

***

Cette stratégie ne résume pas l'ensemble des actions menées dans le tiers-monde par l'UNICEF, qui s'efforce de promouvoir une politique de développement intégré au profit des enfants et de leurs mères. D'une manière générale, conclut M. Grant, faire décroître la mortalité et la morbidité infantiles, c'est, à terme, ralentir l'explosion démographique du tiers-monde, comme le montrent cinq exemples asiatiques : en Chine populaire, à Taiwan, à Sri-Lanka, en Corée et dans l'Etat du Kérala, au sud de l'Inde, la mise en œuvre conjointe des principaux éléments de cette stratégie s'est accompagnée d'un ralentissement de l'expansion de la population.

D'une manière générale, une telle retombée démographique des politiques de développement ne pourra que rarement être immédiate. En attendant, l'inégalité continue de régir les relations à l'intérieur des pays du tiers-monde, où 40 % de la population disposent de 10 à 12 % du revenu national ; et entre les pays du monde, puisque les nations industrialisées, où vit un quart de la population mondiale, détiennent les trois quarts des ressources de la planète. Autant agir tout de suite, conclut le rapport, par des actions modestes et limitées : les enfants ne peuvent pas attendre.

CLAIRE BRISSET.

(1) Selon une étude demandée par l'UNICEF, au cours de l'année 1983, à une équipe d'experts du développement, une baisse de 1 % du rythme de la croissance dans les pays développés provoque une chute de 1,5 % de la croissance dans le tiers-monde.

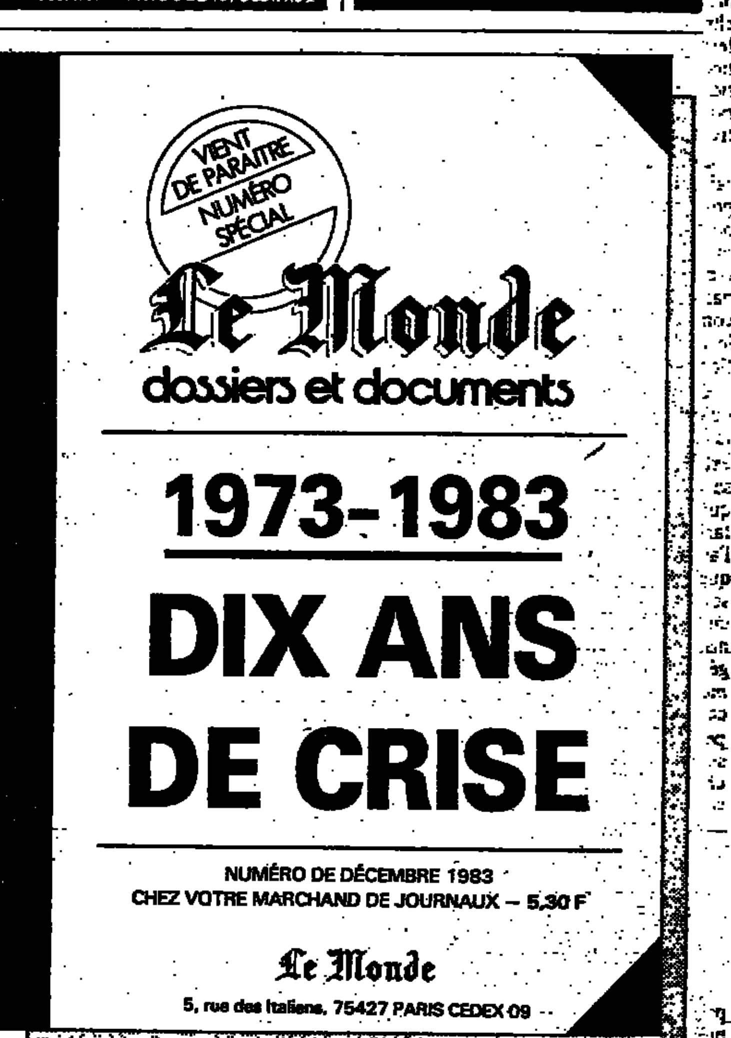
(2) Poliomyélite, diphtérie, tétanos, rougeole, coqueluche, tuberculose.

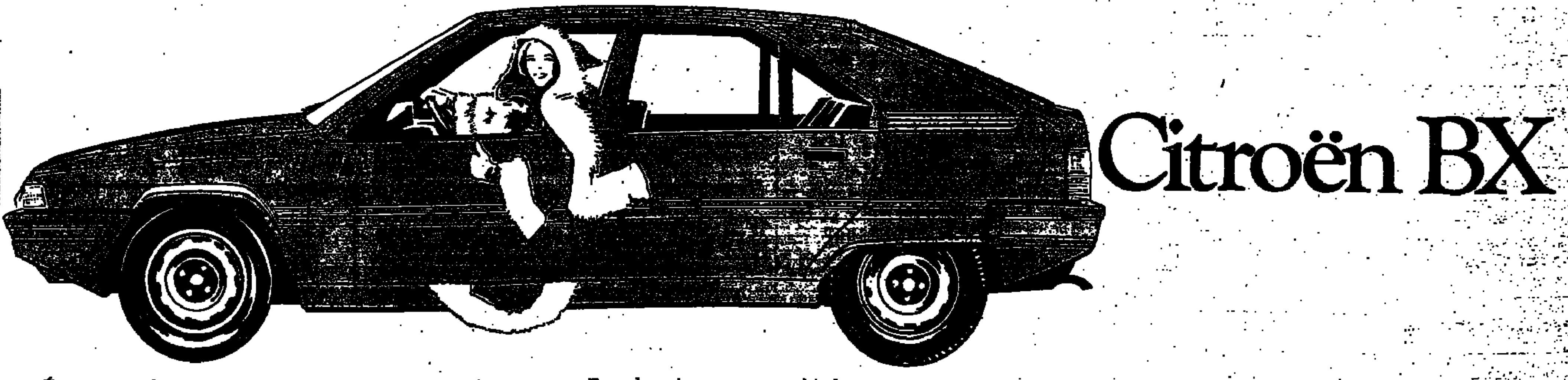
LES PAYS LES PLUS TOUCHÉS

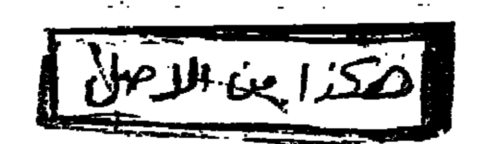
PAYS	Mortalité infantile avant un an (pour mille naissances vivantes)	Espérance de vie à la naissance (années)	Produit national brut par habitant et par an (dollars 1981)	Population (en millions) (1981)
1. Haute-Volta	210	44	240	6,3
2. Afghanistan	200	37	170	16,4
3. Sierra Leone	200	47	320	3,6
4. Kampuchéa	190	39	70	6,8
5. Yemen-Nord	190	43	460	5,9
6. Malawi	170	44	200	6,1
7. Guinée	160	43	300	5,1
8. Angola	150	42	490	7,3
9. Benin	150	50	320	3,5
10. Bhoutan	150	45	80	1,3
11. Rép. Centrafricaine	150	43	320	2,3
12. Tchad	150	43	110	4,5
13. Ethiopie	150	46	140	32,2
14. Guinée-Bissau	150	37	190	0,8
15. Libéria	150	54	520	2,0
16. Mali	150	45	190	7,2
17. Népal	150	45	150	15,0
18. Somalie	150	39	280	4,9
19. Mauritanie	140	44	460	1,7
20. Niger	140	45	330	5,5
21. Rwanda	140	46	250	5,1
22. Sénégal	140	44	430	5,8
23. Yémen-Sud	140	46	460	2,0
24. Bangladesh	130	48	140	90,6
25. Bolivie	130	51	600	5,8
121. FRANCE	10	76	12 190	54,0











ants morts en 1983



SOCIAL

Les négociations sur l'assurance-chômage

L'avant-dernière séance de négociation, samedi 10 décembre, sur la mise en place d'un nouveau système d'assurance-chômage, permettra-t-elle de dissiper l'extrême confusion née de la précédente réunion, le 29 novembre ? Rien n'est moins sûr, même si l'urgence et l'impérieuse nécessité d'aboutir vite devraient théoriquement obliger les partenaires sociaux à trouver un accord lors de leur dernier rendez-vous, fixé au 14 décembre, l'actuelle convention de l'UNEDIC cessant d'exister le 31 décembre.

Certes, les délégations patronale et syndicales ont déjà admis le principe d'une négociation marathon pouvant continuer toute la journée de samedi et même dimanche. Certes, le gouvernement est indirectement intervenu en plaçant quelques garde-fous : en cas d'échec des négociations, il pourra légiférer par ordonnances grâce au projet de loi d'habitation qui sera examiné par l'Assemblée nationale le 12 décembre ; en cas d'accord de dernière minute, il disposera du cadre juridique indispensable à une rapide mise en œuvre de l'UNEDIC nouvelle manière.

Le jeu d'ombres

Mais il reste que cette importante réunion – la sixième depuis le début des négociations – qui aurait dû être décisive, risque d'être encore le théâtre d'un jeu d'ombres, puisque les trois débats essentiels n'ont pas été menés à bien.

Le débat sur les principes, avancé par le C.N.P.F. avec sa proposition d'un système d'assurance-chômage, alimenté par les seules cotisations d'employeurs et de salariés et séparé d'un système d'assistance ou de solidarité nationale pris en charge par l'Etat, est loin d'être tranché. Pire, même, les organisations syndicales qui semblaient le plus disposées à en admettre l'hypothèse (F.O., C.F.T.C., C.G.C.), paraissent maintenant douter (F.O., plus encore que la C.G.C.).

Le débat sur le chiffrage des propositions du C.N.P.F., qui devait tout éclairer, a sombré lamentablement. Le C.N.P.F. a contesté les calculs réalisés, à sa demande, par les services de l'UNEDIC et qui concluaient à une dépense de 23,7 milliards de francs pour remplacer un système qui coûte, actuellement, 20 milliards de plus. Une polémique s'en est ensuivie, notamment sur l'hypothèse d'augmentation du nombre des chômeurs, l'organisation patronale écrivant à l'UNEDIC pour lui réclamer des précisions et celle-ci maintenant ses chiffres dans une réponse tout aussi ferme. A partir de nouvelles indications du C.N.P.F., une autre évaluation établie par l'UNEDIC aboutirait à un coût, pour 1984, d'une trentaine de milliards.

Le débat, enfin, sur ce qui pourrait être le système de solidarité supporté par l'État a tourné court, notamment parce que le gouvernement se garde bien d'indiquer préalablement ses intentions et de fixer, par conséquent, le montant de sa contribution, sachant toutefois que le budget 1984 prévoit une subvention de 21,4 milliards.

Cette situation, pour inattendue qu'elle puisse paraître, reflète bien la complexité du dossier et son extrême imbrication. Simple dans sa définition, le projet du C.N.P.F. qui veut revenir à un véritable paritarisme en séparant l'assurance de l'assistance, soulève cependant quelques questions qui, au fil des débats, sont devenues de plus en plus embarrassantes. D'entrée, les organisations syndicales se sont interrogées sur le rôle futur de l'État et, *mezzo voce*, sur les garanties que celui-ci pourrait offrir quant à la permanence de son action. Certains se demandent aussi si en cas de changement de majorité, l'assistance continuera d'être une préoccupation sociale de l'État. « *Et puis*, affirme M. Pierre Héritier, qui mène la délégation C.F.D.T., *en période de crise, nous sommes toujours à la merci de la rigueur budgétaire...* »

D'autres inquiétudes portent sur la responsabilité sociale de l'employeur en cas de restructuration. On peut craindre que le chef d'entreprise « taillera » d'autant plus facilement dans ses effectifs qu'il n'aura pas à se préoccuper de l'avenir des chômeurs âgés, indemnisés en assistance par l'équivalent d'un contrat de préretraite F.N.E. (encore que, sur ce point, le C.N.P.F. ait marqué un léger recul en acceptant une partie des frais dans le système d'assurance) ou d'un contrat de solidarité.

De même, les conditions d'affiliation au système d'assurance-chômage (douze mois de cotisation au cours des dix-huit derniers mois ou six mois de cotisation au cours des douze derniers mois s'il y a eu dix ans de cotisation au cours des quinze dernières années d'activité) pour bénéficier de ses prestations, selon le C.N.P.F., ne correspondent pas à la réalité actuelle du chômage. Alors que le nombre de chômeurs inscrits à l'A.N.P.E. à la fin d'un contrat de travail à durée déterminée ne cesse d'augmenter (41,8 % des inscrits à fin octobre 1983), tous les signes montrent que la précarité dans l'emploi s'accroît, ainsi que le confirme la constatation faite par l'UNEDIC, selon laquelle 60 % des indemnisés de moins de cinquante ans et 32 % de plus de cinquante ans ne peuvent justifier de douze mois de cotisations. Ces chômeurs – ces travailleurs aussi – seraient exclus de l'assurance préconisée par le C.N.P.F.

Or, dans le même temps, l'organisation patronale réclame davantage de souplesse dans l'embauche comme dans le licenciement pour s'adapter aux conditions, difficiles, de la production industrielle. Ce raisonnement, dont on peut comprendre les finalités, peut-il s'appliquer quand la couverture sociale n'est pas garantie ?

Pour ces raisons, les délégations syndicales se montrent de plus en plus réservées à l'égard de ce projet.

Faute de temps ou de volonté politique

Mais, alors, que faire pour démêler l'écheveau de l'actuelle UNEDIC ?

Si le paritarisme semble inadapté et le tripartisme inavoué d'aujourd'hui inefficace, la solution passe-t-elle par la mise en place d'un véritable tripartisme où syndicats, patronat et État prendraient enfin toutes leurs responsabilités ? La négociation, qu'on le veuille ou non, comprend trois partenaires, et le C.N.P.F. a raison, de ce point de vue, de tenter, parfois maladroitement, de débusquer le gouvernement. Si ce point essentiel était réglé, un obstacle serait réellement franchi.

Toutes ces raisons expliquent en partie que le contre-projet de la C.F.D.T. – le seul qui ait été présenté et chiffré, si l'on excepte celui de la C.G.C., qui n'a été connu que le 8 décembre – ait attiré l'attention de F.O., qui s'est déclarée prête à l'étudier, et n'ait pas provoqué l'opposition des autres délégations, y compris du C.N.P.F. En effet, ce « montage » veut distinguer, au sein d'un système unique, trois types d'allocations qui relèvent, soit de l'assurance due à des chômeurs ayant cotisé, soit de la solidarité nationale, offerte aux jeunes et aux femmes demandeurs d'un premier emploi, soit, enfin, de l'action de la politique de l'emploi menée par le gouvernement.

Selon ces trois cas, la part revenant à la cotisation des employeurs et des salariés, du budget de l'Etat ou des contributions de solidarité nationale, telles que le 1 % de cotisation exceptionnelle des fonctionnaires, serait variable, afin de définir qui paie quoi, pourquoi et combien.

Mais ce schéma, dont le coût d'exploitation serait supérieur pour l'Etat de 2,5 milliards de francs au système en vigueur, avec une indemnisation équivalente, devrait encore être soumis au feu de la négociation. Au point où en sont les choses et compte tenu du silence gouvernemental, il paraît impossible qu'il soit réellement discuté dans le délai imparti et que, du même coup, on aboutisse à autre chose qu'à un raccommodage de l'UNEDIC, plus ou moins porteur de nouvelles difficultés, plus ou moins facteur d'autres crises. On aura alors manqué l'occasion d'une réforme en profondeur, faute de temps... ou de volonté politique.

C'est ce qui amène aussi des négociateurs à considérer que, après tout, si l'Etat acceptait de prendre en charge le passif cumulé, l'UNEDIC dans sa forme actuelle, en continuant d'appliquer le décret du 24 novembre 1982, aurait une « exploitation » équilibrée, y compris avec 2,2 millions de chômeurs. La négociation n'aurait alors servi à rien.

ALAIN LEBAUBE.

RECUL DE LA C.F.D.T. AU COMITÉ D'ENTREPRISE DE RENAULT-CLÉON

Les élections au comité d'entreprise de l'usine Renault de Cléon, près de Rouen (moteurs et boîtes de vitesses), ont été marquées par une progression de la C.G.T. et, surtout, de F.O. au détriment de la C.F.D.T. La C.G.T. gagne 2 points chez les ouvriers : avec 56,24 % des voix (sur 5 103) et 7 sièges, contre 54,24 % et 5 sièges en 1981, elle conserve la majorité ; F.O., avec 11,91 % des suffrages (contre 3,20 %), obtient, pour la première fois, 1 siège.

La C.F.D.T. perd près de 11 points : avec 27,33 % des voix (contre 38,09 %), elle conserve 3 sièges (1). La C.F.T.C. passe de 3,97 % à 4,5 % (+ 0,53). Chez les techniciens et agents de maîtrise, la C.F.D.T., malgré un recul de plus de 2 points (70,99 % des 717 suffrages exprimés, contre 73,17 %), conserve l'unique siège. Chez les cadres, le seul candidat (C.G.C.) a été élu.

(1) Le nombre de sièges est passé de 10 à 13.

L'usine de Talbot-Poissy est complètement paralysée par la grève

La grève, qui paralyse l'usine Talbot de Poissy (Yvelines), continuait, ce vendredi 9 décembre, « *massivement et dans le calme* », selon la C.G.T et la C.F.D.T. La C.G.T. se félicite de l'extension de l'action qui « *va au-delà des ateliers puisqu'elle a obtenu la sympathie du personnel des bureaux et de nombreux agents de maîtrise* ».

La C.F.D.T. a appelé les grévistes à « *poursuivre et intensifier la lutte pour que les pouvoirs publics refusent les licenciements et obligent P.S.A. à négocier enfin sérieusement* ». Pour F.O., « *certains cherchent aujourd'hui à entraîner les salariés de Talbot dans une impasse* ». La C.S.L. juge le mouvement « *inopportun* » et « *demande au gouvernement de prendre rapidement une décision au sujet des licenciements* ». La fédération des Yvelines du P.C. a proposé au P.S. une « *action commune pour préserver l'emploi* ».

Une atmosphère inhabituelle

Chaînes stoppées, machines muettes, chariots élévateurs immobiles : il règne, ce jeudi 8 décembre, une étrange atmosphère dans l'usine de Talbot-Poissy. Tous les ateliers – emboutissage, tôlerie, assemblage, peinture, mécanique – ont été frappés la veille, vers 20 h 30, de paralysie totale. Atmosphère inhabituelle, parce que, d'ordinaire, on rencontre, en approchant des usines en grève, ici des cars de C.R.S. qui « tapent le carton » en attendant mieux..., là des cordons d'ouvriers arborant brassards et badges, ou encore des cortèges à calicots scandant des slogans lancés par des porteurs de mégaphone...

Mais ici, aujourd'hui, rien de tout cela. De petits groupes d'hommes en tenue bleue réglementaire de travail, qui vont et viennent, font cercle autour d'un délégué porteur, peut-être, de quelque information inédite ou ont choisi la belote pour passe-temps. Sur les murs et sur les sols, on a tracé, à larges traits d'une peinture d'un rouge brillant, les raisons du mouvement : « *Non au chômage* », « *Non aux licenciements* », « *Talbot doit vivre* ».

Dans leur bureau encombré de tracts, de journaux à demi découpés et d'affichettes revendicatives, les délégués C.G.T. relaient Mme Léonora Tréhel – « Nora », comme on l'appelle ici, – qui ne sait plus où donner du téléphone. « *Il faut remonter au 12 octobre pour comprendre la situation*, explique l'un d'entre eux. *C'est la date à laquelle les pouvoirs publics se sont prononcés contre les licenciements souhaités par la direction du groupe. Depuis ce jour-là, nous avons tout tenté pour pouvoir discuter avec la direction d'un projet industriel cohérent, que nous avons étudié. Un projet beaucoup moins « déficitaire » que celui de la direction et qui, de surcroît, garantit la non-disparition de la marque à Poissy. Car nous exigeons que Talbot continue à être fabriqué ici, même si cette marque se fabrique aussi en Espagne et en Angleterre...* »

« Appel à la raison »

Pour la C.G.T., comme pour la C.F.D.T., qui a également lancé un mot d'ordre de grève, « *les licenciements ne régleraient d'aucune manière l'avenir de l'entreprise.* » Les deux syndicats dénoncent d'une même voix « *la position fermée de la direction, qui se contente de ressortir de ses tiroirs des propositions datant de juillet 1983* ». La C.G.T. déplore, en outre, que la lettre ouverte qu'elle a adressée le 29 novembre à la direction soit restée sans réponse. Ce texte, intitulé « *Appel à la raison* », reposait sur l'ouverture de négociations portant les unes sur « *les mesures sociales et humaines permettant d'éviter les drames que représentent les licenciements* », les autres sur les « *perspectives industrielles* ».

A la direction de l'usine, on se bornait à déclarer que « *dans l'immédiat, face à une situation bloquée, il ne pouvait être fait de commentaire* ». A la direction parisienne du groupe P.S.A., même prudence : « *Nous ne pouvons, pour l'heure, que constater que les syndicats, C.G.T. en tête, ont choisi de bloquer intégralement toute production et empêchent le fonctionnement de l'entreprise.* » Même si la C.G.T., comme nous l'a affirmé – sans rire – l'un de ses responsables, « *a demandé à ses adhérents d'être en tenue de travail pour pouvoir à tout instant reprendre le travail* », tout laisse à penser que ce n'est pas demain que la machine va se remettre en route.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



AGRICULTURE

La coopération agricole s'irrite de n'obtenir que « de bonnes paroles » de la part du gouvernement

La coopération agricole française n'est pas inquiète. Elle est vexée. 4 000 entreprises coopératives, 9 000 CUMA, 130 000 salariés et 200 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont la moitié provenant des activités industrielles : la coopération pensait que son poids économique comme son approche « *à la fois volontaire et solidaire* » seraient de nature à séduire un gouvernement de gauche.

« *Nous avions pensé que nos propositions sur le développement, la formation, l'organisation des marchés, la maîtrise des coûts, le renforcement des fonds propres retiendraient l'attention de votre ministère* », a déclaré, jeudi 8 décembre, M. Albert Duchalais à M. Michel Rocard, lors de l'assemblée générale de la Confédération française de la coopération agricole (C.F.C.A.). Le président de la C.F.C.A., qui n'a pas pour habitude de hausser le ton, a ajouté : « *Nous avons recueilli de bonnes paroles, voire des promesses, mais des décisions, guère. Dans quelques domaines nos moyens d'action ont été réduits ou menacés de l'être.* (...) *Cette situation n'est pas en harmonie avec le discours sur l'économie sociale que tient ce gouvernement.* (...) »

Le ministre de l'agriculture s'est efforcé d'effacer cette impression. A écouter les commentaires de quelques dirigeants du mouvement coopératif, il n'y est pas parvenu. M. Rocard a donné son accord pour que le Fonds national de développement agricole serve au financement de la formation des administrateurs de coopératives (il y en a 60 000).

La coopération, qui demande la parité avec le syndicalisme à l'assemblée de l'Association nationale de développement agricole, y aura une « participation ». D'ailleurs, il semble bien que la prépondérance du syndicalisme agricole irrite le mouvement coopératif : « *La C.F.C.A. ne peut laisser à personne la mission de parler en son nom. Et quand elle fait des propositions ou pose des questions, c'est à elle que doivent revenir les réponses.* »

Sur tous les autres points, adhésions des associations syndicales libres de droit privé à une coopérative, financement des coopératives, renforcement des fonds propres, faiblesse du budget des industries alimentaires, les membres de la C.F.A. sont restés sur leur faim. – J. G.

Nominations

● **M. JEAN-PIERRE LECOCQ**, directeur général de la Caisse d'épargne de Versailles, a été nommé secrétaire général du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), qui remplace l'Union des caisses d'épargne et de prévoyance et dont l'administrateur est M. Jean-Pierre Thiolon.

Par ailleurs, M. François Potier-de-Courcy, directeur adjoint à la Caisse des dépôts et consignations, est nommé directeur du CENCEP, avec, pour adjoint, M. Jean Chodron de Courcel, qui vient également de la Caisse des dépôts. Enfin, M. Nicolas Guelman, directeur de marketing à la Banque nationale de Paris, fait également son entrée au Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, dont il prend la direction du développement.

● **M. BERNARD HAIZET**, directeur de la banque Indo-Suez, ancien responsable de la direction Amérique du Nord, va succéder à M. Alain Félix, directeur général adjoint du département international. Au département long terme de la banque, M. Bernard Simon-Barboux, directeur, va remplacer M. François-Robert Gorsse, directeur général adjoint. Enfin, M. Philippe Geslin, directeur, succédera à M. Yves Tual, directeur général adjoint au département des entreprises de France. Au total, trois des huit départements de la banque Indo-Suez vont changer de responsable le 1er janvier prochain, en raison du départ à la retraite des directeurs généraux adjoints qui occupent actuellement ces fonctions.

● **M. JEAN WEBER** vient d'être porté à la tête d'Institut Pasteur Production (I.P.P.), en remplacement de M. Yves Garnier. Le nouveau président d'I.P.P. nous a déclaré qu'il multiplierait les efforts et les initiatives pour la promotion du vaccin anti-hépatite B. sur lequel mise l'entreprise pour affirmer son développement.

[Né le 8 mars 1938 à Mulhouse, M. Jean Weber est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Thomas More) et inspecteur des finances. Membre du cabinet de Mme Simone Veil, alors ministre de la santé et de la Sécurité sociale, puis directeur de la pharmacie et du médicament au ministère de la santé en 1977, M. Jean Weber avait été nommé, en 1982, responsable des activités pharmaceutiques de la SANOFI, dont I.P.P. est une filiale, et administrateur d'I.P.P.]

Sidérurgie

● **Sursaut de l'acier.** – La production française d'acier brut a augmenté de 18,1 % en novembre par rapport au même mois de 1982, atteignant 1,64 million de tonnes. La production des onze premiers mois de 1983 est toutefois en recul de 7,3 % avec 16 millions de tonnes, selon la chambre syndicale de la sidérurgie.

ÉTRANGER

En R.F.A.

Les commandes étrangères passées à l'industrie ont augmenté de 3,5 % en octobre

Bonn (*A.F.P.*). – Les commandes passées à l'industrie ouest-allemande, qui avaient progressé de 2 % en septembre, se sont maintenues à un niveau élevé en octobre. Selon l'Office fédéral de statistiques, les demandes provenant de l'étranger ont progressé de 3,5 %, tandis que la demande intérieure a fléchi de 1 %. Sur deux mois, septembre-octobre par rapport à juillet-août, les commandes ont augmenté globalement de 3 % (+ 2 % pour les commandes intérieures et + 5,5 % pour celles de l'étranger). Calculées sur un an, de septembre-octobre 1982 à septembre-octobre 1983, les commandes ont progressé de 9,5 % en volume et de 11,5 % en valeur.

Un taux de croissance compris entre 2,5 % et 3 % est réalisable en 1984, a, pour sa part, estimé M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank, en faisant devant la presse, le 7 décembre à Francfort, le bilan économique de l'année écoulée. Selon lui, les conditions économiques se sont améliorées tant en ce qui concerne la demande privée que la propension à investir des entreprises. Les investissements ont déjà pu augmenter de 4,5 % en un an grâce à la hausse des bénéfices des entreprises et à la baisse des taux d'intrêts, a-t-il indiqué.

M. Poehl a également relevé la stabilité des prix en R.F.A. (+ 2,6 % sur un an), estimant que la politique monétaire de l'Institut d'émission avait contribué à ce résultat en défendant la stabilité du deutschemark. D'après lui, la balance des comptes courants devrait rester équilibrée l'année prochaine, malgré une diminution de l'excédent commercial. Cependant M. Poehl a estimé que l'abaissement de la semaine de travail à trente-cinq heures, réclamé par le syndicat de la métallurgie IG-Metall, compromettrait la situation économique de la R.F.A.

● **Attaques contre le dollar australien.** – L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont interrompu toute transaction sur les marchés des changes, vendredi 9 décembre, après une semaine de spéculation intensive contre le dollar australien.

CONJONCTURE

LE RAPPORT D'EXÉCUTION DU PLAN INTÉRIMAIRE

L'art et la manière d'accommoder les restes

Le rapport d'exécution du Plan intérimaire (1982-1983) qui vient d'être remis au Parlement ne ranimera pas l'intérêt du public pour ce genre d'exercice.

Conçu dans la hâte, le document se ressent de l'optimisme très irréaliste qui imprégnait fin 1981 la majorité. Tout reposait alors sur le mirage de la croissance. Celle-ci devait atteindre un taux de 3 % en moyenne sur les deux années du Plan. « *Le redémarrage économique se traduira par une accélération des rentrées fiscales et parafiscales,* lisait-on au chapitre 4 du document, *tandis que les dépenses liées au chômage augmenteront moins rapidement.* » Le niveau du déficit public devait soutenir une croissance élevée, et ce jusqu'à ce que l'expansion retrouve un rythme spontané, jusqu'à ce que le chômage se résorbe.

On sait qu'il n'en a rien été. De 0,5 % en 1981, le taux de croissance en volume s'est élevé à 1,9 % en 1982 et sera, selon les prévisions, de 0,3 % en 1983.

Pas question ici de fustiger l'erreur. Mais on ne peut s'empêcher de regretter que le rapport d'exécution rédigé par le Commissariat général du Plan n'analyse pas mieux les conséquences de cet écart considérable, du simple au double entre prévision et réalisation. Au contraire, on nous affirme que « *les objectifs fondamentaux qu'il visait ont été atteints pour l'essentiel, notamment par comparaison avec les autres pays* ».

Si l'on comprend bien, ce n'est donc plus avec les objectifs du Plan qu'il faudrait comparer, mais avec les résultats d'autres pays dont les politiques de rigueur ont en effet conduit depuis plusieurs années à une baisse du rythme de la croissance... celle-ci reprenant d'ailleurs au moment où elle se met en panne en France.

De même ne suffit-il pas d'affirmer que « *la priorité à l'emploi s'est traduite pour notre pays par le meilleur résultat parmi les pays européens* » quand le Plan intérimaire parlait d'une baisse du chômage en 1983, ce que le rapport feint d'ignorer en prétendant « *qu'il se donnait comme objectif central de stabiliser le chômage* ».

D'autres faiblesses analogues seraient à signaler. Par exemple, la rapidité avec laquelle le rapport d'exécution traite la question de la durée du travail. On oublie qu'il était écrit ceci dans le Plan intérimaire : « *Le gouvernement tient à rappeler avec force l'objectif à moyen terme qu'il retient : fin 1985, la durée du travail hebdomadaire effective et moyenne hors congés annuels et jours fériés sera égale à trente-cinq heures par salarié.* » « *Atteindre cet objectif,* ajoutait-on, *implique que le rythme de réduction annuel de cette durée hebdomadaire soit d'au moins une heure en moyenne par an.* »

Pourquoi ne pas reconnaître que cet objectif a dû être abandonné en cours de route, ne pas en donner les raisons et ne pas souligner que le IX[e] Plan se contente de rappeler que « *l'objectif est d'aller vers une durée hebdomadaire de trente-cinq heures de façon sélective, décentralisée et contractuelle* ».

Ce genre de dissimulation porte atteinte au crédit des rapporteurs et détourne des aspects positifs de l'ouvrage. Le Plan intérimaire avait correctement pris en compte certaines données *comme la modération conjointe* de l'évolution des prix et des revenus nominaux, le développement industriel, la formation des jeunes, la recherche, la politique de l'épargne ou les nouveaux droits des travailleurs. Sur tous ces points, le rapport peut faire état de résultats avérés, même s'ils ne ressortissent pas tous à proprement parler du Plan intérimaire.

Le suivi du Plan, auquel M. Jean Le Garrec attache, fort justement, la plus grande importance, n'aura de sens que si l'on s'en tient à des bilans corrects et objectifs.

FRANÇOIS SIMON.

POINT DE VUE

Enrichir la rigueur

par JEAN MATOUK (*)

LE débat que l'on a coutume d'appeler « débat sur la rigueur » est enfin clos. Le terme, au demeurant, était fort mal choisi. Toute politique économique qui est allocation de ressources rares doit être rigoureuse. Il s'agit, en l'occurrence, pourquoi le nier, d'une politique de freinage conjoncturelle. Nul ne conteste plus sa nécessité. Elle a d'ailleurs atteint son principal objectif : la balance commerciale se rééquilibre peu à peu par ralentissement des importations et, ce qui est beaucoup plus positif, par développement des exportations. De plus, cette « rigueur » est restée solidaire : elle épargne les acquis sociaux récents des moins favorisés. Enfin, le rythme de croissance du chômage, comme son taux, au-delà des querelles de chiffres, et même s'ils devaient augmenter un peu prochainement, resteraient parmi les plus bas des pays industrialisés.

Mais cette « hibernation » nécessaire n'est pas suffisante. D'abord, l'inflation persiste. Certes, perdre un pari à un peu plus de 1 % près — 9,3 % au lieu des 8 % annoncés — n'est pas pendable. Sinon que de pendus auraient compté les précédents septennats ! Mais notre rythme de hausse des prix reste quand même anormalement élevé. De plus, la rigueur en soi ne contribue pas à la modernisation et au renforcement de notre appareil productif. Au contraire ! A certains égards, elle les entrave. Le gouvernement a fait d'importants efforts en faveur des grandes entreprises nationales. Mais il est limité en cela par la rigueur budgétaire. Par ailleurs, le ralentissement conjoncturel dégonfle un peu plus les carnets de commande des P.M.I. qui, malgré d'intéressantes innovations financières (par exemple les crédits FIM), ont toujours de graves problèmes de fonds propres et de trésorerie. Le tout sur fond de saturation fiscale dans un pays traditionnellement allergique à l'impôt et où le produit de l'impôt direct ne peut plus être accru sans mettre les revenus moyens à contribution.

Il faut donc enrichir la rigueur, et l'enrichir dans le sens fixé récemment par la plus haute autorité de l'Etat, d'une réduction de la pression *fiscale et parafiscale totale,* en faisant en sorte que cet allégement renforce l'appareil productif et, si possible, freine l'inflation et stimule l'emploi.

∴

Première idée : plutôt que de subventionner les entreprises, réduisons leurs charges financières. N'est-il pas temps de remettre sérieusement en cause l'idée selon laquelle on peut défendre une monnaie menacée par un différentiel d'intérêts ? Ne la défend-on pas mieux en fortifiant les entreprises ? L'épargne n'est pas trop défavorable pour baisser les taux débiteurs. Profitons-en !

Ne pourrait-on même reprendre l'idée évoquée à Figeac par le président de la République d'un moratoire partiel et sélectif des dettes. Avec les prêts spéciaux de refinancement, on les a juste rééchelonnés, exactement comme les dettes-Etats des pays néo-industriels. Or, l'idée fait son chemin, on sera conduit pour ceux-ci à un moratoire. Nos P.M.I. ne valent-elles pas le Brésil ?

La véritable objection à ces mesures, c'est leur impact négatif sur les bénéfices, donc les fonds propres des banques. Ne vaut-il pas mieux, ayant allégé les dépenses budgétaires, consacrer un ou deux emprunts d'Etat à abonder ces fonds propres ? Pour assurer le succès de tels emprunts, on devrait d'ailleurs les ouvrir aux capitaux prodigues avec une large amnistie et une plus grande liberté des changes. Et l'Etat pourrait commencer, dès cette année, par rayer de ses ressources à la fois ses prises de dividendes sur les *banques nationales et ses diverses* contributions exceptionnelles imposées par les banques.

∴

Seconde idée : réduire l'impôt sur les bénéfices. Le « profit-surplus » n'a rien de malsain. Ce que l'on peut contester, c'est sa distribution. La part réinvestie pourrait être complètement détaxée. La mesure devrait d'ailleurs, en toute justice, être doublée d'un élargissement de la participation des travailleurs aux bénéfices.

Mais l'on pourrait de manière plus générale moduler la taxation de l'ensemble des bénéfices d'exploitation de toutes les entreprises en fonction de l'origine de ceux-ci. Elle pourrait être allégée lorsque les bénéfices résultent de gains de productivité ou d'une augmentation de la production à marge unitaire constante, et alourdie s'il ne résulte que de hausses de prix. Il suffirait pour cela d'annexer aux comptes usuels des comptes d'exploitation simplifiés en francs constants.

Il faut, en effet, abandonner une fois pour toute la double illusion que l'on peut étouffer l'inflation par le contrôle des prix ou la tarir par la politique monétaire. Et si l'on peut demander aux salariés d'amorcer à leurs frais une désinflation, dont, au demeurant, ils ne sont aujourd'hui clairement pas responsables, il faut qu'un mécanisme quelconque soit mis en place pour contraindre les autres agents économiques au même effort. Ce serait le rôle de la modulation anti-inflationniste de l'impôt sur les sociétés.

∴

Troisième idée, aujourd'hui banale, mais encore féconde : réduire les charges sociales, celles des employeurs et celle des employés (1). En contrepartie, et pour rééquilibrer le budget social, ne serait-il pas envisageable, pour les prestations sociales de maladie, d'instituer une franchise mensuelle de remboursement, analogue à celle de l'assurance tous risques pour les automobiles. Les titulaires des revenus jugés bas pourraient en être dispensés. Un complément pourrait être trouvé en augmentant la taxation spécifique des grandes fortunes immobilières improductives.

∴

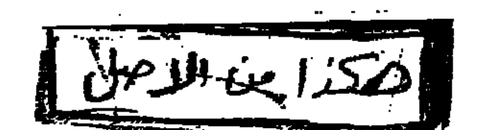
Quatrième idée, prolongeant la précédente : réduire plus encore les charges sociales, jusqu'aux niveaux américain et japonais, pour les entreprises nouvelles, n'employant que des chômeurs et s'installant dans quelques zones franches judicieusement choisies. Ces entreprises ne pourraient qu'exporter hors C.E.E. Les employés de ces entreprises, d'ores et déjà couverts par la Sécurité sociale, le resteraient : cet organisme n'y perdrait rien. Mais la collectivité épargnerait les indemnités de chômage.

Voici quatre idées dont la mise en œuvre, après raffinement, contribuerai à la fois à renforcer l'appareil productif, à réduire la pression fiscale et à lutter contre l'inflation et le chômage. N'enrichiraient-elles pas un *peu l'austère rigueur ?* Sont-elles trop audacieuses ? Certes, aux yeux des orthodoxes, qui figent le réalisme dans la stricte tradition. Mais, aujourd'hui, pour éviter l'hibernation éternelle, c'est l'audace qui est réaliste.

(*) Economiste et banquier.

(1) Ce qui serait une bonne manière de soutenir le pouvoir d'achat.

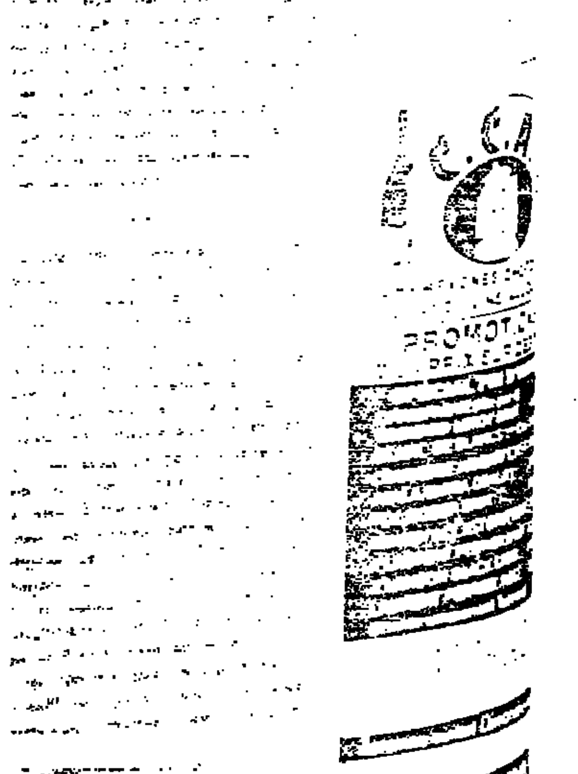
● *M. Herzog et la reprise internationale.* — M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C. et spécialiste des questions économiques, estime que le gouvernement « *ne peut fonder une politique nouvelle sur la reprise internationale* », à ses yeux « *précaires* ». « *D'accord pour jouer l'ouverture de l'économie* » sur l'extérieur, et sans prêcher pour « *la relance de la consommation populaire* », le parti communiste juge nécessaire de concentrer l'effort sur le marché français, a expliqué, le 7 décembre, en substance à la presse M. Herzog. Selon lui, il faut, en France, dans un premier temps, stimuler la production nationale, pour obtenir en retour de meilleurs résultats sur les fronts de l'emploi, du pouvoir d'achat, de l'inflation et de la dette extérieure. M. Herzog s'est démarqué des positions de M. Jean-Pierre Chevènement : « *Nous ne défendons pas les thèses de l'ancien ministre de l'industrie sur la dévaluation du franc et l'établissement de barrières douanières* », a-t-il dit.



MARCHÉS FINANC

POINT DE VUE

Enrichir la rigueur



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 décembre

Nouvelle hausse

Poursuivant sur sa lancée, le marché parisien s'est encore adjugé 0,6 % jeudi, qui viennent s'ajouter aux 0,5 % gagnés la veille. Les valeurs françaises sont toujours orientées à la hausse, mais ce sont surtout les actions de second rang qui se sont hissées cette fois-ci en tête du tableau.

Le « boom » de Martell aura-t-il été un simple feu de paille ? Toujours est-il que le numéro un du cognac a reperdu 0,6 %, alors qu'il avait bondi de plus de 16 % mercredi sur une réaction émotive des boursiers à l'espoir de résultats financiers supérieurs à la progression du chiffre d'affaires pour l'exercice en cours.

Saulnes et Gorcy, initialement « réservée à la hausse » *en raison d'un volume trop important d'ordres d'achat, a finalement gagné 12 % et de nombreux titres s'adjugeaient des gains de 5 % à 8 % parmi lesquels Rue Impériale, Papeteries de Gascogne, Prétabail, Nord-Est, Parisienne de réescompte, Nobel-Bozel, Fives-Lille et Générale de fonderie.*

A l'inverse, Chantiers France-Dunkerque, Raffinage, Olida, Penarroya, Peugeot, S.G.E.-S.B., Bic et SCOA perdent 2 % à 5 % alors que les ventes paraissent très bien absorbées sur d'autres titres en moindre baisse.

Le cours de l'or est remonté au-dessus des 400 dollars l'once, à 402 dollars tandis que le lingot gagne 550 F, à 106 800 F, et le napoléon 2 F, à 651 F.

A 10,62/65 F, le dollar-titre ne varie guère d'un jour sur l'autre.

C'est finalement au cours de 580 F par action que P.P.G. Industries, qui détient déjà 61,88 % du capital des peintures Corona (marché au comptant de la Bourse de Lille), s'engage à acquérir le reste des titres de cette société selon une O.P.A. simplifiée valable jusqu'au 20 janvier 1984.

NEW-YORK

Rechute en fin de séance

Le démon des taux d'intérêt a de nouveau sévi jeudi, à Wall Street. Le marché, qui après son petit trot de la veille s'occupait à consolider ses positions, a brutalement rechuté vers la fin de la séance en l'apercevant. Un moment parvenu à la cote 1 278,15, l'indice des industrielles est retombé très vite à 1 256,91, pour finalement s'établir à 1 261,88, à 11,89 points en dessous de son niveau précédent.

Le signal de la retraite a été sonné par la subite remontée des taux d'intérêt sur les Federal Funds, remontée apparue d'autant plus inquiétante que la Réserve fédérale venait d'injecter des liquidités sur le marché monétaire. Deux avertissements ont encore ajouté à la nervosité générale : celui lancé par le directeur de la First Boston Bank sur le risque de tension qui résultera d'une surchauffe économique prévisible : l'autre, donné par le secrétaire au Trésor sur l'inévitable maintien desdits taux à des niveaux élevés jusqu'au printemps prochain. Conséquence : le marché obligataire s'est alourdi, le dollar a repris son ascension et Wall Street s'est craintivement replié.

Sur 2 012 valeurs traitées, 980 ont baissé, 641 ont monté et 391 n'ont pas varié.

L'activité a porté sur 96,53 millions de titres contre 105,7 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 8 déc.
Alcoa	45 5/8	44 1/4
A.T.T.	64 1/8	63 3/4
Boeing	46 1/8	46 1/8
Chase Manhattan Bank	45 1/4	45 1/8
Du Pont de Nemours	52	52
Eastman Kodak	75	73 5/8
Exxon	38 1/4	38 1/8
Ford	42	41 /4
General Electric	58 3/8	57 3/4
General Foods	53	53 1/4
General Motors	74 5/8	74 1/4
Goodyear	31 3/4	30 3/4
I.B.M.	118 7/8	118 5/8
I.T.T.	45 1/2	44 7/8
Mobil Oil	27 7/8	28
Pfizer	37 3/8	36 7/8
Schlumberger	47 1/2	47 3/4
Texaco	35 1/4	35 5/8
U.A.L. Inc.	35 1/8	35 5/8
Union Carbide	66	64 1/2
U.S. Steel	29 3/4	29 5/8
Westinghouse	55 7/8	55 1/8
Xerox Corp.	48	49 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA RELANCE DE MOTOBECANE. – Le plan de renflouement de l'entreprise (*le Monde* du 9 décembre) a été présenté, jeudi 8 décembre dans l'après-midi, au ministère de l'économie et des finances. Une nouvelle société Motobécane verra le jour le 1er janvier 1984. Elle aura pour actionnaire le groupe japonais Yamaha (10 %), les entreprises de cycles brésiliennes Caloï et Monarch (30 %), des grandes compagnies d'assurances françaises et la S.D.R. de Picardie, ces dernières se partageant le reste du capital.

Le plan de réorganisation, sur lequel le Tribunal de commerce de Paris doit encore se prononcer, prévoit un regroupement des activités industrielles autour de l'usine de Saint-Quentin (Aisne). Il comprend 440 suppressions d'emploi.

L'objectif pour M. Guy Blanc, président, est de produire, en 1984, 450 000 bicyclettes (contre 471 000 en 1982) et 180 000 cyclomoteurs (contre 224 000). Motobécane « bis » fabriquera aussi un scooter conçu par Yamaha et compte présenter à l'automne 1984 une 125 centimètres cubes ; enfin, espère participer à la compétition avec une moto 250 centimètres cubes produites par Pernod. L'équilibre financier devrait être atteint l'an prochain (160 millions de francs de pertes pour 1982).

C.D.M.E. – Les actions de la Compagnie de distribution de matériel électrique, qui faisait son entrée le 8 décembre 1983 au second marché de la Bourse de Paris, selon la procédure de l'offre publique de vente, ont été cotées au cours de 410 F, prix de l'offre. Le nombre de titres demandés (1 969 538 exactement) étant supérieur à celui des actions offertes au public (80 000), les autorités boursières ont décidé que les offres d'achat seraient satisfaites à concurrence de 4 % environ. Les cotations de cette filiale du groupe Lebon devraient se poursuivre les jours suivants dans les conditions ordinaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	7 déc.
Valeurs françaises	156,4
Valeurs étrangères	148,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	7 déc.	8 déc.
Indice général	150,4	151,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 déc. .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 déc.	9 déc.
1 dollar (en yens)	233,80	234,30

BOURSE DE PARIS Comptant 8 DECEMBRE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	173	173
Profils Tubes Est	5 45	....
Prouvost ex-Lain.R.	35 40	36 80
Providence S.A.	442	380 •
Publicis	1178	1190
Raff. Souf. R.	156	153
Ressorts Indust.	90	89
Révillon	440	458
Ricqlès-Zan	139	133 40 o
Ripolin	44 70	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finextremer	235	242
Finsider	0 45	0 28 o
Gén. Belgique	319 50	321
Gevaert	515	486
Glaxo	115 10	115 10
Goodyear	357	....
Grace and Co	478	478
Grand Metropolitan	49 15	50 20
Gulf Oil Canada	140 10	140 10
Hartebeest	745	765
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 35	18 40
Vieille Montagne	559	620
Wagons-Lits	337	346
West Rand	77 55	78

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	960	998 d
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

SICAV 8/12

Étrangères

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1858	4,5 % 1973	1873	1880	1888	+ 0 80
3070	C.N.E. 3 %	3099	3101	3100	+ 0 03
220	Accor	207	205	206	– 0 96
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Euromarché	694	696	702	+ 1 15
640	Europe no 1	635	643	650	+ 2 36
770	Facom	812	820	820	+ 0 98
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
346	Free State	413	419	419	+ 1 45
230	Gencor	249 10	256	256	+ 2 76
300	Gén. Belgique	319 50	321	321	+ 0 46
596	Gén. Electr.	624	630	627	+ 0 48
810	Gen. Motors	788	797	801	+ 1 64
71	Goldfields	79	80	80 20	+ 1 51
182	Harmony	211	218	217 20	+ 2 93
37	Hitachi	38	37 70	37 90	– 0 26
710	Hoechst Akt.	693	695	700	+ 1 01
92	Imp. Chemical	100 10	102 80	102 80	+ 2 69
139	Inco. Limited	160	161	161	+ 0 62
1310	IBM	1256	1260	1260	+ 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
490	Schlumberger	505	500	504	– 0 19
84	Shell transp.	84 60	85 80	85 80	+ 1 41
1480	Siemens A.G.	1476	1485	1460	– 1 01
150	Sony	156	158 80	158 80	+ 1 79
215	T.D.K.	236 50	236 50	236 20	– 0 12
840	Unilever	874	868	868	– 0 68
725	Unit. Techn.	773	775	771	– 0 25
970	Vaal Reefs	1135	1169	1169	+ 2 99
480	West Deep	535	538	538	+ 0 56
425	West Hold.	478	486	484	+ 1 25
495	Xerox Corp.	514	522	522	+ 1 55
2 19	Zambia Corp.	2 45	2 44	2 44	– 0 40

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 305	8 305	8 020	8 420
Allemagne (100 DM)	303 620	303 690	292	312
Belgique (100 F)	14 981	14 980	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 270	271 050	258	278
Danemark (100 krd)	83 840	83 860	79	87
Norvège (100 k)	109 100	108 600	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	12 026	11 952	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 467	8 463	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 012	5 015	4 500	5 200
Suisse (100 fr.)	380 070	378 950	369	390
Suède (100 krs)	103 630	103 760	99	108
Autriche (100 sch)	43 100	43 140	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 280	5 284	4 850	5 450
Portugal (100 esc.)	6 365	6 365	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 677	6 672	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 548	3 555	3 380	3 540

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/12
Or fin (kilo en barre)	106750	107 100
Or fin (en lingot)	106250	106800
Pièce française (20 fr)	649	651
Pièce française (10 fr)	435	425
Pièce suisse (20 fr)	662	654
Pièce latine (20 fr)	622	625
Souverain	782	778
Pièce de 20 dollars	3980	3905
Pièce de 10 dollars	1860	1840
Pièce de 5 dollars	1050	1050
Pièce de 50 pesos	4150	4175
Pièce de 10 florins	648	640

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

DOSSIER

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LOISIRS ET TOURISME

CULTURE

ÉCONOMIE

SELON UN RAPPORT DE LA COMMISSION

Le budget de la Communauté ne permettra aucune augmentation des prix agricoles

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – L'échec d'Athènes va rendre encore plus difficile la gestion de la politique agricole commune. Dans un rapport rédigé sous la responsabilité de M. Dalsager, commissaire européen à l'agriculture, Bruxelles adopte un ton résolument alarmiste. Le budget communautaire tel qu'il se présente aujourd'hui prévoit des dépenses de soutien à l'agriculture européenne – 16,145 milliards d'ECU, auxquels s'ajoute une réserve de 350 millions d'ECU (un ECU = 6,87 francs) – qui ne permettent aucune augmentation de prix au printemps prochain.

Le projet de budget, explique la commission, implique des mesures d'économie (700 millions d'ECU), notamment dans le secteur laitier ; le désaccord des Dix va en outre, ajoute-t-elle, empêcher la réduction des stocks de beurre (900 000 tonnes actuellement), et peut-être même les augmenter.

Il faut tenir compte également, ajoute le rapport, du paiement de certaines avances aux États membres (300 millions d'ECU) normalement imputables à l'exercice 1983 qui a été reporté à l'année prochaine.

Dans ces conditions, Bruxelles envisage d'ores et déjà, non seulement de renouveler l'opération pour les premiers mois de 1984, mais aussi de suspendre, sans toutefois préciser les produits visés, les subventions à l'exportation (restitution) des achats publics et des aides à la production.

La commission se place également dans l'hypothèse où l'Assemblée européenne rejetterait le budget 1984 lors du vote prévu pour le 15 décembre prochain. Bien que la tendance de la majorité des parlementaires de Strasbourg s'oriente vers la recherche d'un compromis avec les Dix, ce cas de figure ne peut être exclu.

Il présente l'inconvénient supplémentaire de faire tomber les dépenses communautaires sous le régime des « douzièmes provisoires » calculés sur la base du budget 1983 (un milliard d'ECU de moins que les crédits agricoles prévus pour 1984). En 1980, la Commission, en appliquant immédiatement des crédits d'un montant égal à trois douzièmes, avait contourné l'obstacle. En raison de vives réactions de l'Assemblée et des critiques de la Cour des comptes de la C.E.E. qu'avait suscitées cette interprétation de la règle budgétaire, il n'est pas sûr que Bruxelles retiendra une telle formule.

MARCEL SCOTTO.

LE DOLLAR AU PLUS HAUT DE L'ANNEE : 8,35 F

Record battu : le dollar a atteint, vendredi matin 9 décembre, ses plus hauts niveaux de l'année, sur toutes les grandes places financières internationales. Un cours de 8,3550 (contre 8,3050 F), inégalé jusqu'à maintenant, a été inscrit à Paris, celui de 2,7510 DM, sans précédent depuis dix ans, a été porté à la cote de Francfort (contre 2,7340 DM). Enfin à Zurich, le billet vert a franchi la barre des 2,2150 FS pour s'échanger à 2,2075 FS (contre 2,1955 FS) faisant ainsi beaucoup mieux que le 11 août dernier. Quant à la devise britannique, elle est au plus bas par rapport à l'américaine : 1 livre sterling vaut 1,4340 dollar. Hausse aussi du dollar à Tokyo où il est coté 236 yens.

La spéculation, au dire des experts, a été brutalement ravivée par la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le taux à six mois sur l'eurodollar est de 10,50 %, 1/4 %de plus que la veille. M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, et M. Albert Wojnilower, directeur de la First Boston Bank, ont aussi jeté de l'huile sur le feu en lançant de sérieuses mises en garde sur les risques de tensions monétaires contenus par tout phénomène de surchauffe économique. L'or du coup s'est très vivement replié et son cours coté par opposition aux alentours de 388,50 dollars l'once à Londres. La veille il s'élevait encore à 401 dollars.

Sur le vif

A l'aide !

Est-ce que vous ne feriez pas le concours du *Figaro* par hasard ? Non, je vous demande ça parce que, depuis quelques semaines, au *Monde,* on est assailli par des hordes studieuses qui viennent chercher ici la réponse aux devinettes posées par notre confrère du matin. Nos archives sont très bien tenues, très complètes, on le sait, oui, merci, mais il ne faudrait tout de même pas prendre notre standard pour celui de S.V.P.

On croûle sous les appels et les visites. La salle de lecture est prise d'assaut. Au service de la documentation, on ne sait plus où donner de la tête. A peine a-t-on reposé le combiné que ça se remet à sonner : bonjour madame, c'est pour le concours. Je voudrais la réponse à la question n° 37. Quelle question ? Ah, je croyais que vous la connaissiez... Alors, voilà... Merci beaucoup. Pendant que je vous tiens, vous ne pourriez pas me donner aussi le nom de la première chienne de l'espace ? Et celui du petit cousin du docteur Schweitzer ?

Ils insistent, ils se cramponnent, ils débarquent, ils s'accrochent aux meubles. On a beau leur dire qu'on est harcelé, débordé, il n'y a rien à faire pour s'en débarrasser. Plaidant la fatigue, l'une d'entre nous s'est même vu proposer une consultation gratuite par un médecin en échange d'un renseignement sur Zatopeck ou sur Fangio.

Excédée, elle lui a conseillé de s'adresser à *l'Equipe. Le Figaro,* lui, bien peinard, ne veut rien savoir. *L'Equipe* non plus apparemment. Elle refuse d'aider la concurrence. Nous, bonnes pommes, on ne dit pas non – laissez venir à nous les lecteurs des autres ! – à condition que vous nous laissiez respirer un peu.

Tenez, pour vous éviter d'appeller ce vendredi, je vais vous souffler la réponse à la question du jour. Indira Gandhi n'est ni la sœur de Nehru ni la petite-fille du mahatma. Elle est la nièce de... oui, c'est ça !

CLAUDE SARRAUTE.

L'U.D.F ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. LECANUET : ma tête est pour deux listes distinctes

A la suite de la réunion du bureau politique de l'U.D.F., jeudi après-midi 8 décembre, M. Jean Lecanuet précise dans un éditorial de *Démocratie moderne* (daté du 8 décembre) que cette instance a estimé qu'« *il importe, avant de trancher le débat,* [sur la présentation d'une ou deux listes de l'opposition aux élections européennes] *de recueillir trois types d'information : quelle est la volonté des militants ? (...) Quel est le sentiment des adhérents directs et des élus ? (...)* ». « *Enfin, il nous faut connaître,* dit-il, *l'état exact de l'opinion publique. Une enquête, dont les résultats seront rendus publics, nous renseignera sur l'état d'esprit des Français, sur la situation exacte, dans leurs préoccupations, de la politique intérieure et de la crise internationale. Enfin, nous aurons à choisir clairement et sans faux-fuyant.* » Dans une interview accordée à *Libération* (daté du 9 décembre), le président de l'U.D.F. souligne : « *Ma tête est pour deux listes distinctes – j'ai été le premier à le dire en mars et en juin – parce que j'estime qu'il vaut mieux un râteau à deux dents qu'un bâton (...). En ce qui concerne mes pieds, j'en suis moins sûr...* » Il remarque que le sondage auquel l'U.D.F. aurait recours est destiné à « *éclairer les pistes* » mais non à « *prendre une décision à notre place* ». Le président de l'U.D.F. « *donne encore des chances sérieuses à une solution de deux listes séparées* ».

Le bureau politique du P.R., réuni jeudi matin, s'est quant à lui « *réjoui* » des prises de position de son secrétaire général, M. François Léotard, réaffirmant sa préférence pour deux listes de l'opposition. Ce dernier a minimisé l'importance accordée au sondage, qui n'est qu'une « *simulation* » destinée à éclairer des responsables politiques sur l'opinion de la base. Le bureau s'est, d'autre part, déclaré « *très préoccupé* » par l'échec du sommet d'Athènes. Il a constaté « *avec inquiétude la position de retrait du gouvernement français qui veut,* dit-il, *retirer au Parlement le droit de vote budgétaire, plafonner les dépenses agricoles, réduire le rôle de la commission, qui souvent a été l'instrument d'innovation et d'avancée des projets européens. Cette inquiétude est d'autant plus forte,* ajoute le P.R., *que M. Mitterrand va prendre la présidence de la Communauté.* »

Les attentats aux Antilles

DEUX BOMBES DÉSAMORCÉES EN GUADELOUPE

Deux engins explosifs ont été désamorcés par la police, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 décembre, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). La première bombe avait été placée sous la voiture du plus proche collaborateur du commissaire de la République. La seconde a été découverte, sous un véhicule militaire.

D'autre part, dans le cadre de l'enquête ouverte après les attentats du 14 novembre, les trois personnes interpellées les 5 et 6 décembre, MM. André Aquouaba, Charles Renac et Mme Simone Faizant-Renac (*le Monde* du 8 décembre) ont été inculpées de complot et attentat contre l'autorité de l'État et l'intégrité du territoire. L'enquête a donc abouti, pour l'instant, à six inculpations.

L'inspecteur général de l'armée de l'air Henri Gimbert est porté disparu dans un accident d'avion

Londres (*A.F.P., Reuter*). – Un avion privé britannique s'est abîmé, dans la soirée du jeudi 8 décembre, au large de l'île de Lewis, dans l'archipel des Hébrides, au nord-ouest de l'Ecosse. Les corps de deux des dix occupants de l'appareil – parmi lesquels figuraient le général de l'armée de l'air française Henri Gimbert et son épouse – ont été retrouvés vendredi, en début de matinée, près du lieu présumé de l'accident.

L'appareil, un biréacteur Cessna Citation, avait décollé de Paris en début d'après-midi et, après une escale à Liverpool, il avait pris la direction de Stornoway, dans l'île de Lewis, où le général Gimbert et son épouse devaient être, en compagnie d'autres personnalités, les hôtes d'un milliardaire britannique, M. Mike Carlton, pour une chasse au faisan.

Selon les gardes-côtes de Stornoway, les conditions atmosphériques étaient normales sur la région et la visibilité bonne en cette fin de journée du 8 décembre. Le contact radio et radar avec l'avion a été perdu quelques minutes avant l'heure prévue pour l'atterrissage, sans qu'aucun signal de détresse ait été capté.

[Né le 27 février 1930 à Boufarik (Algérie) et ancien élève de l'école de l'air, Henri Gimbert, pilote de chasse, sert notamment à Reims, à Lahr (en Allemagne fédérale) et à Luxeuil avant de devenir « pilote de marque » (c'est-à-dire l'officier chargé de mettre au point un avion dans sa configuration opérationnelle) de l'avion de pénétration lointaine à basse altitude Mirage-III-E.

En 1974, il commande l'importante base de Mont-de-Marsan où se trouve, notamment, le Centre d'expérimentations aériennes militaires. Promu général de brigade aérienne en 1976, il est chef d'état-major de la Force aérienne tactique (FATAC) et de la première région militaire, à Metz, avant de devenir, en 1978, chef de la division « plans, programmes et budget » à l'état-major des armées.

Général de division aérienne en 1979, Henri Gimbert commande la deuxième région aérienne (Paris-Villacoublay) en 1980. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien en 1982, il a pris le poste d'inspecteur général de l'armée de l'air en octobre dernier, avec le rang de général d'armée aérienne.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Échange d'un agent du K.G.B. contre quatre détenus allemands en U.R.S.S.* – Le gouvernement ouest-allemand a échangé l'agent du K.G.B., Guennadi Batatchev (quarante-deux ans), condamné à deux ans et demi de prison en juillet pour espionnage à Cologne, contre quatre ressortissants allemands détenus en U.R.S.S., a annoncé le jeudi 8 décembre le quotidien *Die Welt.*

Le ministre de la justice s'est refusé à confirmer ou démentir cette information.

Selon *Die Welt,* les quatre prisonniers allemands purgeaient de lourdes peines de prison en U.R.S.S. pour des délits divers. Guennadi Batatchev a été arrêté le 17 février lors d'une remise d'appareils de décodage ultra-sophistiqués par un complice devant la cathédrale de Cologne. Il était officiellement employé par la mission commerciale soviétique à Cologne. – (*A.F.P.*)

● *La guerre du Golfe.* – Selon un porte-parole du gouvernement de Bagdad, des chasseurs-bombardiers irakiens ont détruit « *jeudi 8 décembre six navires iraniens* » qui tentaient de pénétrer dans le canal de Khormoussa au nord-est du golfe. Un chasseur iranien aurait également été abattu dans la même région. Bagdad admet avoir perdu l'un ses appareils. (*A.F.P.*)

● *En Birmanie, condamnation à mort des deux terroristes nord-coréens.* – Les deux officiers nord-coréens qui avaient été capturés par les Birmans après avoir perpétré, le 19 octobre à Rangoun, un attentat au cours duquel vingt et une personnes, dont quatre ministres sud-coréens, avaient été tuées ont été condamnés à mort ce vendredi 9 décembre, annonce l'agence Reuter.

A LA S.A.R.L. « LE MONDE »

Le conseil de surveillance de la S.A.R.L. *le Monde,* qui s'est réuni le 8 décembre, a examiné les hypothèses retenues pour l'élaboration du budget de 1984 et les nouvelles mesures de redressement, parmi lesquelles une réduction des effectifs s'appuyant sur une convention passée avec le Fonds national de l'emploi.

Le conseil de surveillance a approuvé les orientations de la politique mise en œuvre par la direction et a réaffirmé sa confiance à celle-ci. La prochaine réunion aura lieu le 2 février 1984.

Le numéro du « Monde » daté 9 décembre 1983 a été tiré à 487 024 exemplaires

